



HAL
open science

Le politiquement correct : tabous, normes, transgressions

Dominique Dias, Marie-Laure Durand, Emmanuelle Prak-Derrington

► **To cite this version:**

Dominique Dias, Marie-Laure Durand, Emmanuelle Prak-Derrington. Le politiquement correct : tabous, normes, transgressions. *ILCEA: Revue de l'Institut des langues et cultures d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie*, 42, 2021, 10.4000/ilcea.11482 . halshs-03127900

HAL Id: halshs-03127900

<https://shs.hal.science/halshs-03127900v1>

Submitted on 16 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

42 | 2021

Le politiquement correct : tabous, normes, transgressions

Political Correctness: Taboos, Norms, Transgressions

Dominique Dias, Marie-Laure Durand et Emmanuelle Prak-Derrington (dir.)

**Édition électronique**URL : <http://journals.openedition.org/ilcea/11482>

DOI : 10.4000/ilcea.11482

ISSN : 2101-0609

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-251-2

ISSN : 1639-6073

Référence électronique

Dominique Dias, Marie-Laure Durand et Emmanuelle Prak-Derrington (dir.), *ILCEA*, 42 | 2021, « Le politiquement correct : tabous, normes, transgressions » [En ligne], mis en ligne le 31 janvier 2021, consulté le 01 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ilcea/11482> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ilcea.11482>

Ce document a été généré automatiquement le 1 février 2021.

© ILCEA



ILCEA

Revue de l'Institut des langues et cultures
d'Europe, Amérique, Afrique, Asie et Australie

42 | 2021

Le politiquement correct : tabous, normes, transgressions

Political Correctness: Taboos, Norms, Transgressions

Dominique Dias, Marie-Laure Durand et Emmanuelle Prak-Derrington (dir.)



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ilcea/11482>

DOI : 10.4000/ilcea.11482

ISSN : 2101-0609

Éditeur

UGA Éditions/Université Grenoble Alpes

Édition imprimée

ISBN : 978-2-37747-251-2

ISSN : 1639-6073

Référence électronique

Dominique Dias, Marie-Laure Durand et Emmanuelle Prak-Derrington (dir.), *ILCEA*, 42 | 2021, « Le politiquement correct : tabous, normes, transgressions » [En ligne], mis en ligne le 31 janvier 2021, consulté le 01 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ilcea/11482> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ilcea.11482>

Ce document a été généré automatiquement le 1 février 2021.

© ILCEA

Le politiquement correct n'en finit pas d'alimenter débats et polémiques dans tous les types de discours : décrié par les uns comme une censure exercée par la bien-pensance, il est revendiqué par d'autres comme une nécessaire visibilisation de groupes dits minoritaires. Ce numéro entend initier une réflexion sur cette question qui n'a pas encore fait, en France, l'objet d'études systématiques en sciences du langage. Les neuf contributions réunies ici montrent que le politiquement correct n'est pas qu'une histoire de mots à bannir pour les remplacer par d'autres considérés comme plus adéquats. La question de la désignation « correcte » n'a de sens qu'à l'échelle des discours, en prenant en considération la position discursive du locuteur, les différences culturelles et les évolutions dans le temps. Au-delà de l'emploi de la formule elle-même, notamment à des fins argumentatives, le politiquement correct est le révélateur du constant réajustement des normes et des tabous linguistiques dans les discours et dans la société. L'approche résolument discursive et contrastive adoptée dans ce dossier met au jour la nécessité d'élargir le champ d'investigation et confirme l'urgence qu'il y a à comprendre les mécanismes qui sous-tendent les phénomènes d'interdits langagiers et de prescriptions normatives.

SOMMAIRE

Au-delà des clivages idéologiques : approches discursives du politiquement correct. — Introduction

Emmanuelle Prak-Derrington, Dominique Dias et Marie-Laure Durand

Le politiquement correct en question

Du politiquement correct et d'autres procédés de correction discursive

Patricia von Münchow

La formule politiquement incorrect dans le discours public : emplois, définitions discursives et enjeux socio-politiques et culturels

Maria Saltykov

Visibiliser et invisibiliser

Le langage inclusif en français et en allemand : une tempête dans un verre d'eau ?

Nathalie Schnitzer

La Leichte Sprache allemande : une planification linguistique du politiquement correct

Odile Schneider-Mizony

Les termes et expressions de l'économie collaborative en anglais : une étude diachronique

Caroline Benedetto

Désigner sans stigmatiser ?

Y a-t-il une manière politiquement correcte de dénommer la personne en surpoids en discours ? Une étude de cas sur l'allemand

Sylvain Farge

Angela Merkel face à la crise migratoire de 2015 : entre précautions d'usage et formules « politiquement correctes »

Philippe Verronneau

La désignation « politiquement correcte » des étrangers dans les manuels d'enseignement de l'allemand langue étrangère en France

Laure Gautherot

Le concept de « politiquement (in)correct » est-il pertinent dans la Rome républicaine ? Réflexions autour de quelques dénominations de la plèbe

Pedro Duarte

Au-delà des clivages idéologiques : approches discursives du politiquement correct. — Introduction

Emmanuelle Prak-Derrington, Dominique Dias et Marie-Laure Durand

1. Pour une approche linguistique du politiquement correct

- ¹ Le politiquement correct, omniprésent dans les discours publics (politiques, médiatiques, éducatifs, institutionnels, etc.), fait depuis les années 1990 l'objet d'études scientifiques en Allemagne et dans les pays anglo-saxons (voir Reutner & Schafroth, 2012 ; Suhr & Johnson, 2016). En France en revanche, il n'a pas encore été théorisé en analyse des textes et des discours, contrairement aux questions voisines que sont la violence verbale et son pendant, la politesse verbale. Le sujet semble ne pas pouvoir être traité indépendamment des convictions politiques, et les études qui lui sont consacrées ne laissent pas de prendre position : pour ou contre le politiquement correct ¹ ? C'est cette bi-polarisation des débats que ce numéro d'*ILCEA* entend dépasser. Nourri par les travaux du séminaire SÉLiA

(Séminaire de linguistique allemande) de l'ENS de Lyon, il rassemble les contributions de linguistes, dans les deux sens que prend ce terme en sciences humaines — spécialistes de langues et cultures étrangères, et spécialistes du langage. Il s'agit d'éclairer, au-delà des polémiques, la diversité des mécanismes langagiers que met en œuvre le politiquement correct. Il convient en effet de distinguer deux aspects quand on aborde le politiquement correct en tant que linguiste : la formule elle-même et les vives controverses qu'elle suscite, mais également, au-delà de la formule, l'évolution des normes linguistiques, la question de leur contournement et de leur transgression dans les discours ². C'est ce deuxième aspect qui a été privilégié dans ce dossier.

- 2 L'expression *politiquement correct* est calquée sur l'anglais américain *political correctness* ou *politically correct*. Utilisée massivement par les mouvements contestataires à partir des années 1960 aux États-Unis, elle a été importée en Europe dans les années 1990 (Appignanesi, 1994) où elle est employée d'abord de manière littérale : politiquement correct « se dit d'un discours, d'un comportement d'où est exclu tout ce qui pourrait desservir socialement un groupe minoritaire » (*Nouveau Petit Robert*, 2001, s.v. « correct »). Mais l'expression évolue et est progressivement utilisée dans un sens ironique, pour pointer des formes de censure sociale du langage : « Le politiquement correct [...] désigne, principalement pour la dénoncer, une attitude qui consiste à policer excessivement ou modifier des formulations parce qu'elles pourraient heurter certaines catégories [de la population] (*Wikipedia*, s.v. « Politiquement correct », consulté le 17 décembre 2020).
- 3 Est-il possible d'appréhender le politiquement correct de manière scientifique, sans tomber dans l'idéologie ? Ce n'est pas un concept linguistique (Kilian, Niehr & Schiewe, 2010 ; Wierlemann, 2002), mais

il porte bel et bien sur des discours et des pratiques langagières. De fait, c'est une formule, au sens de Krieg-Planque (2009)³. Mais ce n'est pas une formule comme les autres, elle se distingue entre toutes par l'étendue de ses domaines d'application — elle peut d'ailleurs se décliner en « écologiquement correct », « sanitaire correct⁴ », « sexuellement correct⁵ », voire « animale correct⁶ », etc. Contrairement à ses avatars qui renvoient avant tout à des normes spécifiques de *comportement* (concernant la santé, l'écologie, la sexualité, etc.), la formule *politiquement correct*, traduite en français québécois par « rectitude politique » (Hamann, 1998 ; Boulanger, 2000 : 308), renvoie d'abord à une rectitude langagière. Elle permet, de manière extensive, de qualifier les usages sociaux du langage. « [O]n n'a pas le droit de tout dire, [...] on ne peut pas parler de tout dans n'importe quelle circonstance, [...] n'importe qui, enfin, ne peut pas dire n'importe quoi » (Foucault, 1971 : 11). On pourrait parler à son propos d'une *hyper-formule*, d'autant plus plastique et vouée à la circulation qu'elle n'est pas seulement nominale, mais adjectivale — l'adjectif, en tant que qualité, peut être rattaché à un ensemble complètement ouvert de manifestations verbales.

- 4 L'ancrage socio-historique récent du politiquement correct ne doit pas faire oublier qu'il ressortit à une dialectique discursive immuable, entre *tabouisation* et *euphémisation* (Uría Varela, 1997 ; Reutner, 2009 ; Reutner & Schafroth, 2012), que Schafroth décrit comme le « visage de Janus du politiquement correct » (Schafroth, 2010). Par tabouisation, il faut entendre le fait de rendre tabou, de frapper d'interdit une expression, considérée comme inadéquate ou idéologiquement intolérable (« PD » en français, « *nigger* » en anglais, etc.). L'euphémisation est, elle, le terme générique retenu pour désigner tous les procédés de contournement du tabou verbal (Reutner, 2009). La formule *politiquement correct* apparaît donc

comme l'étiquette contemporaine d'une dialectique inhérente à la production et à la réception des discours, qui met en œuvre un ensemble de phénomènes discursifs a-historiques qui tous ressortissent à la problématique de la désignation (Weinrich, 1970) : le recours aux métaphores, aux euphémismes, aux emprunts (« black » pour ne pas dire « noir », « gay » pour ne pas dire « homosexuel »), aux périphrases (« personne en surcharge pondérale » plutôt que « gros »), aux procédés compositionnels (en allemand, « *Mitbürger* » c'est-à-dire « co-citoyen » pour ne pas dire « migrant »), à la siglaison (« SDF » pour ne pas dire « clochard »), à l'ellipse, etc. Des manuels qui listent les façons de dire et les prescriptions langagières sont publiés en guise de mode d'emploi ironique du politiquement correct⁷, tandis que, inversement, des guides du parler-correct sont recommandés par des institutions⁸.

- 5 Les comportements langagiers et pratiques discursives du politiquement correct s'inscrivent ainsi dans un mouvement double et antithétique. D'un côté, on trouve celles et ceux qui défendent des formes d'interventionnisme dans la langue : à notre époque, il s'agit de visibiliser et valoriser des groupes perçus comme sous-représentés ou discriminés (« personne en situation de handicap » au lieu de « handicapé.e ») ; de l'autre côté, ceux et celles qui assimilent ces pratiques, au mieux, à une forme de langue de bois bien-pensante ou de « néoconformisme », au pire, à une tentative de manipulation et de désinformation (Volkoff, 2001 : 50) (voir « les dommages collatéraux » pour désigner les victimes civiles dans le langage militaire). En France, l'actuelle polémique autour d'un langage inclusif fournit sans doute l'exemple le plus éclatant de ce caractère bifrons. L'idéologie du politiquement correct promeut une discrimination positive et un égalitarisme sociétal, qui viennent

alors s'inscrire en faux contre le purisme de la langue (sur la langue et le purisme, voir Paveau & Rosier, 2008).

- 6 C'est cette articulation complexe entre langue et discours, politique, idéologie et société qui rend le politiquement correct si difficile à théoriser (Forster, 2010). Tabous et normes sont sans cesse en mutation et leur reconfiguration permanente participe au caractère insaisissable du politiquement correct, qui révèle alors le système de valeurs, autant que la place idéologique accordée à la langue, dans un contexte et à un moment donnés de l'histoire.
- 7 Certaines périodes, plus que d'autres, cristallisent les passions sur la langue et favorisent la tabouisation (entre autres le courant de la préciosité à l'âge baroque). L'originalité des débats sur le politiquement correct ne réside donc pas dans la dialectique de la désignation (il y a toujours eu des mécanismes de censure et d'auto-censure), mais dans la manière radicale dont ses termes sont posés. Des interdits qui pouvaient n'être qu'intériorisés peuvent au XXI^e siècle être passibles de sanction, des mots déclarés incorrects sont brandis de manière décontextualisée pour condamner ceux qui les ont proférés. Une universitaire d'Ottawa⁹ a pu être suspendue pour avoir prononcé le *N-word*, dans un cours pourtant consacré à la question de la réappropriation de ce terme par la communauté afro-américaine — ce qu'en sociologie, on appelle le « retournement du stigmate » (Goffman, 1975).
- 8 On pourrait multiplier à l'envi les exemples de ce genre de dérives surévaluant le poids de mots isolés réputés « incorrects », au détriment de leur emploi en discours. Ce numéro d'*ILCEA* fait le choix, au contraire, de ne pas se limiter à une approche prioritairement lexicale du politiquement correct. En ces temps de radicalisation des opinions, il nous semble essentiel de mettre au

jour la complexité linguistique des phénomènes de désignation, qui excède tout mécanisme de censure.

2. Présentation des articles

- 9 Dans l'article liminaire, Patricia von Münchow propose de recourir à l'appareil théorique de l'analyse du discours pour comprendre la prescription et l'interdiction verbale au sein d'une même culture discursive. À l'aide d'une grille d'analyse permettant, à partir de procédés discursifs plus ou moins saillants, d'identifier des normes et des représentations en vigueur, sa méthode permet d'éviter l'écueil d'une approche trop lexicale du politiquement correct pour lui préférer un ancrage discursif. Elle illustre le fonctionnement de cette grille d'analyse à partir d'un corpus de manuels scolaires d'histoire français et allemands traitant du nazisme et de la Seconde Guerre mondiale. Ces deux questions revêtant un véritable enjeu mémoriel dans un contexte didactique, elles sont particulièrement éclairantes sur la perception des tabous et des évolutions normatives.
- 10 L'existence de tabous langagiers dans une société implique également la transgression de ces tabous et donc la question du politiquement incorrect. Maria Saltykov s'interroge ainsi sur la création et l'évolution de la formule « politiquement incorrect » dans les discours savant, médiatique et numérique francophones et anglophones. En s'appuyant sur les méthodes de l'analyse qualitative du discours et de l'argumentation, elle montre comment le politiquement incorrect se fonde en réaction au politiquement correct, avant de proposer une définition discursive du politiquement incorrect, et de mettre en évidence les enjeux argumentatifs qu'il revêt. Le politiquement incorrect, qui peut se

concevoir comme une réaction à des normes de communication restrictives, peut être aussi bien perçu comme une libération dangereuse de la parole ou encore comme l'expression d'une nécessaire impertinence. La difficulté à le saisir et à le catégoriser réside dans le fait que des discours transgressifs peuvent devenir à leur tour des discours dominants.

- 11 L'omniprésence du politiquement correct est également liée au fait qu'il prend forme dans des phénomènes sociétaux médiatisés et souvent controversés dont la deuxième section entend donner un aperçu. Le phénomène par excellence qui établit un lien direct entre langage symbolique et représentation est celui du langage inclusif, animé par la volonté de rendre visibles les femmes à travers le marquage du féminin dans des langues où le masculin a valeur de générique. Dans sa contribution, Nathalie Schnitzer dresse un état des lieux des pratiques du langage inclusif en France et en Allemagne. Elle s'interroge sur leur avenir et sur leur capacité à produire plus d'équité. Elle revient dans un premier temps sur les objections formulées contre le langage inclusif et sur les contre-arguments que l'on peut leur opposer, avant de proposer une étude contrastive français-allemand des faits de langue concernés et des stratégies de marquage mises en œuvre dans les deux langues.
- 12 Un autre phénomène qui partage cette même croyance dans les vertus du langage est celui de la *Leichte Sprache* (LS), qu'Odile Schneider-Mizony nous présente dans sa contribution. Il s'agit de la langue facile à comprendre utilisée pour « traduire » de nombreux documents à destination des personnes rencontrant des déficits cognitifs. L'exemple de cette forme d'interventionnisme langagier à visée morale illustre les ambitions nourries par toute entreprise politiquement correcte : agir sur la langue pour agir sur la société et la rendre plus juste. Après avoir rappelé la genèse de la LS, et illustré

certaines de ses applications, l'auteure montre que les règles édictées pour rendre la langue accessible à toutes et à tous sont d'une efficacité plus que discutable.

- 13 Les procédés d'atténuation des réalités peuvent également être motivés par une volonté délibérée de masquer, voire de tromper. Les choix de désignation revêtent en tout cas des enjeux de perception des réalités. Telle est la question que pose Caroline Benedetto dans sa contribution portant sur l'évolution diachronique des termes et expressions de l'économie collaborative en anglais. Elle montre que l'émergence de nouvelles désignations répond certes à des aspirations actuelles des citoyens au partage et à la solidarité. Il n'en reste pas moins que ces termes et expressions désignent des pratiques économiques qui ne reposent pas que sur l'entraide, tout en véhiculant une certaine vision économique et sociale du monde. On comprend mieux dans quelle mesure la désignation est susceptible de contribuer à façonner les représentations du réel socio-économique.
- 14 La dernière section de ce volume est consacrée à la question délicate de la désignation des personnes susceptibles d'être discriminées. Même si l'on s'affranchit de l'encombrante étiquette du politiquement correct, il n'en reste pas moins que nos pratiques langagières nous invitent à faire coïncider la chose avec le mot juste et nous conduisent dans certains cas à un dilemme : comment désigner l'Autre ? Le principe affiché du politiquement correct est de supprimer des dénominations considérées comme stigmatisantes pour en adopter de plus respectueuses. Partant de ce constat, Sylvain Farge s'intéresse à la dénomination des personnes en surpoids dans un corpus de presse germanophone pour déterminer si une axiologie peut être associée à une dénomination en discours. Cette étude à l'interface entre langue et discours s'appuie sur les outils de la

statistique lexicale et notamment de l'analyse de correspondances multiples (ACM). S'il apparaît évident qu'un lexème peut véhiculer un ensemble de représentations et de connaissances, il n'est pas certain que sa simple suppression suffise à faire disparaître ces représentations. Par ailleurs, les stratégies d'euphémisation du surpoids ne sont pas sans poser des problèmes morphologiques et référentiels : certaines constructions lexicales vont à l'encontre du principe d'économie de la langue et l'euphémisation induit une certaine imprécision référentielle et sémantique.

- 15 Il en va de même pour la désignation de l'étranger qui prend un caractère politique et argumentatif dans le contexte des crises migratoires. Tel est le sujet exploré par Philippe Verronneau dans une contribution consacrée aux problèmes de désignation dans les prises de parole de la chancelière allemande lors de la crise migratoire de 2015. La désignation de l'étranger illustre parfaitement le principe des chaînes euphémistiques : les désignations évoluent en fonction des périodes, supprimant des expressions jugées dévalorisantes au profit de termes plus neutres, mais qui ne tardent pas à se charger à leur tour d'une connotation péjorative. L'enjeu pour les responsables politiques dans un contexte aussi délicat est de ne pas réduire les populations concernées à leur condition migratoire tout en cherchant à légitimer une politique migratoire parfois controversée.
- 16 Dans un contexte cette fois didactique, Laure Gautherot analyse pour sa part la désignation des groupes migratoires étrangers dans les manuels d'enseignement de l'allemand en France. Le large corpus de manuels qu'elle explore lui permet de mettre au jour les moyens lexicaux mis en œuvre pour désigner l'étranger entre 2001 et 2019. Cet empan assez large qui couvre deux décennies montre comment les concepteurs de manuels s'efforcent d'intégrer les évolutions

sociolinguistiques de l'allemand contemporain. Les évolutions observées traduisent par ailleurs des stratégies discursives antidiscriminatoires qui présentent des enjeux pédagogiques. Ces évolutions reflètent en outre les changements sémantiques et idéologiques en vigueur à une période donnée.

- 17 Enfin, on a pu constater que les formules *politiquement correct* et *politiquement incorrect* ont un ancrage socio-historique bien précis et que les tabous langagiers et leur traitement évoluent en fonction des époques. Pedro Duarte propose de mettre en perspective ces deux notions antinomiques en s'interrogeant sur leur pertinence dans l'Antiquité. Avec toutes les précautions d'usage qui prévalent à l'étude de concepts modernes appliqués à une langue et une civilisation antiques, il examine quelques dénominations de la plèbe dans la Rome républicaine et les métadiscours autour de ces dénominations. L'aspiration à une modération des propos pour ne pas blesser l'autre et à celle d'un franc-parler ne sont pas étrangères à l'Antiquité et s'incarnent même dans des courants philosophiques influents. Les questions de dénomination autour d'un groupe existent bel et bien et elles accompagnent en partie des revendications d'ordre sociopolitique, mais elles ne créent pas pour autant les conditions d'une opposition virulente entre les défenseurs et les opposants d'un interventionnisme langagier.
 - 18 Loin d'avoir épuisé la question du politiquement correct, ce premier numéro de revue consacré à cette problématique en donne néanmoins un aperçu documenté par des corpus français, anglais et allemands, dans des contextes différents, qui montrent à la fois l'omniprésence de ce questionnement et l'urgence qu'il y a à comprendre les mécanismes qui sous-tendent les phénomènes d'interdits langagiers et de prescriptions normatives.
-

BIBLIOGRAPHIE

APPIGNANESI Lisa (1994), « Liberté, Égalité, Fraternité: PC and the French », S. Dunant (dir.), *The War of Words: The Political Correctness Debate*, Londres : Virago.

BOCK-CÔTÉ Mathieu (2019), *L'empire du politiquement correct : essai sur la respectabilité politico-médiatique*, Paris : Les Éditions du Cerf.

BOULANGER Jean-Claude (1986), *Aspects de l'interdiction dans la lexicographie française contemporaine*, Tübingen : Niemeyer.

FASSIN Éric (2003), « Penser la discrimination positive », D. Borrillo (dir.), *Lutter contre les discriminations*, Paris : La Découverte, 55-68.

FASSIN Éric (2019), « Le politiquement correct et les médias », *Mediapart* (blog), en ligne sur <<https://blogs.mediapart.fr/eric-fassin/blog/230119/le-politiquement-correct-et-les-medias>> (18 décembre 2020).

FORSTER Iris (2010), « Political Correctness / Politische Korrektheit », *Bundeszentrale für politische Bildung*, en ligne sur *bpb.de* : <www.bpb.de/politik/grundfragen/sprache-und-politik/42730/politische-korrektheit> (18 décembre 2020).

FOUCAULT Michel (1971), *L'ordre du discours*, Paris : Gallimard.

GOFFMAN Erving (1975), *Stigmate : les usages sociaux des handicaps*, traduit par Alain Kihm, Paris : Minuit.

HAMANN Jean (1998), « Politiquement incorrect ? », *Le Fil, Le journal de la communauté universitaire*, en ligne sur <<https://archives.nouvelles.ulaval.ca/Au.fil.des.evenements/1998/06.11/politique.html>> (18 décembre 2020).

KILIAN Jörg, NIEHR Thomas & SCHIEWE Jürgen (2010), *Sprachkritik. Ansätze und Methoden der kritischen Sprachberatung*, Berlin, New York : De Gruyter.

KRIEG-PLANQUE Alice (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours : cadre théorique et méthodologique*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.

PAVEAU Marie-Anne & ROSIER Laurence (2008), *La Langue française : passions et polémiques*, Paris : Vuibert.

REUTNER Ursula & SCHAFROTH Elmar (dir.) (2012), *Political Correctness. Aspects politiques, sociaux, littéraires et médiatiques de la censure linguistique*, Francfort-sur-le-Main : Peter Lang.

REUTNER Ursula (2009), *Sprache und Tabu. Interpretationen zu französischen und italienischen Euphemismen*, Tübingen : Niemeyer.

SCHAFROTH Elmar (2010), « Die Janusköpfigkeit der Political Correctness. Dargestellt am Beispiel der sprachlichen Feminisierung in Quebec und Frankreich und an anderen Phänomenen », *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 30(2), 101-124.

SUHR Stephanie & JOHNSON Sally (2003), « Re-Visiting 'PC': Introduction to Special Issue on 'Political Correctness' », *Discourse & Society*, 14(1), 5-16.

URÍA VARELA Javier (1997), *Tabú y eufemismo en latín*, Amsterdam : A. M. Hakkert.

VOLKOFF Vladimir (2001), *Manuel du politiquement correct*, Monaco : Éditions du Rocher.

WEINRICH Harald (1970), *Linguistik der Lüge. Kann Sprache die Gedanken verbergen?*, édité par Deutsche Akademie für Sprache und Dichtung, Heidelberg : L. Schneider.

WIERLEMANN Sabine (2002), *Political Correctness in den USA und in Deutschland*, Berlin : E. Schmidt.

NOTES

1. Voir en sociologie l'opposition entre les chercheurs qui revendiquent un ancrage à gauche et qui voient dans le politiquement correct le moyen de lutter contre les discriminations (par exemple Fassin, 2003, 2019, etc.) et ceux qui sont ouvertement conservateurs et condamnent le politiquement correct sans ambages (voir l'ouvrage de Bock-Côté, 2019).

2. Sur cette distinction, voir l'introduction de Suhr et Johnson (2003).

3. Krieg-Planque définit la formule comme « un ensemble de formulations qui, du fait de leurs emplois à un moment donné et dans un espace public donné, cristallisent des enjeux politiques et sociaux que ces expressions contribuent dans le même temps à construire » (2009 : 7).

4. Employé entre autres par André Comte-Sponville : voir <[www.lepoint.fr/economie/andre-comte-sponville-ne-tombons-pas-dans-le-sanitairement-correct\[...\].php#](http://www.lepoint.fr/economie/andre-comte-sponville-ne-tombons-pas-dans-le-sanitairement-correct[...].php#)>.

5. Voir l'album de Wolinski paru en 1996.

6. Mot d'ordre de fin d'année 2007 de la Fondation 30 millions d'amis : voir <www.30millionsdamis.fr/actualites/article/206-animalement-correct/>.

7. Par exemple, Frédéric Mathieu, *Jamais sans ma Novlangue ! Le décodeur de poche*, Paris : The Book Edition, 2014.

8. C'est le cas du *Manuel d'écriture inclusive*, promu par le ministère chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, et qui est

téléchargeable gratuitement via le lien : <www.motscles.net/ecriture-inclusive>.

9. « Ottawa professor apologizes for using N-word, regrets growing controversy », CBC, 21 octobre 2020, <www.cbc.ca/news/canada/ottawa/professor-apologizes-university-of-ottawa-1.5770946>.

AUTEURS

EMMANUELLE PRAK-DERRINGTON

ENS de Lyon, ICAR.

Emmanuelle Prak-Derrington est maîtresse de conférences HDR en linguistique allemande à l'ENS de Lyon et membre du laboratoire ICAR (page personnelle). Ses travaux développent une linguistique anthropologique, en privilégiant l'étude des catégories à la fois ontologiques et linguistiques (la personne, le temps, la répétition). Elle vient de publier un ouvrage *Magies de la répétition*.

DOMINIQUE DIAS

Université Grenoble Alpes, ILCEA4.

Dominique Dias est maître de conférences en linguistique allemande à l'Université Grenoble Alpes. Il est membre du laboratoire ILCEA4 et travaille au sein de l'équipe du Gremuts en linguistique textuelle sur les genres de discours. Ses dernières publications portent notamment sur la définition et l'évolution des pratiques métatextuelles comme le *fact-checking* ou les recensions journalistiques.

MARIE-LAURE DURAND

Université Paul Valéry – Montpellier 3, CREG.

Marie-Laure Durand est maître de conférences en linguistique allemande à l'Université Paul Valéry – Montpellier 3 et membre du CREG (Centre de recherches et d'études germaniques). Ses recherches portent sur les constructions détachées, dans une approche

morphosyntaxique et pragmatique, et sur la structuration du discours et de l'argumentation.

Le politiquement correct en
question

Du politiquement correct et d'autres procédés de correction discursive

Political Correctness and other Procedures of Discursive Correctness

Patricia von Münchow

1. Introduction

- 1 Entre son usage par la nouvelle gauche américaine dans les années 1960 — qui a en quelque sorte ressuscité une expression dont on peut trouver des emplois bien plus anciens (voir Suhr & Johnson, 2003 : 8-9) — et son entrée dans un discours ordinaire globalisé, en passant par sa reprise ironique par les néoconservateurs aux États-Unis, le terme « politiquement correct » a changé de sens plusieurs fois dans l'histoire de son utilisation (voir Larrazet, 2010), ce qui fait qu'il est aujourd'hui très polysémique. Mais ce n'est pas seulement cette polysémie, pouvant créer une certaine confusion, qui explique les guillemets qu'on a tendance à utiliser lorsqu'on a recours au terme en question. Ces guillemets peuvent aussi marquer le fait qu'il faut se méfier de l'appellation « politiquement correct » et notamment de son usage polémique unilatéral. En effet, selon Fairclough (2003 : 21), on accuse, par l'intermédiaire de cette

appellation, volontiers des féministes et autres anti-racistes de leurs tentatives ouvertes (*overt*) d'influencer des comportements individuels à travers le langage sans toujours faire le même reproche au projet néo-libéral caché (*covert*) d'adapter au modèle de l'économie de marché les représentations relevant d'une série d'autres domaines de la vie. Pour cet auteur, « *one striking feature of the 'PC' controversy is its narrow focus on one relatively small part of th[e] pervasive process of cultural and discursive intervention* » (2003 : 20). Enfin, les guillemets peuvent être dus à l'usage autonymique de « politiquement correct », lorsqu'on parle justement d'une controverse à l'intérieur de laquelle est utilisée l'accusation de tenir un discours politiquement correct. Ainsi Suhr et Johnson (2003 : 6) distinguent-elles, parmi les études sur le discours politiquement correct, celles qui examinent des énoncés contenant des termes comme « politiquement correct », « correction politique », « PC », etc., de celles qui portent sur les procédés discursifs et les pratiques sociales dans lesquels s'inscrit le phénomène du politiquement correct.

- 2 Dans cette contribution, ce n'est pas le terme — ou la formule (voir Krieg-Planque, 2009) — « politiquement correct » qui nous intéresse, ni une quelconque controverse sur ce qui est politiquement correct ou ne l'est pas, mais le phénomène tel qu'il se manifeste en discours. Le politiquement correct est en effet toujours une réalité discursive plutôt que linguistique au sens strict, et cela à plusieurs titres. Il relève toujours de la langue en usage au sens de « parole » chez Saussure. Mais c'est aussi, voire surtout, un phénomène dans lequel joue le poids du collectif en ce qu'il est affecté par ce qu'on peut ou doit dire ou ne pas dire à un certain moment dans un certain lieu. C'est à ce titre que le politiquement correct intéresse l'analyse du discours. L'objectif est donc de le définir et de l'étudier dans la

perspective de cette discipline, avec une forte focalisation sur la matérialité discursive, perspective qui permet de placer le phénomène dans le cadre plus large de la réflexion sur le changement discursif de même que sur le rapport entre ce qui est dit et la manière dont cela est dit. C'est ce cadre plus large qui permet de comprendre qu'il ne s'agit pas d'un phénomène extraordinaire qui mériterait une place à part, mais d'un type de manifestation seulement d'un discours obéissant à certaines normes. Ce travail permet donc aussi de montrer — tout à fait dans l'esprit de Fairclough (2003) — que ce ne sont pas seulement le métadiscours et les procédés saillants en général qui permettent (de tenter) d'imposer certaines représentations, mais aussi des procédés bien moins manifestes. Par ailleurs, si les controverses sur la qualification ou non de tel usage de la langue comme étant « politiquement correct » sont souvent très polémiques, cette contribution souligne le fait qu'au sens strict (littéral), le phénomène du politiquement correct ne l'est pas, puisqu'il s'agit justement de produire un discours conforme à certaines normes. Ainsi, en se focalisant sur les procédés et la matérialité discursive, cette réflexion permet de « normaliser » le politiquement correct et ainsi de tempérer le débat.

- 3 On s'interrogera donc dans les lignes à venir sur une définition possible du discours politiquement correct à l'intérieur d'un modèle plus général de la prescription et de l'interdiction verbales. Dans un deuxième temps, on observera — à l'aide de quelques extraits d'une étude portant sur les chapitres traitant du nazisme et de la Seconde Guerre mondiale dans des manuels scolaires d'histoire français et allemands — comment se manifestent concrètement, d'une part, le politiquement correct, et, d'autre part, des procédés moins explicites, mais qui visent également l'obéissance à des conventions et donc une certaine « correction discursive ».

2. Un modèle pour penser la prescription et l'interdiction verbales

- 4 Pour mieux comprendre certaines normes ou contraintes qui s'exercent sur la production discursive ou encore pour penser la prescription et l'interdiction verbales, j'ai mis en place le concept de « culture discursive » (voir notamment von Münchow, 2009 [2004] et von Münchow, à paraître). Une culture discursive est un ensemble hiérarchisé de représentations sociales à propos d'objets sociaux, représentations dont aussi bien le contenu que le statut sont à la fois pris en compte, véhiculés, construits et transformés en discours à travers des niveaux de marquage/non-marquage spécifiques à différents statuts. La culture discursive se définit donc par ce qu'on peut/doit/ne peut pas/ne doit pas dire d'un objet social donné et comment, dans telles circonstances, dans un groupe donné.
- 5 Dans une perspective socio-cognitive, on peut considérer le discours comme se faisant à l'aide de « modèles mentaux » préexistant à une situation de communication donnée, modèles qui sont fondés à leur tour sur des représentations sociales ou collectives, mais qui sont dynamiques et peuvent être adaptées à chaque situation car elles sont « privatisées » par l'expérience personnelle et les connaissances antérieures de chaque individu (van Dijk, 2009 : 6, 8). Cela signifie que chaque individu se fait des représentations (mentales) différentes – du moins légèrement – de celles que se font les autres des représentations sociales qui circulent. À l'opposé de ce qu'avancent certains psychologues sociaux (voir par exemple, Guimelli, 1999 : 63), je définis ces dernières comme étant les savoirs, croyances, opinions, valeurs et attitudes que les membres d'un groupe *connaissent* et dont ils connaissent le statut à l'intérieur du groupe, sans nécessairement les produire ou les *partager*. Cela veut

dire que les membres d'un groupe tiennent compte de ces représentations et de leur statut dans leurs décisions (conscientes ou non) au sujet de ce qu'ils peuvent/doivent (ou non) dire et que cela laisse des traces dans leur discours.

- 6 Il s'agit, pour pleinement saisir l'inscription des représentations sociales dans le discours, de faire des hypothèses, à partir des observables linguistiques, non seulement sur la nature de ces représentations, mais aussi sur leur statut dans la communauté dans laquelle s'effectue l'acte de communication en question. Ainsi ai-je procédé, en me fondant sur une vingtaine d'années de recherche, à la modélisation de la manière dont on peut concevoir le rapport conventionnel entre représentations sociales de différents statuts (tels que le locuteur les évalue), types de marquage en discours, procédés discursifs pour réaliser le marquage et procédés d'analyse pour le mettre au jour (von Münchow, 2016, 2018, 2019, par exemple) :

Tableau 1. – Types de représentations sociales et marquage discursif dans la communication non polémique.

	statut d'une représentation sociale dans la communauté (selon les représentations mentales du locuteur)	degré de marquage en discours	procédés discursifs permettant de réaliser le marquage (exemples)	procédés d'analyse pour accéder aux représentations (exemples)
NON-DIT	1 évidente	zéro		recherche d'acteurs et d'actions sociaux (associés), de prémisses argumentatives, d'hétérogénéité à l'intérieur du corpus, comparaison
	2 dominante	faible	indexation, thématisation, inscription dans des lieux textuels non stratégiques, en position argumentative non saillante (prémisse plutôt que conclusion, p. ex.), appel aux prédiscours	tous types d'analyses (syntaxe, sémantique, énonciation, séquences textuelles, argumentation, présupposition, préconstruit, composition textuelle et iconique, procédés cat. 1...)
DIT	3 acceptable = (déjà ou encore) assez répandue, mais non (encore ou plus) dominante	fort	surassertion, rhématisation, métadiscours, justification argumentative, désignations saillantes (nouvelles, inhabituelles, formules, etc.), inscription dans des lieux textuels stratégiques (début, fin), procédés d'intensité	analyse de contenu, recherche de marques typiques (voir case à côté)
	4 sensible (à peine en émergence ou, au contraire, fortement contestée)	faible	indexation, discours rapporté, archilxème, euphémisation, allusion, métaphore, inscription dans des lieux textuels périphériques	tous types (cf. cat. 2)
NON-DIT	5 malséante (ce qu'on peut penser, mais non dire) ¹	faible ou zéro	euphémisation, allusion, métaphore	cf. cat. 1 et 2
	6 inacceptable (ce qu'on ne doit même pas penser)	zéro		cf. cat. 1
	7 inexistante/non pertinente	zéro		comparaison

¹ Il s'agit ici de représentations sur lesquelles pèse un tabou (uniquement) discursif et qu'on peut donc légitimement avoir, mais qu'il ne faut pas verbaliser (du moins explicitement). Selon les groupes, ce discours malséant peut porter, par exemple, sur l'argent, sur la religion, sur le sexe, sur les fonctions digestives, etc.

7 Étant donné qu'il vise à inventorier les rapports *conventionnels* entre représentations sociales et marquages discursifs, le tableau s'applique, lorsqu'on le lit ligne par ligne, uniquement à des contextes de communication non polémique. Dans ces contextes, ce sont des représentations acceptables, c'est-à-dire non encore (ou plus) dominantes, mais déjà (ou encore) assez répandues à l'intérieur du groupe, qui sont fortement marquées. Aussi bien les représentations dominantes que les représentations sensibles, c'est-à-dire à peine en émergence ou fortement contestées, sont, quant à elles, faiblement marquées. Les deux extrêmes du continuum enfin, à savoir l'évidence et l'inacceptabilité, donnent lieu à une absence totale de marquage en discours des représentations en question. La polémique, en revanche, consiste justement à rendre bien présentes en discours, par un marquage fort, des représentations sensibles, malséantes ou inacceptables. Cela inclut, entre autres, « l'incorrection politique » au sens de l'utilisation de termes ou

d'arguments dont le locuteur sait pertinemment qu'ils seront perçus comme étant irrespectueux, voire discriminatoires. Autrement dit, ce n'est pas la saillance d'un procédé discursif en soi qui peut nous indiquer qu'on a affaire à la polémique — puisque cette saillance est « normale », au sens de « conventionnelle », pour des représentations acceptables, mais non encore dominantes de la catégorie 3 — mais le marquage fort d'une représentation sensible, malséante ou inacceptable (catégories 4, 5 et 6). Le tableau indique le caractère non conventionnel de ce dernier procédé par le fait que le rapport entre le statut de la représentation et le degré de marquage n'est pas horizontal.

- 8 Ensuite, il faut préciser que le tableau ne prétend pas à l'universalité, et ce sur plusieurs plans. Comme indiqué *supra*, il se fonde sur mes propres travaux depuis 2001, qui portent tous sur des corpus français, allemands et étasuniens. On peut donc tout à fait imaginer que dans d'autres cultures discursives, toutes les représentations soient plus marquées ou encore moins marquées que ce qu'indique le tableau. Par ailleurs, dans des sociétés particulièrement répressives, même les représentations des catégories 3, 4 et 5 pourraient être absolument non marquées, le marquage (fort) étant réservé aux représentations autorisées, mais qui ne sont pas évidentes pour tous (c'est-à-dire celles de la catégorie 2).
- 9 Enfin, et cela est d'importance pour le présent travail, certaines cases du tableau peuvent se décaler selon les genres discursifs. Le cadre pédagogique dont relève la production de manuels scolaires impose, par exemple, dans certains cas un marquage fort même de représentations dominantes, qui, dans la plupart des autres genres, ne seront que faiblement marquées. Ajoutons qu'un calcul de dominance, d'inacceptabilité, etc., ne se fait pas (nécessairement) en termes quantitatifs de représentations effectivement adoptées ou

rejetées par une majorité de membres du groupe, mais dépend toujours de considérations portant sur le pouvoir d'imposition. Dans beaucoup de groupes, il suffit qu'une représentation soit adoptée par une petite minorité puissante pour qu'elle soit dominante dans l'espace public.

- 10 Ces précisions faites, il reste à expliquer de quelle manière on peut concevoir le rapport entre le modèle général de la prescription et de l'interdiction verbales — ou de ce qu'on doit/peut ou ne doit/peut pas dire et comment — et le politiquement correct en particulier. Produire un discours politiquement correct consiste, au sens étroit, à se conformer à des conventions de nomination dont le but est la lutte contre la discrimination ou la dévalorisation (de personnes, de faits, d'événements, etc.), que ce soit parce qu'on s'inscrit soi-même dans cette lutte ou parce qu'on veut éviter de s'exposer à la critique ou à la marginalisation pour avoir pris le risque de produire un discours pouvant être perçu comme étant discriminant. Dans ce cas, on a affaire à des représentations de catégorie 3, (assez) fortement marquées en discours. Mais le but d'éviter de heurter d'autres personnes peut aussi se traduire par une série de procédés moins voyants, voire passer par le non-dit lorsque des représentations considérées comme sensibles ou malséantes, relevant des catégories 4 et 5 du tableau, sont en jeu. Dans les pages à venir, on passera en revue, à l'aide de quelques extraits d'une analyse de manuels scolaires d'histoire, aussi bien des procédés explicites (de catégorie 3) que ceux qui se situent dans le peu-dit ou le non-dit (de catégorie 4, en l'occurrence), intégrant ainsi le phénomène du politiquement correct au sens étroit dans le contexte plus général du « discursivement correct », c'est-à-dire de la production d'un discours conforme aux normes de la culture discursive dont il relève

en ce qu'il affirme ce qui doit être affirmé et qu'il laisse dans le silence ou du moins dans un silence relatif ce qui ne doit pas être dit.

3. La prescription et l'interdiction verbales dans un corpus de manuels d'histoire

- 11 L'étude dont seront tirés les extraits présentés dans cette section repose sur un corpus composé de chapitres traitant du nazisme et de la Seconde Guerre mondiale dans quatre manuels d'histoire français et cinq manuels allemands relativement récents et en usage au début de l'étude (voir références à la fin de l'article). Les manuels français sont prévus pour la classe de troisième alors que les volumes allemands peuvent être utilisés de manière plus flexible entre la 8. Klasse et la 10. Klasse (entre l'équivalent de la classe de quatrième et celle de seconde). Le corpus allemand contient des livres pour des filières différentes et qui sont publiés dans différents *Länder*.

3.1. Le politiquement correct : affirmer fortement une représentation en émergence

- 12 Le premier cas de production d'un énoncé conforme aux normes de sa culture discursive qu'on examinera ici est celui qui relève du politiquement correct au sens étroit. Même dans un sens plus large de discours consistant à éviter de heurter ou de discriminer qui que ce soit, le politiquement correct est toujours étroitement lié au politiquement incorrect. Mais alors que dans certains cas, il s'agit seulement d'éviter ce dernier, dans d'autres — qui relèvent donc de la définition étroite du politiquement correct qu'on retient ici — l'interdiction de dire est doublée d'une prescription de ce qu'il faut dire. Autrement dit, le politiquement correct nécessite le remplacement d'une désignation devenue politiquement incorrecte

par un nouveau terme. La désignation politiquement correcte réfère alors à la fois à un objet du monde (c'est-à-dire une situation, un événement, une personne, etc.) et montre une volonté de plus grande précision, de démythification ou encore de réévaluation de cet objet. Ajoutons qu'elle atteste aussi, dialogiquement, d'une évaluation erronée ou négative très répandue envers l'objet du monde en question. Cependant, en signifiant, par l'intermédiaire de l'appellation politiquement correcte, qu'on cherche l'attitude la plus adéquate ou la plus respectueuse possible envers la réalité en question, on ne peut pas ne pas souligner que ce respect ne va pas de soi — ce à quoi personne n'aurait peut-être pensé en l'absence de la désignation politiquement correcte. Ainsi son dialogisme inhérent rend-il la désignation politiquement correcte profondément ambivalente.

- 13 La désignation saillante (inhabituelle, métaphorique et/ou périphrastique¹, etc.) pointe donc vers cette représentation complexe dans son ensemble. Ce qui est dit, en même temps que de faire circuler une représentation sans doute plus émergente (catégorie 3) que dominante (mais dont la circulation est assurée par certains influenceurs, ce qui la rend présente dans l'espace public), pointe vers ce qui ne doit plus être dit parce que véhiculant une représentation fortement contestée, voire inacceptable (catégorie 4 ou 6) et témoigne ainsi d'une évolution discursive. Par son caractère contraignant de type « formule » (Krieg-Planque, 2009), véhiculant une sorte d'interdiction de paraphrase (qui pourrait dériver vers une nomination incontrôlée, comme l'ancienne), la nouvelle désignation s'impose en quelque sorte. Dans l'extrait suivant, la désignation politiquement incorrecte est présente et le dialogisme est donc tout à fait explicite — le remplacement se fait *in praesentia* — ce qui met en avant la finalité pédagogique de l'ouvrage :

(1)

Der Novemberpogrom, als „Reichskristallnacht“ im Umgangston verniedlicht, bedeutete den Rückfall in die Barbarei; in einer Nacht wurden die Errungenschaften der Aufklärung, der Emanzipation, der Gedanke des Rechtsstaats und die Idee von der Freiheit des Individuums zuschanden. [FG 98]

Le pogrom de novembre, minimisé par « nuit de cristal du Reich » dans le langage courant, signifiait le retour à la barbarie ; en une nuit les acquis des Lumières, de l'émancipation, l'idée de l'État de droit et celle de la liberté de l'individu ont été réduits à néant ².

- 14 On voit bien ici le travail métaénonciatif qu'implique l'effort de produire ou de faire circuler une nomination politiquement correcte : la modalisation autonymique (voir Authier-Revuz, 1995 : 548) marquée à l'aide de l'ensemble de la paraphrase entre virgules, d'une part, et par l'intermédiaire des guillemets autour de « *Reichskristallnacht* », d'autre part, pointe la non-coïncidence entre le mot précédemment utilisé et la chose désignée par ce mot et justifie — de concert avec l'interprétation de l'événement désigné qui suit — le remplacement de ce mot par un autre, qui correspond mieux au référent en question. L'absence de guillemets autour de la désignation plus récente et politiquement correcte, « *Novemberpogrom* », signale que pour le locuteur, la coïncidence mots-choses est désormais assurée. L'effort métaénonciatif en question doit être fourni parce que le nouveau mot — et avec lui la nouvelle représentation de l'événement — circulent certes déjà en Allemagne, mais ne dominant pas encore suffisamment pour l'emporter en toutes circonstances contre le terme « *Reichskristallnacht* » et la représentation édulcorée du pogrom qu'il véhicule. La nouvelle représentation est encore émergente et il sied donc de la rendre présente en discours à l'aide d'un marquage fort pour l'imposer davantage.
- 15 Les remplacements d'anciennes désignations par de nouvelles, plus appropriées, sont particulièrement récurrents dans les manuels

d'histoire notamment allemands parce que les nazis — sans en avoir l'exclusivité, le procédé ayant une longue histoire, qui est loin d'être terminée (voir Reutner, 2009 : 389-391) — pratiquaient, de leur côté, largement un cas de « correction discursive » qui sort clairement du politiquement correct au sens contemporain, à savoir ce que Reutner appelle « une éthique sans morale » (2009 : 390) : la désignation — euphémique et/ou vague — choisie ne sert alors pas à respecter ou à protéger qui ou quoi que ce soit, mais à tromper l'interlocuteur en cachant la réalité. Ce n'est pas nécessairement le cas pour le terme « *Reichskristallnacht* », dont l'histoire n'est pas clairement établie, mais la désignation « *Endlösung* » (« solution finale ») en constitue un exemple éclatant. Il s'agit d'évoquer une réalité dont on veut éviter que l'interlocuteur ne se construise une représentation précise. Évidemment, dans bien des cas, l'interlocuteur sait néanmoins pertinemment de quoi il s'agit. Mais que « l'ancienne désignation » soit le fruit d'une volonté de tromper ou ait longtemps été considérée comme banale, voire neutre, avant de devenir politiquement incorrecte, son remplacement, *in absentia* ou *in praesentia*, par un nouveau nom correspond toujours à un procédé conscient, fortement marqué.

3.2. D'autres manières de respecter les conventions discursives : un marquage faible ou absent pour des représentations sensibles

- 16 Dans les sections à venir, on abordera des procédés qui relèvent non plus du politiquement correct au sens étroit, mais de ce qu'on pourrait appeler le « discursivement correct » dans un sens plus large. En effet, dans certains cas, observer les conventions au sujet de ce qu'il faut dire et ne pas dire correspond non pas à des procédés discursifs saillants mettant en valeur une représentation à

promouvoir, mais à un marquage faible ou absent pour des représentations sensibles (relevant de la catégorie 4 dans le tableau *supra*), qui ne peuvent pas être rendues explicites sans heurter certains membres du groupe auquel on s'adresse. Parmi ces procédés peu ou non manifestes³, qui vont bien au-delà de la simple désignation, on regardera en particulier le « *backgrounding* », qui consiste à ne pas mentionner certains acteurs ou actions, historiques en l'occurrence, ainsi que des moyens syntaxiques, compositionnels et énonciatifs pour évoquer des événements sans pour autant en faire (pleinement) état.

3.2.1. Ne pas tout dire : le « *backgrounding* » d'acteurs et d'actions

- 17 Le « *backgrounding* » (« mise en arrière-plan ») ou la suppression d'acteurs ou d'actions permet dans une série de cas d'évoquer un événement de manière euphémisante. Les raisons en sont multiples. Dans l'extrait suivant, l'usage du terme « effondrement » plutôt que « défaite » ou « occupation » permet sans doute d'éviter de donner de la France une image de vaincu :

(2)

Comment, après l'effondrement de la France en 1940, la Résistance a-t-elle contribué à refonder la République ? [Magnard 158]

- 18 Le terme « effondrement » s'avère en effet être le terme certes non exclusif, mais le plus récurrent dans les manuels d'histoire français du corpus pour référer à juin 1940 (ce qui peut rappeler l'usage largement répandu dans l'Allemagne après les deux guerres mondiales du mot « *Zusammenbruch* » pour désigner la défaite). C'est comme si l'événement qu'il s'agit d'évoquer ne pouvait l'être que sous une forme qui permet en même temps de le passer sous silence. Plutôt que d'être « passivé » (voir van Leeuwen, 2008 : 33) dans une défaite militaire infligée par un adversaire plus fort, le pays devient

l'unique acteur de sa propre infortune, « l'effondrement » (qui ne figure d'ailleurs que dans un circonstant temporel ici) n'impliquant aucun acteur autre. Dans ce cas, le but de la désignation est donc probablement la protection de l'image de soi : il s'agit de traiter avec délicatesse la situation de son propre pays à un moment de fragilité. Mais sans doute la frontière entre la délicatesse et la tromperie est-elle poreuse. On constate, dans tous les cas, que les représentations sensibles et qui ne doivent donc pas être abordées de manière explicite peuvent correspondre non seulement à des croyances, opinions ou valeurs, mais aussi à des faits empiriques.

- 19 Le « *backgrounding* », voire la suppression d'acteurs, est également mobilisé dans tous les manuels lorsqu'il est question de crimes de guerre en général et de génocide en particulier. Dans les extraits suivants d'un manuel français, on voit bien que lorsqu'il s'agit d'actions de guerre les agents sont des États ou encore « les Allemands » ou « l'offensive allemande », alors que lorsque sont évoqués des massacres et l'extermination il n'y a — en dehors de la question qui clôt l'extrait 4 — plus d'agent humain et l'ethnonyme « Allemand », que ce soit sous la forme du nom ou de l'adjectif, disparaît au profit de la désignation « les nazis ». Les passifs et le choix de sujets grammaticaux tels que « les massacres de masse » et « [l]a politique d'extermination » permettent alors de présenter des actions sans agents : seuls les patients apparaissent explicitement.

(3)

Le 1^{er} septembre 1939, les Allemands envahissent la Pologne. Le 3 septembre, le Royaume-Uni et la France déclarent la guerre à l'Allemagne. [...] **En mai 1940, une grande offensive allemande sur le front Ouest** submerge les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la France ⁴. [Belin 64]

(4)

Dès 1940, les Juifs de Pologne sont regroupés dans des ghettos. À partir de juin 1941, commencent les massacres de masse en URSS. La politique d'extermination s'amplifie en 1942 avec l'ouverture des camps de la mort où Juifs et Tziganes, raflés à travers toute l'Europe, sont éliminés dans les chambres à

gaz.

→ Comment les nazis éliminent-ils les Juifs et les Tziganes ? [Belin 72]

- 20 Dans un manuel français, on peut supposer que le fait de taire la participation d'Allemands ordinaires aux génocides obéit à la logique de ne pas accabler un pays voisin et désormais ami, mais on peut aussi évoquer la thèse de Rousso sur la Shoah, qui serait devenue la « mémoire négative de l'Europe » (2016 : 229-64), ce qui nécessite sa dénationalisation. Or on trouve le même procédé dans les manuels allemands. Dans l'extrait suivant, de nouveau, les sujets-acteurs des phrases dans lesquelles sont relatés des actes de guerre contiennent des ethnonymes alors que lorsqu'il s'agit de crimes de guerre, le récit se fait au passif et, en dehors des SS, qui figurent dans un circonstant, les seuls acteurs sociaux qui apparaissent sont les patients :

(5)

Am 1. September 1939 griffen deutsche Truppen Polen an. [...] Frankreich und Großbritannien erklärten [...] am 3. September Deutschland den Krieg [...]. Nach der raschen Niederlage Polens Anfang Oktober wurde unter Federführung der SS ein Besatzungsregiment errichtet, das alle Regeln des Völkerrechts missachtete. Viele Polen wurden zur Zwangsarbeit verschleppt und die systematische Ermordung von Juden, aber auch von nichtjüdischen Polen — Adeligen, Geistlichen, Wissenschaftlern — begann. Die gesamte polnische Elite sollte vernichtet werden. [GG 44]

Le 1^{er} septembre 1939 des troupes allemandes attaquèrent la Pologne. [...] La France et la Grande-Bretagne déclarèrent [...] la guerre à l'Allemagne le 3 septembre [...]. Après la rapide défaite de la Pologne début octobre, un régime d'occupation fut érigé sous la responsabilité de la SS, régime qui violait toutes les règles du droit international. Beaucoup de Polonais furent enlevés en vue de travaux forcés et le meurtre systématique de juifs, mais aussi de Polonais non juifs — nobles, membres du clergé, scientifiques — commença. La totalité de l'élite polonaise était censée être exterminée.

- 21 Ce « *backgrounding* » dans les manuels allemands ne peut évidemment pas être interprété de la même manière que dans les manuels français. Il s'agirait plutôt de taire la responsabilité de son propre pays et donc d'une démarche fort critiquable. Ainsi la représentation en question demanderait-t-elle à être rectifiée et elle

l'est, en effet, dans le manuel même (p. 67), à travers une série de tâches portant sur des sources au sujet de la fameuse exposition *Verbrechen der Wehrmacht* (« Crimes de la Wehrmacht ») (1995-2004), qui attira l'attention du public allemand et international sur l'implication de l'armée allemande dans les crimes de guerre. Dans un autre manuel, on trouve l'extrait suivant, dans lequel la rectification est plus condensée :

(6)

Soldaten der Waffen-SS, aber auch der Wehrmacht töteten Zivilisten und Kriegsgefangene, rekrutierten Zwangsarbeiter und raubten kleine Kinder, die „arisch“ aussahen, um sie in Deutschland aufziehen zu lassen. [ZM 102]

Des soldats de la Waffen-SS, mais aussi de la Wehrmacht tuaient des civils et des prisonniers de guerre, recrutaient des travailleurs forcés et volaient de petits enfants qui avaient l'air « aryen » pour les faire élever en Allemagne.

- 22 Le procédé utilisé ici a été identifié par Brès comme étant un marqueur dialogique qu'il appelle « renchérissement » (1999 : § 39) et qui fonctionne sur le modèle du « [... pas seulement x, (mais aussi) y] », y étant « de rhémacité supérieure » (1999: § 36) à x parce que x relève du déjà-dit. Ce qui est nié n'est pas x, mais son « assertion exceptive » (1999 : § 41). Autrement dit, les auteurs font évoluer une représentation en y incluant de nouveaux aspects. X, en l'occurrence, est la responsabilité de la Waffen-SS dans les crimes de guerre, responsabilité d'autant moins niée qu'elle correspond à une représentation dominante. Mais les auteurs « renchérisent », autrement dit ils insistent sur le fait qu'il faille ajouter à cette représentation une autre, plus émergente dans les manuels d'histoire, bien que très présente dans l'espace public depuis l'exposition mentionnée *supra*. Y, ici, c'est donc la responsabilité de la Wehrmacht, c'est-à-dire des soldats allemands ordinaires, dans les crimes de guerre. Et c'est justement parce qu'il s'agit d'une représentation non encore dominante dans les manuels d'histoire

qu'elle est aussi fortement marquée (catégorie 3 dans le tableau). Certes, on n'a pas affaire ici à une désignation, mais à un procédé saillant, relevant pour tout ou partie du discours politiquement correct, dont le dialogisme est tout à fait typique, comme on l'a montré *supra* (3.1), et cela même s'il ne s'agit pas ici de remplacer radicalement une représentation erronée par une autre, plus correcte, mais de substituer à une représentation lacunaire une nouvelle, plus complète.

- 23 Ainsi la participation de la Wehrmacht aux crimes de guerre en général et aux génocides en particulier est-elle dans les manuels d'histoire allemands tantôt « *backgrounded* » ou « mise en arrière-fond », tantôt fortement marquée, ce qui montre la présence de deux phases mémorielles différentes, qui forment des « couches simultanées » difficiles à synchroniser dans le discours (Blommaert, 2005 : 130-131). Dans les mêmes manuels, on produit un discours « post 1995 » très explicite (relevant de la catégorie 3 du tableau ci-dessus), dans lequel on souligne l'activité criminelle de la Wehrmacht, et on perpétue – à travers le « *backgrounding* » et donc le non-dit ou le peu-dit de la catégorie 4 –, peut-être inconsciemment, le mythe de l'honneur intact de l'armée allemande. Si on marque aussi fortement la responsabilité de la Wehrmacht, c'est justement parce qu'elle est si souvent passée sous silence : il faut insister pour faire évoluer durablement les représentations.
- 24 Le « *backgrounding* » est également fort récurrent dans les manuels allemands lorsqu'il s'agit de crimes commis par les Alliés pendant la fuite et l'expulsion des Allemands des territoires devenus polonais ou tchécoslovaques après la guerre. Étant donné le risque de sembler vouloir minimiser les crimes allemands, il a longtemps été difficile de montrer des Allemands comme étant des victimes (voir Kansteiner, 2006 : 196-213, 303-306, 329-331 ; Moeller, 2005 au sujet

de l'évolution de ce discours depuis 1945), mais cela semble désormais admis sous certaines conditions. Les acteurs des crimes commis à l'encontre de la population allemande doivent être tus, comme c'est le cas dans l'extrait suivant :

(7)

Nach inoffiziellen Schätzungen fanden bei der Vertreibung ungefähr drei Millionen Deutsche den Tod. Viele waren den Strapazen, den Verfolgungen und Erniedrigungen nicht gewachsen und starben auf dem Weg. Andere kamen durch Mord, Hunger, Vergewaltigung und Seuchen ums Leben. Sie mussten die Rechnung für die verbrecherische und maßlose Politik der Nationalsozialisten bezahlen. [VB 360-361]

D'après des estimations inofficielles, environ trois millions d'Allemands ont trouvé la mort lors de l'expulsion. Beaucoup n'étaient pas capables de résister à l'épuisement, aux persécutions et aux humiliations, et mouraient sur le chemin. D'autres perdaient la vie par meurtre, faim, viol et épidémies. Ils ont dû payer l'addition de la politique criminelle et outrancière des nationaux-socialistes.

- 25 Les actions, quant à elles, sont explicites, et suivent une estimation du nombre de victimes particulièrement élevée (dans les autres manuels, ce nombre est estimé au maximum à la moitié). C'est peut-être pour cette raison que l'incrimination est doublement désarmorcée, non seulement par l'absence des agents directs des actes mentionnés, mais aussi par l'attribution de la responsabilité de ces actes aux nazis, qui en deviennent ainsi les agents indirects. Par ailleurs, les actes criminels (le meurtre, le viol) apparaissent dans une énumération avec des catastrophes non nécessairement provoquées à dessein (la faim, les épidémies), ce qui minimise encore l'agentivité des acteurs. Enfin, le syntagme verbal « *fanden den Tod* » (« trouvaient la mort ») permet, d'une part, de n'évoquer aucun acteur autre que ceux qui sont morts et implique étrangement, au sens littéral, que les victimes (non désignées comme telles) auraient cherché la mort ⁵, dont la cause est partiellement leur incapacité à surmonter les épreuves qui se présentent à elles (« *den Strapazen [...]* *nicht gewachsen* » ; fr. « pas capables de résister [...] »).

3.2.2. Dire sans dire : procédés syntaxiques, compositionnels et énonciatifs

- 26 Une autre manière d'évoquer certains événements de manière peu marquée, sans entrer dans la polémique, est de les dire sans les dire. En effet, comme je l'ai montré dans une publication antérieure (von Münchow, 2019), dans certains cas, tout en évitant d'enfreindre l'interdit, les auteurs des manuels le soulignent en quelque sorte par ce qui se montre ostensiblement comme étant une omission. Dans l'extrait suivant, par exemple, qui correspond à une légende de photo — sur laquelle on voit des personnes assises sur leurs valises dans la rue, des croix gammées étant peintes en blanc sur des valises et dans le dos d'au moins un manteau — non seulement les acteurs sont mis en arrière-fond, mais aussi certaines de leurs actions :

(8)

Deutsche werden vertrieben. Häufig blieb es nicht nur bei Demütigungen wie die Kennzeichnung mit Hakenkreuzen. (Foto, 1945) [MM 87]

Des Allemands sont expulsés. Souvent, on n'en restait pas seulement aux humiliations comme le marquage avec des croix gammées. (Photo, 1945)

- 27 C'est la structure syntaxique incomplète qui laisse une trace de ce qu'il ne faut pas dire. « *Nicht nur* » est, en principe, la première partie d'une double conjonction, dont le deuxième élément est « *sondern auch* » (« pas seulement [...] mais aussi »). Or « *sondern auch* » manque ici. Par ailleurs, la restriction (niée) est marquée de manière redondante par le verbe « *bei etwas bleiben* » (« se limiter à ») et l'adverbe « *nur* » (« seulement »). C'est comme si les auteurs voulaient insister sur le fait qu'ils ne peuvent pas aller outre ce qu'ils disent et que leur énoncé est donc marqué par une certaine incomplétude. Tout en restant dans le discours correct, ils en manifestent les contraintes en indiquant qu'il y aurait plus à dire que ce dont ils peuvent faire état.

28 Dans l'extrait suivant d'un manuel français, on trouve un procédé analogue. Là aussi — il s'agit des suites de la bataille de Stalingrad — les acteurs aussi bien que les actions restent en arrière-fond et les auteurs inscrivent un manque, mais cette fois, on a affaire à une séquence explicative (Adam, 2011 [1992]) incomplète :

(9)

La reddition de l'armée allemande

En février 1943, 95 000 soldats allemands se rendent. Seuls 5 000 survivront.

[Hatier 87]

29 « Seuls » est un quantificateur indiquant une quantité inférieure à celle qu'on attendrait et ainsi une situation qui demande une explication, mais l'explication manque. La séquence explicative fort elliptique se limite à l'évocation d'un état de fait problématique⁶. Même dans un manuel français, il ne semble pas discursivement correct de dire en toutes lettres combien de soldats allemands sont morts en captivité en Union soviétique et encore moins (ce) qui a causé leur mort.

30 Une autre façon de faire état de la fuite et de l'expulsion des Allemands est de l'intégrer dans un contexte plus large. Dans le manuel *Von...bis*, par exemple, il en est question de façon extensive (p. 354-371), mais à l'intérieur d'un chapitre plus général qui s'appelle « *Und heute: Geschichte geht immer weiter* » (« Et aujourd'hui : l'histoire continue ») et qui fait partie du thème « *Bevölkerungsbewegungen in Vergangenheit und Zukunft* » (« Mouvements de populations dans le passé et dans le futur »). La désignation euphémique « *Bevölkerungsbewegungen* » (« Mouvements de populations »), qui permet de passer sous silence tout acteur autre que la population qui s'est (ou a été) déplacée, montre d'ailleurs bien la nature sensible des représentations véhiculées dans les chapitres concernés.

- 31 Toujours sur le plan compositionnel, on peut aussi « dire sans vraiment dire » en évacuant les représentations sensibles du texte principal et en les reléguant dans des témoignages, des photos et des légendes de photos. C'est le cas dans les manuels français pour le rôle important de la Résistance dans l'issue de la guerre, représentation fortement en déclin (au profit de son rôle dans la reconstruction après-guerre) et qu'on ne peut plus rendre présente que dans des témoignages de résistants de l'époque. De même, l'humiliation publique de femmes accusées d'avoir eu des relations sexuelles avec des soldats allemands n'est traitée que dans un des quatre manuels français (Hatier) et seulement dans une légende de photo. Il s'agit sans doute plutôt là d'une représentation qu'on ne pouvait *pas encore*, au moment de l'établissement du corpus, faire figurer sans difficulté dans un manuel d'histoire. Il faudrait vérifier si cela a changé récemment, depuis que l'attention à la violence faite aux femmes s'est accrue à la suite du mouvement #metoo.
- 32 Enfin, on fera état d'un procédé énonciatif à l'aide duquel on peut, là encore, aborder, tout en restant discursivement correct, des représentations sensibles. En effet, le discours rapporté, en tant que procédé métadiscursif, permet d'éviter de dire en disant que ce sont d'autres qui disent. On en traitera ici un exemple, toujours à propos des Allemands victimes à la fin de la guerre ou dans l'immédiat après-guerre. Dans le manuel *Mitmischen* figure la reproduction d'une affiche de campagne électorale anti-communiste de la CDU datant de 1949⁷, sur laquelle on voit un personnage de couleur rouge aux traits eurasiens, qui est sans doute censé être identifié comme un soldat russe. Ce personnage cherche à attraper quelque chose, le tout sur fond d'une carte d'Europe. Est inscrit sur l'affiche en grosses lettres : « *Nein. Darum CDU* » (« Non. Donc [votez] CDU »). La consigne qui suit la reproduction de l'affiche est la suivante :

(10)

Propaganda West: *Die rote Gefahr. Die Erinnerungen sind frisch an die russischen Armeen in Deutschland. Mit welchen Erfahrungen der Menschen wird hier Angst verbreitet?* [MM 92]

Propagande à l'Ouest : Le péril rouge. Les souvenirs des armées russes en Allemagne sont frais. À l'aide de quelles expériences des gens répand-on la peur ici ?

- 33 L'archilexème euphémisant « *Erfahrungen* » (« expériences ») évoque très probablement les viols et exactions perpétrés par des soldats russes en Allemagne à la fin de la guerre et dans l'après-guerre. Les auteurs rapportent, en discours narrativisé, l'acte de discours (en grande partie iconique) produit par l'intermédiaire de l'affiche en l'évaluant négativement, ce qui se manifeste à travers l'usage du verbe péjoratif « *Angst verbreiten* » (« répandre la peur »). Ils semblent donc ne pas vouloir eux-mêmes parler des viols en question, tout en indiquant que d'autres le font — en les instrumentalisant à des fins politiques, ce qu'ils déprécient — et en provoquant par une question l'évocation du sujet en cours d'histoire. Procédé ambivalent s'il en est, mais l'élève apprend ainsi à la fois ce qui s'est passé (à condition que l'enseignant l'aide à comprendre ou qu'il puisse se reposer sur l'existence d'un discours familial sur le sujet en question) et le fait qu'il s'agit d'un passé sensible dont on ne peut pas facilement parler.

4. Conclusion

- 34 Le nazisme et la Seconde Guerre mondiale constituent un si grand enjeu mémoriel que tout discours produit à leur propos et en particulier un discours pédagogique donne lieu à un (auto-)contrôle important : le traitement de ces sujets demande des précautions discursives accrues, aussi bien dans les manuels d'histoire allemands que français, qui ont recours à des outils largement identiques. Ces

précautions se manifestent de deux façons différentes : les procédés saillants relevant du politiquement correct lorsqu'il s'agit de promouvoir des représentations acceptables, mais non encore dominantes, et le « peu-dit », voire le non-dit quand il faut traiter avec délicatesse des représentations à peine émergentes ou alors fortement en déclin.

- 35 En effet, l'entreprise de création d'une mémoire européenne entraîne une grande prudence en particulier dans l'explicitation de la responsabilité pour les crimes de guerre en général et les génocides en particulier, prudence qui s'exprime dans le non-dit et le peu-dit. En même temps, le respect des victimes de ces crimes et l'impératif d'assumer son passé, surtout dans le cas de l'Allemagne, exigent qu'aussi bien les crimes que les criminels soient nommés de manière claire et complète, ce qui constitue donc une autre manifestation du discours correct, *a priori* incompatible avec la précédente, mais coexistant avec elle.
- 36 Des changements dans les conventions se produisent cependant régulièrement. Un marquage faible de certaines représentations indique, en effet, que ces dernières sont soit en déclin soit en émergence. Comme le dit Angenot, « le nouveau vient dans le discours social sur des pattes de colombe » (2006 : § 89), du moins dans un contexte de communication non polémique. On peut supposer que le fait de discrètement enfreindre des interdits discursifs (relatifs) — en « disant sans dire » — annonce dans bien des cas leur disparition sans doute pas imminente, mais qui aura probablement lieu à moyen terme. Lorsqu'une représentation dépasse le stade de l'émergence et devient acceptable, il faut alors, au contraire, l'affirmer haut et fort — par l'intermédiaire de désignations politiquement correctes ou d'autres procédés saillants analogues — pour qu'elle puisse devenir dominante. Mais lorsqu'une

représentation devient dominante à la place d'une autre, désormais en déclin, voire devenue sensible, cette dernière ne disparaît pas pour autant, un même manuel obéissant toujours à différents « régimes mémoriels » (Rousso, 2016 : 21) à la fois, mais qui n'ont pas tous le même statut. Dans tous les cas, on a pu constater que le politiquement correct n'est qu'une manière parmi d'autres de respecter les conventions discursives ou encore, si l'on veut, l'un des stades seulement du changement discursif.

- 37 Enfin, on ne peut que confirmer le constat que fait Reutner d'un lien intime entre tabou et « détabouisation » (2009 : 2). Selon elle, « l'euphémisme sert à éviter la rupture d'un tabou, mais qui ne devient tangible que par la désignation euphémique même en tant que contournement onomasiologique de tabous langagiers ⁸ » (*ibid.*). La relation entre l'étude de ce qui peut et ne peut pas être dit, d'un côté, et la réflexion sur le politiquement correct de l'autre ne se construit donc pas à sens unique. Si le développement d'une méthodologie pour mieux comprendre l'articulation entre le dit et le non-dit constitue aussi un pas en avant dans la théorisation langagière de la notion encore sous-investiguée du « politiquement correct », l'étude de phénomènes qui relèvent de ce dernier permet à son tour de mettre au jour justement certaines des conventions discursives qui caractérisent une culture discursive et qui déterminent ce qui peut être dit ou ce qui doit rester (relativement) absent du discours public.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus

ARIAS Stéphan & CHAUDRON Éric (dir.) (2012), *Histoire Géographie 3^e*, Paris : Belin. [Belin].

AZZOUZ Rachid & GACHE Marie-Laure (dir.) (2012), *Histoire Géographie 3^e*, Paris : Magnard. [Magnard]

HAZARD-TOURILLON Anne-Marie & FELLAHI Armelle (dir.) (2012), *Histoire Géographie 3^e*, Paris : Nathan. [Nathan]

IVERNEL Martin & VILLEMAGNE Benjamin (dir.) (2012), *Histoire Géographie 3^e*, Paris : Hatier. [Hatier]

CHRISTOFFER Sven *et al.* (2013), *Mitmischen 3*, Stuttgart / Leipzig : Ernst Klett Verlag. [MM]

LENDZIAN Hans-Jürgen & MATTES Wolfgang (dir.) (2006), *Zeiten und Menschen 4*, Paderborn : Schöningh. [ZM]

REGENHARDT Hans-Otto & TATSCH Claudia (dir.) (2009), *Forum Geschichte. Band 4: Vom Ersten Weltkrieg bis heute* (éd. pour la Hesse), Berlin : Cornelsen. [FG]

SAUER Michael (dir.) (2011), *Geschichte und Geschehen 6*, Stuttgart / Leipzig : Ernst Klett Verlag. [GG]

SIMIANER Norbert (dir.) (2006), *Von... bis 3. Geschichtsbuch für Realschulen*, Paderborn : Schöningh. [VB]

Références bibliographiques

ADAM Jean-Michel (2011 [1992]), *Les textes. Types et prototypes* (3^e éd.), Paris : Armand Colin.

ANGENOT Marc (2006), « Théorie du discours social. Notions de topographie des discours et de coupures cognitives », *CONTEXTES*, 1, <<https://doi.org/10.4000/contextes.51>>.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire* (2 tomes), Paris : Larousse.

BLOMMAERT Jan (2005), *Discourse. A Critical Introduction*, Cambridge : Cambridge University Press.

BRÈS Jacques (1999), « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques*, 40, 71-86, <<https://doi.org/10.4000/ml.1411>>.

FAIRCLOUGH Norman (2003), « Political Correctness: The Politics of Culture and Language », *Discourse & Society*, 14(1), 17-28, <<https://doi.org/10.1177/0957926503014001927>>.

- GUIMELLI Christian (1999), *La pensée sociale*, Paris : PUF.
- KANSTEINER Wulf (2006), *In Pursuit of German Memory: History, Television and Politics after Auschwitz*, Athens, Ohio : Ohio University Press.
- KRIEG-PLANQUE Alice (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- LARRAZET Christine (2010), « “Politically correct” : une guerre des mots américaine », *Hermès*, 58(3), 111-112, <<https://doi.org/10.3917/herm.058.0111>>.
- MOELLER Robert G. (2005), « Germans as Victims. Thoughts on a Post-Cold War History of the Second World War’s Legacies », *History and Memory*, 17(1-2), 147-194.
- MÜNCHOW Patricia VON (2009 [2004]), *Les journaux télévisés en France et en Allemagne. Plaisir de voir ou devoir de s’informer* (3^e éd.), Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- MÜNCHOW Patricia VON (2016), « Quand le non-dit n’est pas l’implicite : comment rendre visibles les silences dans le discours ? », *Signes, discours et sociétés*, 17, <<http://revue-signes.gsu.edu.tr/article/-LY-6XwEW9n8ye3pKT1y>>.
- MÜNCHOW Patricia VON (2018), « Theoretical and Methodological Challenges in Identifying Meaningful Absences in Discourse », M. Schröter & C. Taylor (dir.), *Exploring Silence and Absence in Discourse. Empirical Approaches*, Londres : Palgrave Macmillan, 215-240.
- MÜNCHOW Patricia VON (2019), « National Socialism and World War II in German and French History Textbooks. Learning through Words and through Silence », J. Härmä, H. Lenk, B. Sanroman-Vilas & E. Suomela-Härma (dir.), *Studies in Comparative Pragmatics*, Cambridge : Cambridge Scholars Publishing, 19-44.
- MÜNCHOW Patricia VON (à paraître), *L’analyse du discours contrastive. Théorie, méthodologie, pratique*, Limoges : Lambert Lucas.
- REUTNER Ursula (2009), *Sprache und Tabu. Interpretationen zu französischen und italienischen Euphemismen*, Tübingen : Niemeyer.
- ROUSSO Henry (2016), *Face au passé. Essais sur la mémoire contemporaine*, Paris : Belin.
- SUHR Stephanie & JOHNSON Sally (2003), « Re-visiting ‘PC’: Introduction to Special Issue on ‘Political Correctness’ », *Discourse & Society*, 14(1), 5-16.
- VAN DIJK Teun A. (2009), *Society and Discourse. How Social Contexts Influence Text and Talk*, Cambridge : Cambridge University Press.
- VAN LEEUWEN Theo (2008), *Discourse and Practice. New Tools for Critical Discourse Analysis*, Oxford : Oxford University Press.

NOTES

1. Reutner (2009 : 265-266) définit le discours politiquement correct comme correspondant au « périphrasage voilant de certaines expressions » (« *verhüllende Umschreibung bestimmter Ausdrücke* ») dans le but d'éviter les énoncés discriminants ou pouvant être considérés comme discriminants.
 2. C'est moi qui traduis tous les extraits. Lors de ces traductions, je reste aussi près de l'original que possible pour que l'analyse soit facile à suivre, quitte à renoncer à rendre le texte parfaitement idiomatique en français. Je m'abstiens cependant de produire des énoncés qui sembleraient étranges ou erronés.
 3. Certains de ces procédés ont déjà été abordés dans von Münchow (2019).
 4. Les caractères gras dans tous les extraits figurent ainsi dans les manuels.
 5. On peut aussi faire une lecture de ce syntagme verbal comme étant un euphémisme correspondant à une certaine bienséance qui interdit de parler de manière trop explicite de la mort (représentation de catégorie 5 dans le tableau).
 6. On pourrait également interpréter l'extrait comme une séquence narrative elliptique ne comportant que la situation initiale et la situation finale, les complications et réactions sensibles étant manquantes.
 7. L'affiche est accessible à l'adresse suivante : <<https://digitaler-lesesaal.kas.de/archiv/item/56819>>.
 8. « [Der Euphemismus] dient dazu, den sprachlichen Tabubruch zu vermeiden, der eben erst durch die euphemistische Bezeichnung als onomasiologische Umgehung von Sprachtabus greifbar wird. »
-

RÉSUMÉS

Cette contribution porte non pas sur la formule « politiquement correct », mais sur le phénomène discursif du politiquement correct. Dans la perspective de l'analyse du discours, avec une forte focalisation sur la matérialité discursive, on s'efforce de placer le politiquement correct dans le cadre plus large de la réflexion sur le changement discursif ainsi que, plus généralement, sur la prescription et l'interdiction en discours et les manières dont les locuteurs peuvent respecter ces conventions. En effet, on peut (tenter de) promouvoir certaines représentations non seulement par l'intermédiaire du métadiscours et d'autres procédés saillants, mais aussi à l'aide de stratégies moins explicites, moins marquées. Dans un deuxième temps, on propose une analyse de quelques extraits des

chapitres traitant du nazisme et de la Seconde Guerre mondiale dans des manuels scolaires d'histoire français et allemands pour le niveau collège. Il s'agit de montrer comment se manifestent concrètement, d'une part, le politiquement correct, et, d'autre part, des procédés moins explicites mais qui visent également l'obéissance à des conventions et donc une certaine « correction discursive ».

Rather than with the phrase “politically correct”, this paper deals with the discursive phenomenon of political correctness. In a discourse-analytical perspective with a special focus on the linguistic material, political correctness is integrated in the general epistemological framework of discursive change as well as verbal prescription and proscription. Significant attention is paid to the various means speakers deploy in order to respect these conventions. It is indeed common to promote certain representations not only through metadiscourse or other salient procedures, but also by means of less explicit strategies. In the second part of the paper a series of excerpts from a study on how National Socialism and the Second World War are treated in French and German history textbooks for a middle-school level is used in order to show how political correctness as well as less explicit procedures serve the purpose of respecting verbal rules and thus what one could call “discursive correctness”.

INDEX

Mots-clés : politiquement correct, analyse du discours, conventions discursives, non-dit, manuels scolaires d'histoire

Keywords : political correctness, discursive conventions, discourse analysis, the unsaid, history textbooks

AUTEUR

PATRICIA VON MÜNCHOW

Professeure des Universités, EDA, Université de Paris.

Patricia von Münchow est professeure en sciences du langage à l'Université de Paris. Ses recherches portent sur l'analyse du discours contrastive — domaine dans lequel elle a publié plusieurs monographies — ainsi que sur le non-dit et sa mise au jour.

patricia.vonmunchow@parisdescartes.fr

La formule *politiquement incorrect* dans le discours public : emplois, définitions discursives et enjeux socio-politiques et culturels

The Politically Incorrect Formula in Public Discourses: Uses, Discursive Definitions and Socio-Political and Cultural Issues

Maria Saltykov

1. Introduction

- ¹ L'expression *politiquement correct* n'est pas un néologisme. Fonctionnant depuis les années 1960 dans le discours américain, savant comme public, cette formule s'est propagée à partir des années 1990 et s'est étendue au discours européen (Toolan, 2003). Contrairement à *politiquement correct* qui a fait l'objet de divers travaux scientifiques, l'expression *politiquement incorrect* qui en dérive n'a pas été examinée en profondeur, et cela bien qu'elle apparaisse de plus en plus fréquemment dans l'espace public, dans différents domaines — politique, culturel, académique, etc. À cet égard, nous pourrions poser l'hypothèse qu'elle est une formule émergente dans le sens proposé par A. Krieg-Planque (2009 : 84), selon lequel la formule est une notion discursive caractérisée par sa

forme figée, son caractère de référent social (elle devient un passage obligé sur un sujet donné) et son caractère polémique. La polémique de l'expression figée *politiquement incorrect* se cristallise dans le discours public autour de questions socio-politiques, culturelles et éthiques, sans pour autant se réduire à ces domaines.

- 2 Le présent article se propose d'aborder plusieurs questions qui n'ont guère été traitées : quels sont les emplois de *politiquement incorrect* dans les discours savant, médiatique et numérique francophones et anglophones ; quelles sont ses définitions en discours, à savoir celles « qui s'élabor[ent] dans le discours en situation » (Amossy, 2015 : 249 ; voir aussi Masasa, 2011) ; et surtout quels sont les enjeux socio-politiques de ces définitions ?
- 3 Nous explorerons la formule *politiquement incorrect* sous plusieurs angles à la fois distincts et complémentaires. Premièrement, nous la définirons par le biais de la description de la formule de base opposée *politiquement correct* telle qu'on la trouve dans la littérature académique et les médias ; deuxièmement, nous aurons recours à une approche empirique qui consistera à décrire et à analyser les définitions discursives de la formule. Nous verrons ainsi comment elle « se voit assigner divers sens à travers son usage et cotexte [...] et en contexte » (Amossy 2015 : 249) et cela sur la base d'un double corpus : d'une part, celui de la littérature et des périodiques savants (le discours savant), d'autre part, celui rassemblé dans les médias et les données numériques contemporains (le discours médiatique, l'usage commun). Sur la base du corpus homogène sur lequel elle s'appuie, chacune de ces parties permettra une montée en généralité : elle nous aidera à dégager des tendances et des régularités propres (1) au métadiscours académique sur le PC¹ et à la notion de *politiquement incorrect* qu'on peut en induire ; (2) à l'emploi de l'expression *politiquement incorrect* dans le discours

savant ; (3) à l'usage commun de l'expression dans l'espace public (les médias).

- 4 Ces différentes perspectives présentent des points de convergence, grâce auxquels il sera possible de comprendre le sens global de la formule *politiquement incorrect*. Notre approche, qui vise une impartialité maximale sur un sujet très polémique, privilégiera sciemment la polyphonie des « voix » analysées. En d'autres termes, nous préférons « faire parler » les instances analysées plutôt que faire entendre une voix d'auteur engagé.
- 5 Dans le but d'esquisser une synthèse permettant de généraliser ce qui se dégage des interprétations du *politiquement incorrect*, nous privilégions une analyse qualitative effectuée à l'aide des instruments fournis par l'analyse du discours et de l'argumentation (Amossy, 2014 ; Charaudeau, 2005). Néanmoins, pour mettre en valeur la représentativité des résultats, nous avons exploré un corpus assez important, qui nous a permis d'introduire certaines données statistiques contribuant à expliquer les tendances d'usage de la formule. Cette étude entend ainsi offrir un panorama des sens qu'on attache à des fins argumentatives au *politiquement incorrect* dans les sociétés contemporaines, et entamer par là une réflexion sur son rôle et ses enjeux au sein du discours public. Elle se présente comme le prélude à une analyse des dynamiques discursives à l'œuvre dans les discours en situation qui font usage de la formule émergente, que nous n'aurons pas le loisir d'effectuer dans les limites de ce travail.

2. Le *politiquement incorrect* en tant que réaction aux contraintes du *politiquement correct*

- 6 Le *politiquement incorrect* est souvent perçu comme l'envers du discours *politiquement correct*, à savoir une transgression du « dogme » discursif et éthique. C'est maintenant, quand « l'histoire redevient houleuse » (Bock-Côté, 2019 : 16), que le *politiquement incorrect* émerge dans le discours public comme une formule indépendante, alors que le PC s'est déjà lexicalisé et est devenu un lieu commun dans l'usage courant. C'est pourquoi nous analysons le traitement du PC dans la sphère publique, et en particulier les critiques récurrentes qui lui sont adressées dans le cadre de toute une « offensive anti-pc » (Mangeot, 1997 : 3), pour en inférer les traits de l'*incorrection*.
- 7 Méthodologiquement, nous avons effectué à cette fin l'analyse d'un corpus constitué de travaux académiques qui traitent directement du *politiquement correct*, enrichi par une incursion dans les médias. Cet échantillon qui se veut pluridisciplinaire, contient les sources qui s'intéressent aux multiples manifestations du PC : des livres (parmi d'autres : Battistella, 2005 ; Berman, 1993 ; Bock-Côté, 2019 ; Cameron, 2012 [1995] ; Friedman & Narveson, 1995 ; Guilleron, 2010 ; Lebouc, 2007 ; Wilson, 1995), des articles (Banning, 2014 ; Conway, Repke & Houck, 2017 ; Duban, 1995 ; Fairclough, 2003 ; Gauthier, 1997 ; Halmari, 2011 ; Lopez Diaz, 2014 ; Mangeot, 1997 ; Miller, 1993 ; Strauts & Blanton, 2015 ; Thom, 2010 ; Toolan, 2003 ; Western, 2016 et d'autres articles), des thèses de doctorat (Andary-Brophy, 2015 ; Dickson, 2017). On a analysé les sources qui datent de 1990-2019 pour accumuler et synthétiser un ensemble d'interprétations et de critiques récurrentes. Notre article présentera les grandes lignes de l'analyse et une partie des ouvrages essentiels ².

2.1. La formule *politiquement correct* (PC)

- 8 L'usage courant de la formule *politiquement correct* (*politically correct*) ou bien de sa version nominale la *correction politique* (*political correctness*), provient des mouvements sociaux émancipateurs (contre le racisme et le sexisme, les mouvements féministes et ceux pour les droits des minorités sexuelles) aux États-Unis à partir des années 1960. Initialement, le PC reflétait le désir de gérer l'emploi des termes susceptibles de blesser les sentiments des groupes considérés comme défavorisés. Dans un sens plus large, il s'agissait des tentatives pragmatiques de modifier les représentations sociales « déformées » et, conséquemment, le rôle social de ces groupes par le changement du champ lexical discriminatoire qui leur est associé (Cameron, 2012 [1995] : 142 ; Lopez Diaz, 2014). Vers les années 1990, l'épicentre du *politiquement correct* s'est graduellement formé au sein des universités américaines, allant de la propagation sur les campus des lignes directrices officielles prescrivant les formes d'adresse désormais considérées comme plus adaptées, à des débats acharnés sur la mise en question du « canon » occidental de l'enseignement supérieur traditionnel (Berman, 1993 ; Cameron, 2012 [1995] ; Duban, 1995 ; Friedman & Narveson, 1995 ; Gauthier, 1997 ; Hamann, 1998 ; Miller, 1993).
- 9 Au cours des années 1980, le mouvement de la *political correctness* s'est propagé bien au-delà des États-Unis pour s'installer en Europe (Toolan, 2003 : 76), où cet « américanisme » a fait l'objet de vives critiques (Mangeot, 1997), en provoquant de multiples impulsions anti-PC. Ces dernières, en Europe ainsi qu'outre-Atlantique, ont donné naissance à l'idée de l'*incorrection*.
- 10 Ce qui réunit les sources qui abordent le PC comme phénomène, c'est la constatation qu'il échappe à toute définition rigoureuse et universelle. Néanmoins, « quelques idées-clé, une série de clichés qui accompagnent en chapelet la mouvance pc » (Mangeot, 1997 : 58),

sont discernables à partir du corpus qui explicite le *politiquement correct*. Généralement, il s'agit de deux manifestations : verbale et comportementale (d'action), qui s'entrelacent au cours du procès discursif et argumentatif.

- 11 Le facteur premier qui mobilise le *politiquement correct* comme idéologie est l'évitement de la nomination catégorielle discriminante et en même temps, l'atténuation, jusqu'à y mettre un terme, de la position de domination (discernable dans le discours) qu'occupent des catégories reconnues comme privilégiées :

An extremely powerful set of norms [...], often called "political correctness" (or "PC") norms, explicitly attempts to remove negative group-relevant language. (Conway, Repke & Houck, 2017 : 246)

- 12 La notion d'« *affirmative action* » — « discrimination positive » en français — est la projection pragmatique de ce principe sur les pratiques quotidiennes.
- 13 Un autre impératif restrictif du *politiquement correct* est le contournement ou l'adoucissement de ce qui pourrait être perçu comme une transgression des principes ou des codes éthiques tacites propres à un type/genre communicationnel, des conventions de politesse, et surtout comme une nomination offensive, des propos choquants ou provocateurs, une violation des tabous et des sensibilités sociales, de la violence verbale (*hate speech*) (Conway, Repke & Houck, 2017 ; Gauthier, 1997 ; Reinelt, 2011 ; Wilson, 1995). Nous pouvons regrouper ces démarches dans le cadre des normes culturelles de comportement dont la *correction politique* fait partie dans les communautés démocratiques (Conway, Repke & Houck, 2017 : 245).
- 14 La sensibilité aux conventions culturelles de l'auditoire renvoie à une autre fonction du *PC* qui consiste à développer la communication dans les sociétés par l'ouverture à la diversité, l'inclusion, la tolérance. Ces valeurs, fondées sur la valeur clé du *PC* — l'égalité,

sont généralement associées dans le corpus savant aux forces politiques de l'aile gauche, au point que cette fusion devient le paradigme dominant (Fairclough, 2003 ; Strauts & Blanton, 2015 ; Western, 2016 ; Wilson, 1995, entre autres).

- 15 En ce qui concerne la manifestation verbale *PC*, les procédés de sa mise en place sont largement explorés : les euphémismes, perçus comme « *the main tool of political correctness* » (Halmari, 2011 : 828) ; la terminologie et les codes spécifiques ; toutes sortes de périphrases et de circonlocutions ; l'acronymie et les apocopes ; les chiffres ; des moyens syntaxiques, etc. (Cameron, [1995] 2012 ; Lebouc, 2007).
- 16 Les critiques dont les auteurs accablent le *PC* et qui servent de prémisses au *politiquement incorrect*, sont nombreuses — elles manient l'accusation, la péjoration ou la dérision.
- 17 Dans le discours public, une partie des auteurs étudiés ont tendance à amalgamer le *PC* et la censure. Dans ce sens, ils traitent le *PC* comme un assaut contre la liberté d'expression et de pensée, et comme la répression d'un débat public libre, l'imposition de bornes artificielles (Bock-Côté, 2019 ; Strauts & Blanton, 2015 ; Western, 2016, etc.). Ainsi, Western considère que l'une des tâches du *PC* est « *to protect marginalised and oppressed groups against racism, homophobia, misogyny (at a cost of free speech and free thought)* » (2016 : 70).
- 18 Dans le cas où la *political correctness* apparaît sur le fond d'une idéologie politique, ses opposants évoquent souvent le radicalisme, principalement du camp politique « gauchiste ». Ils dénoncent une « *cultural and discursive intervention labelled as 'PC'* » (Fairclough, 2003 : 25) qui consiste dans l'imposition de l'égalitarisme, de la pensée unique policée, de la propagande (Bock-Côté, 2019 ; Friedman & Narveson, 1995 ; Wilson, 1995). Quant au langage *PC* politique, les auteurs de ce « camp » le critiquent en raison de son assimilation à la

« langue de bois » standardisée des politiciens : « [an] *empty speech acts linked to a misplaced emphasis on language and not action* » (Banning, 2014 : 195 ; et aussi Lopez Diaz, 2014, etc.).

- 19 L'atténuation des différences dans le discours *PC* conduit, selon ses critiques, à l'effacement des individualités, et, éventuellement, à entraver la communication au lieu de la favoriser (Conway, Repke & Houck, 2017). De même, les auteurs sceptiques envers le *PC* évoquent le double standard qui promulgue l'égalité des droits, mais ne prend en réalité en compte qu'un côté du conflit et débouche sur la discrimination inverse (Battistella, 2005 ; Wilson, 1995). Par ailleurs, cet argument anti-*PC* concerne la pratique de la « discrimination positive », selon lequel l'abus du *PC* dans les milieux professionnels comporte le risque de rabaisser les standards professionnels par des privilèges fondés sur le sexe ou l'origine, et non pas, par exemple, sur l'excellence académique. Cela peut « démoraliser ses bénéficiaires en mettant implicitement en doute leurs mérites » (Mangeot, 1997 : 59). Par ce même mécanisme, la victimisation des minorités ne produirait qu'une fixation de leur posture stéréotypée « basse » (Halmari, 2011 ; Western, 2016, parmi d'autres).
- 20 Enfin, une préoccupation essentielle liée au *politiquement correct* est son impact sur la langue ³. De nombreux chercheurs dénoncent la déformation de la langue et du sens des mots (Lebouc, 2007 ; Mangeot, 1997 ; Thom, 2010 et d'autres). L'impact sur la langue est d'autant plus crucial pour le milieu français qu'il y a là un emprunt à l'anglais : par défaut « [l]'anglicisme atteste le péché de naissance » (Mangeot, 1997 : 57).
- 21 En résumant les caractéristiques et les critiques majeures du *PC*, nous pouvons déjà discerner des valeurs clés abstraites (Perelman, 2002 [1977] : 48) associées, par opposition, au *politiquement incorrect*

et sur lesquelles se déploie le raisonnement politiquement incorrect -PI⁴.

2.2. Le *politiquement incorrect* : les valeurs

- 22 La valeur fondatrice du *politiquement incorrect*, revendiquée par les critiques du PC, est la liberté, contrairement à la valeur de l'égalité sous-tendant la *correction*. Effectivement, nous observons une dichotomie de type conflictuel : le culte de l'égalité exprimée par l'effacement des faits et des nominations susceptibles de heurter quelqu'un, contre la liberté interprétée comme le droit fondamental de s'exprimer et de penser la réalité dans toutes ses dimensions, même contradictoires, en rupture avec le conformisme d'une pensée unique. Une liberté *politiquement incorrecte* au niveau de la langue ne supporte aucune censure, aucun contrôle restrictif de l'extérieur. Les défenseurs du PI se revendiquent alors de la liberté d'expression émancipatrice, de la pensée critique, dispensées d'instance modératrice, quelle que soit la motivation de cette dernière.
- 23 Une autre valeur-phare réclamée par le *politiquement incorrect* est la vérité ou l'honnêteté dans le sens de la démonstration objective des faits, du « réel », fût-il désagréable ou inconvenant (Conway, Repke & Houck, 2017). Dans le discours public, il s'agit de la revendication d'un *ethos* (dans le sens de Amossy (2010) : la construction de l'identité verbale dans le discours) sincère et ouvert exprimé par un franc-parler, par opposition au PC associé à la « langue de bois », connue pour dissimuler la pensée et travestir la réalité (Guilleron, 2010 ; Thom, 2010). Cette stratégie communicationnelle croît de façon prévisible en efficacité quand elle est présentée en opposition aux stratégies autant *correctes* que « mensongères » des instances concurrentes, en particulier dans la sphère politique. En revendiquant la posture *incorrecte*, on s'approprie également la vertu

de l'audace ou la force d'exprimer et de proclamer des propos impopulaires — provocateurs ou même tabouisés (Conway, Repke & Houck, 2017).

- 24 Si nous revenons à la dimension de l'action *PC* dont l'une des expressions empiriques est « l'action affirmative », nous déduirons que pour ceux qui s'opposent au *PC*, ces pratiques ne sont rien d'autre que des manifestations d'un manque de professionnalisme qui balaie toute considération de mérite (Friedman & Narveson, 1995). Ce serait donc une source d'injustice au sein des lieux professionnels. Ainsi, la position du *politiquement incorrect* dans la sphère professionnelle sera associée par ses promoteurs à une approche qui recherche l'objectivité dans l'évaluation du mérite et qui repose sur la pensée critique.
- 25 Il s'agit là de valeurs spécifiques affiliées au *politiquement incorrect*, basées sur l'intolérance envers le *PC* jugé omniprésent dans l'espace public — donc, d'un niveau que nous pouvons qualifier d'idéologique. Mais la formule *PI*, comme son antipode, a de multiples dimensions qui ne cessent de se développer. Ainsi, au niveau verbal et par contraste avec le *PC*, le *politiquement incorrect* se manifeste par un discours qui transgresse les normes de la politesse, de l'éthique ou de la pertinence en vigueur dans une situation de communication.
- 26 Nous nous sommes en un premier temps appuyée sur les recherches consacrées au *PC* citées plus haut dans la présente partie, et en particulier sur sa critique, afin de dégager une vision synthétique des fondements du *politiquement incorrect*. La partie qui suit ajoutera une compréhension pratique de la formule qui fonctionne dans l'espace public, et de ses enjeux argumentatifs.

3. L'approche empirique descriptive : la définition discursive du *politiquement incorrect*

- 27 Faute de définitions lexicographiques et de théorisations cohérentes de l'ordre de celles qu'on trouve sur le PC, il nous faudra recourir ici à la définition discursive (Amossy, 2015 ; Masasa, 2011) de la formule *politiquement incorrect* afin de saisir son sens argumentatif. Sur la base d'un double corpus — celui rassemblé dans les médias écrits et numériques, mais aussi une série d'occurrences puisées dans la littérature savante — on s'attachera à cerner une définition « naturelle » (Amossy, 2015 : 250) « qui s'élabor[e] dans le discours en situation » (*ibid.* : 249). Dans les circonstances d'énonciation concrètes, la formule « se voit assigner divers sens à travers son usage et cotexte [...] et en contexte » (*ibid.*) ainsi que (en suivant Masasa), à travers sa « temporalité » (*ibid.* : 19).
- 28 Notre approche comprend l'analyse des usages argumentatifs de la formule *politiquement incorrect(e/s/es)* (*politically incorrect*), de la locution nominale *l'incorrection politique* (*political incorrectness*) et de l'usage des dérivés tels que : *non-politiquement correct(e/s/es)*, *non-PC* et autres variantes, — et la recherche des régularités d'emploi possibles et pertinentes. Logiquement, le critère formel de sélection des sources pour l'analyse a été l'inclusion de la formule recherchée dans ce corpus primaire.

3.1. Sources académiques et expertes

- 29 Le discours scientifique use de l'expression *politiquement incorrect* dans les sujets consacrés principalement à son antonyme — le PC. Plus d'une dizaine de travaux académiques ont démontré un

maniement habile de la formule — dans la plupart des cas, elle est utilisée sans guillemets, ce qui indique qu'elle s'inscrit naturellement dans la perception des lecteurs.

- 30 Le corpus savant de la présente partie contient des livres et des articles académiques. Le livre de Friedman et Narveson (1995) donne un panorama des avis sur l'impact du PC sur les campus universitaires ; le livre de Cameron (2012 [1995]) représente le PC comme l'une des pratiques prescriptives utilisées dans le cadre de la « *verbal hygiene* ». La plupart des articles inclus dans ce corpus sont consacrés aux différentes manifestations du PC (deux articles en français, huit en anglais ; dont la plupart, six articles, datent des années 2011-2017, indiquant la croissance de son usage ; un de 2003 ; deux articles de 1997-1998 et un article témoignant des premiers usages en 1992).
- 31 Au niveau verbal, la locution adjectivale de la formule *politiquement incorrect(e/s/es)* (*politically incorrect*) prédomine dans les sources primaires dans les deux langues (près de 150 cas dans le corpus scientifique), tandis que la locution nominale apparaît beaucoup moins (15 occurrences environ). Cela indique l'usage lexical principalement attributif de la formule : elle s'applique aux notions comme le langage, la culture, les attaques, les voix, et aussi *politically incorrect speech, language, words, phrases* ; on trouve même un *politically incorrect tribe* (Western, 2016).
- 32 Les auteurs sont assez créatifs dans la production des formes périphrastiques et nuancées de la formule. Ainsi, nous remarquons que, dans le corpus présent, l'*incorrection* peut avoir des degrés. À côté des versions plus attendues, comme plus/moins/presque *politiquement incorrect*, par exemple, Strauts et Blanton (2015) parlent de *not at all/extremely politically incorrect*. Les auteurs utilisent assez naturellement les formes périphrastiques dérivées, comme *non-*

political correct(ness) (Friedmant & Narveson, 1995 ; Toolan, 2003), ainsi qu'acronymiques : *anti-pc* (Mangeot, 1997), *un-p.c.* (Toolan, 2003), *non-PC* (Halmari, 2011) et même *PIC* (Western, 2016). La variété des degrés souligne le caractère subjectif du repérage de l'*incorrection* et de ses dimensions (lexique/action : « *deeds (behaviour and policy) [and] words* » [Toolan, 2003 : 70]).

- 33 L'usage de la formule *politiquement incorrect* dans les sources primaires scientifiques se caractérise par une neutralité relative du ton par rapport au corpus médiatique. Néanmoins, les auteurs critiquent aussi bien le *PI* que son envers.
- 34 La signification du *politiquement incorrect* est conditionnée par les circonstances communicationnelles de sa mise en fonctionnement. Nous observons ainsi avec le temps une évolution de ses domaines productifs. Pendant les années 1990, on évoquait le *PI* dans le contexte de l'imposition du *PC* dans le milieu universitaire (Boetcher Joeres & Laslett, 1992 ; Friedman & Narveson, 1995, Hamann, 1998, etc.) et à l'égard du discrédit de la lutte minoritaire, surtout contre le racisme et dans le cadre des mouvements féministes (Boetcher Joeres & Laslett, 1992 ; Cameron [1995], 2012, Mangeot, 1997, etc.). L'usage de la formule pendant cette période-là est épisodique (20 cas environ), souvent entre guillemets, comme il convient à une unité lexicale nouvelle et peu commune.
- 35 Néanmoins, vers la fin de la décennie, Mangeot (1997)⁵ déclare que dans le monde du dogmatisme *PC*, « il faut être absolument politiquement incorrect » (Mangeot, 1997 : 57). Pour l'auteur, [...]
[...] se dire « politiquement incorrect », c'est s'appuyer sur une base solide : celle de la liberté de penser, au-delà de toutes les identités prêtes à porter, de tous les discours autorisés. « Politiquement incorrect » est un label, la position politique juste, qui sait se moquer du politique dans ce qu'il a d'irrésistiblement « convenable » (*ibid.*).

- 36 Ainsi, au tournant du siècle, les représentations mobilisant l'emploi du *politiquement incorrect* dans les sources académiques et intellectuelles rejoignent nos déductions basées sur la réfutation du *PC*. Nous notons d'ailleurs certaines régularités de perception. Argumenter et construire son *ethos* discursif par l'*incorrection* signifie ici s'engager dans une résistance contre le conformisme discursif, contre les identités prédéfinies, surtout dans la sphère politique ; cela signifie se revendiquer d'une forme d'émancipation intellectuelle, d'une liberté de pensée, qui se confronte à la pensée unique.
- 37 Vers les années 2000 et surtout 2010, avec l'augmentation des usages de la formule, nous avons observé dans le corpus primaire académique une tendance au passage vers les sphères de la politique (y compris la psychologie électorale) (Conway, Repke & Houck, 2017 ; Florence, 2015 ; Toolan, 2003 ; Strauts & Blanton, 2015 ; Western, 2016), de la culture et de la science (Hamann, 1998 ; Reinelt, 2011 ; Strauts & Blanton, 2015 ; Toolan, 2003, parmi d'autres). Une autre tendance est la critique du *PI* (Florence, 2015 ; Halmari, 2011 ; Strauts & Blanton, 2015) qui peut être causée par sa présence de plus en plus marquée dans le discours public.
- 38 Sur le plan de l'idéologie politique, la plupart des auteurs associent toujours le discours *politiquement incorrect* à l'essor du nationalisme – l'apanage de la droite (Strauts & Blanton, 2015 ; Western, 2016, parmi d'autres). Sur le plan argumentatif, le *PI* devient dans ces conditions la stratégie d'une construction d'image politique attrayante par son « authenticité » (Western, 2016), opposée au discours normatif et conforme. L'exemple en serait le président Trump et les populistes européens. Le *PI* du premier est perçu par ses électeurs comme « *a refreshing break from boring politicians*

speaking carefully scripted statements so not as to offend anybody » (ibid. : 73).

- 39 Le *PI* revêt ainsi le statut d'un discours politique alternatif, écrasant le discours *correct* — jugé hypocrite, trop abstrait et nettement démodé.
- 40 Ainsi, le *politiquement incorrect* à l'époque contemporaine continue à se revendiquer comme une révolte politique, mais aussi culturelle contre des normes de communication restrictives (Conway, Repke & Houck, 2017), mobilisée par l'esprit de contradiction ; comme le courage de prendre des risques (Western, 2016 : 73) ; comme l'audace d'aller à contre-courant et d'énoncer des choses impopulaires (Florence, 2015). On peut rapporter cette revendication à un *ethos* du type « combattant contre le système », le contenu du « système » étant spécifié selon les enjeux.
- 41 Cependant, le prix de cette combativité présentée comme quasi héroïque par les promoteurs du *PI* est parfois trop élevé aux yeux de la partie de la société principalement sensible aux valeurs humanistes et démocratiques, ainsi qu'aux normes éthiques gérant la communication. Dans le corpus primaire académique relativement récent, le discours *PI* reçoit de nombreuses critiques disqualifiantes, susceptibles de problématiser son déploiement argumentatif et de nuire à son effet persuasif.
- 42 Les auteurs soulignent ainsi, dans le cadre de sa critique, que le langage offensif *PI* est nuisible pour la société dans la mesure où il alimente les stéréotypes, comme le racisme et le sexisme (Strauts & Blanton, 2015) et renforce les discriminations envers d'autres groupes : classes défavorisées, groupes régionaux, personnes avec des défauts physiques, etc. (*ibid.*). Il faut marquer la disposition des publications plus récentes à accentuer l'aspect verbal de l'(in)correction. Pour certains, elle est le fait du choix des mots

(Florence, 2015) et même des constructions syntaxiques (Halmari, 2011).

- 43 Le corpus de la présente partie dévoile aussi certaines spécificités de perception culturelle. Alors que, pour l'Amérique du Nord, le PC a toujours concerné la lutte pour les droits des minorités avec ses crises et rebondissements, le public français y a vu une idéologie profondément étrangère (Boetcher Joeres & Laslett, 1992 ; Mangeot, 1997 ; Toolan, 2003, entre autres). Si, aux États-Unis, le mouvement *PI* a résulté de la critique des aspects tenus pour des défauts inhérents à l'idéologie de la *political correctness*, en France, le produit américain a été condamné par défaut : « le “politiquement correct” n'a jamais eu très bonne presse » (Mangeot, 1997 : 57). Ainsi, outre la critique standard, le discours anti-PC français comporte aussi cette nuance de coercition, de l'imposition d'un élément étranger à une culture qui se veut fondée sur l'esprit libre et la pensée critique.

3.2. Corpus médiatiques et numériques

- 44 Le corpus médiatique comprend les articles marqués par les occurrences de la formule *politiquement incorrect* publiés dans dix journaux renommés qui ont de l'impact sur l'opinion publique dans les pays où ils sont édités et au-delà (nous marquerons de même les périodes disponibles techniquement pour la recherche) : *Le Nouvel Observateur* (2000-2019), *Libération* (2013-2019), *Le Monde* (1992-2019), *Le Figaro* (2003-2019), *Le Point* (2014-2019), *Marianne* (2007-2019) (France) ; *The New York Times* (1988-2019), *The Washington Post* (1992-2019), *Newsday* (2015-2019) (États-Unis) ; *The Telegraph* (2004-2019) (Royaume-Uni). Les orientations idéologiques et les styles de présentation diffèrent dans cet échantillon⁶, ce qui est censé assurer l'objectivité nécessaire à une généralisation sur l'emploi de

la formule recherchée. En ce qui concerne les corpus numériques, nous avons eu recours aux commentaires contenant la formule *politiquement incorrect* sur les réseaux sociaux, blogs et forums.

- 45 La période sur laquelle nous avons pu examiner chaque journal dépend de la disponibilité des archives. En général, nous nous sommes penchée sur les tendances des dix dernières années (dès le début des années 2010) – période où un essor saillant de la formule a eu lieu – en parcourant néanmoins la décennie précédente et les occurrences notables plus anciennes (années 1990). La quantité d'articles varie d'une source à l'autre de 50-60 à presque 300 items par journal ⁷.
- 46 La vision médiatique (et donc publique) de l'essence même du *politiquement incorrect* est, dans l'ensemble du corpus, mixte dans le sens où elle intègre les deux interprétations déjà évoquées dans le corpus primaire scientifique : la dimension verbale (le style discursif ou les paroles concrètes) et la dimension comportementale ou d'action. Dans les deux cas, la formule fonctionne librement, faisant partie d'énoncés et de métaphores diversifiées, en tant que caractéristique personnelle (par exemple, l'*ethos* d'un homme politique) ou trait distinctif d'un groupe (racisme, sexisme, etc.), en tant que phénomène concret (une réforme) ou abstrait (des idées).
- 47 Contrairement à l'emploi du *politiquement incorrect* au sein du discours savant, où il a été principalement considéré dans le contexte du *PC*, les médias et les corpus numériques en font un usage indépendant, manifestant ainsi un stade essentiel de sa lexicalisation. Cela est aussi perceptible au niveau graphique : durant les années 2000, l'usage des guillemets et des italiques pour marquer l'étrangeté de la formule a diminué. Au niveau lexical, le nombre impressionnant des dérivés qui font allusion au *politiquement incorrect*, témoigne de son ancrage ferme dans la perception

publique. En voici quelques exemples : *économiquement, socialement, sexuellement, religieusement, éthiquement, historiquement, affectivement, scientifiquement, judiciairement, racialement, poétiquement, moralement, idéologiquement, artistiquement incorrect, anti-politiquement correct, anti-PC, politiquement inacceptable*, et même *gauchement, homosexuellement, policièrement incorrect*⁸ ; et en anglais : *romantically, sentimentally incorrect, PI, un-pc*, et d'autres.

- 48 De même, comme dans le cas du corpus savant, les médias déploient toute une échelle de degrés du *PI* qui varie de : *un peu, pour le moins, presque, encore plus politiquement incorrect* — et jusqu'à *politiquement très, le plus, plus que, vraiment, carrément, totalement, parfaitement, définitivement, férocelement, radicalement, beaucoup trop, tout à fait incorrect* ; *the most, totally, too politically incorrect*. On trouve encore : le *PI* [qui] *atteint des sommets, ô combien politiquement incorrect, politiquement incorrect en diable ; super-over-méga-incorrection*, etc. Une telle variabilité prouve que la formule est profondément enracinée dans la *doxa* commune.
- 49 Le *politiquement incorrect* en tant que formule reçoit dans l'usage des médias des interprétations contradictoires, qui vont de l'admiration au dégoût. Cela dépend moins de l'orientation idéologique de la revue, que de la rubrique où l'on use de la formule (sans, pour autant, niveler les prédispositions idéologiques plus ou moins importantes des revues à l'(in)correction). Deux rubriques se partagent la primauté : la culture et la politique (ce qui se dégage également du corpus savant), complétées par les sujets de société. Notre article présentera l'analyse détaillée de l'emploi de la formule dans la sphère politique. Il convient de mentionner d'emblée quelques statistiques générales pour donner une idée de la situation dans son ensemble.

- 50 Nous avons fixé des pics maximums dans la chronologie de l'usage général de la formule. Dans notre corpus, la première hausse s'observe dans les années 2006-2009 avec un pic en 2008. Ensuite, on constate une progression à partir de 2012, une hausse vers 2015 et un sommet important en 2016. Légèrement en baisse en 2017 (tout en restant à un niveau élevé), l'usage a atteint un nouveau sommet en 2018, comparable à celui de 2016. La recherche inclut des données jusqu'en octobre 2019 et nous pouvons déjà constater la tendance à un niveau d'usage assez élevé ⁹.
- 51 Dans le contexte politique, nous avons observé un conditionnement contextuel et temporel de la formule *politiquement incorrect* par des événements précis. Ses pics d'usage ont été provoqués par des événements qui ont ému la société : la Présidentielle française de 2007, la campagne et la présidence de Nicolas Sarkozy (2006-2009) ; les attaques terroristes (2015) ; la Présidentielle américaine (2015-2016) et la présidence de Donald Trump ; les élections de mi-mandat aux États-Unis en 2018. Les autres sujets qui ont attiré des commentaires contenant la formule sont les suivants : la crise économique mondiale (2008-2009) ; l'outrage au drapeau français sur une photo primée lors d'un concours de la FNAC (2010) ; le Front National et la figure de J.-M. Le Pen ; le président Obama ; les fusillades aux États-Unis ; le port de la burqa et du burquini ; la campagne #metoo ; Boris Johnson en tant que Premier ministre du Royaume-Uni ; le manifeste de Greta Thunberg devant l'ONU en septembre 2019.
- 52 Les médias français accordent en moyenne 57 % des mentions aux publications consacrées à la politique en France (environ 180 cas), 20 % exclusivement à la politique nord-américaine (environ 60 cas) et 23 % aux événements mondiaux (environ 70 cas). Ces statistiques indiquent encore une fois que les Français maintiennent une

association forte entre les États-Unis et les notions « importées ». Aux États-Unis, les journaux se concentrent plutôt sur la politique domestique (88 %) (environ 115 cas) et n'accordent que 12 % (environ 17 cas) aux sujets internationaux.

- 53 Dans le cadre du contexte politique, les médias de notre échantillon caractérisent par le *politiquement incorrect* non seulement des personnes, images, personnages, présidents, candidats, hérauts et adeptes de l'*incorrection*, mais aussi les manifestations qui dérivent de leur activité politique : réformes, débats, discours, déclarations, positions, phrases, répliques, ton *politiquement incorrects* :

Dernière provocation du très politiquement incorrect candidat à l'investiture républicaine : se moquer d'un handicapé. La blague de trop ? (*Le Point*, 26 novembre 2015)

Pour cet ex-UMP [Sébastien Chenu], l'électorat frontiste attend des débats « non aseptisés » et « politiquement incorrect ». (*Le Figaro*, 1^{er} août 2017)

- 54 En anglais, on parlera de *politically incorrect reforms, statements, language, approach, topics, remarks, events, speech, rhetoric, style, outbursts, leadership* :

Another Reason editor, Nick Gillespie, contrasted the libertarian spirit of "cosmopolitanism and tolerance" with Trump's demonization of undesirables—and with the left's anti-pluralist drive to silence politically incorrect speech. (*Newsday*, 23 février 2017)

- 55 L'attitude médiatique envers l'*ethos* ou les démarches *PI* a remarquablement évolué avec le temps, et, encore une fois, avec l'avènement de Donald Trump qualifié de « nouveau héraut du politiquement incorrect » (*Le Monde*, 13 mars 2018). « *Defender of political incorrectness* » (*Washington Post*, 2016), il est devenu une figure symbolique. « [He] has made a brand of being politically incorrect » (*Washington Post*, 2018) au point que son discours spécifique est devenu un lieu commun : les articles emploient les locutions comme « *Trump-type* », « *Trump-like* » et même « *the*

Trumpiest » types du discours politique (*Washington Post*, 2017, parmi d'autres).

- 56 Pourtant, il n'y a pas si longtemps, le *politiquement incorrect* dans le discours ou dans le positionnement politique avait été associé par les médias du corpus avec un risque sérieux de nuire à la réputation du sujet. Ils impliquaient pour cette raison que les acteurs politiques devaient avoir peur de paraître *incorrects*. Par exemple, la figure conforme de Hillary Clinton pendant sa campagne présidentielle de 2016 a donné l'impression qu'elle craignait d'être *PI* (*Newsday*, 2016). Voici d'autres cas :

Dans la bouche de Godfrey Bloom, Bongo-Bongo Land [les pays pauvres], cela semblait être quelque chose proche de l'Afrique vue par Tintin au Congo, une région arriérée, peuplée de sauvages. Depuis, l'ancien élu a réussi l'exploit peu glorieux d'être tellement politiquement incorrect qu'il s'est fait mettre à la porte du UKIP, et n'est plus député européen. (*Le Monde*, 4 avril 2015)

Scheer has thus spent the first few months of his low-profile leadership wishing immigrant communities a happy this-or-that, and trying to distance himself from the politically incorrect outbursts of some of the less-disciplined members of his caucus. (*The Washington Post*, 13 octobre 2017)

- 57 Pour quelle raison les démarches *politiquement incorrectes* étaient-elles considérées par les médias comme risquées ? Ils associaient le côté idéologique du *PI* au racisme, sexisme, antisémitisme, chauvinisme, et à l'homophobie, la xénophobie, la misogynie, l'islamophobie, la négrophobie, etc. — pratiques socialement condamnables, fondées sur les préjugés, les clichés et les stéréotypes discriminatoires :

D'Éric Zemmour à Marine Le Pen, de Claude Guéant à Robert Ménard, le fond de l'air est à un « politiquement incorrect » raciste et conservateur. (*Le Monde*, 29 avril 2011)

Dans le cas de la gangrène islamophobe comme de celui du poison antisémite, l'installation publique de manichéismes concurrents a bénéficié du développement d'une compétition des antiracismes, entre lutte contre l'antisémitisme et combat contre l'islamophobie. Et chez certains intellectuels, pris par les passions tristes du « politiquement incorrect », une morale de l'irresponsabilité participe à mettre de l'huile dans les mécanismes de ces dérèglements idéologiques. (*Libération*, 10 novembre 2017)

- 58 Le *politiquement incorrect* devient ainsi une sorte de justification de la violence verbale.
- 59 Sur le plan de l'idéologie politique, le discours *PI* est toujours conçu comme l'attribut des forces (néo)conservatrices de la droite, les républicains, qui s'opposent discursivement à un « *liberal dogma* ». Ces dernières années, le *politiquement incorrect* est aussi présenté dans les médias comme l'un des symptômes du populisme.
- 60 En ce qui concerne les caractéristiques de l'acteur politique *politiquement incorrect*, cette tendance est assimilée dans les médias à l'insolence et l'incivilité, à un style d'expression intolérant, dérangeant, cynique et même haineux, qui n'hésite pas à heurter les sensibilités sociales. Les médias anglophones le caractérisent par : *rudeness, impoliteness ; brash, blunt, boorish style ; verbal cruelty and humiliation*.
- 61 Ces caractéristiques peu flatteuses sont néanmoins présentées comme une construction d'image consciente, ce qui se confirme par le mot « provocation » et ses dérivés, attachés aux manifestations du *PI*. La presse évoque la « *willingness* » des hommes politiques à se présenter en *politiquement incorrects* : nous observons des formulations comme « *self-proclaimed* », « *self-described* », « *brand himself as* », « *relish being* » *politically incorrect*, qui rendent compte de la « fierté » attachée à cette attribution risquée (nous avons mentionné plus haut une co-utilisation récurrente du mot « risque » avec ses dérivés dans les locutions avec la formule en question). À l'aide de la rétorsion rhétorique, les politiciens parviennent (et les médias le constatent) à convertir cet *ethos* politique jugé risqué et impopulaire (*Le Figaro*, 2006) au premier degré, en un acte d'audace et de courage (ils se permettent d'« oser » le *PI*, voir *Le Monde*, 2007-2008 et d'autres). Dans le même temps, ils s'approprient les valeurs

fondatrices du PI, telles que la liberté de pensée, la sincérité, la force de prononcer des « vérités » impopulaires.

62 Dans les termes du discours journalistique sur le PI, celui qui ose briser les tabous et jouer avec les codes se voit affecter la mission de révéler au grand public une « réalité » *politiquement incorrecte*, la « *ugly reality* » et d'obtenir de la part des médias le titre de « *brutally honest* » « *truth teller* ». Il adopte une stratégie contrastive et se positionne en « *outsider* » de l'establishment politique et même en « iconoclaste » du système. Ainsi, dans ce système discursif, il propose symboliquement à l'auditoire une nouvelle vision du monde et du fonctionnement politique : franche, réaliste même dans toute sa laideur, dépourvue de conventions imposées d'en haut.

63 À cette fin, il s'appuie rhétoriquement sur la liberté de pensée et d'expression qu'il choisit d'opposer à la pensée policée. Cette émancipation hors du conformisme éthique doit lui conférer une « authenticité » sur le champ politique. Une partie importante des internautes partage cet avis, par exemple :

Que c'est bon le politiquement incorrect [...]. Trump ou pas, enfin quelqu'un qui ose dire ce qu'il pense. [...] J'approuve, juste pour la liberté de penser... (Forum du *Figaro*, 2016)

64 D'après les commentaires critiques, c'est avec cet ensemble de qualités que les « chantres » du *politiquement incorrect* en politique réussissent à « séduire » le public en instrumentalisant « leurs frustrations et inquiétudes » (*Nouvel Observateur*, 2016-2017). En 2015, *Newsday* affirmait que « *Americans want candid, brutally honest, sometimes politically incorrect leadership* ». En outre, la capacité de défier le système, renforcée par un langage fort et combatif, implique aussi la qualité de « *strong leadership* », paraphrasée par les médias comme la capacité de prendre nettement position — « *take a stand* », « *having a voice* », « *standing up for oneself* », « *[being] strong and fearsome* », etc.

65 Cependant, ce côté fort attrayant médiatiquement de l'*ethos PI* conduit à ce que le discours auparavant transgressif devient aujourd'hui un nouveau discours dominant. « La bien-pensance a changé de camp, la pensée réactionnaire est à la mode », dit Léa Salamé au journal *Le Monde* (2014). La tâche de combattre le système se systématisé à son tour. *Le Figaro* dénonce ainsi en 2015 une « pseudo-authenticité » du candidat Trump. De même, une partie critique des internautes s'indignent du fait que le *politiquement incorrect* est en train de devenir un nouveau *mainstream* public :

La liberté de pensée est-elle sous la menace d'un contre-pouvoir sournois, qu'il faille se montrer inflexible devant le politiquement incorrect ? (Forum du *Figaro*, 2009 [sic]).

On trouve beaucoup d'autres témoignages de ce type.

66 Mais les adeptes du *PI* restent aussi motivés, à côté des autres enjeux, par la garantie d'une forte présence médiatique : « Les champions du "politiquement incorrect" sont les rois du prime time. [...] Leur posture, qui se prétend rebelle, jouit d'une domination sans partage. » (*Le Monde*, 2013) Cela vaut non seulement pour les hommes et femmes politiques, mais aussi pour la sphère de la culture, que nous n'analyserons pas ici faute de place.

4. Conclusion : Enjeux du *politiquement incorrect* dans le discours public contemporain

67 Le présent article a permis d'exposer la fonction argumentative de la formule émergente *politiquement incorrect* à partir de son fonctionnement dans les discours publics contemporains des pays francophones et anglophones. Nous avons tenté de saisir son rôle et ses enjeux, en montrant d'abord la façon dont le *politiquement incorrect* est né d'une réaction au *politiquement correct*, et en

comparant ensuite plusieurs corpus qui éclairent les sens de la formule. En tant que formule, le *politiquement incorrect* reçoit dans la sphère publique des traitements divergents et même polémiques, et son rôle de référent social se fortifie, particulièrement dans la sphère de la politique. En considérant la formule sous plusieurs angles, nous sommes parvenue à dégager des régularités dans la façon dont le phénomène est perçu au sein des espaces proposés.

- 68 Le discours public *politiquement incorrect*, et l'image de soi (*ethos*) qu'il construit du locuteur sur la base de valeurs spécifiques, visent à distinguer son porteur et à le différencier d'autres acteurs de l'espace public. Le *politiquement incorrect* non seulement prône une transgression des limites habituellement respectées, mais encore il propose une vision du monde *alternative* invitant à repenser ce qui est bon et pertinent, et ce qui ne l'est pas. C'est en juxtaposant les deux mondes — celui dit de la convention rigide et mensongère et celui dit de la liberté de l'esprit critique non biaisé, qu'on parvient à activer la force argumentative du *politiquement incorrect*. L'irrévérence se métamorphose par ce biais en authenticité, la polarisation sociale en l'exigence objective de notre temps.
- 69 Nous avons montré que l'argumentation *PI* doit se comprendre sur l'axe temporel. Ce n'est pas une stratégie stable et pérenne : une alternative n'est demandée que dans des conditions de changements profonds tant géopolitiques et idéologiques que culturels. Cet avis est abondamment documenté dans nos sources, expertes comme médiatiques, qui traitent de la formule, ainsi que dans celles qui analysent son antipode le *PC*. Nous nous permettons à cet égard de reprendre la déclaration de N. Demorand, l'ancien patron de *Libération*, citée dans *Le Monde* (16 mars 2014) ; elle concerne initialement la télévision, mais peut avoir des applications plus générales : « Nous assistons à ce moment à la grande inversion : le

politiquement incorrect est devenu correct. » Cette remarque appelle à prolonger l'étude de la formule, ainsi que de ses sphères d'influence.

BIBLIOGRAPHIE

Références primaires

Corpus savant

Sont répertoriées comme primaires les sources dans lesquelles l'expression *politiquement incorrect* ou ses dérivés est employée.

BOETCHER JOERES Ruth-Ellen & LASLETT Barbara (1992), « On Being Labeled Politically (In)Correct: Introduction », *Signs*, 17(4), 779-780.

CAMERON Deborah (2012 [1995]), *Verbal Hygiene*, Abingdon : Routledge.

CONWAY Lucian Gideon, REPKE Meredith & HOUCK Shannon C. (2017), « Donald Trump as a Cultural Revolt Against Perceived Communication Restriction: Priming Political Correctness Norms Causes More Trump Support », *Journal of Social and Political Psychology*, 5(1), 244-259.

FLORENCE Joshua (2015), « A Phrase in Flux: The History of Political Correctness », *Harvard Political Review*, en ligne sur <harvardpolitics.com/united-states/phrase-flux-history-political-correctness/> (12 décembre 2020).

FRIEDMAN Marilyn & NARVESON Jan (1995), *Political Correctness: For and Against*, Lanham, USA : Rowman & Littlefield.

HALMARI Helena (2011), « Political Correctness, Euphemism, and Language Change: The Case of 'People First' », *Journal of Pragmatics: An Interdisciplinary Journal of Language Studies*, 43(3), 828-840.

HAMANN Jean (1998), « Politiquement incorrect ? », *Le Fil, Le journal de la communauté universitaire*, en ligne sur <<https://archives.nouvelles.ulaval.ca/Au.fil.des.evenements/1998/06.11/politique.html>> (12 décembre 2020).

- LEBOUC George (2007), *Parlez-vous le politiquement correct ?*, Bruxelles : Éditions Racine.
- MANGEOT Philippe (1997), « Bonnes conduites ? Petite histoire du « politiquement correct », *Vacarme*, 1(1), 57-59.
- REINELT Janelle (2011), « The Performance of Political Correctness », *Theatre Research International*, 36(2), 134-147.
- STRAUTS Erin & BLANTON Hart (2015), « That's Not Funny: Instrument Validation of the Concern for Political Correctness Scale », *Elsevier, Personality and Individual Differences*, 80, 32-40.
- TOOLAN Michael (2003), « Le politiquement correct dans le monde français », *Discourse & Society*, 14(1), 69-86.
- WESTERN Simon (2016), « Political Correctness and Political Incorrectness: A Psychoanalytic Study of New Authoritarians », *Organisational & Social Dynamics*, 16(1), 68-84.

Corpus médiatique et numérique

- LE NOUVEL OBSERVATEUR, archives numériques (2000-2019), en ligne sur <www.nouvelobs.com>.
- LIBÉRATION, archives numériques (2013-2019), en ligne sur <www.liberation.fr>.
- LE MONDE, archives numériques (1992-2019), en ligne sur <www.lemonde.fr>.
- LE FIGARO, archives numériques (2003-2019), en ligne sur <www.lefigaro.fr>.
- LE POINT, archives numériques (2014-2019), en ligne sur <www.lepoint.fr>.
- MARIANNE, archives numériques (2007-2019), en ligne sur <www.marianne.net>.
- THE NEW YORK TIMES, archives numériques (1988-2019), en ligne sur <www.nytimes.com>.
- THE WASHINGTON POST, archives numériques (1992-2019), en ligne sur <www.washingtonpost.com>.
- NEWSDAY, archives numériques (2015-2019), en ligne sur <www.newsday.com>.
- THE TELEGRAPH, archives numériques (2004-2019), en ligne sur <www.telegraph.co.uk>.

Références secondaires

- AMOSSY Ruth (2010), *La présentation de soi. Ethos et identité verbale*, Paris : Presses universitaires de France.

- AMOSSY Ruth (2014 [2000]), *L'Argumentation dans le Discours*, Paris : Armand Colin.
- AMOSSY Ruth (2015), « La polémique des définitions en discours. La formule "délégitimation d'Israël" dans la presse française », G. Angermüller & G. Philippe (dir.), *Analyse du discours et dispositifs d'énonciation. Autour des travaux de Dominique Maingueneau*, Limoges : Lambert Lucas Éditions, 249-259.
- ANDARY-BROPHY Christine Anne (2015), *Political Correctness: Social-Fiscal Liberalism and Left-Wing Authoritarianism* (thèse de doctorat), University of Toronto, ProQuest Dissertations Publishing.
- BATTISTELLA Edwin L. (2005), *Bad Language. Are Some Words Better Than Others?*, New York : Oxford University Press.
- BERMAN Paul (dir.) (1993), *Debating P.C.: The Controversy over Political Correctness On College Campuses*, New York : Laurel Trade Paperback.
- BOCK-CÔTÉ Mathieu (2019), *L'empire du politiquement correct*, Paris : Les Éditions du Cerf.
- CHARAUDEAU Patrick (2005), *Le discours politique. Les masques du pouvoir*, Paris : Librairie Vuibert.
- DUBAN Jeffrey M. (1995), « Neurotic Political Correctness at Columbia University », *The Journal of Blacks in Higher Education*, 8, 78.
- FAIRCLOUGH Norman (2003), « 'Political correctness': The Politics of Culture and Language », *Discourse & Society*, 14(1), 17-28.
- GAUTHIER Janel G. (1997), « La rectitude politique dans le milieu universitaire : plusieurs facettes, significations et conséquences », *Canadian Psychology*, 38(4), 202-203.
- GUILLERON Gilles (2010), *Langue de bois : décryptage irrévérencieux du politiquement correct et des dessous de la langue*, Paris : Éditions Générales First.
- KRIEG-PLANQUE Alice (2009), *La notion de « formule » en analyse du discours. Cadre théorique et méthodologique*, Besançon : Presses universitaires de Franche-Comté.
- LOPEZ DIAZ Monserrat (2014), « L'euphémisme, la langue de bois et le politiquement correct : changements linguistiques et stratégies énonciatives », *L'Information grammaticale*, 143, 46-55.
- MASASA Karina (2011), *Contribution à la rhétorique des « formules magiques » dans les débats publics actuels sur la mondialisation : le cas de la polémique autour des concepts de « pauvreté » et de « solidarité »* (thèse de doctorat), Université Bar-Ilan, Ramat-Gan.
- MILLER Abraham H. (1993), « Political Correctness and American Higher Education », *Politics*, 13(1), 22-28.

PERELMAN Chaïm (2002 [1977]), *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris : J. Vrin.

THOM Françoise (2010), « Langue de bois et aphasie moderne », *Hermès*, 58(3), 129-133.

WILSON John K. (1995), *The Myth of Political Correctness*, Durham : Duke University Press.

NOTES

1. Abréviation usuelle du *politiquement correct*.
2. L'analyse détaillée a été entreprise dans le cadre de la thèse de doctorat de Maria Saltykov sous la direction du Pr. Ruth Amossy. De même, la bibliographie complète de la présente partie, qui compte à peu près 100 sources, a été utilisée pour la thèse et ne peut être présentée que partiellement.
3. Ici, comme dans tout l'article, on tient compte de deux environnements linguistiques – francophone et anglophone.
4. Ici et dans la suite, on se permettra, à l'exemple du *PC*, de raccourcir la locution *politiquement incorrect* à *PI*.
5. La publication n'est pas strictement académique, mais a une valeur intellectuelle et experte qui l'inscrit dans le bloc du présent corpus.
6. L'interprétation du *PI* en fonction des idéologies divergentes des journaux serait un sujet intéressant pour une étude séparée en vue de développer les thématiques abordées dans le présent article.
7. Étant donné le volume du corpus, et les restrictions formelles de cet article, nous avons dû renoncer à citer dans le texte les titres d'articles et leurs auteurs, sachant qu'on peut les compter par dizaine(s) pour chaque tendance.
8. Ces derniers adverbes, malgré leur forme inusitée en français, font partie des formulations nuancées contextuelles de divers auteurs.
9. En octobre 2019, le taux a déjà atteint le niveau des années 2008, 2013, 2017.

RÉSUMÉS

La formule émergente *politiquement incorrect* gagne du terrain dans les discours publics qui circulent dans les sociétés démocratiques. Sur la base d'un corpus de discours médiatiques, numériques et savants des pays francophones et anglophones, l'article montre le rôle de plus en plus important du *politiquement incorrect* dans la vie sociale, et ses enjeux

argumentatifs dans la sphère politique.

L'analyse de la définition discursive a permis de cerner les tendances à un usage croissant de la formule, ses dimensions — sur le plan du verbe et de l'action —, ainsi que les valeurs-clés qui y sont attachées : la jouissance d'une liberté absolue de pensée et, conséquemment, d'expression, contrairement aux limitations imposées par le *politiquement correct* ; l'audace de prendre des risques pour énoncer une vérité parfois peu attrayante sans l'atténuer, comme l'exige le *politiquement correct* suivant le corpus scientifique. Si la définition discursive du *politiquement incorrect* a ses spécificités dans des milieux culturels différents, la formule est néanmoins définitivement entrée dans l'usage commun à partir des années 2000 et s'y est lexicalisée en produisant de nombreux dérivés et usages nuancés et périphrastiques.

Politically incorrect is an emergent formula that is gaining ground in the public discourses of democratic societies. On the basis of a corpus of media, digital and scholar discourses in French and English speaking countries, the article shows the increasingly important role of the *politically incorrect* discourse in social life and as well as its argumentative issues in the political sphere.

The discursive definition analysis has identified the tendencies of the increasing use of the formula, its dimensions—verbal and action related—, as well as the key values that are attached to it: enjoyment of an absolute freedom of thought and, consequently, of expression, contrary to the limitations imposed by the *politically correct* ; the audacity to take the risk of stating a sometimes unattractive truth without mitigating it, as *politically correct* demands according to the scientific sources. The discursive definition of the *politically incorrect* has its specificities in the different cultural circles, nevertheless the formula has definitively entered into the common use since the 2000s and has lexicalized there as it shows numerous derivatives, nuanced and periphrastic uses.

INDEX

Mots-clés : politiquement incorrect, incorrection politique, définition discursive

Keywords : politically incorrect, political incorrectness, discursive definition

AUTEUR

MARIA SALTYKOV

Doctorante, Université de Tel-Aviv, ADARR.

Maria Saltykov prépare actuellement une thèse sur le discours politique *politiquement*

incorrect dans le cadre des stratégies électorales récentes en France (2017) et aux États-Unis (2016).

m.saltykova@gmail.com

Visibiliser et invisibiliser

Le langage inclusif en français et en allemand : une tempête dans un verre d'eau ?

Inclusive Language in French and German: A Storm in a Teacup?
Gendergerechte Sprache im Französischen und im Deutschen: ein Sturm im Wasserglass?

Nathalie Schnitzer

1. Introduction

- 1 Avant d'être une affaire de langage, la question de l'inclusion des femmes se pose dans l'espace public. En mars 2019, une étude de l'INA sur le taux d'expression des femmes dans les médias français a établi qu'elles « n'occupent en moyenne qu'un tiers du temps de parole à la télévision et à la radio ¹ ». Bien que ce taux ait augmenté au cours des dernières années, les femmes n'en restent pas moins sous-représentées. Moins audibles dans les médias en tant que sujets parlants, les femmes sont aussi moins visibles dans la langue en tant qu'objets de discours — et c'est cette inégalité, perçue par les féministes comme une forme de discrimination sexiste, que le langage inclusif tente de résorber : « L'ordre patriarcal a gravé un signe profond dans la forme linguistique, en délimitant et cernant

les formes mêmes de la dénomination. » (Violi, 1987 : 32) La présente contribution, qui s'inscrit dans une perspective comparative, propose un état des lieux des initiatives pour la mise en œuvre d'un « langage non sexiste ² » en français et en allemand depuis la fin des années 1980.

- 2 En Allemagne où le langage inclusif s'applique dans de nombreux domaines de la vie publique, notamment dans les milieux universitaires, il ne serait pas politiquement correct de faire abstraction de ce nouvel usage. En France en revanche, l'opportunité d'aller au-delà de la seule féminisation des noms de personnes pour rendre la langue plus égalitaire n'est devenue un sujet de discussion dans les médias généralistes qu'à l'automne 2017, à l'occasion de la parution chez Hatier d'un manuel d'histoire rédigé selon le principe de l'écriture dite *inclusive* (Le Callennec & François, 2017). Le débat national déclenché par cette publication montre à quel point le sujet divise, ce qui n'a rien d'étonnant dans un pays où la simple utilisation du féminin pour les noms de métiers, fonctions, grades et titres faisait encore polémique il y a peu. L'expression *écriture inclusive* est finalement entrée dans *Le Robert* en 2019. Le lexicographe et « père » du *Robert*, Alain Rey, ne lui prédisait pourtant pas un grand avenir. Dans une interview au *Figaro*, il déclarait au plus fort de la crise : « L'affaire de l'écriture inclusive est une tempête dans un verre d'eau. Dans six mois, plus personne n'en parlera ³. »
- 3 On en parle encore aujourd'hui, en dépit de cette prédiction, mais il y a lieu de s'interroger sur l'avenir à plus long terme des pratiques inclusives. Ont-elles une chance de s'installer durablement dans l'usage et de rendre la langue moins androcentrée, tout en accompagnant les transformations de la société vers plus d'équité ? Ou bien cette entreprise politiquement correcte dans le mauvais sens

du terme est-elle vouée à l'échec ? Il est sans doute trop tôt pour le dire et les observations qui suivent visent simplement à mettre en regard les faits de langue concernés et les stratégies proposées en français et en allemand en faveur d'un langage plus égalitaire.

- 4 Après avoir évoqué la manière dont le langage inclusif s'inscrit dans le mouvement politiquement correct, on reviendra sur les principales objections qu'il a suscitées, et suscite encore, y compris parmi les linguistes. L'accent sera mis ensuite sur les aspects techniques de sa mise en œuvre dans une langue et dans l'autre : féminisation des noms de personnes, processus d'épicénisation, remise en cause du masculin générique. On se demandera si la langue française, sa morphologie, sa grammaire, est plus réfractaire que l'allemand à l'application de mesures de rééquilibrage (voire de neutralisation) des genres, ce qui pourrait expliquer en partie le retard pris par la France dans ce domaine.

2. Langage inclusif et politiquement correct

- 5 La question est ici de savoir quel visage de la « tête de Janus » du politiquement correct (voir Schafroth, 2010) le langage inclusif nous donne à voir. Selon Schafroth, le langage inclusif relève, au moins en partie, de la force affirmative (*die affirmative Kraft*) du politiquement correct, qui vise à créer de nouvelles formes pour rendre linguistiquement visibles des réalités demeurées cachées jusqu'alors (voir Schafroth, 2010 : 101). Cette revendication n'est pas nouvelle et s'inscrit dans une logique d'émancipation qui remet en cause, non sans peine, l'ordre établi : « La création de formes de féminin pour les noms de métiers et la rébellion contre le masculin générique ont déclenché de véritables guerres de tranchées idéologiques dans la France des années 1980 et 1990⁴. » (Schafroth, 2010 : 112)

Les revendications étaient pourtant modestes à l'époque : obtenir le droit d'user du féminin pour les fonctions de rang élevé, comme « madame *la* ministre » au lieu de « madame *le* ministre ». Le principe en avait été énoncé dès 1986 dans la circulaire Fabius, mais il fallut attendre celle du 6 mars 1998 pour qu'il soit réaffirmé et effectivement appliqué aux femmes du gouvernement Jospin, contre l'avis de l'Académie française.

- 6 Aujourd'hui, la lutte pour davantage de visibilité ne concerne plus seulement les femmes. La discussion a été récemment étendue aux personnes qui ne se reconnaissent pas dans la binarité des genres et revendiquent une identité propre, y compris dans la langue, grâce notamment à des néopronoms tels que *iel*⁵ pour la 3^e personne du singulier en français (voir Alpheratz, 2019), ou son équivalent *sier* en allemand (voir Hornscheidt, 2012). La question est d'autant plus actuelle en Allemagne que la loi sur l'état civil a été modifiée en 2018 pour permettre aux enfants dont le sexe n'est pas clairement défini à la naissance d'être inscrit sur le registre des naissances sans cette indication, ou avec l'indication *divers* (PStG, § 22⁶). Le texte précise également que les personnes adultes peuvent également faire modifier leur état civil *a posteriori* (§ 45b).
- 7 Augmenter la visibilité des groupes jusque-là dominés (les femmes), ou ignorés (les personnes non binaires⁷), ne va pas sans réduire la visibilité des traditionnels dominants (les hommes). Il s'agit autrement dit de démasculiniser une langue jugée androcentrée. Cela consiste, comme on le verra dans la suite, à remplacer les tournures ressenties comme sexistes par d'autres plus acceptables socialement, voire à remettre en cause certaines règles grammaticales, ce qui situe également le langage inclusif du côté de la force négative (*die negierende Kraft*) du politiquement correct, lequel vise « l'évitement de formulations qui — pour diverses

raisons — ne sont pas (plus) opportunes pour désigner des notions ou des faits considérés comme délicats ou sensibles ⁸ » (Schafroth, 2010 : 102). Bien qu'elle ait suscité de vives polémiques, Schafroth ne considère pas la lutte pour la « féminisation lexicale » des années 1980 à la fin des années 2000 en France comme relevant de la face nuisible du politiquement correct, sans pour autant présumer de l'avenir :

Il reste cependant à espérer, et j'invoque ici une fois de plus le visage repoussant du politiquement correct, qu'aucune interdiction — de quelque nature que ce soit — n'intervienne jamais dans cette question ⁹ (Schafroth, 2010 : 122).

- 8 Pour Schafroth, la bascule du *bon* vers le *mauvais* politiquement correct se produit donc lorsque celui-ci engendre des « interdictions ». Or lorsqu'une nouvelle manière de parler ou d'écrire cherche à s'imposer, il faut bien que le changement se fasse au détriment de l'ancien usage en vigueur, les adversaires de l'écriture inclusive l'ont bien compris.

3. Objections contre le langage inclusif

- 9 En France, la remise en cause à l'automne 2017 dans un manuel scolaire de la règle du masculin générique a provoqué un véritable tollé dans les médias. Le philosophe Raphaël Enthoven, pour qui « le désir d'égalité n'excuse pas le façonnage des consciences », y a vu « une agression de la syntaxe par l'égalitarisme », ou encore « une réécriture qui appauvrit le langage exactement comme le novlangue dans 1984 ¹⁰ ». Le journal *Marianne* l'a assimilé à une forme de censure ¹¹, tandis que l'Académie française, à l'époque encore hostile à la féminisation des noms de métiers, lançait ce cri d'alarme : « Devant cette aberration “inclusive”, la langue française se trouve désormais en péril mortel, ce dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures ¹². »

- 10 Le langage inclusif est donc la cible de nombreuses critiques et les femmes elles-mêmes n'y sont pas toujours favorables. Il y a quelques années, Marina Yaguello expliquait déjà les réticences à la féminisation des titres de la part des principales intéressées comme relevant de « la phase phallique de la conquête du pouvoir où les femmes demandaient avant tout qu'on les traite comme des hommes » (1998 : 178). Pour Marie-Anne Paveau, il s'agissait plus prosaïquement d'un « bel exemple d'intériorisation des axiologies dominantes » (2002 : 124). Aujourd'hui encore, dans un registre plus linguistique, on entend dire que ce n'est pas la langue qui est sexiste, mais les locuteurs... et les locutrices qui l'utilisent. Si la langue n'a aucune influence sur les mentalités, et vice versa, le langage inclusif relève effectivement du politiquement correct dans son acception négative, puisqu'il revient à dissimuler les inégalités sociales persistantes entre hommes et femmes derrière une égalité linguistique de façade. À cela on peut objecter que l'accusation portée par les mêmes adversaires du langage inclusif contre ce « novlangue », coupable d'appauvrir la pensée par le langage, est pour le moins contradictoire (voir Abbou, Arnold, Candea & Marignier, 2018 : § 23 [en ligne]). De deux choses l'une : soit la langue est un outil sociologiquement et politiquement inerte et aucun novlangue ne peut constituer une menace pour la pensée, soit la langue est en interaction avec les réalités sociales et politiques, et alors on peut s'attendre à ce que le fait de la transformer affecte les mentalités. La question est alors de savoir quelles transformations sont politiquement acceptables, voire souhaitables.
- 11 Un argument linguistique plus technique contre l'adoption d'un langage inclusif consiste à rappeler inlassablement que sexe et genre ne doivent pas être confondus, et que la règle du masculin générique ne signifie pas que le masculin l'emporte sur le féminin, mais qu'il

neutralise l'opposition masculin-féminin. Du côté allemand, cette thèse est notamment défendue par Eisenberg, qui s'est beaucoup engagé sur le sujet ces dernières années (voir Eisenberg, 2017). Du côté français, ses arguments rejoignent ceux de Charaudeau (2018 et 2019), pour qui le masculin générique est un processus grammatical de neutralisation qui subsume les deux genres dans une catégorie englobante :

[...] dans « les 800 000 lycéens et étudiants en réorientation commencent à émettre leurs vœux d'orientation », le générique collectif joue à plein son rôle, et on ne voit pas pourquoi le sexe féminin serait exclu. (Charaudeau, 2019 : 118)

- 12 Cette présentation du genre dans la langue comme une réalité purement grammaticale est vivement contestée par les linguistes pour qui la langue est aussi une réalité sociale :

Bien que la grammaire soit *a priori* indifférente à l'idéologie, l'usage subit l'influence des mentalités et des représentations sociales. S'agissant des référents humains, le genre grammatical n'est pas tout à fait innocent en ce qu'il contribue à la fabrication du « genre social ». (Yaguello, 2014 : 11-12)

- 13 Parmi les arguments linguistiques avancés contre l'écriture inclusive, il faut encore évoquer celui de la dangerosité que représenterait une telle atteinte au système de la langue. Cette inquiétude est notamment exprimée pour l'allemand par Leiss, qui recommande de « ne jamais interférer dans un système dont tu ne perçois pas toute la complexité¹³ » ; le langage inclusif entraîne selon Leiss une extrême dramatisation de l'appartenance sexuelle ayant pour effet pervers de renforcer les clivages au lieu de les résorber. Cet argument de la sexualisation de la langue constitue bien un point délicat. En effet, plus le langage inclusif gagne du terrain, moins le masculin dit générique peut encore être ressenti comme neutre : « À partir du moment où l'on a *une étudiante* à côté d'*un étudiant*, *une fonctionnaire* à côté d'*un fonctionnaire*, *une cliente* à côté d'*un client*, le générique masculin perd son caractère générique et est associé à un nom masculin¹⁴. » (Schneider-Mizony, 2007 : 123)

Mais pour Schneider-Mizony, la responsabilité historique de la sexualisation de la grammaire n'est pas du côté des femmes, qui revendiquent dorénavant plus de visibilité dans la langue, mais du côté des grammairiens qui s'étaient auparavant attachés à promouvoir le masculin générique au détriment de la référence au féminin (voir Schneider-Mizony, 2007 : 124).

4. Féminisation des noms

14 Comme on l'a vu plus haut à propos des « lycéens » et des « étudiants », la question du langage inclusif commence avec l'usage du masculin et du féminin pour désigner les personnes. Contrairement aux noms d'objets et à la plupart des noms d'animaux, dont le genre est généralement arbitraire en synchronie, il existe ici une corrélation entre genre naturel (*sexus*) et genre grammatical (*genus*). Le sexe biologique des personnes se manifeste dans le groupe nominal par le biais :

- de bases nominales spécifiques [+ fém] ou [+ masc] : *femme/homme, Frau/Mann, fille/fils, Tochter/Sohn...*
- de bases nominales suffixées (morphèmes de flexion ou de dérivation ¹⁵) : *boulangier/boulangère, Bäcker/Bäckerin, acteur/actrice, Schauspieler/Schauspielerin...*
- d'éléments associés à cette base (déterminants, adjectifs) : *la/le, die/der, cette/ce, diese/dieser, belle/beau, schön/schöne...*
- d'éléments se substituant au groupe (pronoms) : *elle/il, sie/er, chacune/chacun, jede/jeder, celle qui/celui qui, diejenige die/derjenige der...*

15 En allemand, où coexistent trois genres grammaticaux, le neutre ne désigne que rarement des êtres humains. C'est le cas pour *das Mädchen/la jeune fille* ou *das Fräulein/la demoiselle* pour des raisons morphologiques (présence du suffixe diminutif *-chen* ou *-lein*), ou encore pour *das Baby/le bébé* ou *das Kind/l'enfant* pour des raisons sémantiques. Mais les exemples se comptent sur les doigts de la main. Le fait de posséder un genre grammatical neutre ne rend donc

pas nécessairement plus facile l'adoption d'un langage inclusif en allemand, le neutre désignant la plupart du temps des objets. En allemand comme en français, le masculin est utilisé non seulement dans son sens spécifique, mais aussi dans un sens générique, comme dans ce passage de la Loi fondamentale de la République fédérale (l'équivalent de la Constitution en France) :

Art. 2 - (1) Jeder hat das Recht auf die freie Entfaltung seiner Persönlichkeit, soweit er nicht die Rechte anderer verletzt und nicht gegen die verfassungsmäßige Ordnung oder das Sittengesetz verstößt.

Art. 2 - (1) Chacun a droit au libre épanouissement de sa personnalité pourvu qu'il ne viole pas les droits d'autrui ni n'enfreigne l'ordre constitutionnel ou la loi morale ¹⁶.

4.1. Noms de personnes en français

- 16 Il existe différentes manières de former des féminins en français. La plus courante est l'ajout d'un -e final, associé ou non à une autre modification (*boulangère, gardienne, sportive, voisine*). Les autres options vont de l'absence de marque spécifique pour les épiciènes (*architecte*), à l'ajout de -esse (*hôtesse, maîtresse*), en passant par le remplacement des finales en -eur par -euse (*coiffeuse, conteuse*), -eure (*supérieure*), ou -rice (*ambassadrice, institutrice*). Bien que le français ne manque pas de ressources pour rendre visible ce qu'il faut bien appeler le « deuxième genre » (le féminin grammatical étant toujours perçu comme second par rapport au masculin), la féminisation est encore hésitante dans certains cas, notamment lorsqu'il s'agit de noms de métiers, grades et fonctions autrefois réservés aux hommes : *madame le président directeur général* ou *madame la présidente directrice générale* ?
- 17 En français, le non-respect de la règle d'accord en genre a été justifié à maintes reprises par l'Académie au nom de la neutralité des fonctions, titres et grades, mais n'explique en rien la différence de

traitement entre la « directrice d'école » ou la « maîtresse d'école » d'une part, et le « directeur général » ou le « maître de conférences » d'autre part. Les choses évoluent néanmoins et même l'Académie a fini par changer de position sur le sujet ¹⁷. À l'université, de plus en plus de femmes se désignent volontiers comme *maîtresses de conférences*, ce qui est assez récent. L'oreille française s'est également habituée à certaines formes de féminin autrefois aussi infréquentables que leurs référentes : en 1992, le *Petit Robert* définit uniquement le terme *entraîneuse* comme une « jeune femme employée dans les bars pour entraîner les clients à danser (cf. *Taxi-girl*), à consommer » ; dans l'édition de l'an 2000 du même dictionnaire, on peut lire pour illustrer la définition du métier d'entraîneur sportif : « l'entraîneuse de notre championne », signe que ce féminin est entré dans les (bonnes) mœurs linguistiques. Une telle évolution donne raison à Paveau pour qui l'argument des connotations sexuelles associées à certains mots féminisés (elle cite également : *coureuse, tôlière, monteuse, sauteuse*) est peu valable « car les connotations sont évidemment de nature sociale et culturelle, et non pas données par la langue [...] » (2002 : 124).

- 18 Même en dehors de toute référence sexuelle, l'homonymie est encore considérée comme un obstacle à la féminisation, bien que le phénomène existe déjà et ne semble guère poser problème : *avocat* (*le juriste* ou *le fruit*), *héroïne* (féminin de *héros* ou *drogue dure*). La fréquence de l'homonymie constitue certes une difficulté pour l'apprentissage du français langue étrangère, mais n'est pas en soi considérée comme un défaut de la langue. Pour *cuisinière* (*femme qui cuisine*) et *cuisinière* (*poste de cuisson*), la question se pose uniquement dans le milieu de la haute cuisine, comme on peut le vérifier en visitant les pages Wikipédia de professionnelles concernées :

Virginie Basselot, née le 21 avril 1979 à Deauville, est une femme chef cuisinière française, Meilleur ouvrier de France ¹⁸.

Anne-Sophie Pic, née le 12 juillet 1969 à Valence (Drôme), est un chef cuisinier et maître restaurateur ¹⁹.

Stéphanie Le Quellec, née Lecocq le 6 décembre 1981 à Enghien-les-Bains (Val-d'Oise) est une femme chef cuisinier française ²⁰.

- 19 En comparaison, les pages Wikipedia des cuisinières étoilées allemandes Julia Komp ²¹, Meike Menzel ²² et Douce Steiner ²³ déçoivent presque par leur uniformité. Les articles qui leur sont consacrés s'ouvrent invariablement sur la formule « [...] *ist eine deutsche Köchin* » (« est une cuisinière allemande »). L'excellence ne semble pas ici constituer un obstacle à la féminisation du nom de métier.

4.2. Noms de personnes en allemand

- 20 En allemand, la féminisation lexicale (*Movierung, Motion*) n'est pas un sujet polémique. Une entraîneuse sportive est *eine Trainerin* (masc. *Trainer*), une femme médecin *eine Ärztin* (masc. *Arzt*). La plupart des noms de personnes, et notamment de métiers, forment leur féminin en *-in* ²⁴ (*Bäckerin, Maurerin, Schriftstellerin* — boulangère, maçonne, écrivaine), sans entraîner de connotations indésirables (voir Bußmann & Hellinger, 2003 : 167). L'idée que certains nouveaux termes (*Doktorin, Professorin*) à la sonorité inhabituelle doivent être patinés par l'usage pour que leur emploi devienne naturel est généralement bien acceptée. Pour ce qui est de *Kanzlerin*, le succès fulgurant de ce féminin est évidemment lié à l'arrivée d'Angela Merkel au poste de chancelière en 2005. S'ils avaient suivi les recommandations de l'Académie, les médias français auraient dû à l'époque employer la formule « madame le chancelier Merkel » pour désigner cette cheffe de gouvernement ; mais le guide *Femme j'écris ton nom* (INaLF, 1999), rédigé à l'initiative du gouvernement Jospin, avait manifestement déjà fait son chemin dans les rédactions ²⁵.

- 21 Contrairement au français, où même lorsque la forme de féminin est attestée, son emploi n'est pas nécessairement admis dans tous les contextes, il existe assez peu de cas difficiles en allemand, les masculins en *-eur* (féminin en *-euse/-öse*) et en *-ling* (sans féminin) faisant exception. Les féminins de noms d'emprunt ayant un suffixe en *-euse* (*-öse*) peuvent être connotés négativement, ce qui explique la régression des emplois de *Friseuse/Frisöse* (la coiffeuse) et la progression du féminin en *-in* correspondant : *Friseurin*. Selon le *Duden*, « le terme *Friseuse* n'est plus employé qu'en langue familière ; le terme officiel est *Friseurin* ²⁶ ». Cette tendance est confirmée par la courbe d'évolution de ces mots dans la base de données du DWDS ²⁷. Autre exemple de connotation péjorative associée au suffixe *-euse* : *die Masseuse* vs *die Masseurin* (voir Elmiger, 2008 : 103). Selon le *Duden*, « le terme correct pour désigner le nom de métier [consistant à pratiquer des massages] est *Masseurin* ; le terme *Masseuse* est essentiellement un euphémisme pour parler d'une prostituée ²⁸ ».
- 22 Les nombreux mots masculins formés avec le suffixe *-ling* n'ont pas de forme de féminin ²⁹, sans avoir pour autant le statut de véritables épiciènes. Pour les noms de personnes, la solution consiste à trouver des formes alternatives. C'est ainsi que *Lehrling* (l'apprenti, plutôt de sexe masculin) tend à être remplacé par *die/der Auszubildende* (la [personne] à former) qui a l'avantage de désigner indifféremment un ou une apprenti.e. Pour ce qui est du terme *Flüchtling* (le réfugié), il est concurrencé par les participes 1 et 2 substantivés du verbe *flüchten* (fuir) qui sont l'un comme l'autre épiciènes : *die/der Flüchtende* (la [personne] qui fuit), *die/der Geflüchtete* (la [personne] qui a fui). Les adversaires de la féminisation objectent cependant que *Flüchtling*, *Flüchtender* et *Geflüchteter* ont des sens différents (voir Eisenberg, 2017 : 69).

5. Mots épïcènes, alliés de l'inclusion

- 23 Les épïcènes sont des mots (noms, adjectifs, pronoms) « qui ont la même forme au masculin et au féminin » (TLFi³⁰). La plupart des noms épïcènes du français ont une finale en *-e* et peuvent être à genre fixe, tantôt masculin (*un membre*), tantôt féminin (*une personne*), ou à genre variable (*un/une élève*). Le mot *maire*, traditionnellement de genre masculin (*madame le maire*), autrefois féminisé à l'aide du suffixe *-esse* (*madame la mairesse*³¹), a finalement rejoint le groupe des épïcènes à genre variable (*madame la maire*). Ce phénomène de dédoublement du genre est actuellement assez productif, comme on le constate aussi avec la féminisation de *témoin* dans les médias (toujours masculin dans les dictionnaires) :

DÉFI : 7 jours pour être la témoin idéale

Vous pensiez être demoiselle d'honneur, vous voilà promue témoin. Une mission de taille, à prendre au sérieux. (*Le Parisien*, 22 avril 2018)

- 24 Le masculin³² *membre*, dont on trouve aujourd'hui des occurrences au féminin, suit la même tendance :

La France décore une membre du gouvernement Orbán de la légion d'honneur. (*Mediapart*, 31 janvier 2019)

- 25 Les nombreux substantifs du français ayant une finale en *-e* sont de bons candidats au dédoublement du genre, comme : *artiste, cadre, élève, guide, interprète, partenaire, locataire, propriétaire, scientifique, secrétaire...* Autant de termes strictement masculins en allemand avec leur finale en *-er* (ou *-är*) : *Künstler, Kader, Schüler, Führer, Dolmetscher, Partner, Mieter, Besitzer, Wissenschaftler, Sekretär*. Enfin, le français possède pour qualifier les personnes nombre d'adjectifs épïcènes que les guides allemands de langage inclusif pourraient nous envier : *aimable, brave, jeune, honnête, paisible, pauvre, riche, tranquille...* En allemand, les formes de singulier des adjectifs *freundlich, mutig, jung, ehrlich, ruhig, arm, reich, ruhig*, etc. se déclinent de manière

distincte au masculin et au féminin (la fameuse déclinaison dite *forte* de l'adjectif).

- 26 L'expression allemande consacrée pour désigner les épïcènes est *geschlechtsneutrale Bezeichnungen* (désignations neutres en genre), ce qui ne signifie pas que les noms concernés soient de genre grammatical neutre, comme on pourrait l'attendre d'une langue qui possède cette catégorie grammaticale. Parmi les épïcènes à genre fixe ³³, le féminin du mot *Person* s'explique par son origine latine. Le masculin *Star*, emprunté à l'anglais, est proche de *der Stern* (l'étoile). Un autre masculin, *der Mensch* (l'humain), présent par exemple dans le composé *Menschenrechte*, permet aux germanophones de faire l'économie de la discussion sur *les droits de l'homme* ou *les droits humains*. Parmi les classiques, attestés aussi en français, figurent également des neutres : *das Mitglied*, *das Opfer*, *das Personal* (le membre, la victime, le personnel), ainsi que le pluriel *die Leute* (les gens). Mais la majorité des épïcènes allemands sont des adjectifs et participes substantivés : *die/der... Abgeordnete*, *Angestellte*, *Reisende*, *Arbeitslose*, *Kranke*, *Fremde*, *Angehörige*, *Deutsche* (la/le/l'... député.e, employé.e, voyageuse/voyageur, chômeuse/chômeur, malade, proche, Allemand.e). Ce modèle est si inclusif qu'il a été utilisé ces dernières années pour créer de nouveaux épïcènes en remplacement de termes strictement masculins (comme on l'a vu pour *Flüchtling* > *Flüchtender/Geflüchteter*). Au défini singulier, ces néologismes évitent d'avoir recours au dédoublement du nom (mais pas de l'article) :

- *der Student* (l'étudiant) > *die/der Studierende* (l'étudiant.e) ;
- *der Lehrer* (le professeur) > *die/der Lehrende* (l'enseignant.e) ;
- *der Teilnehmer* (le participant) > *die/der Teilnehmende* (la/le participant.e).

- 27 Au pluriel, les groupes nominaux ayant pour base ces participes 1 substantivés sont totalement épïcènes (l'opposition de genre n'étant pas marquée par les éléments associés à la base nominale, articles et autres déterminants éventuels), ce qui explique que la neutralisation

par le pluriel fasse aussi partie des stratégies recommandées par les guides allemands de langage inclusif comme alternative au *splitting* : *die... Studierenden, Lehrenden, Teilnehmenden* (*les... étudiant.es, enseignant.es, participant.es*). Cette nouvelle stratégie entre en concurrence avec la convention déjà ancienne du *Binnen-I* (*I médian*) : le *-i* du suffixe féminin *-in* noté en majuscule indique qu'un terme féminin est employé au sens générique : *die LehrerInnen, die StudentInnen, die TeilnehmerInnen*.

28 En français, selon les règles en vigueur, les participes et adjectifs substantivés ont également le genre grammatical correspondant au sexe des personnes auxquelles ils renvoient : *une assistante sociale, un employé consciencieux, une prostituée mineure, un jeune retraité*. S'agissant des fonctions socialement valorisées, l'accord en genre des participes et adjectifs substantivés a pourtant longtemps fait débat au mépris de la règle grammaticale, en grande partie du fait de la position conservatrice de l'Académie française : *le principal de collège, l'attaché culturel, le chargé de mission*. Autre inconvénient majeur : les équivalents français de *die/der Studierende, die/der Lehrende, die/der Teilnehmende* ne sont épïcènes ni au singulier ni au pluriel (les marques de genre étant toujours maintenues) : *l'étudiant vs l'étudiante, les étudiants vs les étudiantes*.

29 L'allemand fait en outre volontiers appel à des composés dont la base permet de neutraliser l'opposition masculin/féminin, tels que :

- *Kraft* : *die Lehrkraft / l'enseignant.e* ;
- *Person* : *die Ansprechperson / la personne à contacter* ;
- *Hilfe* : *die Bibliothekshilfe / l'auxiliaire de bibliothèque*.

30 Paradoxalement, la neutralisation n'est pas systématiquement souhaitée : certes utile pour les emplois génériques, elle peut aussi avoir pour effet indésirable de faire perdurer l'invisibilité des femmes dans les emplois spécifiques, ce qui explique la création en allemand de formes de féminin pour les titres notés en abrégé (la

désinence *-in* du féminin est ajoutée en exposant) : *Professorin* : *Prof.ⁱⁿ*, *Doktorin* : *Dr.ⁱⁿ*, *Diplom-Designerin* : *Dipl.-Des.ⁱⁿ*, peut-on lire dans le guide de langage inclusif des universités du Land de Brême (2014 : 11³⁴).

6. Masculin générique en voie d'exclusion ?

- 31 La règle du masculin générique intervient au niveau lexical en imposant l'utilisation du substantif masculin pour désigner une ou des personnes *en général*, sans distinction de sexe : le mot *écrivain/Schriftsteller* peut référer aussi bien à un homme qu'à une femme. Mais cette règle a également des implications phrastiques, voire transphrastiques. En effet, le phénomène de l'accord « peut se décrire comme une contrainte exercée par un élément sur la forme d'un ou plusieurs autres éléments du syntagme ou de la phrase où il figure, et parfois même au-delà » (Riegel, Pellat & Rioul, 1994 : 897). Se pose alors la question du comportement des « autres éléments » soumis à l'accord, notamment celui de l'adjectif.
- 32 Ici l'allemand possède incontestablement un double avantage : pour l'adjectif en position d'épithète, la distinction entre masculin et féminin n'est marquée qu'au singulier (et à certaines formes) ; pour l'adjectif en position d'attribut, le problème ne se pose pas puisqu'il est invariable, ce qui est aussi le cas du participe 2 :
- *Les petits enfants / die kleinen Kinder* ;
 - *Elvira et Léonard sont partis / Elvira und Léonard sind gegangen* ;
 - *César et Rosalie sont amoureux / César und Rosalie sind verliebt.*
- 33 Le cas des pronoms personnels est assez intéressant : en français, le pronom sujet de troisième personne du pluriel est marqué en genre (*elles/ils* disent) ; en allemand, le pronom pluriel *sie* (*sie sagen*) est perçu comme épïcène même si, comme le fait remarquer Meinunger, sa forme est identique à la forme de féminin singulier (*sie/elle*), ce

qui est également vrai de l'article défini pluriel (*die/les*), identique à la forme de l'article défini féminin singulier (*die/la*). La langue allemande ne serait donc, selon lui, pas si sexiste qu'on le prétend, l'allemand posséderait même « un féminin générique totalement ignoré » (Meinunger, 2017 : 94³⁵). Cette supposée prédominance du féminin au pluriel compenserait la prédominance du masculin au singulier, ce qui serait la preuve d'un équilibre dans la langue entre le masculin et le féminin (voir Meinunger, 2017 : 96³⁶). On peut objecter que cette impression de féminin ne change rien au fait que la règle du masculin générique s'applique bel et bien au substantif, en dépit de la forme superficiellement féminine de l'article pluriel (*die*) :

– *Die Teilnehmer der Konferenz... / les participants du colloque...*

– *Die Antragsteller müssen das Formular vollständig ausfüllen / Les candidats doivent renseigner intégralement le formulaire.*

34 Pomme de discorde par excellence, la règle du masculin générique est contestée depuis longtemps au motif que « le caractère prétendument générique du masculin est éclipsé par sa référence spécifique au sexe masculin et [qu']il est toujours plus difficile à utiliser lorsqu'il est censé identifier une femme en tant que telle » (Schneider-Mizony, 2007 : 119³⁷). Pour éviter de devoir continuer à enseigner aux élèves que le masculin l'emporte toujours sur le féminin, une solution envisageable pour le français serait le recours à l'accord de proximité, ou *de voisinage*, qui consiste à accorder le receveur (p. ex. l'adjectif ou le participe) avec le donneur le plus proche (p. ex. le nom)³⁸ et, dans certains contextes, le recours à l'accord de majorité :

– *Léonard et Elvira sont parties ;*

– *4 filles et 2 garçons sont admises à l'examen.*

35 Mais la partie n'est pas gagnée pour les Modernes (notamment : Abbou, Arnold, Candea & Marignier, 2018), car changer une règle de

grammaire, même si elle n'est pas aussi canonique qu'on le croit, ne peut manquer d'irriter les Anciens (voir par exemple : Charaudeau, 2018 et 2019). Tout cela pourrait donner à penser que le français cumule les handicaps alors que l'adoption d'un langage rigoureusement inclusif en allemand nécessiterait beaucoup moins de bouleversements. Ce n'est pas tout à fait exact comme on va le voir à présent à partir de deux exemples particulièrement retors — parce qu'ils concernent des éléments du lexique quasiment incontournables dans la langue courante : *man*, l'équivalent de notre pronom indéfini *on*, et *sein* l'équivalent du possessif *son/sa* [+ possesseur masculin spécifique ou générique].

7. *Man* et *sein* font de la résistance !

- 36 Homophone et quasi homographe du substantif *Mann* (*homme*), dont il est issu étymologiquement, le pronom indéfini sujet *man* est perçu comme potentiellement discriminant et les guides de langage inclusif recommandent d'éviter autant que possible son emploi ³⁹. Par exemple en recourant à une forme de passif ou en transposant la phrase à une autre personne :

— *Man muss das Formular vollständig ausfüllen* / *On doit renseigner intégralement le formulaire.*

> *Das Formular ist vollständig auszufüllen* / *Le formulaire est à renseigner intégralement.*

— *Man sollte sich mehr Gedanken darüber machen* / *On devrait davantage y réfléchir.*

> *Wir sollten uns mehr Gedanken darüber machen* / *Nous devrions davantage y réfléchir.*

- 37 Selon Meinunger (2017 : 99), les graphies différentes de *man* et *Mann* indiquent assez clairement l'absence de lien sémantique entre les deux unités. Il rappelle également que deux autres pronoms extrêmement courants ont également été formés sur *Mann* : *jemand* (quelqu'un) et *niemand* (personne), mais le lien étymologique n'étant plus aussi perceptible (grâce à l'ajout du *-d* final), cette étymologie

bien encombrante passe généralement inaperçue (Meinunger, 2017 : 100). Il n'en reste pas moins que le pronom *man* est devenu bien indésirable et que tous les moyens sont bons pour contourner son emploi — jusqu'à le remplacer par le néologisme *frau* (pronom dérivé du substantif *Frau/femme*), lorsque le contexte s'y prête :

— *Über die neue Abtreibungsregelung muss frau sich genau informieren*⁴⁰ / *Femme* [pronom !] *doit s'informer précisément sur la nouvelle législation en matière d'avortement.*

- 38 Ce nouveau pronom, utilisé depuis les années 1990 dans les publications féministes, est également attesté dans les médias généralistes. S'il n'est pas encore totalement grammaticalisé selon la grammaire de l'IDS (Institut für Deutsche Sprache⁴¹), son emploi n'en est pas moins suggéré dans plusieurs guides allemands de langage inclusif⁴².
- 39 L'équivalent français du pronom *man* (*on*), qui est issu étymologiquement du substantif *homme*, ne fait l'objet d'aucune critique du même ordre. Deux raisons possibles à cela : d'abord *on* et *homme* ne sont pas homophones et encore moins homographes (l'étymologie commune ne saute donc ni aux yeux ni aux oreilles) ; ensuite *homme* est traditionnellement réputé désigner aussi bien l'être humain de sexe masculin que l'être humain en général — ce qui n'est pas le cas de *Mann* (l'allemand possédant un terme générique pour désigner l'être humain : *Mensch*).
- 40 Un autre casse-tête de la rédaction inclusive en allemand est le déterminant possessif *sein*. La forme de ce possessif de troisième personne du singulier est en effet différente selon qu'on a affaire à un possesseur (*sein-*) ou à une possesseuse (*ihr-*), comme c'est aussi le cas en anglais (*her/his*), alors qu'en français le sexe de la personne ne joue aucun rôle :

— *La guitare de Léa* > *sa guitare* : *ihre Gitarre* ;
— *La guitare de Léo* > *sa guitare* : *seine Gitarre*.

- 41 Au masculin générique, c'est donc logiquement la forme *sein* qui est employée pour marquer le possessif, comme dans ce passage de la Loi fondamentale :

Art. 3 - (3) Niemand darf wegen seines Geschlechtes, seiner Abstammung, seiner Rasse, seiner Sprache, seiner Heimat und Herkunft, seines Glaubens, seiner religiösen oder politischen Anschauungen benachteiligt oder bevorzugt werden. Niemand darf wegen seiner Behinderung benachteiligt werden.

Art. 3 - (3) Nul ne doit être discriminé ni privilégié en raison de son sexe, de son ascendance, de sa race, de sa langue, de sa patrie et de son origine, de sa croyance, de ses opinions religieuses ou politiques. Nul ne doit être discriminé en raison de son handicap ⁴³.

- 42 Il existe depuis 2012 une version révisée de la Loi fondamentale en langage inclusif ⁴⁴. Dans l'article cité ci-dessus, la formule *wegen seines Geschlechtes, seiner Abstammung*, etc. (*en raison de son sexe, de son origine*, etc.) a été remplacée par *aufgrund von Geschlecht, von Abstammung*, etc. (*pour raison de sexe, d'origine*, etc.). Mais ce texte n'a jusqu'à présent pas franchi le seuil des cercles militants.
- 43 Les deux « résistants » *man* et *sein* montrent que même si l'allemand possède certains avantages sur le français en matière de neutralisation (absence d'accord de l'adjectif attribut et du participe 2, effacement des marques de genre dans le GN pluriel), d'autres représentants du masculin générique contribuent à entraver la mise en œuvre d'une langue égalitaire. En adoptant (à la surprise générale) la règle du féminin générique dans son règlement intérieur de 2013 ⁴⁵, l'université de Leipzig a agi avec pragmatisme. Cette mesure, qui consiste purement et simplement à retourner la logique du masculin générique, était en effet techniquement plus facile à appliquer que toute autre convention inclusive : « Dans ce règlement, les termes grammaticalement féminins pour désigner les personnes s'appliquent aux personnes de sexe masculin comme féminin ⁴⁶. »

44 Les médias d'outre-Rhin ont accueilli par un concert de moqueries ce renversement d'une norme linguistique perçue par une partie de la communauté linguistique comme immuable. Anatol Stefanowitsch, défenseur de l'application à la langue de la Règle d'or (« ne représente pas les autres linguistiquement comme tu n'aimerais pas qu'on te représente à leur place ⁴⁷ »), considère la lecture de ce document comme un moyen pour les hommes de prendre conscience de ce que signifie le fameux *Mitgemeintsein* (littéralement *le fait d'être pensé avec* — c'est-à-dire *exister dans l'implicite*) que vivent les femmes au quotidien ; une expérience qu'il juge « légèrement déroutante et par conséquent très instructive ⁴⁸ ».

8. Pour conclure

45 Ce tour d'horizon des faits de langue concernés par la mise en œuvre du langage inclusif a permis de souligner des points de convergence et de divergence entre les deux langues. Au chapitre de la féminisation des noms de personnes dans les emplois spécifiques, les obstacles d'ordre morphologique et sémantique (homonymies, connotations indésirables) semblent plus nombreux côté français, mais ils ne sont pas insolubles — les formes féminines posent surtout un problème d'acceptabilité, qui se résorbe au fur et à mesure qu'elles entrent dans l'usage (*ingénieure, maîtresse de conférences, grande cuisinière*). Concernant les épïcènes, le français paraît en revanche plutôt mieux loti, avec ses nombreux noms de personne à finale en *-e*, à genre fixe ou variable (*élève, maire, membre*). L'allemand a de son côté l'avantage de puiser dans un stock important d'adjectifs et participes substantivés partiellement épïcènes au singulier et totalement au pluriel (*die Deutschen*), et de pouvoir en créer de nouveaux en remplacement de noms marqués

en genre (*die Studierenden* au lieu de *die Studenten*). À l'échelle de la phrase, le français a la particularité d'accorder ses adjectifs attributs et ses participes passés (invariables en allemand), un phénomène qui ne facilite pas la neutralisation des discours. La réactivation de l'accord de proximité (voire de l'accord de majorité) en remplacement du masculin générique pourrait venir compenser partiellement ce handicap. En allemand, certains déterminants et pronoms aussi incontournables qu'explicitement masculins donnent du fil à retordre aux meilleures volontés engagées dans la lutte contre l'androcentrisme. Le possessif *sein* vs *ihr*, dont la forme dépend du genre de la personne qui « possède », constitue une réelle difficulté comme on l'a vu avec l'exemple emprunté à la Loi fondamentale. Quant à la discussion autour du pronom indéfini *man*, elle n'a pas non plus d'équivalent en français. Et il aurait encore fallu évoquer l'épineux problème des pronoms relatifs *der* et *wer* (voir Pittner, 1998), l'un et l'autre masculins, ce qui n'a pas été possible faute de place.

- 46 En allemand comme en français, l'accord au masculin générique est bien ce que la langue a produit de moins politiquement correct, même si l'étendue et les modalités d'application de cette règle divergent de part et d'autre. En allemand, la solution radicale consistant à remplacer le masculin générique par un féminin générique, mise en œuvre par l'université de Leipzig dans son règlement intérieur de 2013, n'a jusqu'à présent pas fait école. Si le masculin générique vacille sous les coups de boutoir du langage inclusif, son remplacement par un système plus équitable est loin d'être acté. De nouvelles propositions continuent d'émerger, entrant parfois en concurrence avec des conventions qui semblaient entrer progressivement dans l'usage (*die Studierenden* au lieu de *die StudentInnen* par exemple). Et la remise en cause de la binarité des

genres, qui fait exploser la dichotomie ancestrale masculin/féminin, promet encore bien des débats. Les adversaires du langage inclusif peuvent y voir le signe qu'une telle entreprise est vouée à l'échec. À moins que cette période de grande effervescence ne soit une occasion d'explorer les potentialités de la langue, dans l'espoir de parvenir un jour à des solutions pérennes — et politiquement correctes au sens inclusif du terme, afin que le langage ne représente plus pour personne « une exclusion et une négation, le lieu où la structure patriarcale est ratifiée et inscrite » (Violi, 1987 : 32).

BIBLIOGRAPHIE

ABBOU Julie, ARNOLD Aron, CANDEA Maria & MARIGNIER Noémie (2018), « Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émascation. Entretien », *Semen*, 44, <<https://doi.org/10.4000/semn.10800>>.

ALPHERATZ My (2019), « Français inclusif : du discours à la langue ? », *Le discours et la langue*, 11(1), 53-74.

BUßMANN Hadumod & HELLINGER Marlis (2003), « Engendering Female Visibility in German », M. Hellinger & H. Bußmann (dir.), *Gender Across Languages*, Amsterdam / Philadelphie : J. Benjamins, 3, 141-174.

CHARAUDEAU Patrick (2018), « L'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français », *Le Débat*, 199(2), 13-31.

CHARAUDEAU Patrick (2019) : « Retour sur l'écriture inclusive au défi de la neutralisation en français », *Le discours et la langue*, 11(1), 97-124.

CHEVALIER Yannick, CONSTANTIN DE CHANAY Hugues & GARDELLE Laure (2017), « Bases linguistiques de l'émancipation : système anglais, système français », *Mots*, 113, 9-36.

EISENBERG Peter (2017), « Wort des Jahres „Flüchtling“. Hier endet das Gendern », A. Meinunger & A. Baumann (dir.), *Die Teufelin steckt im Detail*, Berlin : Kulturverlag Kadmos, 67-70.

- ELMIGER Daniel (2008), *La féminisation de la langue en français et en allemand*, Paris : Honoré Champion.
- FLEISCHER Wolfgang & BARZ Irmhild (2012), *Wortbildung der deutschen Gegenwartssprache*, Berlin : De Gruyter.
- HAUT CONSEIL À L'ÉGALITÉ (2016), *Pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, Paris : La Documentation française, <<http://bit.ly/2feiwZ7>> (17 décembre 2020).
- HERMANN Steffen Kitty (2003), « Performing the Gap. Queere Gestalten und geschlechtliche Aneignung », *arranca!*, 28, 22-26, <<https://arranca.org/archive?path=%2Fausgabe%2F28%2Fperforming-the-gap>> (17 décembre 2020).
- HORNSCHEIDT Lann (2012), *Feministische w_orte: ein lern-, denk- und handlungsbuch zu sprache und diskriminierung, gender studies und feministischer linguistik*, Francfort-sur-le-Main : Brandes & Apsel.
- INALF (1999), *Femme, j'écris ton nom...*, Paris : La Documentation française.
- LE CALLENNEC Sophie & FRANÇOIS Émilie (2017), *Magellan et Galilée. Questionner le monde. CE2*, Paris : Hatier.
- MEINUNGER André (2017), « Ein Plädoyer für das Deutsche als geschlechtergerechte Sprache – ein paar provozierende Beobachtungen und Ausführungen », A. Meinunger & A. Baumann (dir.), *Die Teufelin steckt im Detail*, Berlin : Kulturverlag Kadmos, 93-100.
- PAVEAU Marie-Anne (2002), « La féminisation des noms de métiers : résistances sociales et solutions linguistiques », *Le français aujourd'hui*, 136, 121-218.
- PITTNER Karin (1998), « Genus, Sexus und das Pronomen wer », R.-J. Pittner & K. Pittner (dir.), *Beiträge zu Sprache und Sprachen*, Munich : Lincom Europa, 2, 153-162.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe & RIOUL René (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.
- SCHAFROTH Elmar (2010), « Die Janusköpfigkeit der *Political Correctness* », *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 30(2), 101-124.
- SCHNEIDER-MIZONY Odile (2007), « Ausdruck und Anrede im Femininum », I. Behr, A. Larrory & G. Samson (dir.), *Der Ausdruck der Person im Deutschen*, Tübingen : Stauffenburg Verlag, 111-125.
- STEFANOWITSCH Anatol (2018), *Eine Frage der Moral: Warum wir politisch korrekte Sprache brauchen*, Berlin : Duden.
- VIOLI Patrizia (1987), « Les origines du genre grammatical », *Langages*, 85, 15-34.

YAGUELLO Marina (1998), « Y a-t-il un français politiquement correct ? », P. Singy (dir.), *Les femmes et la langue. L'insécurité linguistique en question*, Lausanne : Delachaux et Niestlé, 177-194.

YAGUELLO Marina (2014), *Les mots ont un sexe*, Paris : Points.

NOTES

1. INA (2019), *Temps de parole des femmes : 700 000 heures de programmes analysées*, en ligne sur <<https://institut.ina.fr/actualites/temps-de-parole-des-femmes>> (dernière consultation pour tous les liens de cette contribution : 29 novembre 2019).
2. Voir UNESCO (1989), *Guidelines on Non-Sexist Language – Pour un langage non sexiste*, en ligne sur <<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000097348.locale=fr>>.
3. REY Alain, « L'écriture inclusive est vouée à l'échec », *Le Figaro*, 23 novembre 2017.
4. « *Die Bildung neuer femininer Formen von Berufsbezeichnungen und die Kampfansage an das generische Maskulinum haben im Frankreich der 80er und 90er Jahre des letzten Jahrhunderts regelrechte ideologische Grabenkämpfe nach sich gezogen.* »
5. Dans son emploi générique, *iel* permet de désigner toute personne sans distinction de genre ; dans son emploi spécifique, il permet de désigner toute personne non binaire.
6. GESETZE-IM-INTERNET (2018), *Personenstandsgesetz (PStG)*, en ligne sur <www.gesetze-im-internet.de/pstg/BJNR012210007.html>.
7. La présentation qui suit met l'accent sur la visibilité des femmes dans la langue, d'une part parce que la réflexion sur la déconstruction de la binarité du genre n'en est pas au même stade en France et en Allemagne, d'autre part parce que le traitement d'une question aussi complexe dans une perspective contrastive mériterait une étude à part entière.
8. « [...] *die Vermeidung nicht (mehr) opportuner Bezeichnungen für – aus unterschiedlichsten Gründen – als prekär oder heikel betrachtete Begrifflichkeiten oder Sachverhalte.* » (Schafroth, 2010 : 101)
9. « *Es bleibt allerdings zu hoffen, und hier beschwöre ich noch einmal das hässliche Gesicht der Political Correctness herauf, dass es in dieser Frage zu keinen interdictions – gleich welcher Art – kommen möge.* »
10. Chronique « Le fin mot de l'info » diffusée sur *Europe 1* le 26 novembre 2017.
11. Voir la une du magazine *Marianne*, n° 1081 (1-7 décembre 2017) : « Les nouveaux censeurs ».
12. ACADÉMIE FRANÇAISE (2017), *Déclaration sur l'écriture dite « inclusive »*, en ligne sur <www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive>.

13. « *Greife nie in ein System ein, dessen Komplexität du nicht übersiehst.* » (Leiss citée par Schneider-Mizony, 2007 : 120)
14. « *Ab dem Augenblick, wo Studentin neben Student, Beamtin neben Beamter, Kundin neben Kunde stehen, verliert das generische Maskulinum seine Generizität und wird mit einer männlichen Personenbezeichnung assoziiert.* »
15. Sur la distinction entre ces deux procédés, voir Elmiger (2008 : 72-77).
16. CENTRE JURIDIQUE FRANCO-ALLEMAND (2004), *Grundgesetz / Loi fondamentale (5^e édition synoptique bilingue)*, en ligne sur <www.cjfa.eu/REPOSITORY/EDCJFA_3.pdf>.
17. Voir le rapport adopté à une large majorité le 28 février 2019 : ACADÉMIE FRANÇAISE (2019), *La féminisation des noms de métiers et de fonctions*, en ligne sur <[http://www.academie-francaise.fr/\[...\]noms_de_metier_et_de_fonction.pdf](http://www.academie-francaise.fr/[...]noms_de_metier_et_de_fonction.pdf)>.
18. WIKIPEDIA (2019), *Virginie Basselot*, en ligne sur <https://fr.wikipedia.org/wiki/Virginie_Basselot> (12 novembre 2019).
19. WIKIPEDIA (2019), *Anne-Sophie Pic*, en ligne sur <https://fr.wikipedia.org/wiki/Anne-Sophie_Pic> (8 octobre 2019).
20. WIKIPEDIA (2019), *Stéphanie Le Quellec*, en ligne sur <https://fr.wikipedia.org/wiki/St%C3%A9phanie_Le_Quellec> (24 octobre 2019).
21. WIKIPEDIA (2019), *Julia Komp*, en ligne sur <https://de.wikipedia.org/wiki/Julia_Komp> (23 octobre 2019).
22. WIKIPEDIA (2019), *Maike Menzel*, en ligne sur <https://de.wikipedia.org/wiki/Maike_Menzel> (19 octobre 2019).
23. WIKIPEDIA (2019), *Douce Steiner*, en ligne sur : <https://de.wikipedia.org/wiki/Douce_Steiner> (26 septembre 2019).
24. « *Das dominierende Movierungssuffix ist heute -in [...].* » (Fleischer & Barz, 2012 : 236)
25. Voir ce portrait d'Angela Merkel diffusé le 10 octobre 2005 sur France 3 (timecode 02:10) : « Pour séduire les Allemands, madame la chancelière devra maintenant imposer ses idées libérales [...]. » INA (2005), *Portrait Angela Merkel*, en ligne sur <www.ina.fr/video/2945018001017>.
26. « *Die Bezeichnung Friseurin wird nur noch in der Umgangssprache gebraucht; die offizielle Berufsbezeichnung lautet Friseurin.* » (Duden online) NB : Le dictionnaire Wahrig de 1994 considère encore *Friseurin* comme un austriacisme.
27. DWDS (2019), *Friseurin*, en ligne sur <<https://www.dwds.de/wb/Friseurin>> et <<https://www.dwds.de/wb/Friseuse>>.
28. « *Die korrekte weibliche Berufsbezeichnung lautet Masseurin. Die Form Masseuse wird dagegen überwiegend in der Bedeutung Prostituierte gebraucht.* » (Duden online)
29. L'adjonction du suffixe *-in* est attestée, mais pas (encore) considérée comme correcte : **die Flüchtlingin* (voir Fleischer & Barz, 2012 : 237).
30. ATILF (1994), *Trésor de la langue française informatisé*, en ligne sur <<http://www.atilf.fr/tlfi>>. NB : il est significatif que la version en ligne du TLF, dont la

rédaction est achevée depuis 1994 et qui n'est pas mis à jour, considère *épicène* comme un terme rare.

31. Le féminin *maitresse* est anciennement attesté (voir INaLF, 1999 : 22), mais il a été victime de la dépréciation du suffixe *-esse* (comme *doctoresse*, *poétesse*, etc.).

32. Chevalier, Constantin De Chanay et Gardelle (2017 : 27) indiquent qu'au Québec, le double genre de *membre* est passé dans l'usage.

33. Elmiger ne considère comme *épicènes* que les noms de personnes à genre variable (2008 : 67-68), ceux à genre fixe étant qualifiés par lui de noms génériques (2008 : 83).

34. UNIVERSITÄT BREMEN (2014), *Orientierungshilfe für eine gendergerechte Sprache an den Hochschulen im Land Bremen*, en ligne sur <[www.uni-bremen.de/fileadmin/user_upload/sites/zentrale-frauenbeauftragte/UfHuql-OrientierungshilfeFuer\[...\]](http://www.uni-bremen.de/fileadmin/user_upload/sites/zentrale-frauenbeauftragte/UfHuql-OrientierungshilfeFuer[...])>.

35. « [...] wir haben im Deutschen sehr wohl schon lange und vollkommen unentdeckt ein generisches Femininum. »

36. « [...] im Plural [existiert] eine weibliche Vorherrschaft – im Singular eine männliche – es ist ausgeglichen. »

37. « Das angeblich generische Maskulinum wird überschattet von seiner sexusreferierenden Bedeutung und ist bei Stellen, in denen eine Frau als solche identifiziert werden sollte, immer schlechter möglich. »

38. « Ces jours et ces nuits entières » (Racine, 1691), cité dans le Guide du Haut Conseil à l'Égalité (2016 : 25). Voir aussi : VIENNOT Éliane (2018), *L'accord de proximité, mode d'emploi*, en ligne sur <www.elianeviennot.fr/Langue-proxi.html>.

39. Par exemple la charte de l'université de Cologne : *ÜberzeugENDERe Sprache – Leitfaden für eine geschlechtersensible und inklusive Sprache* (2014 : 19), en ligne sur <[https://gedim.uni-koeln.de/sites/genderqm/user_upload/Leitfaden\[...\].pdf](https://gedim.uni-koeln.de/sites/genderqm/user_upload/Leitfaden[...].pdf)>.

40. Exemple emprunté à Bußmann et Hellinger (2003 : 165).

41. GRAMMIS (2016), *Das generalisierende Personalpronomen man*, en ligne sur <<https://grammis.ids-mannheim.de/kontrastive-grammatik/3971>>.

42. Comme la charte de l'université de Cologne précédemment citée (2014 : 19).

43. CENTRE JURIDIQUE FRANCO-ALLEMAND (2004), *Grundgesetz / Loi fondamentale (5^e édition synoptique bilingue)*, en ligne sur <www.cjfa.eu/REPOSITORY/EDCJFA_3.pdf>.

44. STUMMER Gabi (2012), « Geschlechtergerechtes Grundgesetz », en ligne sur *GeschlechtergerechtesGG* : <<https://sites.google.com/site/geschlechtergerechtesgg/geschlechtergerechtes-gg>>.

45. UNIVERSITÄT LEIPZIG (2013), *Grundordnung der Universität Leipzig*, en ligne sur <www.uni-leipzig.de/fileadmin/ul/Dokumente/Grundordnung_UL_130806.pdf>.

46. « In dieser Ordnung gelten grammatisch feminine Personenbezeichnungen gleichermaßen für Personen männlichen und weiblichen Geschlechts. »

47. « Stelle andere sprachlich nicht so dar, wie du nicht wollen würdest, dass man dich an ihrer Stelle darstelle. » (Stefanowitsch, 2018 : 24)

48. « Auch wenn einen das Mitgemeintsein nicht grundsätzlich stört, ist das eine leicht desorientierende und deshalb sehr lehrreiche Erfahrung [...]. » (Stefanowitsch, 2018 : 44)

RÉSUMÉS

Cette contribution porte sur les modalités de mise en œuvre du langage inclusif en français et en allemand. Après une synthèse des objections que cette atteinte politiquement correcte à la règle du masculin générique suscite dans les deux aires linguistiques, l'accent est mis sur les faits de langue concernés et sur les solutions proposées en français et en allemand pour surmonter cet androcentrisme hérité de la tradition patriarcale. L'allemand possède l'avantage de n'accorder ni ses participes ni ses adjectifs attributs, mais certains pronoms difficiles à éviter dans la communication courante, tels que l'indéfini *man (on)* et le relatif *wer (qui)*, contribuent à maintenir le caractère générique du masculin en langue et en discours. En français, si la recherche de l'équité en genre se heurte notamment à l'accord des adjectifs et participes, les nombreux noms de personne à finale en *-e* facilitent grandement le processus d'épicénisation. Au terme de cette étude comparée, il apparaît que la langue la plus apte au rééquilibrage des genres n'est peut-être pas celle qu'on croit.

This article discusses the ways in which inclusive language is employed in French and German. First, a synthesis is offered of the objections that this politically correct violation of the generic masculine rule raises in both linguistic areas. The article then addresses the relevant linguistic facts and the solutions proposed in French and German which obviate this androcentric linguistic structure inherited from a long patriarchal tradition. While German has the advantage that its participles and predicative adjectives are invariable, some hard-to-avoid pronouns, such as the indefinite *man (one)* and the relative *wer (who)*, work to perpetuate the generic masculine in language and discourse. French agreement of participles and adjectives likewise inhibit attempts to achieve gender equality in the language, yet the numerous personal nouns ending with *-e* make the creation of gender neutral terms much easier. This comparative study concludes that the language most capable of equalizing gender relations is not the one that would be most expected.

Dieser Beitrag setzt sich mit der Umsetzung einer gendergerechten Sprache im Französischen und im Deutschen auseinander. Zuerst wird auf die Einwände eingegangen,

die dieser politisch korrekte Verstoß gegen die Regel des generischen Maskulinums in beiden Sprachräumen hervorruft, dann richtet sich der Fokus auf die betreffenden Sprachelemente und auf die in beiden Sprachen vorgeschlagenen Lösungen zur Überwindung eines aus der patriarchalischen Tradition übernommenen Androzentrismus. Das Deutsche besitzt zwar den Vorteil, dass Partizipien und prädikative Adjektive nicht kongruieren, dennoch tragen manche Pronomen – wie das indefinite *man* und das Relativpronomen *wer* – deren Gebrauch in der Alltagskommunikation schwer vermeidbar ist, dazu bei, den generischen Charakter des Maskulinums in Sprache und Diskurs aufrechtzuerhalten. Im Französischen, wo die Bemühungen um Gendergerechtigkeit u. a. durch die Kongruenz von Partizipien und Adjektiven erschwert werden, erleichtern andererseits die vielen Personennamen mit Endung auf -e die Einführung von neuen genderneutralen Bezeichnungen erheblich. Am Ende dieser vergleichenden Studie stellt sich heraus, dass die Sprache, in der ein Gleichgewicht der Geschlechter am ehesten zu erreichen wäre, möglicherweise nicht diejenige ist, die *frau* sich denkt.

INDEX

Schlüsselwörter : politische Korrektheit, Gender, Sexismus, Feminisierung, generisches Maskulinum

Mots-clés : politiquement correct, genre, sexisme, féminisation, masculin générique

Keywords : political correctness, gender, sexism, feminization, generic masculine

AUTEUR

NATHALIE SCHNITZER

Aix Marseille Univ., ÉCHANGES, Aix-en-Provence, France.

Nathalie Schnitzer est germaniste, maîtresse de conférences à l'Université d'Aix-Marseille, membre de l'équipe Échanges EA 4236. Ses recherches portent sur le genre en langue et en discours, la grammaire et la didactique de l'allemand, la traductologie.

nathalie.schnitzer@univ-amu.fr

La *Leichte*¹ *Sprache* allemande : une planification linguistique du politiquement correct

The German Leichte Sprache: A Linguistic Planning of the Politically Correct

Odile Schneider-Mizony

- 1 En Allemagne fédérale et Suisse germanophone, la *Leichte Sprache* ou « langue facile à comprendre » s'adresse à des personnes souffrant de déficits cognitifs ou perceptifs et vise une communication « sans barrière » (*barrierefreie Kommunikation*) par l'intermédiaire d'énoncés langagiers réputés exempts de difficultés de décodage. Elle est promue par des associations citoyennes, comme le Netzwerk Leichte Sprache (Réseau pour la langue facile à comprendre) et dispose d'une grande visibilité publique, car diverses institutions allemandes comme le Bundestag (parlement allemand) ou la DFG (Fondation allemande pour la recherche) en ont adopté les principes. Elles offrent alors aux usagers de leurs sites des textes en « langue simple et facile à comprendre » ou diffusent des brochures électorales imprimées en *Leichte Sprache*, afin de faciliter le vote de ces personnes différentes. Cette nouvelle variété langagière devrait permettre la recherche et la lecture d'informations par toute

personne ayant des difficultés avec un texte écrit en allemand standard soutenu ².

- 2 Après avoir rappelé en première partie les motivations à l'origine de cette variété, motivations qui s'énoncent en termes de démocratie citoyenne et de droits humains à l'égalité, la contribution examinera deux pans différents de ce mouvement de planification linguistique. La deuxième partie expose le travail de réduction-facilitation, qui vise le corpus de la langue dans son entier et correspond aux critères d'une langue construite, comme l'est l'esperanto : la restructuration à tous les niveaux langagiers en fait une tentative de planification linguistique à grande échelle. La troisième partie se concentre sur la capacité de cet allemand régulé à remplir ses objectifs intégratifs : alors que sa destination consiste à améliorer l'intelligibilité de textes utilitaires, les principes de réécriture reposent sur des intuitions non expertes qui ne sont pas en mesure d'atteindre une bonne compréhension, laissant principalement subsister le geste social politiquement correct.

1. La naissance diffuse de la *Leichte Sprache* comme variété « plus humaine »

1.1. Genèse historique de la *Leichte Sprache* comme langue facile à comprendre

- 3 La *Leichte Sprache* (dorénavant LS) s'appuie sur le *topos* culturel qui affirme que les sociétés modernes auraient développé une littéralité et une textualité si complexes qu'elles excluraient de la communication écrite de nombreuses personnes qui ne les manient pas avec aisance. Les procédés classiques de vulgarisation ou didactisation devraient donc être remplacés par un registre relevant

d'un autre mode d'accès des interlocuteurs, afin que ces derniers, lorsqu'ils ne peuvent utiliser l'accès instruit au texte, comprennent les documents sans médiation.

- 4 L'objet LS prend place, après la Seconde Guerre mondiale, dans la discussion sur le *Plain English*, mouvement anglo-saxon qui souhaitait permettre la participation de tous aux actes administratifs et sociaux par l'intermédiaire de textes compréhensibles. Le mouvement s'est poursuivi dans les années 1990 en Scandinavie, en Suède principalement, par la revendication d'une *klarspråk* (langue claire), avec la conviction que le gouvernement d'un État ne pouvait être vraiment démocratique que si tous les textes émanant de ce gouvernement étaient formulés de façon à être compris par tou/te/s les citoyen/ne/s (Ridell, 2015). Une nouvelle étape de diffusion fut franchie avec le développement en 1997 d'un recueil de règles de rédaction intitulé *Pathways to inclusion* par une organisation paragouvernementale, Inclusion Europe, fondée en 1988. Cette association européenne des personnes handicapées intellectuelles et leurs familles a publié une brochure pour la langue anglaise, connue ensuite en allemand sous le titre *Informationen für alle!* et en français sous l'étiquette *Le facile à lire et à comprendre*. L'élargissement des désignations reflète une extension des publics cibles, qui passent des personnes cognitivement atteintes aux usagers normaux, mais non experts de la parole. L'imprécision généreuse de l'étiquette amène à s'interroger sur le statut de la LS : la variété est-elle une *klarspråk*, un « style clair et simple » (en français canadien)³, souhait que partagent beaucoup de citoyens quand ils lisent une directive administrative amphigourique, ou s'agit-il d'une variété dont l'aménagement ne s'adresse qu'à des personnes exclues pour des raisons cognitives de la participation sociale habituelle, une *einfache Sprache*, traduit par exemple par les institutions allemandes

qui ont des portails plurilingues en « langage simplifié » ? Il convient en effet de distinguer une « *bürgernahe Sprache* » ou langue proche des citoyens, qui serait la correspondante directe de la *klarspråk* et du *Plain English* et permettrait au citoyen lambda de comprendre ce que l'administration lui réclame, d'une *einfache Sprache*, langue simple conseillée pour l'alphabétisation et la lecture d'apprenant/e/s, correspondant au *Simple English*, au *français facile* et au *lättläst* suédois (Schubert, 2017). Une troisième variété, la *Leichte Sprache*, serait une version encore simplifiée de la *einfache Sprache*. Seule la LS s'adresserait à des personnes ayant des restrictions perceptuelles (sourds socialisés en langue des signes) ou cognitives (mongolisme, démence, déficiences cliniques, Alzheimer, aphasies), comme le rappelle Baumert :

Solcherart reduzierte Texte werden deswegen von vielen Menschen verstanden, die sonst von der schriftlichen Kommunikation ausgeschlossen wären: geistig Behinderte, Klienten mit Hirnschäden im weitesten Sinn, Muttersprachler mit minderer Intelligenz. (2016 : 5)

C'est pourquoi des textes réduits ainsi sont compris par beaucoup de personnes qui seraient sinon exclues de la communication écrite : des handicapés mentaux, des patients avec des dommages cérébraux au sens large, des locuteurs natifs d'intelligence moindre ⁴.

- 5 Les acteurs de la LS en Allemagne ne distinguent guère entre ces trois domaines d'intervention, ce qui est pour partie dû à la genèse en *grass-roots* de ce mouvement social. En Allemagne, le réseau Netzwerk Leichte Sprache s'est créé en 2006, dans l'objectif de réunir des individus, bureaux de consultants, de traduction, et des organisations caritatives afin d'harmoniser les pratiques de réécriture de documents et de proposer les mêmes standards de qualité. Le réseau se fixait également l'objectif de tester les règles et documents auprès de personnes déficientes mentales, afin qu'il ne s'agisse pas d'un octroi du haut vers le bas, mais d'une co-construction de la variété avec les concerné/es. Actuellement, le Netzwerk Leichte Sprache indique fédérer plus de 150 membres

institutionnels, dont des institutions sociales aussi importantes que l'AWO (Arbeiterwohlfahrt, organisation caritative fondée en 1919) ou la Bundesvereinigung Lebenshilfe⁵ (Selbsthilfeverband für Menschen mit geistiger Behinderung). Le réseau tire sa légitimité sociale de l'impossibilité pratique pour les communes ou villes de développer chacune un département de rédaction de documents administratifs en LS, service qu'il leur propose contre rémunération. Un objectif à plus long terme est de développer une formation professionnelle à la traduction en LS, avec l'argument que seul/e/s des praticien/ne/s peuvent aboutir à la professionnalisation adéquate de cette activité traduisante. Le Netzwerk a publié son premier manuel de règles en 2009, qui a été adopté en 2013 par le Bundesamt für Arbeit und Soziales (Agence fédérale du Travail et des Affaires sociales). L'engagement socio-politique du réseau a conduit également à des évolutions législatives et à l'introduction d'une disposition en rapport dans le *Behindertengleichstellungsgesetz* de 2016. Le slogan « *barrierefreie Kommunikation* » (communication sans barrière) renvoie à la barrière virtuelle que représentent pour des personnes en fauteuils roulants les escaliers ou les hauts rebords d'accès aux bâtiments publics. La loi pour l'accès des handicapés à l'égalité (traduction littérale de *Behindertengleichstellungsgesetz*) nomme les personnes atteintes d'affections ou déficiences reconnues médicalement comme destinataires de ces dispositions langagières.

1.2. Indistinction entre les différents publics cibles

- 6 Les institutions qui utilisent la LS font généralement peu la distinction entre les destinataires initiaux et d'autres catégories de publics, conseillant par exemple son utilisation envers les non-germanophones, les personnes délittéralisées ou peu instruites, comme l'indique la page 1 de la rubrique LS du site du Netzwerk :

Das ist Leichte Sprache.
Leichte Sprache ist eine sehr leicht verständliche Sprache.
Man kann sie sprechen und schreiben.
Leichte Sprache ist vor allem für Menschen mit Lern-Schwierigkeiten.
Aber auch für andere Menschen.
Zum Beispiel für Menschen, die nur wenig Deutsch können ⁶ .

Ceci est de la langue facile.
La langue facile est une langue très compréhensible.
On peut la parler et l'écrire.
La langue facile s'adresse surtout aux personnes avec des difficultés d'apprentissage.
Mais aussi à d'autres personnes.
Par exemple à des personnes qui ne savent pas beaucoup d'allemand ⁷ .

- 7 La distinction entre LS et *einfache Sprache* est abolie par une société savante allemande, la GfdS (Gesellschaft für deutsche Sprache), lorsqu'elle travaille sur des textes juridiques : disposant d'un comité de rédaction auprès du Parlement allemand, elle édite des brochures en *einfache Sprache*, en langue simple donc, sur le travail de celui-ci, ainsi que des glossaires de termes parlementaires comme la brochure *Parlamentsdeutsch – Lexikon der parlamentarischen Begriffe*. En évoquant son activité de conseil linguistique auprès du parlement, le site de la GfdS ne distingue en rien LS et ES, présentant ses activités comme suit :

Im Auftrag von Abgeordneten, Fraktionen und Bundestagsverwaltung übersetzt der Redaktionsstab Texte in Einfache Sprache oder in Leichte Sprache. In der Regel arbeitet er dabei mit Prüfgruppen zusammen, deren Mitglieder der jeweiligen Zielgruppe des Textes angehören ⁸ .

Sur la demande de députés, de groupes parlementaires et de l'administration du Parlement, le comité de rédaction traduit des textes en « langue simple » ou en « langue simple et facile à comprendre ». En général, il coopère avec des groupes tests dont les membres font partie du public cible de ces textes.

- 8 Leur domaine privilégié d'intervention est en réalité une langue proche des citoyens, un premier niveau de simplification langagier. Mais si irritante et hermétique que soit la langue administrativo-

juridique des textes de lois et décrets, elle n'est pas un fait nouveau, ni ne relève d'un traitement aussi radical que l'adaptation de ceux-ci en LS, elle fait plutôt appel à de bonnes compétences déductives et à un minimum de connaissances sur le sujet traité. Les brochures et glossaires produits par la GfdS sur le fonctionnement du Parlement allemand réalisent d'ailleurs le niveau Alpha-Level 4⁹, c'est-à-dire qu'ils ciblent des citoyens germanophones n'ayant pas fait de longues études, et le produit textuel s'apparente à une instruction civique didactisée.

- 9 Pour donner un autre exemple, les directions de musée argumentent leurs offres en LS par une meilleure accessibilité mentale, comme la directrice du musée de Trêves :

*Das größte Hindernis im Museum sei eine zu komplexe Sprache, sagt Elisabeth Dühr, Direktorin vom Stadtmuseum in Trier. Deshalb hat man dort einen Audioguide in leichter Sprache entwickelt — der sich nicht nur an geistig Behinderte richtet*¹⁰.

Le plus gros obstacle dans un musée est une langue trop complexe, justifie Elisabeth Dühr, directrice du musée de la ville de Trêves. On y a donc mis au point un audio-guide en LS — qui ne s'adresse pas seulement à des handicapés mentaux.

- 10 Elle explique dans la suite de l'interview que la LS s'adresse également aux migrants et aux touristes. L'affirmation de la langue comme barrière à la participation culturelle est une de ces affirmations non vérifiées qui masque deux problèmes que les musées ont sans doute plus de mal à résoudre : celui des lacunes de connaissances extralinguistiques, d'une part, et d'autre part celui de l'appétence à entrer ou non dans des musées et expositions, dont les visiteurs habituels se recrutent plutôt dans la bourgeoisie cultivée. Comme la LS repose sur la norme d'une participation maximale à tous les actes sociaux de la part de tous les membres de la société, la variété, de psycho-médicale qu'elle était à l'origine, se voit étendue à tous les cercles de personnes qui ne participent pas ou peu à

l'activité en question : on constitue par là la LS en médicament miracle qui guérirait tous les maux de l'exclusion sociale, sans se poser la question de l'adéquation du médicament à la cause du symptôme.

2. La LS comme langue construite

2.1. Caractéristiques de la LS comme langue construite

- 11 Le phénomène de la LS est un mouvement dans lequel divers acteurs associatifs ont proposé des systèmes de règles de facilitation de la langue, sans concertation entre les projets ¹¹, et sans connaissance particulière du domaine de la réduction langagière, tel qu'il s'est développé depuis l'invention de l'esperanto par Ludwig Zamenhof, il y a un siècle et demi (Schubert, 2017). Les langues simplifiées les plus connues sont le *Basic English* inventé par Ogden en 1930, dont Orwell s'est inspiré pour la novlangue de 1984, et l'anglais simplifié pour la communication aérienne, l'ASD ¹², auquel fait référence la dénomination « anglais d'aéroport ». La LS partage avec ces deux dernières la caractéristique d'être une langue construite dite *a posteriori*, partant d'une langue existante, contrairement à une langue construite *a priori*, dont tout le matériau lexical et le système grammatical est inventé, sans référence à une langue existante, comme le klingon, langue fictive de Star Trek. Ces systèmes langagiers sont désignés par le terme spécialisé de « langues construites » en français, et de *Plansprachen* en allemand, c'est-à-dire planifiées au sens de « langues qui répondent à un plan, un projet antérieur » : elles résultent d'une intervention consciente par guidage et réglementation, qui dépasse les phénomènes habituels de réglementation des langues que sont par exemple les réformes orthographiques.

- 12 La volonté planificatrice globale de la LS n'est pas appuyée sur une théorie mathématique comme chez Leibniz, l'inventeur du concept de langue universelle, Louis Couturat, défendant la vocation internationale des langues construites, ou Giuseppe Peano, créateur du *latino sine flexione*. Mais l'intention totalisatrice se voit au fait que les instructions données pour réduire l'allemand en LS visent tous les niveaux de la langue. Les consignes sont textuelles (textes courts), syntaxiques (phrases-noyaux), morphologiques (pas de passif ou génitif), lexico-sémantiques (pas de synonymes, mots abstraits ou phrasèmes) et typographiques (décomposition visible des mots composés, une phrase par ligne).
- 13 Les consignes grammaticales réduisent fortement la variété des formes de l'allemand standard : réduction des quatre cas de l'allemand à trois, des trois modes de l'allemand à un — seul l'indicatif est accepté —, des huit temps du système verbal à deux, le présent et un passé, des deux voix à la seule voix active. Ces consignes restreignent également la linéarisation de l'allemand à l'ordre Sujet Verbe Objet (SVO), suppriment toute subordination, négation, modalisateurs, et toutes les figures de style comme la métaphore ou l'ironie. Et, toujours pour raisonner en linguiste, si la LS se caractérise par une réduction de l'amplitude casuelle, de la suppression de la plupart des temps, modes et voix du système de l'allemand, il s'agit alors d'une variété grandement dégrammatisée, comme ces variétés coloniales qui connaissent une réduction progressive du système langagier initial au cours du renouvellement générationnel. Mais contrairement aux xénolectes et pidgins, variétés produites par des locuteurs natifs envers des allophones et qui sont des simplifications *ad hoc*, la LS est une forme complètement planifiée. Sa réduction grammaticale, portant principalement sur la restriction des phénomènes de congruence, rappelle le latin sans

flexion de Giuseppe Peano (1903)¹³, qui avait supprimé du latin classique tout ce qui relevait de la déclinaison et conjugaison, et introduit dans les phrases un ordre SVO strict.

- 14 La LS prend la forme d'interdits dictés par l'intuition des utilisateurs : « N'utilisez pas de négation », « N'écrivez jamais au passif », instructions conformes aux représentations épilinguistiques des auteurs, car ce sont des soignants et travailleurs sociaux au contact des personnes handicapées qui ont regroupé ces règles en manuels : l'ouvrage-phare du Netzwerk LS s'appelle d'ailleurs *Das Regelwerk* (le manuel de règles). Par contraste, la linguiste Bettina Bock intitule délibérément son ouvrage *Kein Regelwerk*, ce qui signifie ostentatoirement : ceci n'est pas un manuel de règles. Tandis que les universitaires et linguistes s'interrogent sur la validité linguistique des élaborations du Netzwerk, les personnes sans compétences « savantes » du Netzwerk LS contestent la validité humaine et empirique des publications scientifiques.
- 15 Du point de vue linguistique, la variété produit des textes ne satisfaisant pas aux usages linguistiques grapholectaux : si on applique à chaque phrase d'un document en allemand standard les règles de traduction en LS, disparaissent alors les pronoms et connecteurs, les anaphores référentielles, éléments réputés difficiles à décoder. Le résultat est une suite de phrases et non un texte, car la cohésion, la circulation thématique aussi bien que les caractéristiques langagières du type de texte en ont été détruites. Cette langue monomédiale écrite fait également l'impasse sur les maximes communicationnelles de Grice¹⁴, provoquant l'irritation que ressentent à sa lecture les usagers non déficients : les textes sont inefficaces, faisant preuve d'une érosion qualitative et d'une liquéfaction quantitative. Bien que les praticiens prétendent que la LS puisse être produite naturellement dans l'interaction, elle

n'existe pas spontanément, car elle est toujours le résultat de la traduction, disent certains, de l'adaptation, disent les autres, de textes originaux en allemand standard. Les textes en LS ont donc systématiquement une version en parallèle de documents en allemand standard soutenu, comme en témoigne l'exemple ci-dessous dans lequel une déposition de témoin en allemand standard est rendue (très partiellement) en LS :

Eine Zeugin hatte in der Nähe des Tatortes einen jungen Mann beobachtet, der sich verdächtig benommen habe. Offenbar habe er versucht, sich hinter Schutzplanken zu verstecken. (Baumert, 2016 : 54)

Une témoin avait observé un jeune homme avec un comportement suspect à proximité du lieu du délit. Il semble qu'il ait essayé de se cacher derrière des palissades.

Dann hat eine Frau gesagt:

Ich habe einen jungen Mann gesehen.

Dieser junge Mann war auf dem Feldweg.

Dieser junge Mann hat sich versteckt. (Baumert, 2016 : 54)

Ensuite une femme a dit :

J'ai vu un jeune homme.

Ce jeune homme était sur le chemin.

Ce jeune homme se cachait.

- 16 Le lecteur usuel ressent comme traits les plus caractéristiques une forte augmentation de la longueur des textes ainsi qu'un délayage sémantique, provenant de l'application de la règle suivant laquelle une phrase ne peut être qu'une phrase-noyau sans subordonnée : tout contenu supérieur à la valence minimale sujet-verbe-objet doit se trouver dans une nouvelle phrase à une nouvelle ligne. Bref, perception et réception de la LS ne sont pas celles d'une langue dite « naturelle ». La formulation de règles sans exception, l'architecture transparente et l'intervention sur le type langagier de l'allemand, évoluant du type flexionnel vers le type isolant, sont typiques des langues planifiées.

2.2. La LS comme construction morale

- 17 L'esperanto, l'ido ou des langues construites plus anciennes se donnaient comme but une amélioration de la communication internationale, trait d'optimisation qui les rapproche de la LS, dont l'artificialité est censée faciliter l'apprentissage d'un côté (absence d'exceptions motivées diachroniquement) et préserver l'harmonie sociale de l'autre. Là où les élaborateurs de langues universelles voient dans leur neutralité socio-ethnique et idéologique un apaisement des tensions politiques et luttes symboliques, donc un outil de paix, les promoteurs de la LS voient en elle un outil de réduction des discriminations dans les interactions entre les individus à besoins particuliers et les institutions : services sociaux, lieux publics, impôts, vote citoyen, etc. Là où l'esperanto est censé réaliser spontanément l'équité entre les locuteurs, car aucun ne parle sa langue nationale, c'est l'appel à la solidarité qui régit le recours à la LS : ceux qui peuvent utiliser tous types de mediums linguistiques sans considération de leur complexité sont appelés à se faire les médiateurs envers celles et ceux qui ont des difficultés d'accès aux documents. La plupart des destinataires de la LS ne peuvent en effet accéder directement aux textes en LS, analogiques comme digitaux, qui servent d'outils documentaires à celles et ceux qui accompagnent les personnes déficientes mentalement. De façon plus générale, la LS relève de la responsabilité de toute la société, qui se voit rappeler par elle son obligation d'inclusion langagière.
- 18 En Allemagne en effet, le discours public établit un lien très fort entre l'usage de la langue et la morale¹⁵, le sens de la responsabilité du locuteur lui imposant de ne pas discriminer ses interlocuteurs en parlant, que ce soit par l'usage de dénominations qui rend les acteurs ou les actrices invisibles, ou par des termes qui choqueraient

la sensibilité (mots tabous, cf. Gautherot, 2018), termes impliquant une dévalorisation de tel ou tel groupe de la population comme les « gros », les « tziganes », etc. Cette vive sensibilité à l'usage langagier est certes une lointaine réaction au registre manipulateur et cynique de la période nazie, mais elle se nourrit aussi de l'influence de la critique du langage américaine après la Seconde Guerre mondiale. Il est significatif que, lorsque l'un des linguistes actuellement les plus favorables à une langue non discriminante, Anatol Stefanowitsch, écrit un article sur le mouvement de la LS, il cite des dispositions universelles prises par l'ONU pour étayer l'intérêt de toute la société à cette inclusion :

Durch ein wachsendes Bewusstsein für die Notwendigkeit einer inklusiven Gesellschaft hat die Frage nach einer sprachlichen Teilhabe möglichst all ihrer Mitglieder in den vergangenen Jahren aber eine neue Dringlichkeit erhalten. Es besteht weitgehende Einigkeit darüber, dass der Zugang zu Informationen und zu Kommunikation ein allgemeines Recht ist, das auch Menschen mit kognitiven oder sensorischen Einschränkungen zusteht, vgl. Artikel 9 des Übereinkommens der Vereinten Nationen über die Rechte von Menschen mit Behinderung, 21. Dezember 2008. (Stefanowitsch, 2014 : 3)

Une prise de conscience croissante de la nécessité d'une société inclusive a donné au cours des dernières années une nouvelle urgence à la question de la participation langagière d'un maximum de ses membres. Un consensus assez général règne sur le fait que l'accès aux informations et à la communication est un droit général, dont disposent également les personnes à restrictions cognitives ou sensorielles, cf. l'article 9 de la Convention des Nations unies sur les droits des personnes à handicaps du 21 décembre 2008.

- 19 Pour ne pas compromettre le droit fondamental de tous les membres de la société à la participation publique, il ne faut pas employer de formes langagières qui leur seraient inintelligibles.

3. La LS : objectifs et réalités

3.1. La volonté d'inclusion

20 Si l'on se réfère à la définition du « politiquement correct » donnée par le Larousse.fr :

Politiquement correct : se dit d'un discours, d'un comportement visant à bannir tout ce qui pourrait blesser les membres de catégories ou de groupes minoritaires en leur faisant sentir leur différence comme une infériorité ou un motif d'exclusion ¹⁶.

Être confronté en tant que locuteur natif à des documents, textes ou interactions que l'on ne comprend pas est effectivement excluante. Cette argumentation parcourt en *topos* le discours public, comme en témoigne la colonne d'Ulrike Gastmann dans l'hebdomadaire supra-régional *Die Zeit*, dans laquelle figurait en décembre 2018, sous le titre « *Es würde nicht schaden, die deutsche Sprache etwas menschenfreundlicher zu gestalten* » (« Cela ne ferait pas de mal que de façonner une langue allemande plus respectueuse des personnes »), le paragraphe suivant :

In meinen Augen wäre es ein wirksamer Schritt zu mehr Gerechtigkeit, wenn wir unser Behördendeutsch mal gehörig auf Vordermann brächten, dabei ein paar unsägliche Überflüssigkeiten einfach über den Jordan gehen ließen und damit Möglichkeiten der sprachlichen Teilhabe schaffen würden. (Die Zeit, 13 décembre 2018, p. 11)

Ce serait à mes yeux un pas important vers plus de justice si nous mettions sérieusement à jour notre allemand administratif, en jetant tout simplement par-dessus bord des expressions superflues et surannées, ce qui augmenterait les possibilités de participation langagière.

Cette critique du langage déplore l'égoïsme des locuteurs natifs, qui « peut conduire beaucoup d'apprenants non natifs au découragement et au sentiment de désarroi ¹⁷ ». Et l'article conclut sur le devoir civique de garantir l'intelligibilité de ses propos, quelles que soient les compétences linguistiques d'autrui :

Das hätte nichts mit Sprachverlusten, sondern viel mit Sprachsensibilität und vor allem mit Verständnissgewinn zu tun. Vergessen wir nicht: wer grundsätzlich kooperieren will, dem sollte man Kooperation auch ermöglichen. (Die Zeit, 13 décembre 2018, p. 11)

Cela ne représenterait aucune perte pour la langue, mais un gros apport de sensibilité linguistique et une meilleure intelligibilité. N'oublions pas qu'il

faudrait vraiment permettre de coopérer à celui qui le souhaite foncièrement.

- 21 Cet article de presse met au jour un changement de paradigme dans l'idéologie linguistique de la société : comprendre les discours publics de sa communauté est un droit humain, qui va jusqu'à être caractérisé de *Grundrecht*, droit fondamental :

Die Herstellung von Verständlichkeit im Sinne der „barrierefreien Kommunikation“ kann daher zwar einerseits als Grundrecht verstanden werden. Ihre Umsetzung ist aber ein sukzessiver sozial-interaktiver Akt, der sich empirisch an Gegebenheiten orientieren muss. (Antos, 2008 : 17)

Assurer l'intelligibilité au sens d'une « communication sans barrière » peut sans doute être considéré comme un droit fondamental. Mais c'est surtout une suite d'interactions sociales qui doivent tenir compte du contexte.

- 22 Cette position se retrouve dans les informations données sur le site de Inclusion Europe dans la brochure en ligne en français :

Les personnes handicapées intellectuelles ont le droit d'obtenir de bonnes informations comme tout le monde. C'est écrit dans la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées. Dans l'article 9 de cette convention, il est écrit que les personnes handicapées doivent recevoir des informations accessibles. Grâce à de bonnes informations, les gens apprennent ce qu'ils ont besoin de savoir. Cela les aide à faire des choix et à prendre des décisions tout seul [sic]. (Inclusion Europe, 2009, p. 6) ¹⁸

- 23 L'examen des documents électoraux produits par les partis politiques en LS montre en réalité des documents éloignés des consignes. Les rédacteurs de ces documents n'ont sans doute pas une conscience nette des distinctions langagières entre les trois niveaux de langage simplificateurs, cf. *supra*. Il n'est pas exclu non plus que l'intention sincère de rendre les textes accessibles soit moindre que la volonté d'affichage : la publication, signalée comme telle par un logo ou une mention, serait alors de l'ordre du schibboleth. Car le politiquement correct est de l'ordre du performatif, c'est-à-dire qu'il effectue ce qu'il énonce : il doit se traduire par des manifestations comportementales positives reconnues comme telles, et dans l'expression « il doit », la modalité de la contingence n'est pas une

figure de rhétorique. La contrainte y est surdéterminante, nécessaire dans l'espace de socialisation. La LS se voit motivée explicitement par sa qualité éthique, le BON¹⁹, qui lui permet de faire participer l'autre, et elle a évacué le VRAI, ne se posant pas la question : ce que je fais permet-il à l'autre de mieux participer ?

3.2. La déconstruction socio-communicative

- 24 La LS peine à atteindre les objectifs que lui fixent ses promoteurs, car, pour garder aux textes réécrits les fonctions qu'ils avaient dans la langue d'origine, les rédacteurs sont obligés de s'éloigner des règles ou préconisations pour rester en accord avec la réalité : c'est ce que montre pour le domaine juridique Sybille Hallik, se penchant sur des dispositions testamentaires, qui ne peuvent refléter la législation et la pratique des notaires et tribunaux que si la rédaction en est faite en allemand standard (Hallik, 2018). Les informations en LS que donnent d'ailleurs les sites allemands de l'administration fédérale, des *Länder* (États fédéraux) ou des grands organismes comme l'Agence pour l'emploi ou les Caisses de Sécurité sociale sont dites « *nicht justiziabel* », c'est-à-dire que l'on ne peut se fonder sur leur formulation pour en obtenir un droit, une subvention, une garantie : leur absence de valeur juridique est, si l'on veut, la preuve que l'on ne peut pas faire circuler les mêmes informations en LS et en allemand standard. Aussi bien la quantité que l'exactitude des informations se voient réduites par la réécriture en LS, comme le reconnaissent même les juristes favorables à une langue proche des citoyens :

Das Recht ist zu abstrakt und komplex, als dass es mit den begrenzten sprachlichen Mitteln der Leichten Sprache in jeder Hinsicht juristisch korrekt und vollständig abgebildet werden könnte. Folglich könnten juristische Leichte-Sprache-Texte vor Gericht nicht bestehen. (Nicola Pridik, cité d'après Hallik, 2018 : 53).

Le droit est trop abstrait et complexe pour pouvoir être reflété tout à fait fidèlement et exhaustivement par les moyens réduits de la langue simple et facile à comprendre. En conséquence, des textes juridiques en LS n'ont pas de valeur devant les tribunaux.

- 25 Les phrases transposées d'allemand standard en LS le sont par des transformations à la façon des règles de la grammaire générative, pour laquelle on concluait déjà il y a cinquante ans à l'absence de conservation des points de vue. La formidable réduction lexicale recommandée (le vocabulaire doit se limiter à 2 000 lexèmes, qui couvriraient 90 % des textes standard de l'allemand²⁰) mène à l'impossibilité de conserver tous les contenus référentiels. Il n'y a donc pas égalité de tous devant les documents administratifs, les autres usagers pouvant s'informer plus justement. Même si le sympathique slogan « *Leichte Sprache - ein Schlüssel zur Enthinderung* » (Le langage facile à comprendre : une clé pour la suppression du handicap) laissait entrevoir un horizon ensoleillé de participation sociale, la LS ne la permet pas au même titre que l'allemand standard.
- 26 Les lecteurs en LS ne réagissent pas non plus conformément aux prévisions initiales : les études rigoureuses menées par Bock, Fix et Lange (2017) montrent que diverses prescriptions grammaticales – interdiction de la négation et de la topicalisation, respect strict de l'ordre SVO – n'ont que peu d'effet sur la compréhension des personnes handicapées intellectuelles, parce que c'est le niveau sémantico-pragmatique qui est déterminant pour l'intelligibilité des situations. L'identification correcte des rôles sémantiques ou le repérage des scripts sont des points délicats, et dépendent majoritairement des atteintes cérébrales des patients. Par exemple, les aphasiques sémantiques, qui gardent les compétences cognitives antérieures à l'AVC ou à l'accident, ne comprennent à présent qu'en contexte, et la LS ne leur est d'aucune aide (Bredel & Maß,

2016 : 165). Cette variabilité des capacités individuelles explique pourquoi les linguistes et psycholinguistes (Baumert, 2016 : 6 ; Lasch, 2017) réclament qu'on distingue nettement entre les personnes atteintes de dommages cérébraux d'un côté et les analphabètes fonctionnels et apprenants de l'allemand de l'autre, et ce, idéalement, en fonction des atteintes individuelles.

- 27 De même, les observations rapportées par Bock (2018) déçoivent les espérances mises dans les représentations dessinées, pictogrammes et schémas. Beaucoup n'ont pas l'effet facilitateur attendu, ce qu'il faut attribuer à différents facteurs : a) la perception visuelle, qui concerne la surface des textes et ne gagne à être modulée que pour les mal-voyants, est différente de la compréhension, qui concerne les contenus ; b) le décodage de pictogrammes nécessite des compétences d'abstraction et de symbolisation dont ne disposent pas certains patients ; c) la prétendue meilleure visibilité de la police Arial n'est pas validée par l'expérience. La pratique des lecteurs semble même contredire certaines prescriptions. Le respect de l'ordre strict SVO a par exemple pour corollaire en LS l'interdiction de débiter la phrase par une charnière de discours temporelle comme *dann* ou le déictique *hier*. Or, non seulement les phrases en LS qui débutent par ces mots sont comprises malgré tout, mais leur présence améliore les scores de compréhension des documents, en raison du lien contextuel qu'ils établissent.
- 28 Écrire en LS rend les personnes concernées plus visibles, crée une communauté de culture, avec un statut particulier. Bettina Zurstrassen (2017 : 66) nomme ce phénomène « inclusion excluante » (*exkludierende Inklusion*), évoquant le risque d'un rejet de ce registre par d'autres parties de la population, qui le catégorisent comme *Dumm-Deutsch*, « allemand-benêt ». Même si l'on critique le registre lui-même, et non les personnes, la critique explicite est difficile, en

raison de l'attente sociale diffuse que cet outil soit concédé sans marchandage à des personnes marquées par les difficultés de l'existence. C'est ce que suggère Konrad Paul Liessmann, qui écrit dans un commentaire au titre provocateur de *Schöne Neue Welt*, traduction directe du *Brave New World* d'Aldous Huxley :

Einige Behörden gehen dazu über, alle Bürger nur noch in Leichter Sprache zu informieren, um die Stigmatisierung von Menschen, die auf Leichte Sprache angewiesen sind, zu verhindern.[...] Und bevor die erste zögerliche Kritik an dem Unterfangen geäußert werden kann, hat sich dieses dagegen auch schon immunisiert: Wer Vorbehalte anmelde, hänge wohl einem reaktionären Bildungsideal an, vertrete kulturpessimistische Positionen und wolle Menschen, die Schwierigkeiten mit einer komplexen Sprache hätten, diskriminieren. (Neue Zürcher Zeitung, 20 juillet 2016)

Certaines administrations ont tendance à ne plus informer les citoyens qu'en LS, pour éviter la stigmatisation des personnes qui dépendent de la LS. [...] Et avant que la première critique timide puisse être portée à l'encontre de l'entreprise, celle-ci s'est déjà immunisée contre elle : celui qui émet des réserves serait sans doute adepte d'un idéal éducatif réactionnaire, défendrait des positions pessimistes et souhaiterait discriminer les personnes qui ont des difficultés avec une langue complexe.

- 29 Cette stigmatisation en effet retour de la contrainte morale est décrite par diverses institutions sociales allemandes. La Unabhängige Patientenberatung (Organe indépendant de conseil aux patients) a ainsi décidé en 2011 de ne jamais proposer de documents en LS aux personnes peu instruites ou d'origine migratoire en raison de leur refus, parfois très vif ²¹, de se pencher sur ces documents. Le rejet affectif de la LS est renforcé par des débats de nature polémique dans la presse, car la motivation idéologique de la variété en a été clairement perçue. Lorsqu'un état de langue est défini comme inégalitaire, injuste et discriminant, il attribue faussement à la langue la caractéristique des conditions sociales dans lesquelles elle est employée. La langue y est considérée comme répressive, et agir sur la langue pour agir sur la société relève d'une croyance déterministe dans les vertus du langage, qui s'appuie, consciemment ou non, sur un néo-humboldtianisme ou néo-whorfisme discutable.

30 On observera enfin que les difficultés d'apprentissage (*Lernschwierigkeiten* en allemand) sont confondues avec celles des handicaps mentaux (*geistige Behinderung*), alors que les deux relèvent d'un traitement différent. Des linguistes engagés dans la didactique de la littéracie ou de l'allemand langue maternelle (Baumert, Bock, Lasch) vont même jusqu'à dire que la LS devrait être interdite aux personnes indemnes de pathologies intellectuelles, parce qu'elle ne fait progresser, en tant que registre rudimentaire, ni l'acquisition du langage ni la compétence littéracique. Mais cette confusion semble acceptée par le mouvement allemand de la LS, si l'on suit certains de ses propos : là où la version anglaise de Inclusion Europe parle de « *adults with intellectual disabilities* », la version allemande de Mensch zuerst nomme des « *Menschen mit Lernschwierigkeiten* » (personnes à difficultés d'apprentissage) en revendiquant même explicitement l'euphémisme par l'affirmation : « *Wir wollen nicht „geistig behindert“ genannt werden* ²². » (Nous ne voulons pas être appelés « handicapés mentaux ».)

31 Le geste politiquement correct transparaît ainsi dans les deux dernières phrases de l'ouvrage de référence de *Duden*, qui, après avoir rappelé l'inadéquation psycholinguistique des documents produits, qui les rendent inefficaces, et leur peu d'acceptation par une partie des concerné/es comme du reste de la société, écrit :

Allerdings darf dabei nicht vergessen werden, dass die primären Adressat(inn)en ohne Leichte Sprache von der Teilnahme am Diskurs ausgeschlossen blieben und keinen Zugriff auf schriftliche Information hätten. Leichte Sprache gewinnt hier eine Bedeutung für die Inklusionsbemühungen der Gesellschaft, die die genannten Nachteile mehr als aufwiegt. (Bredel & Maß, 2016 : 513)

Mais il ne faut évidemment pas oublier que les premiers destinataires resteraient exclus d'une participation au discours social sans LS, et n'auraient pas d'accès aux informations écrites. La langue claire et facile à comprendre donne ainsi du poids aux efforts inclusifs de la société, qui fait plus que compenser les inconvénients décrits.

- 32 Le geste moral prend ainsi plus d'importance que la réalité de la langue, et la bonté prend le pas sur la vérité scientifique.

4. Conclusion

- 33 Dans la mesure où l'efficacité de la LS est discutable et où les effets contre-productifs de cette nouvelle norme linguistique s'avèrent significatifs, on peut penser que le geste politiquement correct, la prétention à rendre visible et à valoriser ces personnes habituellement éloignées de la parole complexe ou *Bildungssprache* constitue une grande partie de sa légitimité. Laure Gautherot pointe « la vitalité de la sensibilité éthique de la communauté germanophone contemporaine » (2018), qui réagit de façon épidermique aux infractions communicatives, réactions très perceptibles dans les échanges médiatiques : presse, émissions télévisées, propos de politiques, échanges électroniques. Les réflexions linguistiques, qui interrogent les fondements aussi bien que l'efficacité de la LS pour les patients comme pour la société, n'arrivent pas à percer le mur des valeurs politiquement correctes que les locuteurs ont érigé autour de leur image personnelle, même si cette dernière semble reposer en grande partie sur l'auto-illusion. La vertu discursive étant attachée à la personne de l'agent, et non plus à ses actions ou aux normes qu'il doit respecter (Paveau, 2013 : 25), il est difficile de résister à l'aura de pure bienveillance que l'utilisation de la LS diffuse sur ceux qui la promeuvent.
-

BIBLIOGRAPHIE

Corpus et sources

DÜHR Elisabeth (2015), « In leichter Sprache durchs Museum », Gespräch der Direktorin vom Stadtmuseum in Trier mit Elena Gorgis, en ligne sur *Deutschlandfunk Kultur* : <https://www.deutschlandfunkkultur.de/inklusion-in-leichter-sprache-durchs-museum.1013.de.html?dram:article_id=327712> (18 décembre 2020).

GASTMANN Ulrike (2018), « Es würde nicht schaden, die deutsche Sprache etwas menschenfreundlicher zu gestalten », *Die Zeit*, 13 décembre 2018, p. 11.

GESELLSCHAFT FÜR DIE DEUTSCHE SPRACHE (2018), « Redaktionsarbeit im Bundestag », en ligne sur *GfDS* : <<https://gfds.de/ueber-die-gfds/redaktionsstab-im-bundestag/>> (18 décembre 2020).

INCLUSION EUROPE (2009), *L'information pour tous. Règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre*, en ligne sur <www.unapei.org/publication/linformation-pour-tous-regles-europeennes-pour-une-information-facile-a-lire-et-a-comprendre/> (18 décembre 2020).

LIESSMANN Konrad Paul (2016), « Schöne neue Sprachwelt », *Neue Zürcher Zeitung*, 20 juillet 2016, en ligne sur <[www.nzz.ch/meinung/kolumnen/kolumne-rundum-leichte-sprache-schoene-neue-sprachwelt\[...\]](http://www.nzz.ch/meinung/kolumnen/kolumne-rundum-leichte-sprache-schoene-neue-sprachwelt[...]>)> (18 décembre 2020).

MENSCH ZUERST - NETZWERK PEOPLE FIRST DEUTSCHLAND E.V., en ligne sur <www.menschzuerst.de> (18 décembre 2020).

NETZWERK LEICHTE SPRACHE (2013), *Die Regeln für Leichte Sprache*, en ligne sur <www.leichte-sprache.org>.

PEANO Guisepppe (1903), « De latino sine flexione », *Revista de Mathematica*, 8(3), 74-83, <<https://sites.google.com/site/latinosineflexio/de-latino-sine-flexione-1903>> (18 décembre 2020).

Références bibliographiques

ANTOS Gerd (2008), « Verständlichkeit als Bürgerrecht? Positionen, Alternativen und das Modell der barrierefreien Kommunikation », K. Eichhoff-Cyrus & G. Antos (dir.), *Verständlichkeit als Bürgerrecht? Die Rechts- und Verwaltungssprache in der öffentlichen Diskussion* (Thema Deutsch, Bd. 9), Berlin : Duden Bibliographisches Institut.

BAUMERT Andreas (2016), *Leichte Sprache - Einfache Sprache. Literaturrecherche, Interpretation, Entwicklung*, disponible sur <www.hs-hannover.de/bibl/index.html>.

- BOCK Bettina (2018), „Leichte Sprache“ - Kein Regelwerk. Sprachwissenschaftliche Ergebnisse und Praxisempfehlungen aus dem LeiSa-Projekt (Leichte Sprache im Arbeitsleben), Forschungsprojekt an der Universität Leipzig, en ligne sur <ul.qucosa.de/api/qucosa%3A31959/attachment/ATT-0/> (18 décembre 2020).
- BOCK Bettina, FIX Ulla & LANGE Daisy (dir.) (2017), *Leichte Sprache im Spiegel theoretischer und angewandter Forschung*, Berlin : Frank & Timme.
- BREDEL Ursula & MAß Christiane (2016), *Leichte Sprache. Theoretische Grundlagen. Orientierung für die Praxis*, Berlin : Duden.
- GAUTHEROT Laure (2018), « L’“élection” du “mot horrible de l’année” en Allemagne ou la condamnation d’une infraction lexicale aux normes communicatives », *Les Cahiers du GEPE*, 10, *Normes et rapports aux normes. Éléments de réflexion pluriels*, Presses universitaires de Strasbourg, <<http://www.cahiersdugepe.fr/index.php?id=3340>> (18 décembre 2020).
- GRICE Paul (1979), « Logique et conversation », *Communications*, 30, 57-72.
- HALLIK Sibylle (2018), « Hochwertig – regelkonform – funktional? Beobachtungen zur Darstellung juristischer und politischer Inhalte in Leichter und Einfacher Sprache », *Der Deutschunterricht*, 5, 47-57.
- LASCH Alexander (2017), « Zum Verständnis morphosyntaktischer Merkmale in der funktionalen Varietät „leichte Sprache“ », B. Bock, U. Fix & D. Lange (dir), *Leichte Sprache im Spiegel theoretischer und angewandter Forschung*, Berlin : Frank & Timme, 275-300.
- PAVEAU Anne-Marie (2013), *Langage et morale. Une éthique des vertus discursives*, Lambert-Lucas : Limoges.
- RIDELL Karin (2015), « Une langue administrative claire et compréhensible : un droit démocratique ? L’histoire idéologique de la *klarspråk* en Suède », G. Potriquet, D. Huck & C. Truchot (dir.), *Droits linguistiques et droit à la langue*, Limoges : Lambert-Lucas, 153-166.
- SCHUBERT Klaus (2017), « Gestaltete Sprachen – neue Aufgaben für die Interlinguistik? », C. Brosch & S. Fiedler (dir.), *Jahrbuch der Gesellschaft für Interlinguistik*, Leipzig : Leipziger Universitätsverlag, 87-98.
- STEFANOWITSCH Anatol (2014), « Leichte Sprache, komplexe Wirklichkeit », *bpb – Bundeszentrale für politische Bildung: Aus Politik und Zeitgeschichte APUZ9-11/2014*, en ligne sur <<http://www.bpb.de/apuz/179343/leichte-sprache-komplexe-wirklichkeit>> (18 décembre 2020).
- ZURSTRASSEN Bettina (2017), « Leichte Sprache – Eine Sprache der Chancengleichheit? », B. Bock, U. Fix & D. Lange (dir), *Leichte Sprache im Spiegel theoretischer und angewandter Forschung*, Berlin : Frank & Timme, 53-69.

NOTES

1. En tant que terme technique, l'adjectif allemand prend ici une majuscule signalant qu'il s'agit d'un nom propre.
2. Cette expression traduit le terme allemand de *Bildungsbürgerliches Deutsch*, littéralement « l'allemand de la bourgeoisie de culture ».
3. Comme l'indique la brochure *Pour un style clair et simple. Guide du formateur*, Ministre des Approvisionnements et Services, Canada, 1994, ISBN 0-662-98421-8.
4. Toutes les traductions, de LS comme de la littérature secondaire ou de la presse, sont de notre fait.
5. Littéralement Association fédérale d'aide à l'existence, se définissant comme une association d'aide à l'autonomie des personnes ayant des handicaps mentaux.
6. Cf. <www.leichte-sprache.org/das-ist-leichte-sprache/>.
7. La disposition d'une phrase par ligne est une règle stricte de la typographie en LS, que nous avons respectée ici.
8. Cf. <<https://gfds.de/ueber-die-gfds/redaktionsstab-im-bundestag/>>.
9. Les niveaux Alpha-Level 1, 2, 3 & 4 mesurent les compétences de lecture en Allemagne : le niveau 4, le plus élevé, permet la lecture de brefs textes simples en allemand standard, alors que le niveau 1 consiste en la reconnaissance des graphèmes.
10. Cf. <https://www.deutschlandfunkkultur.de/inklusion-in-leichter-sprache-durchs-museum.1013.de.html?dram:article_id=327712>.
11. Parler de LA *Leichte Sprache* avec le défini représente donc, en tout cas pour la première décennie du mouvement, une idéalisation.
12. *Simplified Technical English. Specification ASD STE-100*, 7 janvier 2017, Bruxelles : AeroSpace and Defence Industries Association of Europe.
13. Ce mathématicien italien proposa que la communication scientifique internationale se tienne dans un latin simplifié, mais cette langue internationale n'est plus guère utilisée depuis 1950.
14. Ces maximes font inférer logiquement à l'interlocuteur le sens du message à partir d'indices linguistiques.
15. La morale est comprise ici en tant qu'ensemble de règles de conduite relatives au bien et au mal, et de valeurs qu'une société se donne et qui s'imposent autant à l'individu comme au collectif.
16. Cf. <[> \(consulté le 25 juillet 2019\).](http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/correct/19417/locution[...])
17. Dans l'original : « *kann bei vielen Nichtmuttersprachlern zu starker Verunsicherung bis hin zur Mut- und Hilflosigkeit führen* ».
18. Dans l'original, la citation est en taille de caractères 14 et occupe 10 lignes, ce que nous n'avons pas reproduit ici.

19. Les termes « BON » et « VRAI », en majuscules, renvoient à la représentation, à l'idée du Bon et du Vrai en philosophie.

20. Chiffres cités par Bredel et Maß (2016 : 341), qui n'évoquent même pas les effets de la loi de Zipf, selon laquelle les mots les plus fréquents sont aussi les moins informatifs. Et on reste perplexe devant le tabou prononcé dans la LS à l'encontre des verbes à particule séparable, majoritaires dans la classe des verbes allemands.

21. Va dans la même direction l'anecdote rapportée en août 2019 par Sylvie Boléa (communication personnelle) concernant l'exposition *Eldorado* au musée Tripostal de Lille, qui mettait à disposition une épaisse brochure en langue facile à comprendre : les personnes handicapées mentales (mongolisme) ne les acceptaient pas quand on la leur proposait, et les parents avec enfants, attirés d'abord par l'aspect aéré et illustré du document qu'ils croyaient être une didactisation, le reposaient immédiatement lorsqu'ils en apprenaient les destinataires.

22. Netzwerk People First Deutschland e.v. : accessible sur <www.menschzuerst.de>.

RÉSUMÉS

La *Leichte Sprache* ou « langue facile à comprendre » allemande s'adresse à des personnes souffrant de déficits cognitifs et vise une communication « sans barrière » (*barrierefreie Kommunikation*) par l'intermédiaire de documents réputés exempts de difficultés de décodage. Elle est promue par des associations citoyennes, comme le Netzwerk Leichte Sprache (réseau pour la langue facile à comprendre) et dispose d'une grande visibilité publique. La première partie de la contribution rappelle les motivations à l'origine de cette variété, motivations en termes de droits humains à l'égalité, puis examine deux pans différents de ce mouvement de planification linguistique : la réduction-facilitation d'une part, qui vise le corpus de la langue et correspond aux critères d'une langue construite, comme l'est l'esperanto ; d'autre part, la capacité de cet allemand régulé à remplir ses objectifs intégratifs ou non. Alors que l'objectif de la *Leichte Sprache* consiste à améliorer l'intelligibilité de documents écrits, l'analyse conclut que les principes de réécriture reposent sur des intuitions non expertes qui ne sont pas en mesure d'atteindre une bonne compréhension, laissant principalement subsister le geste social politiquement correct.

Leichte Sprache or German “easy to understand language” is aimed at people with cognitive deficits and aims at “barrier-free” communication (*barrierefreie Kommunikation*) through

documents deemed free of decoding difficulties. It is driven by citizens' associations, such as the Netzwerk Leichte Sprache (network for easy to understand language) and has a high public visibility. After having recalled in the first part the motivations at the origin of this variety, motivations in terms of human rights to equality, the contribution will examine two different aspects of this linguistic planning movement: on the one hand, the work of reduction-facilitation, which aims at the corpus of the language and corresponds partly to the criteria of a constructed language, as is Esperanto; on the other hand, the ability of this regulated German to fulfil its integrative or non-integratory objectives. While its objective is to improve the intelligibility of written documents, the principles of rewriting are based on non-expert intuitions that are not able to achieve a good understanding, leaving mainly the politically correct social gesture.

INDEX

Mots-clés : langue facile à comprendre, planification linguistique, corpus de la langue, usage social politiquement correct, psycholinguistique de la compréhension

Keywords : easy to understand language, language planning, language corpus, politically correct social use, psycholinguistics of comprehension

AUTEUR

ODILE SCHNEIDER-MIZONY

Professeure des Universités, Université de Strasbourg, LiLPa/GEPE.

Odile Schneider-Mizony est professeure de linguistique allemande à l'Université de Strasbourg et responsable du GEPE (Groupe d'étude sur le plurilinguisme européen), équipe interne de l'EA 1339/LiLPa. Ses recherches actuelles portent principalement sur l'argumentation en texte (figures dans le discours public, véridiction et persuasion) et la dynamique de l'allemand dans la sphère internationale (enseignement, contacts langagiers et mécanismes de conservation).

mizony@unistra.fr

Les termes et expressions de l'économie collaborative en anglais : une étude diachronique

The Terms and Expressions that Refer to the Collaborative Economy in English: A Diachronic Study

Caroline Benedetto

1. Introduction

- ¹ L'objet de cet article, qui se situe dans le cadre des études d'anglais de spécialité, est d'étudier quelques-uns des termes et expressions de l'économie collaborative qui se sont diffusés dans la presse anglophone, à partir d'un corpus d'articles publiés entre 2012 et 2019. Il s'inscrit dans la continuité de travaux de recherche précédents, dans lesquels nous avons envisagé les termes comme une voie d'accès privilégiée à la culture des milieux spécialisés (Benedetto, 2019a, 2019b).
- L'économie collaborative comprend des pratiques de consommation très diverses entre particuliers comme la vente, la location, le partage ou l'échange de biens, de services ou de connaissances ¹. Galvanisées par l'essor des technologies numériques et par le développement de communautés dont les membres font affaire

entre eux sur des places de marché virtuelles, ces pratiques ont connu un essor fulgurant après la grande crise financière de 2008, d'abord aux États-Unis, puis dans le reste du monde. Elles sont rapidement devenues incontournables dans de nombreux secteurs d'activité, allant de l'industrie à la finance, en passant par les transports, l'éducation, le tourisme et les services à la personne.

- 3 Traditionnellement, les partisans de ce nouveau modèle socio-économique vantent la façon dont il transforme les modes de production et de consommation, en les associant aux notions de partage et d'abandon de la propriété au profit de l'usage, pour une société plus durable. En revanche, ses détracteurs lui reprochent, par exemple, de saper les standards de protection sociale des travailleurs et de mettre à mal la capacité de l'État à réglementer les marchés. Depuis son apparition, l'économie collaborative fait ainsi l'objet de vives controverses dans la presse anglophone.
- 4 Nous souhaitons donc nous interroger sur la manière dont la notion d'économie collaborative est abordée dans le discours journalistique. Nous nous demandons si ce traitement a évolué au cours de la dernière décennie, à partir d'une étude en diachronie courte des termes et expressions qui y font référence ². Cet angle d'approche a été privilégié car il se montre utile pour éclairer la connaissance des milieux spécialisés qui sont marqués par une évolution rapide des connaissances et des concepts, comme celui de l'économie.
- 5 Ce travail doit aussi nous permettre d'étudier le positionnement des formes lexicales du corpus par rapport aux normes linguistiques en vigueur au sein d'une société donnée. Comme nous le démontrons dans la suite de cet article, certains des termes identifiés sont assimilables à des formes de l'« économiquement correct » dans la mesure où ils sont conformes aux aspirations et aux attentes des citoyens. Nous postulons que ces termes sont porteurs d'une

certaine vision économique et sociale du monde qu'ils tentent non seulement de légitimer mais, peut-être aussi, de pérenniser et d'internationaliser.

2. Méthodologie

2.1. Choix des expressions clés pour la recherche d'articles de presse

- 6 La terminologie de l'économie collaborative étant fortement hétérogène, nous avons restreint notre recherche d'articles de presse aux quatre termes suivants : *sharing economy*, *on-demand economy*, *gig economy* et *collaborative economy*³. Nous les avons sélectionnés à la fois en raison de leur fréquence élevée d'apparition sur internet, attestant de leur circulation dans le discours public sur l'économie, et de leur présence dans les grands dictionnaires anglophones. En outre, d'après une classification établie par Görög (2018 : 181), ces quatre termes font partie des 15 désignations les plus répandues sur le web pour désigner le nouveau type d'économie.
- 7 En dépit de leur récurrence dans le discours médiatique, les autres dénominations répertoriées par Görög dans sa classification n'ont pas été retenues pour notre recherche d'articles, car elles ne recouvraient pas totalement les mêmes concepts que celui de l'économie collaborative.
- 8 Par exemple, le terme *digital economy* (économie numérique), dont la définition est étroitement liée à l'utilisation des outils numériques⁴, n'implique pas systématiquement le concours, l'aide ou la participation des membres d'un système en vue de l'élaboration d'une œuvre commune, à la différence des termes *collaborative*

economy et *sharing economy*, qui mettent l'accent sur le partage et la collaboration entre acteurs, comme nous le verrons dans la suite de cet article.

- 9 Nous n'avons pas non plus analysé *collaborative consumption*, dont le sens nous paraissait trop restreint en adoptant le seul angle de la consommation, sans tenir compte du lien qui unit les formes de socialisation et les modes de production (techniques, économiques et sociaux) à l'œuvre dans le nouveau modèle socio-économique.

2.2. Délimitation de la période d'étude

- 10 La période d'étude a été définie par rapport à la diffusion de *sharing economy*, un terme que nous avons choisi en raison de sa fréquence d'emploi très élevée sur internet ⁵.
- 11 Pour retracer l'origine de son utilisation et mesurer l'évolution de sa popularité sur la toile, nous avons utilisé *Google Trends*, un outil mis au point par Google pour connaître la fréquence à laquelle un terme ou une expression a fait l'objet d'une recherche, avec la possibilité de visualiser ces données par région, par langue et par année. À noter que la courbe affichée n'indique pas un nombre de recherches absolu mais une proportion entre 0 et 100, où 100 représente la quantité maximale de requêtes menées dans la période et le lieu définis. Les graphiques représentés nous ont permis non seulement d'observer les tendances générales de recherche pour le terme *sharing economy*, mais aussi de voir comment a évolué sa popularité au cours du temps.
- 12 Nous avons lancé une recherche du terme anglais, inséré entre guillemets, pour la période 2008-2019. Bien qu'il soit apparu pour la première fois en 2007, il fait l'objet d'un nombre très réduit de recherches de 2008 à 2011, à savoir moins de deux requêtes par mois

(fig. 1). Par la suite, on constate que le volume des recherches correspondant à *sharing economy* augmente progressivement, passant de 5 % en novembre 2012 à 14 % en mai 2013, avant d'atteindre 29 % en mai 2014. Il continue de monter en flèche les années suivantes pour atteindre 92 % en novembre 2015 et 100 % en avril 2016, ce qui montre l'intérêt grandissant des lecteurs de la presse anglophone pour l'économie collaborative.

Figure 1. – Période de diffusion de l'expression *the sharing economy*.



- 13 La forte diffusion de *sharing economy* dans le discours public a été facilitée, semble-t-il, par la démocratisation de l'accès aux nouvelles technologies et par l'essor des plateformes commerciales en ligne comme *Uber*, *Airbnb* ou *Lyft*, qui ont encouragé les formes d'échanges entre particuliers à se développer. En outre, la publication d'ouvrages qui vantent les mérites de l'économie collaborative (Botsman & Rogers, 2010 ; Gansky, 2010), ainsi que le lancement de sites web destinés à valoriser les initiatives innovantes qui fourmillent dans ce secteur (comme *Shareable* et *The People Who Share*, par exemple), ont probablement aiguisé l'intérêt du grand public pour le sujet.

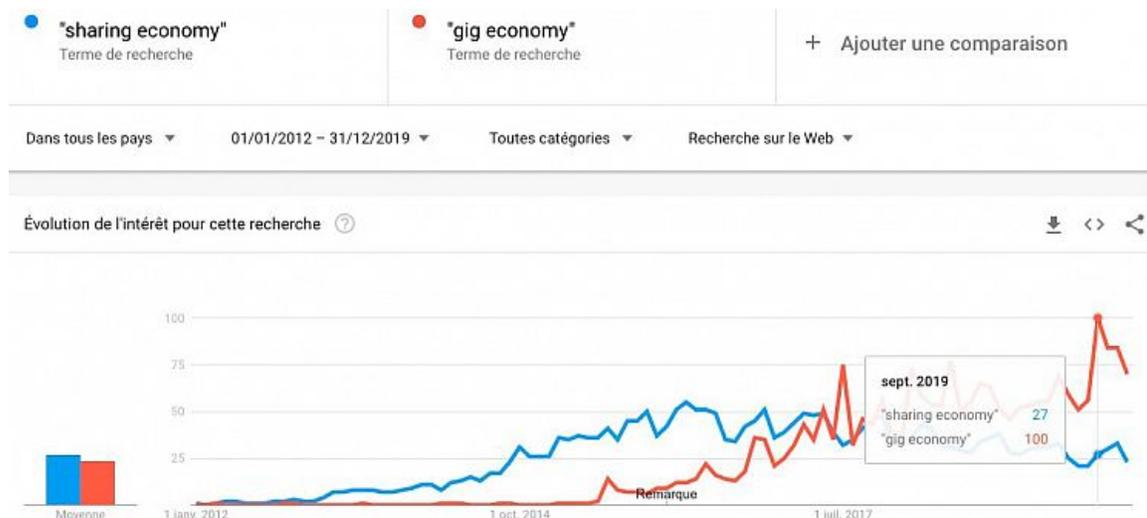
14 Toutefois, à partir de l'été 2016, le volume des recherches correspondant à *sharing economy* diminue de moitié jusqu'en août 2018 (fig. 1). Il passe ainsi de 100 % en avril 2016 à 51 % en août 2018. Cette forte baisse de popularité peut s'expliquer par le fait que d'autres termes plus répandus dans le discours médiatique anglophone, tels que *gig economy*, ont pris la relève (fig. 2). Ainsi, pour le mois de juillet 2016, le volume des recherches correspondant à ce dernier terme est trois fois plus important que pour *sharing economy*.

Figure 2. – Comparaison des tendances générales de recherche correspondant aux expressions *sharing economy* et *gig economy* en juillet 2016.



15 Cette tendance générale se poursuit jusqu'en septembre 2019 : une comparaison des recherches portant sur chacun de ces deux termes montre que *gig economy* est 3,7 fois plus employé dans les requêtes d'internautes que *sharing economy* (fig. 3). Si, durant cette période, l'économie collaborative est toujours un sujet qui suscite la curiosité des internautes, la popularité des formes lexicales qui servent sa désignation a connu une évolution importante en l'espace de sept ans seulement.

Figure 3. – Comparaison des tendances générales de recherche en septembre 2019.



2.3. Sources du corpus

- 16 Après avoir délimité le contexte temporel de notre étude, nous avons sélectionné 80 articles publiés entre 2012 et 2019 dans des quotidiens généralistes de la presse écrite anglophone (*The Guardian*, *The New York Times*, *TIME*, etc.) et dans quelques magazines spécialisés dans le domaine de l'économie (*Forbes*, *The Economist*, *The Harvard Business Review*, etc.). Nous avons retenu dix articles par année, émanant de sources diverses afin de promouvoir une certaine hétérogénéité des points de vue. Seuls les documents qui traitent des manifestations de l'économie collaborative et de son impact dans le monde anglophone ont été intégrés au corpus.
- 17 Une lecture attentive des textes nous a permis d'identifier deux catégories de termes et d'expressions. La première comprend des formes linguistiques apparues de 2012 à 2015 pour valoriser les aspects positifs du modèle socio-économique. La seconde est constituée de formes plus critiques, qui ont émergé de 2015 à 2019 : elles permettent aux journalistes non seulement de contester les désignations précédemment employées dans le discours médiatique,

mais aussi de mettre au jour certains aspects plus sombres du système économique contemporain.

3. Les termes et expressions aux connotations valorisantes

3.1. *Sharing economy*

- 18 Le terme *sharing economy*⁶ se distingue d'emblée de toutes les autres désignations de l'économie collaborative par son orientation communautaire. En particulier, la connotation affective de l'adjectif *sharing* présente ce type d'économie comme un modèle appelé à dépasser les transactions commerciales sur le web pour développer l'interaction et les contacts sociaux. De façon quelque peu surprenante, donc, l'internet en fait un système centré sur l'humain, un moyen de rencontrer ses voisins et de lutter contre l'individualisme, comme l'illustrent ces propos rapportés de Botsman, une essayiste australienne qui soutient le modèle de l'économie collaborative :

The popularity of sharing suggests something deeper could be going on within society as a whole. Botsman certainly thinks so; she talks of a shift from a “me culture” to a “we culture”. The “social self” is on the rise; the side of us that hungers for community and connection. “This is one of the first generations that is really questioning whether big fences make good neighbours. Are we really happy when we keep up with the Joneses, or should we get to know the Joneses?” she asks. (The Guardian, 2012c)

- 19 De la même façon, les caractérisations élogieuses qui émanent des partisans de l'économie collaborative (dont les propos sont repris par les journalistes) contribuent à diffuser des représentations positives du modèle socio-économique, comme le montrent ces quelques exemples : « *the business of the future* » (BBC, 2013a), « *a new UN* », « *an economy that benefits everyone* », « *app-enabled humanitarianism* » (The Financial Times, 2013).

20 Associé au partage, le terme contribue à valoriser une façon de produire et de consommer qui s'appuie fortement sur le lien social entre utilisateurs, allant jusqu'à nourrir des relations d'entraide et de solidarité. C'est ainsi, par exemple, que la plateforme de location d'hébergement entre particuliers *Airbnb* a créé le site web *Open Homes* spécialement pour venir en aide aux réfugiés climatiques ou politiques. Lancée à New York en 2013, à la suite des dégâts provoqués par l'ouragan Sandy, cette initiative a permis aux hôtes inscrits sur la plateforme commerciale en ligne d'offrir l'hospitalité aux victimes, sans que l'entreprise ne perçoive aucun frais de service (*The New York Times*, 2014a).

21 Dans d'autres textes du corpus, l'économie collaborative est décrite comme un moyen de lutter contre la consommation excessive et de préserver l'environnement :

Hyper-consumption combined with an increasing population is draining our finite resources. My lifestyle multiplied was not sustainable. So, I gave up my shopping habit and began to share, swap and borrow, buying only what I need and buying things secondhand – and so sharing the lifecycle of the product. (The Guardian, 2012b)

The expansion of the sharing economy offers a more sustainable alternative to mainstream economics. [...]. In light of an impending energy crisis, a financial system that benefits few at the expense of many, and environmental degradation caused by unchecked, unnecessary consumption, it's clear something has to change. The arrival of a set of systems that prioritise collaboration is most certainly a welcome one. (The Guardian, 2014a)

22 Enfin, les pratiques d'échange entre particuliers comme le covoiturage et l'hébergement chez l'habitant, par exemple, sont présentées comme économiquement avantageuses pour les citoyens ordinaires, qui peuvent valoriser leur capital dormant en partageant son usage et/ou bénéficier de l'usage d'un produit ou d'un service à moindre coût :

Survey found that 42% of hosts used Airbnb money for regular living expenses. Another 48% used the money for extra spending money. Separately 56% of hosts said they used their Airbnb income for rent or mortgage. It's not surprising considering how expensive real estate is in San Francisco. As a result, Airbnb is enabling people to use an asset that is not being used—their home—and extracting extra value out of it. (Forbes, 2012)

These companies, such as the car-sharing sites Zipcar and Getaround, have several benefits for owners and borrowers. Owners can earn money from an extra room or car that sits idle several hours a day. Borrowers save money. And society benefits from the decreased accumulation of goods that sit idle instead of contributing to the self-storage industry that in the US is worth \$20bn (£13bn). (The Guardian, 2012b)

3.2. Collaborative economy

- 23 Moins récurrent dans la presse anglophone que la forme précédente, le terme *collaborative economy* désigne un ensemble de pratiques sociétales fondées sur la mise en commun des ressources, aussi bien matérielles que humaines, dans la perspective de mieux consommer et de mieux travailler ensemble. Sa mention dans les textes du corpus souligne ainsi avec force la dynamique d'échange et de coopération insufflée par le modèle économique contemporain :

She [US entrepreneur Robin Chase] refers to the new era of collaboration as Peer Inc in which "super-charged individuals" pool their skills to solve mundane and complex problems. Examples include The Amazings, a website which allows the over-60s to share their skills, and Topcoder, where more than 400,000 engineers offer to solve complex coding problems. (BBC, 2012)

- 24 Cette dynamique profite aux entreprises qui, grâce aux potentialités des nouvelles technologies, bénéficient à la fois d'un accès immédiat aux services des meilleurs travailleurs indépendants disponibles sur le marché et d'une hyperspécialisation de leur main-d'œuvre, ce qui leur permet de gagner en productivité et en compétitivité :

It used to be that companies would gain a competitive edge by bringing more and more people, assets, and resources inside the company in order to reduce transaction costs. The Internet has stripped that advantage away. Now, the smartest companies are using the Internet's ability to facilitate collaboration by leveraging assets, resources, and expertise outside of their sphere of control. (HBR, 2015a)

- 25 Enfin, à l'instar de *sharing economy*, le terme *collaborative economy* contribue à mettre en évidence les bienfaits du nouveau type d'économie pour l'écologie et l'environnement :

It has been heralded as the "new industrial revolution", and a solution to the conundrum of a world with a growing population but rapidly diminishing resources. This

“collaborative economy” is estimated to be worth more than \$26bn (£16.5bn). (BBC, 2013b)

For Chase, the shift to a collaborative economy is not about moving with the times and embracing fashionable tech disruption. The threat of climate change means this is a question of life and death, she writes. “We need Peers Inc because sharing of physical assets requires the least amount of stuff to sustain the greatest number of people.” (The Financial Times, 2015)

3.3. On-demand economy

- 26 À son tour, l’emploi du terme *on-demand economy* associe des représentations positives au modèle contemporain en soulignant l’accessibilité et la commodité des biens et services qui, commandés à partir d’applications mobiles, sont promptement alloués aux particuliers :

No doubt these services are helpful; in all three instances, they were lifesavers. This emerging on-demand economy, made up of a wave of mobile applications and services, is certainly convenient. It is intended to deliver almost anything you need or want with the flick of a finger, if you have a smartphone and the cash to spare. A game changer? Definitely. (The New York Times, 2012)

Yet this on-demand economy goes much wider than the occasional luxury. Click on Medicast’s app, and a doctor will be knocking on your door within two hours. Want a lawyer or a consultant? Axiom will supply the former, Eden McCallum the latter. Other companies offer prizes to freelancers to solve R&D problems or to come up with advertising ideas. (The Economist, 2014)

- 27 Cette « économie à la demande ⁷ » est également décrite comme une source d’autonomie pour les travailleurs qui sont mis en relation avec leurs employeurs en seulement quelques clics sur des plateformes virtuelles, et qui peuvent ainsi travailler quand ils le souhaitent :

That freedom is what attracts many people to the on-demand economy. “It’s literally the easiest job I’ve ever done for the most amount of money,” says Christopher Gutierrez, who drives for Lyft, Uber’s main U.S. rival, in Chicago. “I always tell people, ‘I don’t have a boss. I have an app.’” (Time, 2015)

3.4. Peer-to-peer economy

- 28 Souvent abrégée *P2P economy* dans la presse anglophone⁸, la notion d'économie du pair à pair⁹ (*peer-to-peer economy*) donne la primauté à la valeur d'usage d'un bien plutôt qu'à sa propriété :

Ownership is no longer the be-all-and-end-all it once was, Walker insists. The days of defining yourself by the flash car in your driveway are on the wane. [...] As Walker puts it: "It's experience that people feel most valuable now. Mobility is important because it makes experiences happen, and the ownership of a car is secondary in that." (The Guardian, 2012a)

It is important to highlight the benefits that access provides in contrast to the disadvantages of ownership and sharing. These consist of convenient and cost-effective access to valued resources, flexibility, and freedom from the financial, social, and emotional obligations embedded in ownership and sharing. (HBR, 2015a)

- 29 Ainsi, comme dans sa sphère d'origine qui est l'informatique, le pair à pair appliqué à l'économie s'inscrit comme une alternative voire comme une forme de résistance à une logique propriétaire restrictive, avec une volonté idéologique de se tenir à l'extérieur du marché, dans un système purement coopératif (Bacache-Beauvallet & Cagé, 2016 : § 5).

- 30 Ce rapport nouveau à la possession s'est développé, en partie, sous l'effet de la crise économique de 2008 : des consommateurs ayant perdu de leur pouvoir d'achat se sont tournés vers un système différent qui leur permettait de continuer à consommer sans se priver, en privilégiant les échanges directs entre pairs, sans passer par des institutions gouvernementales ou bancaires.

- 31 En conséquence, l'économie du pair à pair est présentée comme un moyen, pour les « citoyens ordinaires » d'accéder à des biens et services qui, dans une logique de marché classique, resteraient hors de portée des consommateurs les moins fortunés :

P2P is a movement that was first embraced by millennials who felt the impact of economic recessions and were in search of an alternative way to work and live. The powerbrokers in the economy often denied them or put items they desired out of reach. Because of this, those who backed this economic movement developed ways to exchange goods and services without a third party. (Forbes, 2017a)

- 32 Néanmoins, il est intéressant de voir que le terme *peer-to-peer* a subi un glissement sémantique lors de son passage du domaine spécialisé de l'informatique à celui de l'économie. À l'origine, il désignait un système marqué par une coopération libre entre producteurs et consommateurs, associés sans attente de contrepartie monétaire, et où sont reconnus les compétences et les mérites des uns et des autres de façon égalitaire *via* une reconnaissance entre et/ou par les pairs. On peut citer, comme formes bien connues d'échange et de production *peer to peer*, le projet d'encyclopédie collective *Wikipedia*, les logiciels libres et *open source* comme le programme de messagerie électronique *Mozilla Thunderbird*, ou encore les *Massive Online Open Courses (MOOC)*, proposés par un nombre croissant d'universités à travers le monde pour faciliter l'échange des savoirs. La collaboration entre pairs offre ainsi à ses adeptes une perspective autre que la maximisation de valeur économique, en les invitant à s'affilier à un projet porteur de sens qui doit contribuer au bien commun.
- 33 Dans le champ de l'économie, en revanche, l'appellation de « pair à pair » sert plutôt à nommer des transactions dont les intermédiaires sont engagés dans des relations exclusivement marchandes, dans des systèmes centralisés (Bacache-Beauvallet & Cagé, 2016 : § 5). Certains réseaux *peer-to-peer* comme *Skype*, apparus initialement comme des systèmes d'échange purement coopératifs, ont ainsi introduit un nombre important de services payants, s'éloignant des échanges directs entre particuliers, qui garantissaient à ces derniers un accès libre et universel à des biens matériels ou immatériels (*ibid.*). C'est donc probablement pour tenir compte du caractère évolutif de la notion de pair à pair que des journalistes privilégient l'emploi d'expressions comme *peer-to-peer market phenomenon* (BBC, 2013b), *monetised peer-to-peer services* (*The Guardian*, 2014a) et *peer-to-peer*

transactions (Time, 2016), dès lors que les échanges entre pairs sont marqués par la présence de plateformes commerciales intermédiaires qui tirent profit de la mise en relation des acteurs du marché.

- 34 Porteurs de connotations positives, tous les termes que nous avons analysés dans la deuxième partie de cet article permettent aux journalistes de valoriser un système qui, en favorisant l'usage et non la possession, contribue à créer des liens sociaux, à lutter contre l'individualisme et l'hyperconsommation et à préserver l'environnement. Conformément aux aspirations de la société civile vers plus de partage et de coopération, ces formes lexicales peuvent être qualifiées d'« économiquement correctes ».
- 35 Bien que les premières désignations rencontrées dans les textes soient « orientées vers la recherche du consensus » (Amossy, 2006 : 30), les suivantes se tournent « vers l'exposition et l'amplification du désaccord » (*ibid.*). Au sein de la communauté journalistique, la divergence d'opinions se manifeste tout particulièrement dans les commentaires métalinguistiques qui visent l'emploi de *sharing economy* et de *peer-to-peer economy*. Elle est également perceptible dans les termes et expressions qui dénoncent des aspects plus sombres du modèle socio-économique contemporain.

4. Les formes linguistiques plus critiques : une prise de position contre « l'économiquement correct » ?

4.1. Les commentaires métalinguistiques qui visent l'emploi de *sharing economy* et de *peer-to-peer economy*

36 À la lecture des articles, nous avons noté que bon nombre de commentaires métalinguistiques critiquent l'utilisation des termes *peer-to-peer economy* et *sharing economy*¹⁰.

37 Pour plusieurs auteurs des textes du corpus, la démarche altruiste n'est pas constitutive de tous les modes de production et de consommation dits « collaboratifs ». Si le partage peut être considéré comme un acte communautaire dans la mesure où il relie les individus directement entre eux, crée du lien social et favorise des sentiments de solidarité, il n'est pas nécessairement le but premier de certaines plateformes commerciales en ligne comme *Zipcar*, qui privilégient la captation de valeur aux échanges directs entre utilisateurs :

The first “sharing economy” organisations allowed members to timeshare things such as cars or power tools, rather than owning one each and leaving it idle most of the time. In their purest form such groups were “peer-to-peer”: self-organising, with no central authority. Once a for-profit company is set up to handle the logistics — such as Zipcar — however, the notion of “sharing” is arguably already out of the window. (The Guardian, 2016b)

38 Dans ces modèles d'affaires, l'échange de biens est souvent remplacé par un système d'accès contrôlé par les entreprises, au moyen de pratiques comme la location, le *leasing*¹¹, la concession, le paiement de droits d'admission, d'adhésion ou d'abonnement qui en définissent l'usage provisoire :

When “sharing” is market-mediated — when a company is an intermediary between consumers who don't know each other — it is no longer sharing at all. Rather, consumers are paying to access someone else's goods or services for a particular period of time. (HBR, 2015a)

39 De plus, pour bon nombre de consommateurs, l'acte d'achat semble moins guidé par des préoccupations sociales ou environnementales que par la quête de rentabilité et d'efficacité : « *it is an economic exchange, and consumers are after utilitarian, rather than social, value* » commente un journaliste (HBR, 2015).

40 Comme l'observe Kalamar (2013), certains dirigeants d'entreprises sont habilement parvenus à masquer la visée strictement mercantile de leurs actions en présentant leurs activités comme tournées vers le partage, l'altruisme et le désintéressement financier, ce qui leur a permis d'accroître la popularité de leur structure auprès du grand public. Largement déployée par les partisans du modèle, cette rhétorique, que l'auteur qualifie de « *sharewashing* », doit inspirer aux membres de la société civile un sentiment de confiance et une volonté de « coopérer de façon spontanée, c'est-à-dire sur la base de valeurs partagées et informelles » (Pauwels, 2015 : § 8).

41 C'est également ce que relève McKean, une lexicographe américaine, dans son analyse du discours des plateformes commerciales en ligne (*The New Yorker*, 2015). Selon l'auteure, la mention du partage et/ou des pairs consiste, pour certaines entreprises, à mettre en avant les contributeurs afin de mieux les valoriser et de faciliter leur acceptation des modèles collaboratifs (*ibid.*). Cette démarche stratégique peut également servir à camoufler un contrôle strict de l'activité professionnelle par les propriétaires de certaines plateformes, ainsi que les conditions d'exercice parfois difficiles des travailleurs :

Framing it as “sharing” or “peers” is a way of trying to keep the focus on the people who provide the services—and off the platforms, which may be very rigid and deterministic as to when, where and how the services are delivered. (The New Yorker, 2015)

42 Tout en dénonçant l'inadéquation des vocables *sharing* et *peer-to-peer*, certains commentaires métalinguistiques soulignent les effets néfastes de formes corporatistes d'économie collaborative sur la société. C'est le cas de la formulation ci-dessous, teintée d'ironie, qui fait référence au célèbre roman dystopique de Huxley, *Le Meilleur des mondes* (*Brave New World*, 1932) :

The brave new sharing world did a lot of good by eliminating barriers to trade. It removed protectionism and increased competition. It promoted rapid entry into previously regulated professions. It reduced prices for consumers and helped deploy assets more

efficiently. But, yes, it also circumvented longstanding welfare protections that previous generations fought hard to secure for workers. (Forbes, 2017b)

- 43 Ainsi détournée, l'expression permet au journaliste de mettre en évidence une baisse potentielle des standards de protection sociale pour les travailleurs des plateformes numériques, qui sont généralement tenus d'assumer les risques liés à l'exercice de leur activité (investissement, clientèle, risques physiques), tout en étant peu autonomes dans l'organisation de leur activité (processus calibrés, prix fixés par la plateforme et contrôlés à la fois par cette dernière et par les consommateurs).

4.2. Les termes et expressions critiques

4.2.1. *Gig economy*

- 44 Originaire de la culture musicale américaine, le mot d'argot « *gig* » est apparu dans les années 1920 pour désigner l'activité des musiciens de jazz, rémunérés au concert ou à la tâche : « *a public performance, especially of jazz or popular music* » (Macmillan, 2020). Son association à l'économie, à partir de 2009, marque la temporalité, plus courte que par le passé, du travail proposé par les plateformes, ainsi que la pluralité des activités exercées par les travailleurs des plateformes numériques pour en tirer des moyens de subsistance :

I've been using another term to describe these companies: "gig economy". It's not as well-known as "sharing economy", which means it sounds weird to some ears ("do you mean Uber only hires musicians?"). But it emphasises the unifying aspect is short-term, tenuous "gigs" – often more than one juggled at the same time. (The Guardian, 2015b)

- 45 Ces caractéristiques font écho à la définition proposée par les grands dictionnaires généraux, qui envisagent la notion de *gig economy* comme « *a job market which consists of short-term or part-term work done by people who are self-employed or on temporary contracts* » (Collins Dictionary, 2020).

- 46 D'autres auteurs perçoivent également dans cette « économie du travail à la tâche » ou « économie des petits boulots ¹² » un système qui entraîne une flexibilisation du marché de l'emploi, plus instable et plus imprévisible, et dans lequel le travail indépendant semble plus subi que choisi :

Its members are diverse: immigrant Uber drivers and millennial interns, part-time lecturers and the cleaners and couriers of the “gig economy”, the old working class forced into temporary and casual labour. (The Guardian, 2016c)

Martha is part of a burgeoning segment of the workforce loosely known as the gig economy. Approximately 150 million workers in North America and Western Europe have left the relatively stable confines of organizational life sometimes by choice, sometimes not – to work as independent contractors. (HBR, 2018)

4.2.2. 1099 economy

- 47 Apparue aux États-Unis en 2015, l'expression *1099 economy* fait référence aux formulaires fiscaux délivrés par l'administration fiscale américaine aux citoyens pour la déclaration de leurs revenus d'activité non salariée. Tout comme la forme précédente, elle exprime la temporalité courte des contrats qui sont proposés aux travailleurs de l'économie collaborative.

In the US, “1099 economy” is often used, referring to the American tax code for independent contractors, while in the UK, similar emphasis is placed on “zero-hour contracts”: terms of employment which provide no fixed hours and don't even guarantee work will be provided at all. (The Guardian, 2015b)

As I followed my interview schedule around New York [...], the workers I met from the 1099 economy (1099, because the money arrives piecemeal, rather than through W-2 employment) spoke often about making do with limited recourse. (The New Yorker, 2018)

- 48 Dans d'autres extraits du corpus, *1099 economy* permet aux auteurs d'annoncer un déclin du salariat au profit de l'emploi indépendant, ainsi qu'un déplacement des risques et des responsabilités correspondant à l'activité professionnelle, qui incombent désormais aux travailleurs :

But there's a reason the gig economy is also known as the 1099 economy, with the number a reference to the tax form issued to independent contractors: workers in such arrangements are not employees of any company, and the onus is on them to run

what are essentially their own businesses, even if the business is simply renting a room through Airbnb or providing rides through Lyft or Uber. (The New York Times, 2016)

4.2.3. Platform capitalism et rentier capitalism

- 49 Inventées par des spécialistes de l'économie avant d'être reprises dans le discours médiatique, les expressions *platform capitalism* (« capitalisme de plateforme ») et *rentier capitalism* (« capitalisme de rente ¹³ ») mettent l'accent non seulement sur la création de valeur par des plateformes commerciales en ligne, mais aussi sur son partage inégalitaire entre demandeurs et offreurs de travail.
- 50 Comme l'explique Standing, un économiste britannique dont les propos sont rapportés dans le quotidien *The Guardian* et que nous reproduisons ci-dessous, certaines de ces plateformes, qui se réclamaient au départ de modèles collaboratifs, s'inscrivent en réalité dans un rapport où l'exploitation d'une main-d'œuvre flexible et peu coûteuse constitue une source de « rente » pour leurs propriétaires, lesquels s'enrichissent principalement par leur statut d'intermédiaire et par la collecte de données des utilisateurs :

Most platforms are parasitic: feeding off existing social and economic relations. They don't produce anything on their own — they only rearrange bits and pieces developed by someone else. Given the enormous — and mostly untaxed — profits made by such corporations, the world of “platform capitalism”, for all its heady rhetoric, is not so different from its predecessor. The only thing that's change is who pockets the money. (The Guardian, 2015a)

What matters is that technologies are destroying the way our income and earnings have been distributed. A new “rental wedge” has been created — between profits, which are growing, and ever more concentrated, and wages, which are falling and ever more uncertain. [...] Unlike in the past, power today lies not with corporations that control the means of production, but with those that control the “technological apparatus”. (The Guardian, 2016c)

- 51 Pour l'auteur, l'essor du nouveau type d'économie entraîne une modification des statuts d'emploi et des conditions d'exercice, qui deviennent plus précaires et plus instables que par le passé : « *Work is no longer the road to riches, or even the way out of poverty. There may be*

more work, but it pays less. » (*The Guardian*, 2016c) Il cherche ainsi à dénoncer le développement d'un capitalisme rentier qui n'assume plus les responsabilités traditionnelles de l'employeur et qui invite les travailleurs à valoriser leur propre travail sur le marché des services : « *The kind of platform capitalism that seeks to turn everyone into a precarious entrepreneur.* » (*The Guardian*, 2016a)

- 52 Faisant écho à toutes les désignations critiques présentées dans la troisième partie de cet article (*gig economy*, *1099 economy*, etc.), les expressions qui servent à nommer les travailleurs de l'économie collaborative sous des formes variées suggèrent une relative indétermination quant aux conditions de travail, au statut et à l'identité de la nouvelle main d'œuvre : « *always-on self-entrepreneurs who must think like brands* » (*The Financial Times*, 2013), « *legions of network co-ordinated serfs* » (*The Guardian*, 2014b), « *workers on tap* » (*The Economist*, 2015), « *the precariat* » (*The Guardian*, 2016c), « *employee-serfs* » (*Bloomberg*, 2017), « *consultants, independent contractors, freelancers, side-giggers, and on-demand workers* » (*HBR*, 2019).

4.2.4. *Uberization*

- 53 Un autre terme dont nous avons noté la présence au sein du corpus est celui d'*uberization* (anglais américain) ou *uberisation* (anglais britannique), formé à partir du nom d'une multinationale californienne de création récente et à forte croissance (*start-up*), ce qui donne à la notion une apparence de modernité.
- 54 Sur le plan théorique, ce terme est présenté positivement dans la mesure où ses définitions, tant en anglais qu'en français, mettent l'accent sur le potentiel de transformation des secteurs économiques traditionnels (santé, fret, banque, etc.), à la suite de l'arrivée d'un

nouvel entrant sur les marchés, qui propose aux consommateurs un choix élargi de biens, disponibles à moindre coût :

Uberisation: the act or process of changing the market for a service by introducing a different way of buying or using it, especially using mobile technology. (Cambridge Dictionary, 2020)

Ubérisation : remise en cause du modèle économique d'une entreprise ou d'un secteur d'activité par l'arrivée d'un nouvel acteur proposant les mêmes services à des prix moindres, effectués par des indépendants plutôt que des salariés, le plus souvent via des plateformes de réservation sur Internet. (*Larousse*, 2018)

- 55 En revanche, dans les faits, le terme prend une connotation nettement moins valorisante que ses définitions, en particulier lorsqu'il s'applique au monde du travail (*uberisation of the workplace*). Ainsi, dans le discours de John McDonnell, syndicaliste et membre du Parti travailliste britannique, l'ubérisation sert à exprimer les risques potentiels liés à l'application du modèle d'affaires Uber sur les conditions d'emploi des travailleurs. Le phénomène est décrit, en effet, comme « *an age-old threat to diminish the hard-won workplace rights, terms and conditions offered by full-time employment* » (*The Guardian*, 2017 : § 6).
- 56 En français, où la forme lexicale « ubérisation » est bien plus employée qu'en anglais, celle-ci est aussi connotée négativement dans l'usage, comme l'illustrent ces quelques titres de journaux : « L'ubérisation trahit la promesse de l'économie du partage » (*Le Monde*, 13 octobre 2016), « Des ambulanciers mobilisés contre l'ubérisation de leur profession » (*Le Monde*, 7 novembre 2018), « Comment éviter l'ubérisation de la santé ? » (*Les Échos*, 17 octobre 2019). C'est sans doute la raison pour laquelle l'Office québécois de la langue française (2017), reconnaissant le caractère péjoratif du terme en langue française, préconise l'emploi du terme « *plateformisation*¹⁴ », vraisemblablement plus neutre que son co-occurrent.

5. Conclusion

- 57 Cette étude nous a permis de constater, dans un premier temps, le foisonnement des termes et des expressions qui servent à désigner l'économie collaborative dans la presse anglophone. Ce phénomène tient probablement à la diversité des modèles collaboratifs existants, et à la volonté de leurs dirigeants d'intégrer, à des degrés différents, des critères de responsabilité économique, sociale et environnementale.
- 58 Nous avons ensuite eu l'occasion d'observer l'évolution de quelques-unes de ces formes et de voir de quelle façon elles contribuent à façonner, ou à modifier, les représentations collectives du réel socio-économique.
- 59 Les premières désignations choisies par les journalistes, de 2012 à 2015, véhiculent des représentations largement positives où le nouveau type d'économie ouvre la voie à une nouvelle « ère du partage », rendue possible par l'essor des nouvelles technologies. Leur présence nous paraît refléter les attentes et les aspirations des citoyens, désireux de vivre en conformité avec des valeurs d'échange et de solidarité, et d'agir pour la préservation et la gestion des biens communs.
- 60 En revanche, de 2015 à 2019, ces dénominations « économiquement correctes » sont reprises et accompagnées de commentaires métalinguistiques à visée sarcastique et de termes et expressions plus directs. Vraisemblablement, le but de cette rhétorique « n'est pas tant de dénoncer l'autre qui nomme inadéquatement que de se présenter comme un traducteur, un médiateur, une instance qui explicite le propos d'autrui » (Krieg-Planque, 2004 : 34). Ayant constaté la présence de modèles d'affaires dans lesquels le partage n'occupe qu'une place limitée, certains auteurs, en effet, cherchent à

désambiguïser et à préciser le sens de la notion d'économie collaborative en privilégiant l'emploi d'expressions alternatives comme *monetised peer-to-peer services*.

- 61 Le recours à ces formes lexicales montre également que les journalistes sont soucieux de préserver une forme d'autonomie par rapport au langage économique dominant, notamment en questionnant l'impact du nouveau type d'économie sur le marché du travail, marqué, certes, par une plus grande collaboration entre acteurs, mais aussi par une flexibilisation des statuts professionnels et des conditions d'exercice.
-

BIBLIOGRAPHIE

Références secondaires

ALGAR Ray (2007), « Collaborative Consumption », *Leisure Reports*, avril 2007, 16-17.

AMOSSY Ruth (2006), *L'argumentation dans le discours* (2^e éd.), Paris : Armand Colin.

BACACHE-BEAUVALLET Maya & CAGE Julia (2016), « Pair à Pair : les véritables enjeux économiques », *Revue d'économie industrielle*, 155, <<https://doi.org/10.4000/rei.6391>>.

BENEDETTO Caroline (2019a), « L'anglais du marketing et ses innovations lexicales : une étude de la presse professionnelle américaine », *Neologica : revue internationale de néologie*, 13, *La néologie à l'ère de l'informatique et de la révolution numérique*, 163-180.

BENEDETTO Caroline (2019b), « Une approche de la culture professionnelle des soignants à travers les films de recrutement », *ASp : la revue du Groupe d'étude et de recherche en anglais de spécialité (GÉRAS)*, 75, 25-47.

BOSTMAN Rachel & ROGERS Roo (2010), *What's Mine is Yours: The Rise of Collaborative Consumption*, New York : HarperCollins.

CAMBRIDGE DICTIONARY (2020), « Uberisation », en ligne sur <<https://dictionary.cambridge.org/fr/dictionnaire/anglais/uberization?q=uberisation>> (16 décembre 2020).

CENTRE NATIONAL DE RESSOURCES TEXTUELLES ET LEXICALES (2020), « Leasing », en ligne sur <www.cnrtl.fr/definition/leasing> (16 décembre 2020).

COLLINS DICTIONARY (2020), « Gig Economy », en ligne sur <www.collinsdictionary.com/dictionary/english/gig-economy> (16 décembre 2020).

ETYMONLINE (2020), *Online Etymology Dictionary*, en ligne sur <www.etymonline.com> (16 décembre 2020)

FELSON Marcus & SPAETH Joe L. (1978), « Community Structure and Collaborative Consumption: A Routine Activity Approach », *American Behavioral Scientist*, 21, 614-624.

GANSKY Lisa (2010), *The Mesh: Why the Future of Business Is Sharing*, New York : Penguin.

GÖRÖG Georgina (2018), « The Definitions of Sharing Economy: A Systematic Literature Review », *Management*, 13(2), 175-189.

HENNI Ahmed (2012), *Le capitalisme de rente. De la société du capitalisme industriel à la société des rentiers*, Paris : L'Harmattan.

HUXLEY Aldous (1932), *Brave New World*, New York : Harper Brothers.

KALAMAR Anthony (2013), « Sharewashing Is the New Greenwashing », *OpEdNews*, 13 mai.

KRIEG-PLANQUE Alice (2004), « Souligner l'euphémisme : opération savante ou acte d'engagement ? Analyse du "jugement d'euphémisation" dans le discours politique », *Semen*, 17, <<https://doi.org/10.4000/semn.2351>>.

LAROUSSE (2017), *Le Petit Larousse illustré*, Paris : Larousse.

MACMILLAN DICTIONARY (2017), « Digital Economy », en ligne sur <www.macmillandictionary.com/dictionary/british/the-digital-economy> (16 décembre 2020).

MACMILLAN DICTIONARY (2020), « Gig », en ligne sur <www.macmillandictionary.com/dictionary/british/gig_1>.

OQLF – OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2016), « Économie du partage », en ligne sur <http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26532944> (16 décembre 2020).

PAUWELS Marie-Christine (2015), « La consommation collaborative aux États-Unis », *Revue LISA / LISA e-journal*, 13(2), <<https://doi.org/10.4000/lisa.8455>>.

THE PEOPLE WHO SHARE (2010), « Page d'accueil du site », en ligne sur <www.thepeoplewhoshare.com> (16 décembre 2020).

SHAREABLE (2020), « Page d'accueil du site », en ligne sur <www.shareable.net> (16 décembre 2020).

SRNICEK Nick (2018), *Le capitalisme de plateforme. L'hégémonie de l'économie numérique*, Montréal : Lux.

Corpus

Seules les références citées dans l'article figurent dans cette section ¹⁵. Elles sont classées chronologiquement : l'année de publication apparaît à côté de chaque référence. Lorsque plusieurs articles de presse ont été publiés la même année, nous avons ajouté une lettre à côté de leur date de publication.

2012

BBC (2012), « TEDGlobal: Sharing Sites Revive the Barter Economy », 29 juin.

FORBES (2012), « Airbnb Had \$56 Million Impact On San Francisco: Study », 9 novembre.

THE GUARDIAN (2012a), « Why Sharing Makes Sense in an Over-Consuming World », 12 janvier.

THE GUARDIAN (2012b), « Teaching the World to Share », 16 juillet.

THE GUARDIAN (2012c). « World Sharing Day Celebrates Collaborative Consumption », 14 novembre.

THE NEW YORK TIMES (2012), « Commander of the Apps, Except the One for Guilt », 22 septembre.

2013

BBC (2013a), « Renting and Sharing: The Business of the Future », 31 janvier.

BBC (2013b), « Will the Peer-to-Peer Market Phenomenon Survive? », 17 septembre.

THE FINANCIAL TIMES (2013), « The 'Sharing Economy' Undermines Workers' Rights », 14 octobre.

THE GUARDIAN (2013), « The Sharing Economy: A Whole New Way of Living », 4 août.

2014

THE ECONOMIST (2014), « Workers on Tap », 30 décembre.

THE GUARDIAN (2014a), « Sharing Economies Are Here to Stay », 7 mai.

THE GUARDIAN (2014b), « Meet Tech's New Concierge Economy, Where Serfs Deliver Stuff to Rich Folk », 27 décembre.

THE NEW YORK TIMES (2014), « The Push to Regulate the Sharing Economy », 29 avril.

2015

THE FINANCIAL TIMES (2015), « Business Books Review: 'Peers Inc' by Robin Chase », 10 juin.

THE GUARDIAN (2015a), « Where Uber and Amazon Rule: Welcome to the World of the Platform », 7 juin.

THE GUARDIAN (2015b), « Why the Term 'Sharing Economy' Needs to Die », 5 octobre.

HBR (2015a), « The Sharing Economy Isn't about Sharing at All », 28 janvier.

HBR (2015b), « Who Benefits from the Peer-to-Peer Economy? », 28 juillet.

TIME (2015), « The On-demand Economy Takes Workers for a Ride », 23 juillet.

THE NEW YORKER (2015), « Twisting Words to Make 'Sharing' Apps Seem Selfless », 8 août.

2016

THE GUARDIAN (2016a), « Silicon Valley Talks a Good Game on 'Basic Income', but Its Words Are Empty », 28 février.

THE GUARDIAN (2016b), « What's Yours Is Mine: Against the Sharing Economy by Tom Slee Review — The Problem with Airbnb and Uber », 2 avril.

THE GUARDIAN (2016c), « The Corruption of Capitalism by Guy Standing Review — Work Matters Less than What You Own », 26 octobre.

THE NEW YORK TIMES (2016), « Tax Tips for Those Who Make Money in the Gig Economy », 5 mars.

TIME (2016), « The Way We Work. A New Poll Reveals the Size of the Peer-to-Peer Revolution », 18 janvier.

2017

BLOOMBERG (2017), « Why ‘Sharing Economy’ Comes Wrapped in Faith and Fear: QuickTake », 13 septembre.

FORBES (2017a), « How Gen Z Will Affect the Future of the Peer-to-Peer Economy », 29 août.

FORBES (2017b), « Are Uber Drivers Employees? The Answer Will Shape the Sharing Economy », 15 novembre.

THE GUARDIAN (2017), « John McDonnell: We Must Stop ‘Uberisation’ of the Workplace », 17 novembre.

2018 et 2019

HBR (2018), « Thriving in the Gig Economy », mars-avril.

HBR (2019), « Universities Should Be Preparing Students for the Gig Economy », 3 octobre.

Sources en français

LE MONDE (2016), « L’ubérisation trahit la promesse de l’économie du partage », 13 octobre.

LE MONDE (2017a), « Au Royaume-Uni, des propositions controversées pour améliorer le statut des travailleurs précaires », 11 juillet.

LE MONDE (2017b), « TaskRabbit, pionnier de l’économie des petits boulots, racheté par Ikea », 30 septembre.

LE MONDE (2018), « Des ambulanciers mobilisés contre l’ubérisation de leur profession », 7 novembre.

LE MONDE (2019), « Les plates-formes du numérique n’ont pas pu s’opposer au mouvement de fond actuel pour une meilleure redistribution », 17 septembre.

LES ÉCHOS (2017), « “Petits boulots” et grandes entreprises », 12 janvier.

LES ÉCHOS (2019), « Comment éviter l’ubérisation de la santé ? », 17 octobre.

NOTES

1. La première référence explicite à la notion d’économie collaborative est la forme *collaborative consumption*, apparue en 1978 pour désigner la pratique du covoiturage, dans un article publié par les sociologues américains Felson et Spaeth. Elle fut réintroduite une trentaine d’années plus tard, en 2007, sous la plume de Algar, consultant en finance et en

marketing, dans un article de la revue spécialisée *Leisure Reports*, avant de se diffuser plus largement dans le discours public sur l'économie.

2. Nous appelons « terme » tout mot ou groupe de mots dont l'utilisation est attestée dans la langue, et dont le sens figure dans les dictionnaires, généraux ou de spécialité. Les autres formes lexicales qui ne correspondent pas à ces critères ont été nommées « expressions ».

3. Leur sens et leurs premières attestations ont été vérifiés dans un dictionnaire étymologique en ligne (*etymonline.com*) et dans des dictionnaires de langue anglaise.

4. « *An economy which is largely based on computers, the Internet and digital technologies* » (Macmillan, 2017). Au moment de la rédaction de cet article, le terme *sharing economy* affichait plus de 6 millions d'occurrences sur le moteur de recherche Google, contre 3 590 000 pour *gig economy*, 425 000 pour *on-demand economy* et 322 000 pour *collaborative economy*.

5. La recherche a porté sur l'ensemble des pays, car le filtre de recherches de l'outil en ligne *Google Trends* ne permet pas à ses utilisateurs de sélectionner, de façon simultanée, une sélection de pays, comme ceux de l'aire anglophone.

6. Bien que le terme « économie du partage » existe officiellement dans la langue française (OQLF, 2016), il demeure nettement moins présent dans le discours public que le terme « économie collaborative ».

7. Notre traduction.

8. Plusieurs variantes de cette expression ont été relevées au sein du corpus, allant de *peer-to-peer marketplace* à *peer-to-peer lending schemes*, en passant par *peer-to-peer energy generation* et *peer-to-peer holiday lodging market*.

9. Notre traduction.

10. Ce dernier est décrit, entre autres, comme « *one of the most rhetorically abused virtues of the age* » (*The Guardian*, 2016b).

11. *Leasing* : emprunté à l'anglais, ce terme désigne la location-vente de matériel ou de bien d'équipement qui est assortie d'une option d'achat au terme d'une période déterminée (Centre national de ressources textuelles et lexicales, 2020).

12. Ces traductions sont celles proposées dans *Le Monde* (2017a, 2017b, 2019) et *Les Échos* (2017), par exemple.

13. Voir, par exemple, les ouvrages suivants : *Le capitalisme de plateforme. L'hégémonie de l'économie numérique* (Srnicsek, 2018) et *Le capitalisme de rente. De la société du capitalisme industriel à la société des rentiers* (Henni, 2012).

14. Ce terme désigne le « fait d'adopter un modèle d'entreprise dans lequel une organisation, au moyen d'une plateforme web, agit à titre d'intermédiaire entre particuliers plutôt qu'en tant que fournisseur de biens et de services, dans un secteur d'activité où une telle pratique est innovatrice » (Office québécois de la langue française, 2017).

15. Le corpus dans son intégralité peut être transmis par l'auteure sur simple demande écrite.

RÉSUMÉS

L'objet de cet article est d'étudier quelques-uns des termes et expressions qui servent à désigner l'économie collaborative dans la presse anglophone, à partir d'un corpus d'articles publiés entre 2012 et 2019. De quelle façon ces formes lexicales contribuent-elles à façonner ou à modifier les représentations collectives du réel socio-économique ? Cette étude montre que la période 2012-2015 est marquée par l'emploi de termes qui soulignent les aspects positifs du nouveau type d'économie. Conformément aux aspirations de la société civile vers plus de partage et de coopération, ces vocables sont qualifiés d'« économiquement corrects ». En revanche, l'émergence de formes linguistiques plus critiques, de 2015 à 2019, permet aux journalistes de prendre position sur le sujet, non seulement en remettant en cause le choix des termes précédents, mais aussi en évoquant des aspects plus sombres du modèle économique tels que le déclin du salariat au profit de la multiplication du travail à la tâche.

This contribution aims to analyze some of the terms and expressions that refer to the sharing economy in a body of articles published in the English-speaking press between 2012 and 2019. In what ways do these lexical forms contribute to the shaping or to the modification of the public representation of the economic situation? Between 2012 and 2015, several terms are used to highlight the positive aspects of the sharing economy. As these new words correspond to public demand for more sharing and cooperation, they are qualified as “economically correct”. In contrast, between 2015 and 2019, words and expressions became more critical in nature. Journalists not only denounce the use of the positive words, but they also describe some unintended consequences of the economic model, such as the replacement of stable work by short-term and part-term employment.

INDEX

Mots-clés : analyse du discours, économie collaborative, économiquement correct, presse anglophone, terminologie

Keywords : discourse analysis, sharing economy, economically correct, English-speaking press, terminology

AUTEUR

CAROLINE BENEDETTO

Université Paris-Est Créteil (UPEC).

Caroline Benedetto enseigne l'anglais des affaires et la communication professionnelle à l'École supérieure d'ingénieurs de Paris-Est Créteil (UPEC). Ses recherches portent sur la culture des milieux professionnels anglophones, l'analyse du discours, la terminologie et la lexicologie.

caroline.benedetto2@gmail.com

Désigner sans stigmatiser ?

Y a-t-il une manière politiquement correcte de dénommer la personne en surpoids en discours ? Une étude de cas sur l'allemand

Is there a Politically Correct Way of Naming Overweight Individuals in Discourse? A Case Study in German

Besteht im Diskurs eine politisch korrekte Bezeichnung für Menschen mit Übergewicht? Eine Fallstudie zur deutschen Sprache

Sylvain Farge

Mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde.

(Albert Camus)

1. Introduction

- 1 Nous nous intéresserons dans cette contribution à la dénomination des personnes en surpoids, en nous demandant dans quelle mesure l'axiologie d'un terme en langue, telle qu'on peut la déduire d'un article de dictionnaire, comme synthèse d'une moyenne d'usages, et d'une analyse lexicologique, est révélatrice de son axiologie en

discours. L'enjeu de la dénomination est ici celui de la construction de l'identité, de l'image de l'autre. Le politiquement correct, ainsi, suggère de changer les dénominations considérées comme stigmatisantes pour en adopter de plus neutres, garantes de respect. Ainsi la formulation de l'Association des personnes de petite taille (APPT) – autre handicap que le surpoids – illustre-t-elle bien la recommandation lexicale attachée au politiquement correct :

Il est courant que l'opinion publique parle de « nain » pour définir une personne atteinte de nanisme. Ce terme, utilisé comme un nom, pour désigner une personne atteinte d'une de ces maladies, est réducteur et péjoratif car il cantonne l'individu à sa condition. L'expression « personne de petite taille » permet d'éviter un mot encore trop souvent associé à des personnages fictifs, mythologiques et fantastiques ¹.

- 2 Cette tendance à la recherche de dénominations moins stigmatisantes, axiologiquement neutres, traverse le champ du handicap et de la maladie, particulièrement dans une société qui recherche l'inclusion de tous ses membres et qui remet en cause la primauté des conditions physiques ou psychiques communément jugées « meilleures » ou « plus souhaitables » (voir la Charte des droits fondamentaux de l'UE du 7 décembre 2000, par exemple) pour ne plus les voir comme caractéristiques essentielles de la personne, ainsi que l'explique Sablayrolles :

Alors que les anciennes dénominations « essentialisaient » la déficience physique : la personne qui en était atteinte se réduisait à cela, la dénomination *personne à mobilité réduite* qui connaît un emploi exponentiel considère d'abord la personne comme personne. Sa déficience physique et les difficultés qui en découlent arrivent en second. (2016 : 189)

- 3 On peut se demander, d'un point de vue linguistique, dans quelle mesure cette démarche de nomination respectueuse, popularisée par le politiquement correct, est pertinente en contexte : pour le formuler différemment, peut-on, de manière précise, associer une axiologie à une dénomination ? Pour répondre à cette question, nous proposons d'analyser les dénominations des personnes en surpoids

en allemand sous un double aspect, lexicologique et discursif. Du point de vue lexicologique, quels sont les mots disponibles pour parler de la personne en surpoids en allemand ? Quelles sont les formes employées (voir en français *l'homme gros* vs *le gros* vs *l'homme en surpoids*) ? Du point de vue discursif, peut-on associer à un lexème ou à une forme donnés une axiologie propre, stable en contexte, et donc garante d'un certain positionnement énonciatif ?

- 4 Pour mener cette analyse, nous nous appuyerons sur les hypothèses suivantes :
- 5 — L'étude des relations des lexèmes entre eux permet de dégager, sur un mode structuraliste, une signification et une axiologie fondamentales, qui se réalisent en contexte avec des variations dans les connotations : ce sont ces variations qu'il s'agira pour nous d'interpréter pour vérifier la stabilité d'un modèle qui assigne à un mot une certaine intention discursive. En filigrane, nous nous inspirons des catégories guillaumiennes de signifiés de puissance et signifiés d'effet.
- 6 — Le choix des structures morphologiques est, dans ce domaine, un marqueur de positionnement énonciatif : dans le domaine qui nous occupe, l'emploi de l'adjectif substantivé (*e. g. der Dicke*, le gros) est plus négatif, axiologiquement, que le groupe nominal avec l'adjectif en épithète (*der dicke Mensch*, la personne grosse), lui-même moins neutre que le groupe nominal avec expansion nominale (*der Mensch mit Übergewicht*, la personne en surpoids). Cette hypothèse repose sur la constatation que, dans le premier cas, le référent est réduit à sa qualité de « gros », alors que dans le second est d'abord posée sa qualité d'humain (*Mensch*), et dans le troisième, le surpoids, évoqué dans un complément du nom, au reste par un terme employé dans le domaine médical (*Übergewicht*), éloigne un peu plus la qualification, ce qui a pour effet d'euphémiser l'évocation du surpoids. Cette

hypothèse est fondatrice de la dénomination respectueuse (inclusive) dans le champ du handicap, comme nous l'avons vu plus haut. Elle est clairement exprimée par Kerr :

Prononcer le mot « personne » en disant « personne handicapée » au lieu de dire « un handicapé » représente un grand pas vers la reconnaissance. En effet, le langage positif vise à faire émerger une personne habilitée, crédible et reconnue. Il s'attache à trouver des termes neutres de manière non discriminante, non injurieuse et sans jugement de valeur. (2006 : 77-78)

- 7 — En énoncé, la désignation d'une personne ou d'un groupe de personnes se prête à une axiologie plus importante, positive ou négative (pensons notamment à Helmut Kohl, surnommé *le gros — der Dicke —*, ou bien à l'appellation éventuellement affectueuse : *mon gros*, en français, *mein Dickerchen*, en allemand), et la dénomination, en ce qu'elle vise une catégorie générique de personnes, est plus neutre. Nous entendons ici, à la suite de Kleiber (1984 : 2001), la désignation au sens d'une référence *ad hoc* (elle ne nécessite pas d'acte de dénomination préalable) qui ne range pas le référent dans une catégorie, et la dénomination au sens de la construction d'une catégorie d'objets du monde.
- 8 — En discours, le sens du groupe étudié est certes sous la dépendance des autres paramètres d'énonciation mais les trois principes posés plus haut doivent permettre de prévoir assez précisément la valeur axiologique d'un énoncé. C'est précisément cette hypothèse sur l'articulation entre langue et discours qui fera l'objet de la conclusion : ce résultat nous permettra de prendre une position argumentée sur la possibilité d'établir un discours positif sur les personnes en situation de surpoids, et, par extension, sur des personnes sujettes à discrimination, ce qui suppose que les catégories que nous allons étudier se révèlent, à l'analyse, comme de bonnes prédictrices des positionnements énonciatifs sur la question de l'obésité.

- 9 Pour tester nos hypothèses, nous aurons recours aux statistiques par une analyse de correspondances multiples (ACM) effectuée sur un corpus de 904 occurrences. Après avoir présenté le corpus et le choix des catégories retenues pour l'analyse, nous exposerons les résultats de l'analyse avant de conclure sur la dénomination des personnes obèses et d'évoquer l'incidence des résultats sur le débat politiquement correct ².

2. Le corpus

2.1. Le corpus de termes

- 10 Notre corpus de termes est composé de dix lexèmes (notés en petites majuscules) renvoyant au surpoids en allemand : nous avons commencé par établir notre corpus textuel sur la base des adjectifs et noms les plus usités dans les débats sur l'obésité, dégageant ainsi les lexèmes DICK, ADIPÖS, ÜBERGEWICHT, FETT et FETTLEIBIG, avant d'étendre notre corpus lexical aux lexèmes qui apparaissaient dans le corpus textuel (MOLLIG, FEIST...) à l'exclusion de termes trop spécifiques (comme *wampert* – ventru –, régional : allemand autrichien) ou trop rares (*dickleibig*, *fettsüchtig* – gros, obèse –, ou *der Moppel* – la boule). Les lexèmes retenus peuvent se réaliser dans les formes nominales et adjectivales ci-dessous. En outre, nous indiquons les éventuelles connotations (en l'absence de connotations avérées en dictionnaire, nous portons la mention « neutre ») du dictionnaire *Duden* et du dictionnaire digital DWDS ³. L'absence de source indique que les deux dictionnaires s'accordent sur la classification, la mention de l'un ou l'autre est réservée aux appréciations qui ne sont pas communes :

- ADIPÖS (neutre, terme médical) : *adipös* (obèse, adipeux : terme médical à l'origine), *die Adipositas* (l'obésité, terme médical), *der Mensch mit Adipositas* (la personne en situation

d'obésité).

- BELEIBT (*Duden* : neutre, euphémique ; *DWDS* : rare) : *beleibt* (enveloppé, bien en chair), *die Beibtheit* (l'embonpoint : non représenté dans le corpus textuel mais attesté dans la langue).
- FEIST (péjoratif) : *feist* (gras, adipeux), *die Feistheit* (l'adiposité : non représenté dans le corpus textuel mais attesté dans la langue).
- DICK (neutre) : *dick* (gros, épais). Pas de nom associé (*die Dicke* signifiant la densité, l'épaisseur).
- FETT (péjoratif) : *fett* (gras, obèse). Pas de nom associé (*das Fett* désignant la graisse. On fait abstraction ici de *das Fettsein*, le fait d'être gros, qui n'entre pas dans des groupes nominaux du type *personne en surpoids*).
- FETTLEIBIG (neutre) : *fettleibig* (obèse, gras), *die Fettleibigkeit* (l'obésité : terme concurrent de *die Adipositas*, plus courant que ce dernier en langue commune), *der Mensch mit Fettleibigkeit* (la personne en situation d'obésité).
- FÜLLE (neutre) : *fällig* (rebondi, enveloppé), *die Körperfülle* / *die Leibesfülle* (l'embonpoint), *der Mensch mit Körperfülle* / *Leibesfülle* (la personne bien en chair).
- KORPULENZ (neutre) : *die Korpulenz* (la corpulence), *korpulent* (corpulent).
- MOLLIG (*Duden* : neutre, euphémique, surtout appliqué aux personnes de sexe féminin ; *DWDS* : familier) : *mollig* (rondouillard, grassouillet), *die Molligkeit* (la rondeur, la rotundité : non représenté dans le corpus mais théoriquement possible).
- ÜBERGEWICHT (neutre) : *das Übergewicht* (le surpoids), *übergewichtig* (en surpoids), *der Mensch mit Übergewicht* (la personne en surpoids).

11 Il s'agira, dans notre analyse, de déterminer si les valeurs axiologiques moyennes indiquées dans les dictionnaires se vérifient en discours, donc de voir dans quelle mesure les structures en langue se reproduisent en discours, si une valeur moyenne est représentative de la somme des usages. Si cette représentativité est observée, on pourra alors considérer que *fettleibig* est effectivement un terme neutre pour parler d'une personne obèse, que *feist* est péjoratif, etc. En outre, dans cette contribution, nous nous appuyons sur les classements des dictionnaires faute de place, mais une étude ultérieure reprendra ces données sur la base d'une analyse lexicologique, qui permettra de déduire les valeurs moyennes non de choix lexicographiques mais de la relation des lexèmes entre eux. Ainsi, *fettleibig* permet de référer au fait qu'une personne est obèse

sans employer le terme insultant *fett* ; *fettleibig* apparaît comme forme euphémique de *fett*, ce qui lui a permis de s'intégrer au champ lexical à côté de ce dernier, alors que *dickleibig* s'est effacé face à *dick*, qui n'avait pas besoin de forme euphémique, étant lui-même plus neutre. La réflexion proposée dans cette contribution est donc une amorce et elle devra être poursuivie avec une articulation plus précise entre lexicologie et analyse discursive.

2.2. Le corpus de textes

- 12 Pour notre analyse, nous avons choisi d'extraire du DeReKo (*Deutsches Referenzkorpus*), le corpus de référence allemand, les énoncés de journaux germanophones contenant les termes correspondant aux lexèmes précisés plus haut, en nous limitant à l'année 2018 : le choix est motivé par la nécessité de garder un nombre d'occurrences gérable mais suffisant pour espérer un minimum de représentativité, dans un cadre temporel récent, révélateur des usages en cours. La presse couverte est variée, issue des quatre pays germanophones (Allemagne, Autriche, Suisse et Luxembourg), de la presse régionale à la presse nationale.
- 13 Le choix exclusif d'un corpus de presse est nécessairement biaisé et les usages dans les textes scientifiques, les textes de politiques de santé publique ou encore des forums ou magazines, que l'on peut supposer différents, ne sont pas pris en compte, pour des raisons de temps d'analyse. Ceci fera l'objet d'études ultérieures. Dans un premier temps, toutefois, la diversité des thèmes abordés par les journaux et des contextes d'emplois (recensions de spectacles, films ou pièces, citations de propos tenus à l'oral, rapports d'études scientifiques sur l'obésité, etc.) assure une palette d'emplois qui peut laisser espérer des conclusions généralisables, avec quelque prudence, à l'ensemble des emplois.

- 14 Pour les termes polysémiques, comme *dick*, ou encore *das Übergewicht*, nous avons sélectionné les occurrences qui se rapportaient au surpoids chez l'humain. Nous avons en outre éliminé les occurrences d'insultes figées, courantes avec *fett*, du type *fettes Schwein* (gros porc) ou *fette Kuh* (grosse vache), soit un total de vingt occurrences, estimant que ces unités lexicales relativement figées tirent leur connotation de la combinaison de l'adjectif qui nous intéresse et du substantif et non du seul adjectif.
- 15 Nous obtenons ainsi un corpus de 904 occurrences, réparties comme présenté dans le tableau 1.

Tableau 1. – Répartition des lexèmes du corpus de presse.

<i>Lexème</i>	<i>Nb d'occurrences</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Lexème</i>	<i>Nb d'occurrences</i>	<i>Pourcentage</i>
DICK	219	24,2 %	BELEIBT	57	6,3 %
ÜBERGEWICHT	217	24 %	FEIST	38	4,2 %
FETT	90	10 %	MOLLIG	38	4,2 %
KORPULENZ	77	8,5 %	FETTLEIBIG	36	4 %
FÜLLE	70	7,7 %	TOTAL	904	100 %
ADIPÖS	62	6,9 %			

- 16 Sans surprise, DICK et ÜBERGEWICHT arrivent en tête. FETT et ADIPÖS ne se démarquent guère, dans leur fréquence d'emploi, de FÜLLE, FEIST, MOLLIG ou BELEIBT, qui ne sont guère courants par ailleurs. Il faut y voir un effet du corpus choisi, puisque l'adjectif *fett* est plus employé à l'oral ou en contexte informel mais peu dans des textes écrits, particulièrement la presse, du fait de son caractère injurieux. Quant

à *adipös* et *Adipositas*, ce sont (encore) des termes de spécialité, si bien que leur rareté dans un corpus généraliste n'est pas une surprise. De manière plus étonnante, en revanche, *fettleibig* et *Fettleibigkeit* sont encore moins fréquents dans notre corpus : en effet, *fettleibig* (respectivement *die Fettleibigkeit*) est le mot employé en langue commune pour désigner une personne obèse (respectivement l'obésité). On peut supposer, dans ce cadre, que le lexème *ADIPÖS* s'extrait de la terminologie pour conquérir la langue courante, faisant ainsi concurrence à *FETTLEIBIG* : ceci semble logique tant l'obésité constitue une préoccupation de santé publique, favorisant la diffusion à grande échelle des discours scientifiques la concernant. Le cas échéant, on peut s'attendre à ce que le champ lexical se transforme et supposer que *FETTLEIBIG* deviendra plus connoté négativement face à l'apport du lexème axiologiquement neutre *ADIPÖS*. Deux occurrences du corpus illustrent cette possible évolution dans l'axiologie des deux adjectifs :

Kaum ein Adipöser kann überzeugend für Foodwatch stehen, genauso, wie wenn ich als Veganer noch so gerne für den Fleischiereifachverband arbeiten wollte – er wäre wahnsinnig, mich einzustellen. (Taz, 4 décembre 2018)

On imagine mal **un obèse** faire la promotion de Foodwatch, comme on ne m'imagine guère, moi qui suis végane, montrer un désir ardent de travailler pour le syndicat des bouchers, ce serait une hérésie de m'embaucher.

*Da ist etwa der junge Franzose Bernard, ein Studienabbrecher, der gerade seinen Job in der Firma des Onkels verloren hat, und sich daraufhin auf eine Pauschalreise nach Zypern begibt. Bernard landet in einem abgetakelten Hotel, wo er sich in aller Tristesse doch als vollkommener Liebhaber **zweier fettleibiger Engländerinnen** beweist. Sein Mannbarkeitserleben? Vielleicht. (Nürnberger Zeitung, 31 juillet 2018)*

Il y a ce jeune Français qui a interrompu ses études et qui vient de perdre son emploi dans l'entreprise de son oncle. Aussi sec, il s'est offert un voyage organisé à Chypre. Il atterrit dans un hôtel miteux où, au milieu de cette misère, il se révèle être le parfait amant de **deux Anglaises obèses**. L'avènement de sa virilité ? Peut-être.

- 17 Dans la première occurrence, *adipös*, normalement spécifique à la terminologie médicale, apparaît dans un énoncé non médical où l'on

aurait pu attendre *fettleibig*, et, dans l'occurrence suivante, *fettleibig* apparaît avec une connotation extrêmement péjorative. En somme, Bernard, un raté, échoue dans un hôtel miteux et sa rencontre avec les deux Anglaises obèses est présentée comme l'apogée de ce voyage raté : implicitement, il n'a pas eu d'autre choix et cette aventure avec deux femmes obèses est le symbole même de l'échec. En outre, de manière intéressante, le même thème est traité dans un autre article, où l'une des Anglaises est qualifiée de *adipös* et la seconde, qui n'est autre que sa fille, de *noch dicker* (encore plus grosse).

*Da ist etwa der junge Franzose Bernard, Lokführersohn aus dem Arbeiterdistrikt von Lille, Studienabbrecher und Ego-Shooter-Fan, unattraktiv, perspektivlos und hormongesteuert. Er schmeißt einen Aushilfsjob hin, um sich eine Billig-Pauschalreise nach Zypern zu gönnen, und landet dort, mangels besserer Gelegenheiten, mit einer **adipösen** Engländerin und ihrer noch viel **dickeren** Tochter im Bett. (Süddeutsche Zeitung, 13 mars 2018)*

On y trouve le jeune Français Bernard, fils de cheminot, issu de la banlieue ouvrière de Lille, décrocheur et fan d'ego-shooter, dépourvu de tout charme, sans perspective et guidé par ses hormones. Il envoie promener son job pour s'offrir un voyage organisé à Chypre et finit au lit, faute de mieux, avec **une Anglaise obèse et sa fille encore plus grosse qu'elle**.

- 18 Dans cette occurrence, la même situation est présentée en des termes plus mesurés si l'on se limite à la désignation (en faisant abstraction du *mangels besserer Gelegenheit*) et, précisément, une fois de plus, on remarque l'emploi de *adipös* : il apparaît ici axiologiquement neutre et associé à *dick*, qui est variable mais apparaît ici comme neutre en discours, alors que *fettleibig*, plus haut, était porteur d'un jugement péjoratif.
- 19 Ce premier aperçu du corpus montre bien l'écart possible entre les notices lexicographiques et les emplois en discours, mais également l'évolution du champ lexical étudié. Cela indique également un point essentiel pour notre analyse, en matière de politiquement correct : la difficulté de classer une occurrence dans une catégorie de

connotation. C'est le point que nous allons maintenant aborder avec l'analyse du corpus.

3. Analyse du corpus

- 20 Le corpus sera traité par une ACM, que nous effectuerons à l'aide du logiciel libre R⁴. Ce type d'analyse permet d'étudier l'association entre des variables qualitatives pour établir les proximités qu'elles entretiennent. Ainsi, nous avons posé l'hypothèse, en début d'analyse, que certains termes ou expressions, comme *adipös* ou *fett*, étaient plus ou moins connotés et que certaines formes syntaxiques l'étaient également, l'adjectif substantivé étant potentiellement plus péjoratif (*der Dicke*, le gros, *der Fette*, le gros lard) que le groupe nominal avec l'adjectif en épithète (*der dicke / fette Mensch*, la personne grosse / obèse), la forme la plus respectueuse étant le groupe nominal avec complément du nom (*der Mensch mit Adipositas*, la personne en situation d'obésité). Il faut toutefois tenir compte des contraintes linguistiques, et remarquer que les groupes nominaux avec complément du nom sont, dans notre corpus, toujours au pluriel et servent à la dénomination. Traduit en termes d'ACM, cela signifie que nous devrions nous attendre à voir dans l'espace factoriel⁵ un rapprochement entre les variables *neutre en langue*, *groupe nominal avec complément du nom*, *dénomination* et un autre avec les variables *lexème neutre en langue (ou euphémique)*, *groupe nominal avec adjectif épithète*, *désignation* ou *dénomination* et *axiologie neutre ou positive en discours*. Inversement, on s'attend à trouver une forme comme *die Fetten* (les gros lards ; adjectif substantivé, connotation péjorative, dénomination) à l'opposé. Les trois occurrences suivantes exemplifient ces idéaux-types supposés :

Menschen mit erheblicher Körperfülle, solche die sich wenig bewegen, aber auch Frauen in fortgeschrittener Schwangerschaft können und dürfen unter Belastung an

Luftnot leiden. Auch unter starkem Stress kann man sich „atemlos“ fühlen.(Die Südstschweiz, 25 juillet 2018)

Les **personnes en situation de fort surpoids**, celle qui font peu de mouvement mais également les femmes enceintes proches du terme peuvent, et c'est normal, s'essouffler à l'effort. Sous l'effet du stress, on peut également perdre son souffle. [Groupe nominal avec complément du nom, énoncé axiologiquement neutre, dénomination.]

[...] *Bei sehr **adipösen Patientinnen**[ist] das Risiko erhöht, häufige Fehlbildungen des Kindes zu übersehen.* (Nürnberger Nachrichten, 3 février 2018)

Chez les **patientes en forte obésité**, il existe un risque plus important de ne pas voir des malformations courantes du fœtus. [Groupe nominal avec adjectif épithète sans connotation, énoncé axiologiquement neutre, dénomination.]

*Jeder sechste Deutsche ist fettsüchtig. Daraus ließe sich eine Art körperliche Verelendungs-theorie ableiten: Die Fitten werden immer fitter, **die Fetten** immer fetter.* (Focus, 17 mars 2018)

Un Allemand sur six est obèse. On pourrait en déduire une sorte de théorie de la déchéance corporelle : les personnes en forme le sont toujours plus, **les obèses** sont toujours plus obèses. [Adjectif substantivé, énoncé à connotation péjorative, dénomination.]

- 21 Pour la troisième occurrence, on pourrait objecter que l'emploi de l'adjectif *fett* est moins motivé par sa connotation négative que par sa paronymie avec *fit* (en forme), qui permet un jeu de mots. Toutefois, le fait que les personnes en surpoids (*fett*) le soient supposément toujours plus est associé à une déchéance (*Verelendung*), ce qui confirme le caractère péjoratif de cet emploi. Cela montre également, comme nous allons le voir, toute la difficulté du codage en l'absence de marqueurs textuels d'axiologie univoques.

3.1. Le codage des occurrences

- 22 Le codage consiste à attribuer à chaque occurrence du corpus des variables, elles-mêmes classées en modalités de variable. Ainsi, comme il est question d'analyser l'association entre un lexème donné et une axiologie en discours (positionnement énonciatif), la

première variable choisie est « Lexème » (nous notons les variables entre guillemets) et les modalités de variable de cette catégorie les 11 lexèmes de notre corpus : ADIPÖS, ÜBERGEWICHT, etc.

- 23 Ensuite, nous codons la variable « Catégorie grammaticale », avec trois modalités : *adjectif substantivé (der Feiste...)*, *adjectif épithète (der feiste Mann)*, ou encore *complément du nom (der Mensch mit Übergewicht...)*.
- 24 La troisième variable concerne le « Mode de référenciation », incluant les modalités *dénomination* et *désignation*, exposées plus haut. Nous nous attendons à voir la dénomination associée prioritairement à un positionnement neutre et la désignation à des positionnements positifs ou négatifs.
- 25 Nous avons ensuite codé, respectivement, les variables « Nombre » et « Genre ». Au titre du nombre, nous retenons le singulier et le pluriel, et faisons l'hypothèse que le singulier sera plutôt associé à la désignation (avec une concentration dans les positionnements non neutres en discours) et le pluriel à la dénomination, avec une axiologie neutre en discours. Pour le genre, nous discernons la modalité (*genre*) *identifié*, quand il est question d'une ou plusieurs personnes identifiées dans le contexte de l'énoncé, quel que soit leur sexe, la modalité (*genre*) *spécifié*, pour les personnes inconnues mais dont le sexe est connu en contexte, et enfin la modalité *épïcène*, quand le sexe n'est pas déterminé (*der dicke Mensch, die Dicken...*). Le choix de ne pas coder les modalités *masculin* ou *féminin* est fondé sur des analyses antérieures qui ont montré qu'elles ne jouaient pas de rôle dans le résultat final, à l'inverse des modalités *spécifié*, *identifié* et *épïcène*.
- 26 La sixième variable est l'« Axiologie en langue » (avec les modalités *péjoratif*, *neutre*, *euphémique*), présentée plus haut. Cette modalité doit se concevoir comme particulièrement affine avec la septième

variable retenue pour l'analyse, le « Positionnement ». Après des essais de variables plus précises mais non concluantes dans les analyses préparatoires, nous avons établi, pour cette variable, les modalités *discrimination*, *neutralité en discours*, *défense*. Notre hypothèse de conditionnement de l'axiologie en discours par l'axiologie en langue implique une correspondance par paires entre les variables suivantes, issues des deux dernières modalités : *euphémique – défense*, *neutre en langue – neutralité en discours*, *péjoratif – discrimination* ⁶.

- 27 Ce codage, qui doit permettre de définir si le choix des lexèmes, de la forme syntaxique du groupe et des marques morphosyntaxiques est révélateur d'un positionnement énonciatif, est en fait particulièrement délicat. Les marqueurs discursifs ne sont pas systématiques, et la réception des énoncés reste en partie subjective. Prenons quelques exemples :

Der übergewichtige Venezolaner erweckt nicht selten den Eindruck, sich vollkommen von der Lebensrealität seiner wütenden und großteils hungernden Bevölkerung entkoppelt zu haben. Vergangenen November wurde er nach einer langen Fernsehansprache gefilmt, wie er herzhaft in eine Empanada, eine gefüllte Teigtasche, biss. (Profil, 24 septembre 2018)

Ce **Vénézuélien en surpoids** donne bien souvent le sentiment d'être complètement coupé de la réalité de sa population en colère et majoritairement victime de famine. En novembre dernier, après une longue allocution télévisée, il a été filmé mordant à belles dents dans une empanada, un chausson fourré à la viande.

- 28 Ici, nous avons codé l'occurrence de *übergewichtig* comme critique car le surpoids de Maduro est relié, d'un côté, à la population vénézuélienne qui souffre de famine, de l'autre à l'image du président mangeant copieusement. En soi, donc, le groupe *der übergewichtige Venezolaner* n'est pas connoté péjorativement, mais en contexte, le lien établi entre le surpoids de l'un et la faim des autres invite à une interprétation plus critique. À l'inverse, dans l'occurrence suivante, l'adjectif *fett*, péjoratif selon le *Duden*, est

employé dans la citation des propos d'une proxénète comme descripteur d'une condition physique pour évoquer la manière dont leurs clients perçoivent des prostituées : dans ce contexte, *fett*, qui fait suite, rappelons-le, à *dick*, employé dans la phrase précédente, désigne une condition physique, l'adiposité, sans jugement de valeur :

*Sie kann sich ausführlich darüber aufregen, wie **dicke Frauendiskriminiert** werden. Und fast so sehr regt sie sich über Männer auf, **die fette Frauen** als Fetisch, als Sexobjekte betrachten. (Süddeutsche Zeitung, 28 février 2018)*

Elle peut s'emporter tant et plus sur la discrimination dont sont victimes **les femmes en surpoids**. Elle s'emporte tout autant sur les hommes qui considèrent **les femmes fortes** comme des fétiches, des objets sexuels.

- 29 Inversement, les deux groupes nominaux avec *fett*, dans l'occurrence suivante, sont profondément péjoratifs, conformément à ce que laisse attendre l'axiologie présentée dans les dictionnaires :

*Als ich noch unter Menschen ging, traf ich **fette Briten** an einem Strand in Ibiza. Die waren blassrosa wie der Lurch, schlabberten rosa Getränke aus großen Kübeln und grölten noch lauter als **die rosafarbenen fetten Bürger der BRD**, die nicht viel schöner waren, aber vom Saufen schneller bewusstlos wurden. (Falter, 25 avril 2018)*

À l'époque à laquelle je sortais encore, j'ai rencontré **des Britanniques adipeux** sur une plage d'Ibiza. Ils étaient roses comme des goretts et ingurgitaient des breuvages roses qu'ils tiraient de leurs cubis en hurlant plus fort encore que **les Allemands de l'Ouest gras et roses**, qui n'étaient guère plus beaux mais succombaient plus rapidement à l'alcool.

- 30 La difficulté d'établir un lien entre un lexème et une axiologie antérieure à la mise en discours par la considération de marqueurs textuels comme la forme du groupe fonctionnel, le nombre et le genre de la base du groupe, par exemple, ressort également bien des deux occurrences suivantes :

*100 Personen fasste so eine Aerobus-Kabine. Auch wenn ich drin bin?, fragt da Hans Maurer, 1982 verstorbenes Urgestein der Mannheimer Fasnacht und Träger des Bloomaulordens, auch als **der Dicke** bekannt. (Mannheimer Morgen, 1^{er} février 2018)*

Une telle cabine de téléphérique peut accueillir jusqu'à 100 personnes. Même quand je m'y trouve ? demande Hans Maurer, ce pilier du carnaval

de Mannheim, porteur de la plus haute distinction citoyenne de la ville, mort en 1982, également connu comme **le gros**.

*Damals konnte man selbst im katholischen Landkreis Vechta, der Gegend mit dem höchsten CDU-Stimmenanteil bundesweit, hören, dass es nun mal langsam genug sei mit **dem Dicken** und eine Verjüngung stattfinden müsse. Kohl amtierte 16 Jahre. (Mannheimer Morgen, 14 mars 2018)*

On pouvait alors entendre par tout le pays, jusqu'à la circonscription catholique même de Vechta, où le parti de Kohl, la CDU, obtenait le plus de voix, que ça commençait à faire avec **le gros** et qu'il était temps de rajeunir les troupes. Kohl resta 16 ans en fonction.

- 31 Le même adjectif, employé sous la même forme d'adjectif substantivé, sert à désigner deux hommes distincts mais quand, dans le cas de Hans Maurer, l'appellation reflète la sympathie du public pour cette figure du carnaval, dans le cas de Kohl, qui apparaît souvent sous la désignation *der Dicke* dans le corpus, elle est particulièrement négative. Il est probable que la figure carnavalesque de Hans Maurer rende son obésité plus positive (ce qui réactive néanmoins la figure du bouffon obèse, sur le modèle de Falstaff) alors que la réduction d'un homme d'État à sa forte corpulence concourt plutôt à le taxer d'immobilisme. Ceci rappelle à quel point le contexte, difficilement réductible à des marqueurs énonciatifs concrètement repérables, participe à la construction du sens. Il s'agit maintenant pour nous, sur la base de l'ACM, de déterminer si ces difficultés de codage de l'axiologie sont annonciatrices de l'échec de nos hypothèses ou s'il est possible de reconnaître des catégories statistiquement significatives de marqueurs pour articuler les analyses lexicale et discursive.

3.2. L'ACM et ses résultats

- 32 L'ACM met en évidence la distance séparant les modalités de variables données dans l'espace factoriel, organisé en repère orthonormé. Chaque axe correspond à une certaine combinaison

pondérée de modalités de variable, organisant ainsi un plan présentant des zones dans lesquelles se placent les occurrences du corpus, en fonction de leur codage. Plus deux modalités de variable sont proches sur le graphique, plus on peut considérer qu'elles partagent de points communs. Nous verrons deux types de graphiques : le premier présente la répartition des barycentres des variables et de leur modalité, permettant de voir la manière dont s'organise l'espace factoriel (en d'autres termes, quelle modalité de variable est plus proche de telle autre : par exemple, l'axiologie en énoncé est-elle proche ou non de l'axiologie en langue ?). Dans le second type de graphique, nous observerons les ellipses de confiance correspondant à des modalités de variable données : une ellipse représente l'espace dans lequel se distribuent majoritairement les occurrences. Plus la surface d'une ellipse est importante, plus la variable qu'elle représente est dispersée. Pour conclure, nous verrons à quel point les barycentres de nos modalités de variable répondent à une concentration dans un espace restreint ou au contraire à une forte dispersion. Si les variables sont dispersées, le barycentre décrira moins bien la variété des usages. Pour établir un parallèle, les deux couples de chiffres (49, 51) et (1, 99) ont la même moyenne, 50, mais si cette moyenne est une bonne approximation des éléments de la première paire, elle ne l'est pas du tout pour ceux de la seconde.

3.2.1. Variables actives et variables supplémentaires

- 33 Dans cette étude, nous cherchons à savoir dans quelle mesure peut être déterminée en discours une axiologie pour un lexème (variable « Lexème ») disposant d'une certaine axiologie en langue (nous l'avons vu, un artefact lexicographique qui rend aussi fidèlement que possible la moyenne des emplois observés : variable « Axiologie en

langue »), en fonction de facteurs définis dans l'énoncé, ici, les variables « Genre », « Nombre », « Catégorie grammaticale », « Mode de référencement » et « Positionnement ». Les deux premières variables sont qualifiées de supplémentaires, les cinq autres d'actives : elles sont la base des calculs statistiques et permettent la construction de l'espace factoriel sur lequel sont ensuite projetées les variables supplémentaires. On voit ainsi le rapport entretenu entre ces variables. Dans les graphiques suivants, les variables supplémentaires sont indiquées par des croix, les actives par des points, la taille de ces symboles étant proportionnelle à la contribution des variables à la construction des axes de l'espace factoriel.

3.2.2. L'espace factoriel : axes et barycentres

- 34 Le graphique 1 présente de manière visuelle les correspondances moyennes établies entre les modalités de variable de notre étude. Les axes 1 (horizontal) et 2 (vertical) sont constitués à partir des modalités de variable qui contribuent plus ou moins à leur définition. Par ordre d'importance (nous ne précisons pas les valeurs exactes), considérant que les valeurs positives sont en haut (axe 2) ou à droite (axe 1), les valeurs négatives en bas (axe 2) ou à gauche (axe 1), nous obtenons les variables pour chaque axe : les axes sont décrits dans le tableau 2.

Tableau 2. – Répartition des modalités de variable sur les axes.

	Valeurs négatives	Valeurs positives
Axe horizontal (1)	Désignation ; Singulier ; Identifié ; Adjectif ; Spécifié	Epicène ; Dénomination ; Pluriel ; Adjectif substantivé ; Défense
Axe vertical (2)	Neutralité en discours ; Complément du nom ; Spécifié ; Adjectif	Discrimination ; Substantif adjectivé ; Identifié ; Epicène ; Pluriel ; Défense

35 Il ressort donc, à la lecture du graphique, et en tenant compte des tailles des symboles codant pour les variables, quatre espaces assez remarquables, formés par les quadrants de l'espace factoriel :

36 Le premier quadrant (en haut à droite) présente la correspondance entre le lexème *FETTLEIBIG* et la dénomination de groupes de personnes anonymes, sans précision de sexe, avec une affinité pour l'emploi de l'adjectif en position d'épithète, plutôt dans un positionnement énonciatif de défense. L'occurrence suivante est représentative :

Fettleibige Patienten profitieren im 2016 etablierten Adipositas-Zentrum von Betten, die bis 250 Kilo Gewicht aushalten; auch Stühle und sanitäre Anlagen sind auf **stark Übergewichtige** ausgelegt. (Nürnberger Zeitung, 13 mars 2018)

Dans ce centre de traitement de l'obésité ouvert en 2016, **les patients obèses** bénéficient de lits qui peuvent porter jusqu'à 250 kilos ; chaises et installations sanitaires sont également adaptées à **des personnes en fort surpoids**.

37 Le deuxième quadrant (en haut à gauche) réunit les lexèmes *FETT*, *DICK* et *FEIST* à proximité des variables *discrimination*, *identifié* et *péjoratif*, mais également *singulier* et *désignation*. En d'autres termes, les adjectifs et noms liés interviennent plus dans la désignation de personnes identifiées, voire connues (nous avons vu les exemples de Helmut Kohl et Hans Maurer). Des exemples typiques ayant déjà été commentés, nous n'illustrons pas plus avant ce quadrant. Remarquons toutefois que le résultat était prévisible, si l'on suit

l'axiologie en langue, pour FEIST et FETT, mais plus étonnante pour DICK, censément neutre en langue, et pourtant plus associé à la discrimination : nous reviendrons sur ce point par la suite (en 3.2.3).

- 38 Le troisième quadrant regroupe principalement les lexèmes FÜLLE, BELEIBT, KORPULENZ et MOLLIG autour des modalités *adjectif, singulier et désignation*, à proximité, dans le quadrant suivant, de la modalité *neutralité en discours*. Autrement dit, on emploie ces lexèmes avant tout sous la forme d'adjectifs épithètes pour parler d'une personne spécifique mais non identifiée avec un positionnement neutre : le positionnement, de ce point de vue, est bien celui que laissait supposer l'axiologie en langue. Deux occurrences illustrent ce point :

Nach Viñales sind es 164 Kilometer, gut vier Reisebusstunden. Der mollige Chauffeur dreht die Klimaanlage hoch, eiskalte Luft breitet sich aus. (Mannheimer Morgen, 24 novembre 2018)

Après Viñales, il reste 164 kilomètres, soit quatre bonnes heures de route en bus. **Le chauffeur rondouillard** monte la climatisation. Un air glacial se diffuse.

Tritt eine korpulente Frau mit der T-Shirt-Aufschrift Strong is the new pretty in den öffentlichen Raum, haben wir es dann mit einem Fall von Ironie zu tun oder mit einer semiotischen Trotzgeste? (Süddeutsche Zeitung, 23 juin 2018)

Quand **une femme bien en chair** débarque avec un tee-shirt sur lequel on peut lire *Strong is the new pretty*, doit-on y voir une ironie ou un geste sémiotique de résistance ?

- 39 Le quatrième quadrant, enfin, contient les lexèmes ADIPÖS et ÜBERGEWICHT, associés aux variables *complément du nom, neutralité en discours, pluriel et dénomination*. Il est à remarquer, toutefois, que ADIPÖS est plus en correspondance avec le complément du nom, ÜBERGEWICHT avec les modalités de variable *épïcène, pluriel et dénomination*. Ainsi, un exemple représentatif est donné par l'occurrence proposée pour le premier quadrant, où *stark Übergewichtige* est anaphorique de *fettleibige Patienten*. Un exemple vraiment typique de ce quadrant est le suivant :

Unsere Daten zeigen, dass **Jugendliche mit Adipositas** durch konventionelle Programme nicht abnehmen können. (*Mannheimer Morgen*, 10 novembre 2018)

Nos données indiquent que **les jeunes en situation d'obésité** ne peuvent pas perdre de poids avec les programmes d'amaigrissement conventionnels.

40 Dans son ensemble, le graphique permet d'observer qu'il y a effectivement, selon l'observation des barycentres, une correspondance entre l'axiologie en langue des lexèmes et le positionnement en discours. Ainsi, FETT ou FEIST correspondent à la discrimination, MOLLIG, FÜLLIG, BELEIBT, KORPULENZ à la neutralité en discours, FETTLEIBIG et ÜBERGEWICHT étant plus en correspondance avec la modalité *défense*, qui répond à leur axiologie neutre. Il apparaît en outre une correspondance entre des formes morphosyntaxiques et des éléments de contexte (personne connue ou non), d'une part, et des positionnements énonciatifs, d'autre part : ainsi, la discrimination s'opère préférentiellement à l'égard d'une personne identifiée (parfois célèbre), avec un adjectif substantivé pour *dick* (*der Dicke*) ou un adjectif épithète pour *fett* (*der fette Mann*). Pour autant, il n'est pas possible de tirer de conclusion sur une correspondance ferme et définitive, qui pourrait servir de base à des préconisations de formes politiquement correctes, dans la mesure où les barycentres présentent des valeurs moyennes, sans préjuger de la dispersion des occurrences, qui est indiquée par les ellipses de confiance. Pour l'instant, donc, nous retenons l'existence des correspondances indiquées, statistiquement représentatives au titre d'une moyenne.

3.2.3. Les ellipses de confiance et la dispersion

41 Comme nous l'avons vu plus haut, les conclusions provisoires tirées du graphique 1 sont valables pour des comportements moyens, mais ne laissent pas présager du comportement individuel attesté dans les

occurrences. C'est ici qu'interviennent les ellipses de confiance, qui indiquent dans quelles zones se concentrent les occurrences. Nous commencerons par présenter les résultats qui confirment ce que nous avons pu observer avant de présenter ceux qui invitent à la prudence.

- 42 Tout d'abord, comme les graphiques 2 à 4 permettent de l'observer, les variables « Mode de référencement », « Genre » et « Nombre » sont très proches, elles se recouvrent quasiment et leurs modalités occupent, respectivement, les moitiés gauche (*désignation, singulier, identifié et spécifié*) et droite (*dénomination, pluriel, épïcène*) du graphique. Le graphique 4 montre, pour la variable « Genre », que la modalité *épïcène* correspond assez clairement à la dénomination (on dénomme sans précision du sexe, il s'agit d'une saisie abstraite), alors que la modalité *spécifié* (masculin ou féminin), logiquement, correspond plus précisément à la désignation. Enfin, un sous-genre du genre *spécifié* est représenté par la modalité *identifié* (une personne connue, dont on connaît donc le genre), l'identification resserrant les occurrences dans l'espace de la discrimination. Le graphique 5 indique que les modalités que nous venons de voir peuvent correspondre aussi bien à des adjectifs substantivés qu'à des adjectifs épithètes, leurs ellipses se présentant en position horizontale et barrant donc les moitiés droite et gauche de l'espace. En d'autres termes, à la désignation d'individus plus ou moins spécifiques ou à la dénomination de groupes d'individus non spécifiques ne correspond pas une forme syntaxique plus qu'une autre. En revanche, la forme avec le lexème en complément du nom (*ein Mensch mit Adipositas*) se détache assez nettement dans le champ de la dénomination : on n'observe pas dans le corpus de phrases du type ? « *Mein Nachbar mit Adipositas heißt Paul* » (? « Mon voisin en situation d'obésité s'appelle Paul »).

43 À l'inverse, les ellipses de confiance de nos variables « Lexème », « Axiologie en langue » et « Positionnement » (respectivement, graphiques 6, 7 et 8) se chevauchent très largement et occupent le plus souvent un espace très étendu, à l'exception notable, pour « Lexème », de la modalité KORPULENZ, qui occupe le troisième quadrant, où se situe son barycentre. À l'inverse, les ellipses de confiance de DICK ou ÜBERGEWICHT, particulièrement, sont extrêmement étendues. Cela signifie concrètement que le positionnement discursif, l'axiologie en langue et le choix du lexème ne permettent pas d'expliquer les occurrences de notre corpus : on ne peut pas inférer des paramètres validés plus haut à des positionnements énonciatifs. L'axiologie en langue n'est pas, dans le détail, un bon prédicteur de ce positionnement non plus pour les unités lexicales de ces catégories de lexèmes. L'axiologie en langue donne enfin une indication fiable du sens moyen que peut prendre un nom ou un adjectif en discours. Mais au-delà de ce « sens moyen », les emplois individuels, ceux qui, précisément, nous intéressent, ne sont pas toujours prévisibles sur cette base : ils le sont avec fiabilité pour KORPULENZ, dans une moindre mesure pour FEIST, MOLLIG et BELEIBT, et ils le sont d'autant moins que le lexème est fréquent, puisque les plus fortes dispersions sont observées pour FETT, DICK et ÜBERGEWICHT, mais également pour FETTLEIBIG, malgré sa relative rareté.

3.2.4. Discussion et conclusion

44 Nous avons pu observer, à travers les ellipses de confiance, un résultat essentiel : certains lexèmes, au premier rang desquels KORPULENT, mais aussi, quoique plus modestement, BELEIBT, FEIST, FÜLLE et MOLLIG sont assez stables en discours (leur ellipse de confiance est assez « ramassée » autour du barycentre) : il n'y a pas de différence essentielle entre, d'un côté, la signification dégagée en langue, et,

de l'autre, les sens qui se révèlent en discours. Inversement, *FETT*, *FETTLEIBIG*, *DICK* ou *ÜBERGEWICHT*, et même *ADIPÖS*, présentent une plus grande dispersion de leurs emplois, qui rend difficile, voire impossible l'établissement d'une correspondance entre une valeur moyenne, précisant une signification révélatrice des emplois en contexte, et les emplois eux-mêmes. Or, ces deux catégories de lexèmes se distinguent à un autre égard, qui devra faire l'objet d'analyses ultérieures : les premiers décrivent avant tout une conformation physique, de manière plus ou moins connotée, et renvoient à une certaine stature (*KORPULENT*), un certain volume (*FEIST*), la consistance des chairs (*FÜLLE*, *MOLLIG*, *BELEIBT*). L'emploi de ces termes permet une description qui n'engage guère plus qu'une observation, certes construite culturellement (les descripteurs ne doivent pas être essentialisés), mais stable, présentée comme un fait : « X est bien en chair, gros... » En revanche, *FETT*, *FETTLEIBIG*, *ÜBERGEWICHT* et *ADIPÖS* vont au-delà de la description et sont en prise, réellement, avec des débats de société, des pratiques sociales complexes. Ainsi, *fett* réfère, comme adjectif, à une corpulence et un certain degré d'adiposité, avec une nuance de condamnation (la personne « grasse » est censément veule, incapable de se maîtriser...) et *das Fett*, comme substantif, renvoie à la graisse et aux acides gras, qui occupent une place importante et ambiguë dans l'imaginaire social et culinaire. Qualifier une personne de *fett* ou *dick* revient à sous-entendre qu'elle se nourrit trop, au détriment des autres (Fischler, 1987). Ce sous-entendu n'est pas nécessairement conscient ou verbalisé, mais il participe des discours, des imaginaires reliés à la corpulence. De même, sociologues et médecins, par exemple, emploient les termes liés aux lexèmes *ÜBERGEWICHT*, *ADIPÖS* et *FETTLEIBIG* avec la neutralité axiologique constitutive (normalement) des terminologies, mais leurs discours construisent le fait social et sont

eux-mêmes informés par les discours circulant dans la société, dans une dynamique discursive générale mise en lumière par Foucault, par exemple, dans *Les mots et les choses*. En retour, les discours scientifiques informent l'imaginaire social. À ce titre, la forme GNom + complément du nom, issue de ces discours et toujours plus fréquente, correspond à la construction d'une position volontairement axiologiquement neutre, qui présente l'obésité comme une situation vécue par une personne et non comme une qualité intrinsèque de cette personne, ce qui fait écho au projet politiquement correct. En conséquence, les termes issus de la deuxième catégorie ne sont pas simplement objectifs, ni descriptifs, ils ne se contentent pas de rendre compte d'une certaine corpulence ou d'un certain état de santé : ils sont porteurs des discours, éventuellement contradictoires, qui traversent la société. Ceci explique leur grande variabilité en discours. Nous proposons donc, suivant en cela Siblot, de « [...] tenir que l'emploi précède l'usage et considérer que ce sont les pratiques langagières qui construisent le système de la langue » (2010 : 13), tout en insistant sur la nécessaire considération du système de la langue, de l'interaction entre les lexèmes, qui prédisposent plus (deuxième catégorie, praxèmes) ou moins (première catégorie, lexèmes « stables ») telle ou telle unité lexicale à présenter des sens dont la compréhension en contexte suppose l'inscription de l'énoncé dans un horizon praxéologique.

4. Conclusion

- 45 Pour reprendre l'exemple de l'Association des personnes de petite taille donné en introduction et remettre en perspective nos résultats dans le cadre du politiquement correct, nous reconnaissons dans le mot *nain* un praxème tel que défini plus haut : il renvoie à tout un

ensemble de représentations et connaissances. Il prendra, en contexte, de ce fait, des sens différents, parfois pour un même énoncé, selon les discours circulant dans la société que le récepteur du message décidera ou non d'activer. Ainsi, *nain* sera négatif si on active les discours discriminants, et parfaitement dénué de jugement de valeur si on active le discours médical. En le remplaçant par *personne de petite taille*, donc, l'APPT envisage de neutraliser l'activation des discours discriminants, mais la solution proposée présente, depuis la perspective adoptée dans l'article, deux inconvénients : le premier est d'ordre morphologique, le remplacement d'un lexème simple par une lexie complexe va à l'encontre de l'économie des pratiques langagières courantes. Le second est d'ordre sémantique : référentiellement, *personne de petite taille* peut aussi bien renvoyer à une personne qui, sans être naine au sens médical du terme, se trouve dans la moyenne basse de la population en termes de taille. Depuis cette perspective linguistique, par conséquent, le terme *personne atteinte de nanisme* serait plus adapté.

- 46 Enfin, et surtout, le changement de dénomination, s'il peut participer au changement des représentations, ne peut à lui seul prendre en charge le projet d'une réforme des pratiques sociales : le changement de terme n'efface pas les discours et l'imaginaire autour du nanisme ; au mieux, comme la dénomination *personne en situation d'obésité / de handicap...* il incite à une réflexion par laquelle, à terme, les représentations pourront changer. Au-delà, le changement de dénomination, pour être efficace, doit s'inscrire dans un effort collectif, particulièrement au niveau de la puissance publique. Ainsi, Moreau, étudiant l'inscription du terme *handicap psychique* comme nouvelle désignation des troubles mentaux, à la suite de la loi de 2005 sur le handicap, écrit que « [...] l'un des enjeux centraux de

la reconnaissance du “handicap psychique” est de caractériser les troubles d’une manière qui légitime la prise en charge “collective” des difficultés qu’ils entraînent et qui l’inscrit dans l’architecture de la solidarité organisée par l’État » (2010 : 771).

- 47 Ainsi, le discours n’est jamais autonome, il participe à créer la réalité sociale autant qu’il en dépend. La prise en charge collective évoquée par Moreau doit ainsi accompagner les changements de dénomination. Dans le cas contraire, les nouveaux termes (par exemple, *la personne en situation d’obésité*, remplaçant *l’obèse*) se chargent des mêmes connotations que ceux qu’ils remplacent. Malheureusement, en ce qui concerne l’obésité, de telles mesures semblent tarder, et l’heure semble plus à la condamnation (cf. le projet de faire payer deux places aux passagers en situation d’obésité dans les avions) qu’à une politique volontariste de lutte contre la discrimination. Apfeldorfer établit par ailleurs le constat de cette ambiguïté : « [l’]obésité et la souffrance qui en résulte sont reconnues mais la responsabilité est attribuée à soi-même. » (2009 : 136) Une approche politiquement correcte de l’obésité ne suppose-t-elle pas que l’on s’attaque d’abord à cette représentation ?
-

BIBLIOGRAPHIE

APFELDORFER Gérard (2009), « De manque de capital-minceur en faute esthétique, le corps de l’obèse est une honte », J. Csergo (dir.), *Trop gros ?*, Paris : Autrement, 136-149.

FISCHLER Claude (1987), « La symbolique du gros », *Communications*, 86 (*Parure pudeur étiquette*), 255-278, <<https://doi.org/10.3406/comm.1987.1698>>.

FOUCAULT Michel (1966), *Les mots et les choses*, Paris : Gallimard.

KERR David (2006), « Mal nommer, c'est discriminer. Une comparaison entre France et Grande-Bretagne », *VST - Vie sociale et traitements*, 92, 71-81, <<https://doi.org/10.3917/vst.092.0071>>.

KLEIBER Georges (1984), « Dénomination et relations dénominatives », *Langages*, 76, 77-94, <<https://doi.org/10.3406/lgge.1984.1496>>.

KLEIBER Georges (2001), « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, 36, 21-41, <<https://doi.org/10.4000/praxematique.292>>.

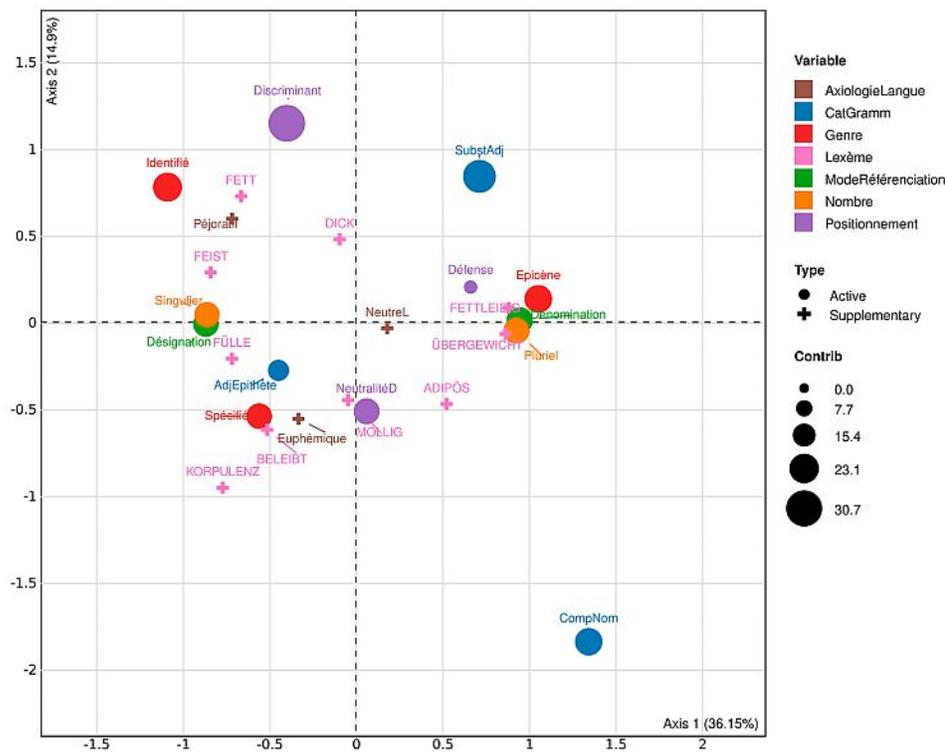
MOREAU Cédric (2010), « Que fait-on quand on nomme ? Le handicap psychique face aux figures de la folie et de la maladie mentale », *Annales médico-psychologiques*, 168, 770-772, <<https://doi.org/10.1016/j.amp.2010.09.013>>.

SABLAYROLLES Jean-François (2016), « Des procédés morphologiques euphémiques et quelques domaines d'application », *La Linguistique*, 52(2), 186-200.

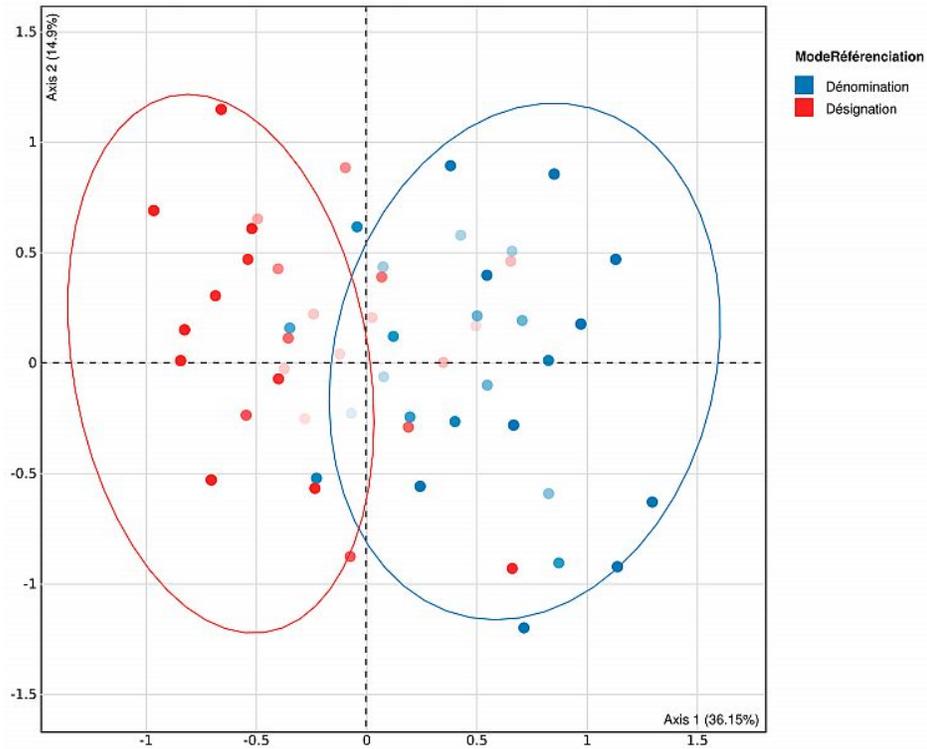
SIBLOT Paul (2001), « De la dénomination à la nomination », *Cahiers de praxématique*, 36, 1-26, <<https://doi.org/10.4000/praxematique.368>>.

ANNEXES

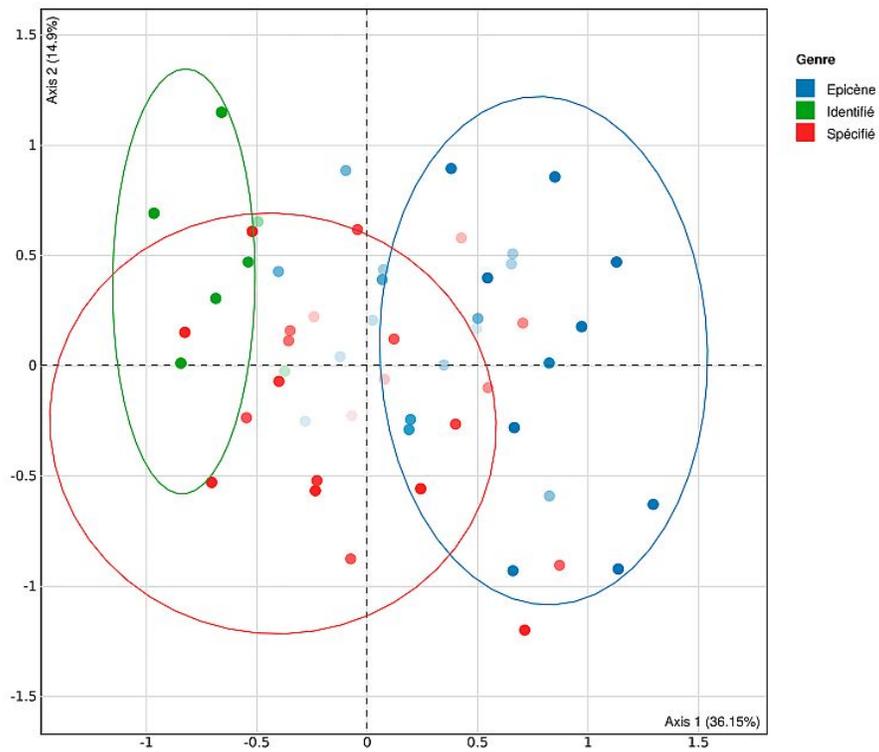
Graphique 1. – Variables.



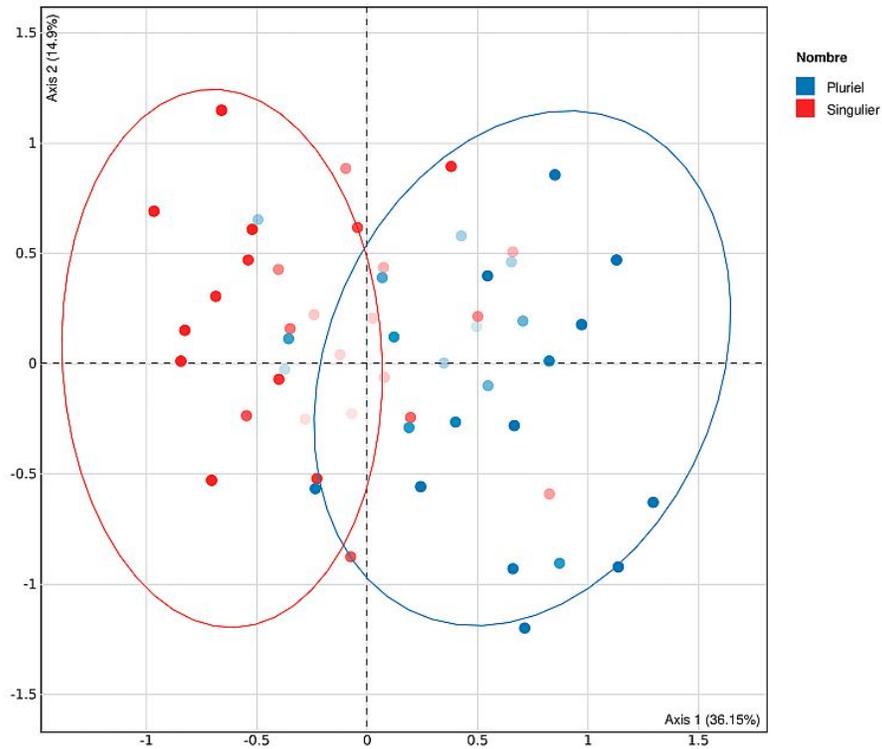
Graphique 2. – Variable « Mode de référencement ».



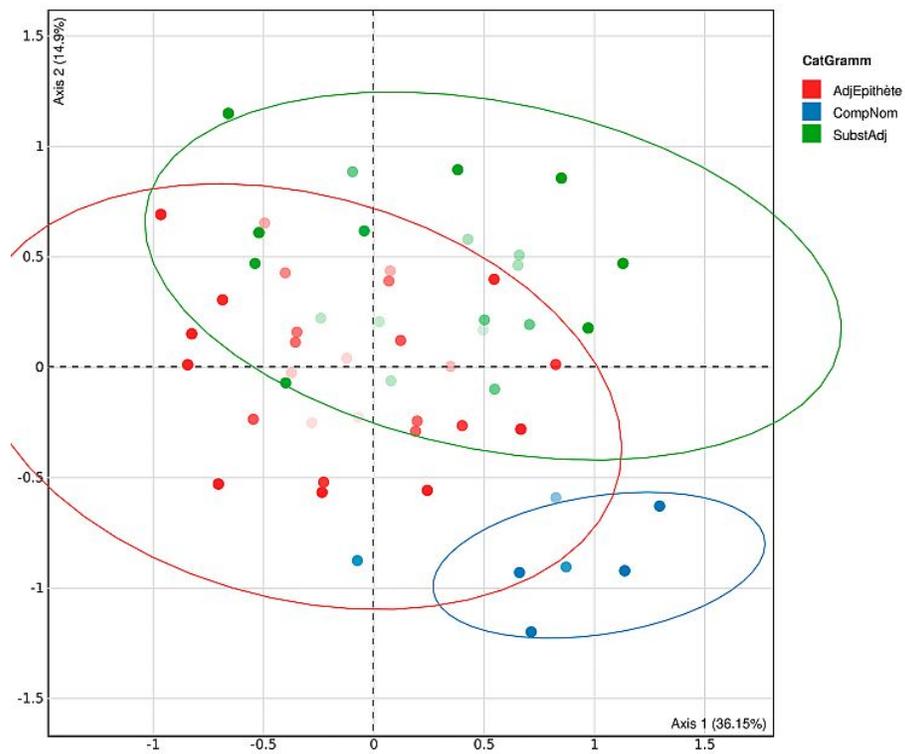
Graphique 3. – Variable « Genre ».



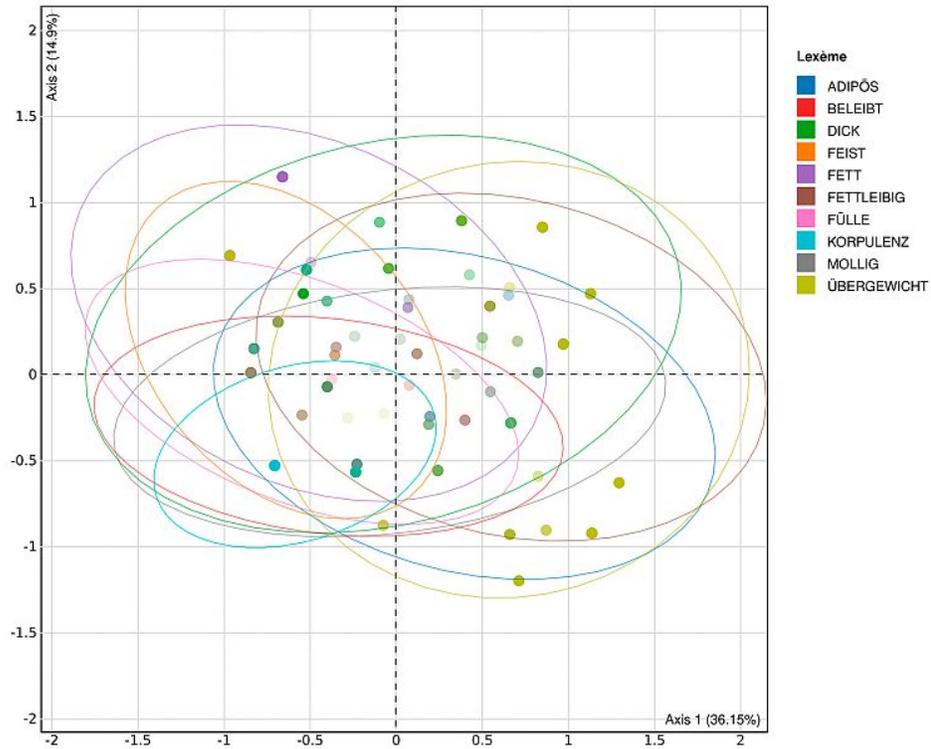
Graphique 4. – Variable « Nombre ».



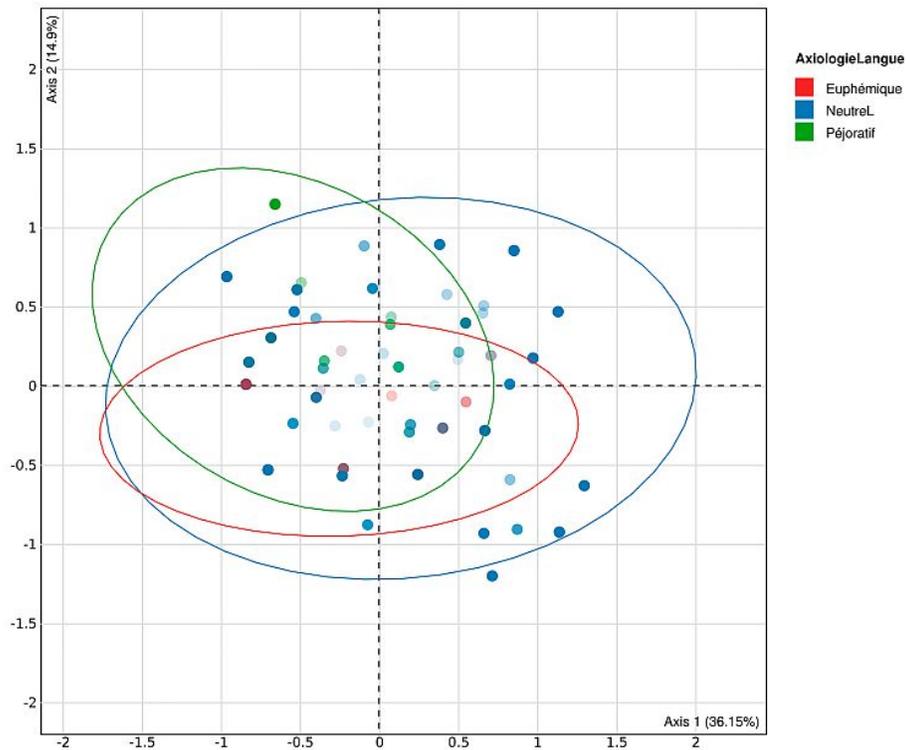
Graphique 5. – Variable « Catégorie grammaticale ».



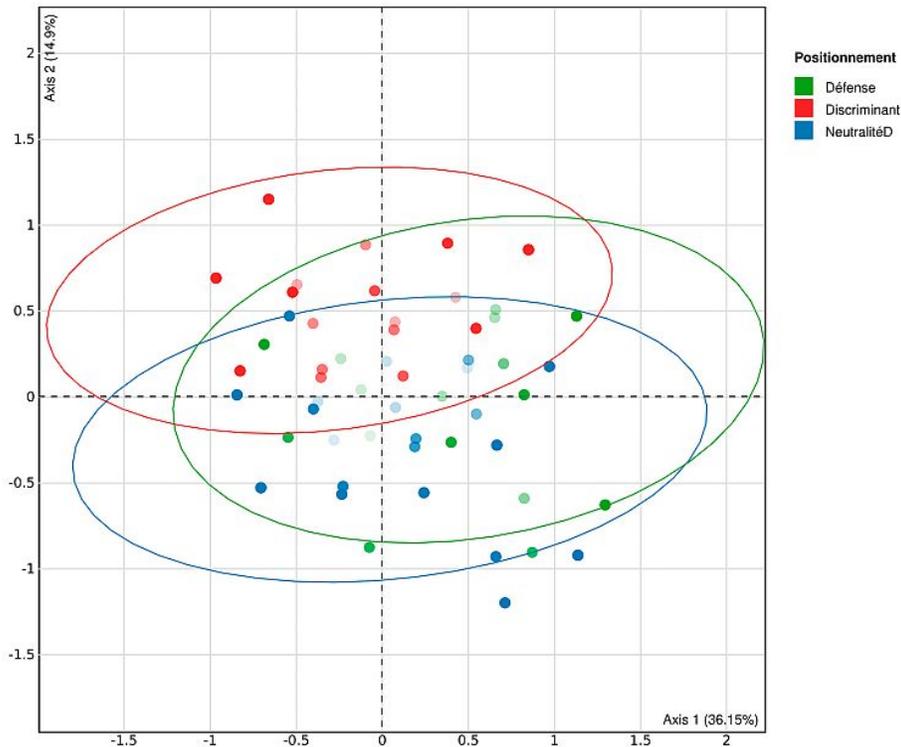
Graphique 6. – Variable « Lexème ».



Graphique 7. – Variable « Axiologie en langue ».



Graphique 8. – Variable « Positionnement ».



NOTES

1. <<https://appt.asso.fr/la-petite-taille/>> (29 mars 2020).
2. L'auteur tient à remercier chaleureusement les relecteur.rice.s anonymes, qui lui ont permis, par leurs commentaires aussi constructifs que bienveillants, de progresser dans sa réflexion et d'aboutir à des résultats plus précis. Il reste enfin entièrement responsable des erreurs ou imprécisions qui pourraient subsister.
3. Dudenredaktion (dir.) (2001), *Deutsches Universalwörterbuch Duden, 4, neu bearbeitete und erweiterte Auflage*, Mannheim : Dudenverlag, et <www.dwds.de> (26 mars 2020).
4. Pour cela, nous avons eu recours au logiciel R, libre de droits : R Core Team (2019), *R: A Language and Environment for Statistical Computing*, R, Foundation for Statistical Computing, Vienne, Autriche, <www.R-project.org>.
5. Un espace vectoriel est un espace plan à quatre quadrants construit à partir de la pondération des modalités de variable de façon à maximiser l'écart entre les individus projetés sur cet espace.
6. Une autre possibilité d'étiquetage, pour rendre le parallèle mis à l'épreuve dans l'étude entre une axiologie en langue et une axiologie en discours aurait consisté à choisir les mêmes dénominations de variables avec, pour chacune, un indice, comme X_D et X_L ,

respectivement, pour *X en discours* et *X en langue*, mais pour plus de clarté dans la lecture des graphiques, nous avons choisi des termes différents.

RÉSUMÉS

En allemand, les termes pour désigner le surpoids et les personnes en surpoids ne manquent pas : peut-on classer leurs emplois selon leur axiologie ? L'étude d'un corpus de presse à l'aide d'une analyse de correspondances multiples (ACM) permet de dégager une différence structurelle entre deux types de lexèmes, selon leur plus ou moins grande inscription dans une pratique sociale et langagière. L'incidence sur le débat autour du politiquement correct comme recommandation lexicale est alors discutée.

German displays many words to designate excess weight and overweight individuals: is there a way to classify the use of these words according to their axiology? The analysis of a press corpus on behalf of a multiple correspondence analysis (MCA) puts in evidence a structural difference between two types of lexemes, according to whether they are more or less included into a social and linguistic practice. The consequence of this result on the debate about PC as a lexical recommendation is therefore discussed.

Die deutsche Sprache verfügt über zahlreiche Wörter zur Bezeichnung von Übergewicht und übergewichtigen Menschen: Können die entsprechenden Lexeme auf Grund einer Axiologie ihres Gebrauchs klassifiziert werden? Durch die Untersuchung eines Pressekorpus anhand einer multiplen Korrespondenzanalyse (MCA) wird ein struktureller Unterschied zwischen zwei Kategorien von Lexemen an den Tag gelegt, entsprechend ihrer mehr oder minder verankerten Einbettung in eine soziale und sprachliche Praxis. Die Bedeutung dieser Erkenntnis für die Debatte zur PC als lexikalischer Empfehlung wird schließlich kommentiert.

INDEX

Keywords : denomination, political correctness, press corpus, multiple correspondence analysis, obesity

Schlüsselwörter : Adipositas, Bezeichnung, multiple Korrespondenzanalyse (MCA), Political Correctness, Zeitungskorpus

Mots-clés : ACM, corpus de presse, dénomination, politiquement correct, obésité

AUTEUR

SYLVAIN FARGE

Maître de conférences, Université Lumière Lyon 2, CRTT.

Sylvain Farge est maître de conférences en allemand LEA à l'université Lumière Lyon 2.

Il s'est particulièrement intéressé à la sémantique lexicale contrastive, essentiellement dans le champ de la perception, avant de s'intéresser au discours gastronomique et, plus récemment, à l'élaboration d'une sémantique discursive, soucieuse de croiser les apports de la lexicologie et de l'analyse du discours. Il est affilié au Centre de recherche en terminologie et traductologie (CRTT) de l'université Lumière Lyon 2.

sylvain.farge@univ-lyon2.fr

Angela Merkel face à la crise migratoire de 2015 : entre précautions d'usage et formules « politiquement correctes »

Angela Merkel Faced with the 2015 Migration Crisis: Between a Careful Choice of Words and the “Politically Correct”

Philippe Verronneau

1. Introduction : notions centrales et points de repère

1.1. Aux sources du « politiquement correct »

- 1 Certains sujets de société illustrent de manière éclatante l'importance du choix des mots, c'est-à-dire l'impact de la langue sur notre vision du monde. Il en va ainsi de l'immigration, qui nous confronte brutalement à l'autre, cet étranger auquel il faut d'abord donner un nom¹. Linguistiquement, cela fait appel à la fonction référentielle du langage, qui « met le signe en rapport, non pas directement avec le monde des objets réels, mais avec le monde perçu à l'intérieur des formations idéologiques d'une culture donnée » (Dubois, Giacomo, Guespin, C. Marcellesi, J.-B.

Marcellesi & Mével, 2007 : 404) : dans cette optique, le « monde perçu » correspond à une certaine représentation de la réalité en fonction de schémas mentaux liés à un environnement culturel.

- 2 L'immigration soulève ainsi des problèmes de désignation spécifiques, qui tiennent à la difficulté de nommer des groupes ethniques sans les ramener à des stéréotypes témoignant du regard négatif porté par la société autochtone. C'est pourquoi les phénomènes migratoires peuvent facilement faire l'objet d'un soin particulier et se prêter à un mode d'expression « politiquement correct », selon la définition qu'en donne *Le Petit Robert* (2014) sous l'entrée *correct* :

Politiquement correct (vers 1990 ; calque de l'anglais américain *politically correct*) : se dit d'un discours, d'un comportement d'où est exclu tout ce qui pourrait desservir socialement un groupe minoritaire.

- 3 Cette formule importée en Europe dans les années 1990 a son origine aux États-Unis dans les années 1980, comme le précisent Kilian, Niehr et Schiewe (2010 : 30). Sa dimension sociale tient au fait que les usages en question témoignent d'une sensibilité accrue aux attentes des minorités et du refus de toute forme de discrimination à leur égard, d'après la définition de Wierlemann (2002 : 12). La recherche d'un langage non discriminatoire nous ramène donc au fondement du « politiquement correct », comme le montre clairement un dossier spécial de la revue pédagogique *Polis aktuell* (2015), intitulé *Sprache und Politik* (« Langue et politique ² »).

1.2. L'Allemagne face à l'immigration

- 4 L'Allemagne a longtemps pratiqué une politique migratoire assez restrictive, qui s'est poursuivie jusqu'aux années 1990. Plusieurs facteurs ont ensuite fait évoluer la situation : les vagues d'immigration issues d'Europe de l'Est, l'accroissement du

regroupement familial et les besoins de main-d'œuvre étrangère qualifiée dans certaines branches économiques ont amené l'Allemagne à rompre avec sa position traditionnelle consistant à nier officiellement sa vocation à accueillir des populations immigrées.

- 5 L'arrivée au pouvoir du chancelier Gerhard Schröder en 1998 a alors marqué un changement de cap : son gouvernement constitué de sociaux-démocrates et d'écologistes (SPD-Grüne) a créé une nouvelle donne en reconnaissant officiellement l'Allemagne comme un « pays d'immigration » (*Deutschland als Einwanderungsland*)³. Cette mutation s'est produite en deux temps : d'abord, une vaste réforme du code de la nationalité, qui a instauré partiellement le droit du sol (2000), puis l'adoption d'une nouvelle loi migratoire (*Zuwanderungsgesetz*, 2005) favorisant le recrutement de travailleurs immigrés. Ces deux étapes juridiques majeures ont acté une prise de conscience tardive de l'importance des populations d'origine étrangère sur le sol allemand, ce qui a débouché sur un changement de ton à leur égard.
- 6 En effet, la perception allemande de l'immigration témoigne d'un rapport complexe à la question, visible à travers plusieurs termes controversés employés dans un passé récent puis remis en cause aujourd'hui. Ainsi, le mot *Zigeuner* (« tsigane ») est désormais jugé « discriminatoire » par le dictionnaire *Duden*, qui préconise l'appellation *Sinti und Roma* (« les Roms ») en référence à ce peuple dont l'arrivée en Europe remonte au XIV^e siècle. Une remarque semblable apparaît sous l'entrée *Gastarbeiter*, terme qui désignait dans les années 1960 les « travailleurs invités » à venir contribuer à l'essor économique de l'Allemagne, puis implicitement amenés à rentrer au pays : ce mot introduit dans le dictionnaire *Duden* en 1967 fait aujourd'hui l'objet d'une mention spéciale suggérant son

remplacement par *ausländischer Arbeitnehmer* (« salarié étranger »), qui fait disparaître l'aspect transitoire du séjour.

- 7 De façon plus générale, une tendance nette se dessine depuis les années 2000 : les termes désignant jusque-là les immigrants sont peu à peu abandonnés au profit d'une appellation générique qui renvoie littéralement à leur « arrière-plan migratoire » (*Migrationshintergrund*). Ce mot composé entré dans le *Duden* en 2009 est désormais couramment utilisé en référence aux immigrants installés durablement en Allemagne, notamment dans le cadre scolaire (*Schüler mit Migrationshintergrund* : « élèves issus de l'immigration »). De même, dans le domaine institutionnel, on rencontre l'appellation *Zuwanderungsgeschichte* (« histoire migratoire »), par exemple dans des directives administratives visant à promouvoir le recrutement d'« enseignants d'origine immigrée » (*Projekt „Mehr Lehrkräfte mit Zuwanderungsgeschichte“*)⁴.
- 8 Ces exemples illustrent une gêne persistante pour désigner les populations immigrées en évitant tout terme potentiellement discriminatoire, ce qui conduit à dissoudre leur passé migratoire dans des mots composés fabriqués de toutes pièces et valant recommandations officielles. Cette volonté d'évitement est caractéristique des « euphémismes en chaîne » (*Euphemismusketten*) décrits par Iris Forster (2010) : chaque époque forge une appellation adoucie pour ne pas heurter le public visé, jusqu'à ce qu'une connotation négative réapparaisse et incite à abandonner le terme précédent. Les créations lexicales successives sont ainsi au cœur du « politiquement correct » selon la conception qui sera privilégiée ici.

1.3. Approche retenue

- 9 La crise migratoire qui a éclaté en 2015 a fait ressurgir cette gêne à exprimer ouvertement ce qui a trait à l'immigration, et les

formulations elles-mêmes ont alimenté une partie des débats portant sur la politique d'ouverture des frontières décidée par la chancelière Angela Merkel. Cela amène à se demander en quoi cette situation exceptionnelle a amplifié les difficultés de désignation constatées auparavant et accentué la tendance au « politiquement correct » dans le discours officiel de la chancellerie.

- 10 Cette notion est envisagée selon l'approche d'Iris Forster, qui concerne spécialement les problématiques sociales et politiques du monde contemporain. Elle est exposée sur le site de la Bundeszentrale für politische Bildung (Agence fédérale pour l'éducation civique et politique) et se résume à ces traits essentiels :

Prinzipiell werden negativ konnotierte Spracheinheiten durch solche ersetzt, die beanstandete Teilaspekte ausblenden, positive Gesichtspunkte betonen oder aber [...] bislang keinen Nebensinn hervorrufen. (Forster, 2010)

En principe, les unités linguistiques connotées négativement sont remplacées par des unités qui occultent certains aspects dépréciés ou qui accentuent la vision positive des choses, mais aussi [...] par d'autres, qui n'évoquent encore aucun sens associé.

- 11 D'après cette définition, le « politiquement correct » se caractérise par une double tendance à l'évitement et à la valorisation, qui passe par le choix de termes positifs ou encore vierges de toute connotation. Il s'agit donc d'observer les traces d'un tel contournement sémantique dans les prises de parole d'Angela Merkel au second semestre 2015, c'est-à-dire au pic de la crise migratoire. Les interventions sélectionnées s'étendent du 31 août au 31 décembre 2015 et incluent les principaux discours et interviews qu'elle a consacrés à cette crise⁵. Le corpus contient deux principaux points à étudier sous l'angle de la formulation : la présentation de la crise migratoire elle-même et l'attitude générale de l'Allemagne face aux migrants.

2. La présentation de la crise migratoire

2.1. Le cadre juridique

- 12 Face à l'afflux exceptionnel de migrants à l'été 2015, le gouvernement allemand doit d'abord gérer l'urgence et identifier les populations amassées aux frontières. Cela constitue une première difficulté étant donné que la plupart des candidats à l'asile sont originaires de Syrie, pays en guerre, et n'entrent pas formellement dans le cadre juridique réservé aux « persécutés politiques » au sens strict (*politisch Verfolgte*) et aux « réfugiés » au sens large (*Flüchtlinge*). Ces statuts ont été définis, d'une part, par la Loi fondamentale allemande de 1949 (*Grundgesetz*), d'autre part, par la Convention internationale de Genève de 1951⁶ :

Politisch Verfolgte genießen Asylrecht. (*Grundgesetz für die Bundesrepublik Deutschland*, Artikel 16a, Absatz 1).

Les persécutés politiques jouissent du droit d'asile. (*Loi fondamentale pour la République fédérale d'Allemagne*, article 16a, alinéa 1).

[Ein „Flüchtling“ ist eine Person], die [...] aus der begründeten Furcht vor Verfolgung wegen ihrer Rasse, Religion, Nationalität, Zugehörigkeit zu einer bestimmten sozialen Gruppe oder wegen ihrer politischen Überzeugung sich außerhalb des Landes befindet, dessen Staatsangehörigkeit sie besitzt, und den Schutz dieses Landes nicht in Anspruch nehmen kann oder wegen dieser Befürchtungen nicht in Anspruch nehmen will; [...]. (*Genfer Flüchtlingskonvention*, Artikel 1A : « Definition des Begriffs „Flüchtling“ »).

[Un „réfugié“ est une personne] qui, [...] craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays ; [...]. (*Convention de 1951 relative au statut des réfugiés*, article 1A : « Définition du terme “réfugié” »).

- 13 D'après les statistiques de l'Office fédéral des migrations et des réfugiés (Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, 2016⁷), le nombre de demandes d'asile déposées en Allemagne a lentement

augmenté dès 2009, puis plus fortement à partir de 2014, pour atteindre un pic de 476 649 requêtes en 2015, ce qui place l'Allemagne au premier rang des pays d'accueil. Logiquement, le terme *Asyl* s'est rapidement répandu dans la presse en parallèle (Becker, 2015 : 26) et il est devenu usuel pour le grand public.

2.2. La désignation des migrants

- 14 Dans la plupart de ses interventions, Angela Merkel se réfère précisément à ce cadre juridique pour justifier la politique migratoire mise en place en 2015, comme le montre cet extrait d'interview :

(1)

Es gibt ein Recht auf Schutz vor Krieg und Verfolgung. Es steht für *politisch Verfolgte* in unserem Grundgesetz und für *Kriegsflüchtlinge* in der Genfer Flüchtlingskonvention, die in allen Staaten Europas gilt. (Interview im *Bild*, 12. Oktober 2015)

Il existe un droit à la protection face aux guerres et aux persécutions. Il s'applique aux *persécutés politiques* dans notre Loi fondamentale et aux *réfugiés de guerre* dans la Convention de Genève sur le statut des réfugiés, qui est en vigueur dans tous les États européens.

- 15 Cette affirmation repose sur une conception élargie du statut de réfugié, que la Convention de Genève ne prévoit pas explicitement dans le cas d'un pays en guerre. La protection accordée par l'Allemagne s'étend ainsi aux « réfugiés de guerre » (*Kriegsflüchtlinge*), terme flou qui sert opportunément à désigner les migrants syriens non reconnus comme « persécutés politiques » (*politisch Verfolgte*) au sens de la Loi fondamentale.
- 16 Dès sa conférence de presse estivale (*Sommerpressekonferenz*) du 31 août 2015, la chancelière défend cette position en rapprochant les deux situations juridiques :

(2)

Es gilt das Grundrecht *politisch Verfolgter* auf Asyl. [...] Schutz gewähren wir auch

all denen, die aus Kriegen zu uns fliehen. (Sommerpressekonferenz, 31. August 2015)

Le droit fondamental à l'asile vaut pour les *persécutés politiques*. [...] Nous garantissons également la protection à tous ceux qui *s'exilent chez nous pour échapper aux guerres*.

- 17 Selon cette logique, les victimes de guerre peuvent légitimement prétendre à une protection étrangère, de même que les victimes de persécutions politiques. Ainsi, les migrants syriens deviennent formellement des « réfugiés de guerre civile » (*Bürgerkriegsflüchtlinge*) assimilés aux « demandeurs d'asile » (*Asylbewerber*), comme le montre la suite de l'interview. Le rapprochement conceptuel est habilement suggéré par l'énoncé suivant, dans lequel la juxtaposition des deux termes sert à spécifier le statut des réfugiés de guerre au regard du droit d'asile :

(3)

Wir erleben im Augenblick Einwanderung in einer sehr spezifischen Form, nämlich in diesem Falle durch *Asylbewerber*, durch *Bürgerkriegsflüchtlinge*. (Sommerpressekonferenz, 31. August 2015)

En ce moment, nous avons affaire à une immigration de forme très spécifique, puisqu'elle émane en l'occurrence de *demandeurs d'asile*, de *réfugiés de guerre civile*.

- 18 La conférence de presse d'août 2015 révèle ainsi un glissement sémantique entre trois appellations juridiquement distinctes : au même titre que les « persécutés politiques » (*politisch Verfolgte*), les « réfugiés de guerre civile » (*Bürgerkriegsflüchtlinge*) sont présentés comme des « demandeurs d'asile » (*Asylbewerber*) et obtiennent *de facto* le droit absolu d'être accueillis.
- 19 À partir de cette interprétation extensive, Angela Merkel impose le terme de « réfugiés » (*Flüchtlinge*) en référence à l'ensemble des migrants syriens, comme l'indiquent ces quelques formulations relevées au fil de ses propos :

(4)

Flüchtlinge aus Syrien oder aus anderen Bürgerkriegsregionen; asylbegehrende

Flüchtlinge; zur Lösung des Problems der *Flüchtlinge* aus Syrien. (Sommerpressekonferenz, 31. August 2015)

des *réfugiés* issus de Syrie ou d'autres zones de guerre civile ; des *réfugiés* en quête d'asile ; pour résoudre le problème des *réfugiés* venus de Syrie.

(5)

die syrischen *Bürgerkriegsflüchtlinge* ; die ankommenden *Flüchtlinge*. (Interview im *Berliner Morgenpost*, 5. September 2015)

les *réfugiés de guerre civile* syriens ; les *réfugiés* qui arrivent.

20 Ce choix de désignation reflète l'évitement des termes habituels, tels que « migrants » ou « immigrants » (*Migranten*, *Einwanderer*, *Zuwanderer*), dans un contexte où la « crise migratoire » (*Migrationskrise*) est de plus en plus souvent qualifiée de « crise des réfugiés » (*Flüchtlingskrise*). Angela Merkel s'inscrit pleinement dans cette tendance et marque sa volonté de privilégier l'aspect humain et le besoin de protection : les étrangers aux frontières sont avant tout considérés comme des « êtres humains » (*Menschen*), ou encore comme des « personnes » en détresse. De fait, le mot *Menschen* est employé massivement à propos des migrants⁸ dans la conférence de presse du 31 août 2015 et réapparaît régulièrement dans les interventions suivantes :

(6)

[...] ich möchte [...] einige Worte sagen, und zwar zu den vielen *Menschen* aus aller Herren Länder, die bei uns in Deutschland Zuflucht suchen. (Sommerpressekonferenz, 31. August 2015)

[...] je voudrais [...] dire quelques mots à propos de ces *personnes* qui affluent de tous les horizons pour chercher refuge chez nous en Allemagne.

(7)

[...] umgekehrt haben auch wir die Pflicht, *Menschen*, die aus Not zu uns kommen, mit Respekt zu begegnen, in ihnen *Menschen* zu sehen und nicht irgendeine anonyme Masse — völlig unabhängig davon, ob sie *eine Bleibeperspektive* haben oder nicht. (Rede vor dem Europäischen Parlament, 7. Oktober 2015)

[...] inversement, il est aussi de notre devoir de respecter les *personnes* en détresse qui arrivent chez nous, de voir en elles des *êtres humains* et non une quelconque foule anonyme — et ce tout à fait indépendamment de leur

situation, c'est-à-dire qu'elles aient *vocation à s'installer ici* ou non. (Discours devant le Parlement européen)

(8)

Für mich gehört es zur grundlegenden *Menschlichkeit* unseres Landes, dass man einem Flüchtling wie jedem anderen *Menschen* erst einmal freundlich entgegentritt. (Interview im *Bild*, 12. Oktober 2015)

Pour moi, les valeurs fondamentalement *humanistes* de notre pays imposent que l'on commence par traiter un réfugié avec bienveillance, comme n'importe quel autre *être humain*.

- 21 L'insistance sur le facteur humain traduit nettement le souci de formulation qui consiste à ne pas réduire les populations syriennes à leur condition migratoire et à ne pas avoir une approche strictement juridique de leur situation. La notion floue de « vocation à s'installer » sur le territoire allemand (7 : *Bleibeperspektive*) sert aussi à catégoriser les candidats à l'immigration sans stigmatiser une partie d'entre eux. Dans une interview largement consacrée à la répartition des « demandeurs d'asile » (*Asylbewerber*), Angela Merkel oppose ainsi les « personnes ayant réellement besoin de protection » (*die wirklich Schutzbedürftigen*) à « celles qui n'ont manifestement pas vocation à s'installer » (*diejenigen, die erkennbar keine Bleibeperspektive haben*) :

(9)

Damit wir *die wirklich Schutzbedürftigen* bei uns aufnehmen und integrieren können, ist es auf der anderen Seite notwendig, dass *diejenigen, die erkennbar keine Bleibeperspektive haben*, auch in ihre Heimat zurückkehren. (Interview im *Berliner Morgenpost*, 5. September 2015 : 2)

Afin de pouvoir accueillir et intégrer chez nous *les personnes ayant réellement besoin de protection*, il est également nécessaire qu'à l'inverse, *celles qui n'ont manifestement pas vocation à s'installer* retournent dans leur pays.

- 22 Les deux périphrases permettent de ne pas exclure brutalement un groupe de migrants en rejetant d'emblée un statut prédéfini ou en utilisant une étiquette discriminatoire (telle que *Asylschwindler* ou *Asylbetrüger*, termes ciblant les « fraudeurs » parmi les demandeurs d'asile). Dans cette interview, la chancelière se refuse aussi à évoquer

la dangerosité éventuelle de certains d'entre eux : en réponse à une question portant sur le risque d'infiltration de « criminels et de terroristes » (*Kriminelle und Terroristen*), elle fait une simple allusion à « certaines personnes » (*bestimmte Personen*) surveillées par les services de sécurité :

(10)

– Lässt sich verhindern, dass mit den Verfolgten auch *Kriminelle und Terroristen* nach Deutschland kommen?

– Wir tun alles, um das so streng wie möglich zu kontrollieren. [...] Nur dann können wir überprüfen, ob die Sicherheitsbehörden über *bestimmte Personen* Erkenntnisse haben. (Interview im *Berliner Morgenpost*, 5. September 2015)

– Peut-on éviter que *des criminels et des terroristes* se mêlent aux victimes de persécutions qui arrivent en Allemagne ?

– Nous faisons tout pour contrôler cela aussi strictement que possible. [...] Alors seulement, nous pouvons vérifier si les services de sécurité détiennent des renseignements sur *certaines personnes*.

- 23 Le choix de tournures soignées pour désigner les migrants révèle donc deux tendances : d'une part, l'humanisation du discours sur l'immigration, dans un souci d'apaisement légitime ; d'autre part, l'évitement des dénominations juridiques trop rigides et des termes clivants sur l'origine ethnique ou l'éventuelle dangerosité des demandeurs d'asile. Ce mode de désignation prend ainsi la forme d'euphémismes qui constituent le premier indice d'une volonté de contournement caractéristique du « politiquement correct » chez Angela Merkel.

2.3. La désignation du phénomène migratoire

- 24 La présentation du phénomène migratoire lui-même soulève également des difficultés de désignation⁹. Les deux termes en concurrence pour qualifier l'afflux de populations étrangères sont des mots composés qui n'impliquent pas exactement le même rapport de sens entre les deux unités lexicales associées : le terme

générique *Migrationskrise* (« crise migratoire ») relie la crise à sa cause (les migrations provoquent une crise), tandis que la dénomination spécifique *Flüchtlingskrise* (« crise des réfugiés ») établit un lien direct avec le facteur humain à l'origine de la situation (les réfugiés eux-mêmes sont source de crise). Le second composé (*Flüchtlingskrise*), qui se répand à l'été 2015, attire ainsi l'attention sur la condition particulière des réfugiés, mais il en fait implicitement une cause de perturbation. C'est sans doute la raison pour laquelle Angela Merkel évite cette dénomination et opte de préférence pour des termes moins négatifs, comme le montre le relevé des principaux composés ayant pour déterminant *Flüchtling* ou *Flucht* :

(11)

Flüchtlingsfrage (3. August 2015, 9. September 2015) ; Flüchtlingssituation (5. und 9. September 201) ; Flüchtlingsproblem (12. Oktober 2015) ; Flüchtlingsproblematik (1. Oktober 2015) ; Flüchtlingsbewegung (12. und 17. Oktober 2015) ; Fluchtbewegung (17. Oktober 2015) ; Flüchtlingskatastrophe (31. August 2015).

question des réfugiés ; situation des réfugiés ; problème des réfugiés ; problématique des réfugiés ; mouvement de réfugiés ; mouvement d'exode ; catastrophe des réfugiés.

- 25 Il apparaît que l'unité de gauche (*Flüchtling/Flucht*) est associée soit à un terme neutre ou mesuré (*-frage/-situation* ; *-problem/-problematik* ; *-bewegung*), soit à l'idée de « catastrophe » (*-katastrophe*), qui a ici une forte empreinte humaniste : il ne s'agit pas des bouleversements causés par les réfugiés, mais du drame que représente leur condition. Cette interprétation est confirmée par l'extrait suivant, dans lequel Angela Merkel invite les Européens à prendre conscience de ces « situations catastrophiques » (*katastrophale Situationen*), assimilées à des « tragédies » (*Tragödien*) :

(12)

Meine Damen und Herren, was sich zurzeit in Europa abspielt, das ist keine

Naturkatastrophe, aber es gibt eine Vielzahl *katastrophaler Situationen*. Es spielen sich unendlich viele *Tragödien* ab [...]. (Sommerpressekonferenz, 31. August 2015)

Mesdames et Messieurs, ce qui se déroule actuellement en Europe, ce n'est pas une catastrophe naturelle, mais il y a une multitude de *situations catastrophiques*. Il se déroule une infinité de *tragédies*.

26 L'évitement du terme *Krise* est encore plus manifeste dans les deux interventions d'Angela Merkel présentées ci-dessous :

(13)

[*Berliner Morgenpost*] — Wird die *Flüchtlingskrise* zu einer größeren Zerreißprobe für die Europäische Union als die *Euro-Krise*?

[Angela Merkel] — Einen guten Teil der *europäischen Staatsschuldenkrise* haben wir [...] ja schon hinter uns gelassen [...]. Zurzeit jedenfalls beschäftigt uns die *Flüchtlingssituation* sehr [...]. Aber noch einmal: Ich bin zuversichtlich, dass wir auch *diese Herausforderung* meistern können, wenn wir in ganz Europa ein Gefühl der gemeinsamen Verantwortung erzeugen können. (Interview im *Berliner Morgenpost*, 5. September 2015)

[*Berliner Morgenpost*] — La *crise des réfugiés* va-t-elle soumettre l'Union européenne à des tensions encore plus fortes que la *crise de l'euro* ?

[Angela Merkel] — Nous avons déjà surmonté en grande partie la *crise de la dette publique européenne*, comme vous le savez. [...] En tout cas, ce qui nous préoccupe beaucoup actuellement, c'est la *situation des réfugiés*. [...] Mais encore une fois : j'ai confiance en notre capacité à relever aussi ce *défi* si nous parvenons à faire naître un sentiment de responsabilité collective dans toute l'Europe.

(14)

So wie wir schnell auf die *Finanz- und Wirtschaftskrise* reagiert haben, werden wir auch schnell [...] auf die *Herausforderungen* in diesem Zusammenhang reagieren. (Rede im Deutschen Bundestag, 9. September 2015)

De même que nous avons promptement réagi à la *crise économique et financière*, nous réagirons promptement aux *défis* qui se posent dans ce contexte.

27 Dans le premier cas (13), les propos sont tirés d'une interview accordée au quotidien *Berliner Morgenpost* et font apparaître un contraste intéressant dans le choix des mots : en réponse à une question sur la gravité de la « crise des réfugiés » (*die Flüchtlingskrise*) par rapport à la « crise de l'euro » (*die Euro-Krise*), la chancelière mentionne bien la « crise de la dette publique » (*Staatsschuldenkrise*)

mais ne reprend pas à son compte le terme initial (*Flüchtlingskrise*), préférant parler de la « situation des réfugiés » (*Flüchtlingssituation*). De même, dans le second passage (14), extrait d'un discours prononcé au Bundestag, elle nomme explicitement la « crise économique et financière » (*die Finanz- und Wirtschaftskrise*) qui a frappé l'Europe en 2008, mais évite le terme de « crise » en référence au problème migratoire actuel.

- 28 Ces deux exemples (13-14), issus de contextes différents, font apparaître une constante dans le discours d'Angela Merkel : la notion de « crise » est réservée à des événements passés, déjà surmontés, tandis que les difficultés du présent sont éludées grâce à une désignation de type neutre, qui atténue la dimension anxiogène des événements en cours. Dans ces deux interventions, la vague migratoire est surtout considérée comme un « défi » à relever (13 : *diese Herausforderung* ; 14 : *die Herausforderungen*), parmi un ensemble d'épreuves à affronter. Cela dénote une vision positive de l'avenir, pleinement en phase avec la nouvelle attitude de l'Allemagne face aux migrants.

3. L'attitude de l'Allemagne face aux migrants

3.1. La notion de défi collectif

- 29 La notion de « défi » (*Herausforderung*) mise en évidence par les derniers propos cités est au cœur du discours volontariste que tient Angela Merkel sur le dossier migratoire. Elle utilise fréquemment ce terme afin d'engager la nation à accomplir un effort à la hauteur du « devoir national » (*nationale Aufgabe*) que représente l'accueil des « réfugiés » :

(15)

Wir stehen vor *einer großen nationalen Aufgabe*; die geht jeden an. Und dies wird

eine zentrale Herausforderung sein, nicht nur für Tage oder Monate, sondern, soweit man das absehen kann, für eine längere Zeit. (Sommerpressekonferenz, 31. August 2015)

Nous sommes face à *un devoir national de grande ampleur*, qui concerne chacun de nous. Et ce sera *un défi central*, pas seulement pour quelques jours ou quelques mois, mais, autant qu'on puisse le prévoir, pour une période plus longue.

(16)

Liebe Kolleginnen und Kollegen, so groß *die Herausforderung* auch ist — *diese Herausforderung* ist lang andauernd, und sie ist groß; ich mache mir da überhaupt keine Illusionen —, so sehr bin ich überzeugt, dass Deutschland sie bewältigen kann. (Rede im Deutschen Bundestag, 9. September 2015)

Chers collègues réunis toutes et tous, autant je reconnais l'ampleur du *défi* — *ce défi* est de longue durée et de grande ampleur, je ne me fais absolument aucune illusion sur ce point —, autant je suis convaincue que l'Allemagne est capable de le relever.

(17)

Jetzt haben wir im Bund *die Flüchtlingsaufgabe* als *nationale Herausforderung* angenommen. (Interview in der FAZ, 17. Oktober 2015)

Désormais, nous considérons au niveau fédéral que *le devoir d'accueil des réfugiés* constitue *un défi national*.

- 30 Le mot *Herausforderung*, défini par le dictionnaire *Duden* comme « un appel à agir, un devoir contraignant ¹⁰ », exprime une forme de combat à livrer pour vaincre un obstacle extérieur et souligne la force nécessaire à l'accomplissement du « défi ». En ce sens, il est directement orienté vers l'action, comme l'illustrent les emplois 13 à 17 : le terme renvoie principalement à une tâche immédiate que chacun se doit d'exécuter au nom d'une responsabilité collective. En revanche, il ne dit rien de la nature de la tâche ni des moyens à mettre en œuvre : il a une valeur incantatoire qui consiste à rassembler la nation autour d'un idéal commun et à se tourner vers l'avenir. Son emploi répété permet ainsi à la chancelière de masquer habilement les difficultés du moment présent et de se projeter directement vers la résolution des problèmes posés, en s'épargnant toute réflexion sur le bien-fondé de sa politique migratoire.

31 Un effet similaire résulte de la fameuse formule *Wir schaffen das!* (« Nous allons y arriver ! »), prononcée pour la première fois par Angela Merkel lors de sa conférence de presse du 31 août 2015 et maintes fois répétée jusqu'à l'allocution du Nouvel An 2016 :

(18)

Ich sage ganz einfach: Deutschland ist *ein starkes Land*. Das Motiv, mit dem wir an diese Dinge herangehen, muss sein: *Wir haben so vieles geschafft – wir schaffen das!* *Wir schaffen das*, und dort, wo uns etwas im Wege steht, muss es überwunden werden, muss daran gearbeitet werden. (Sommerpressekonferenz, 31. August 2015)

Je le dis tout simplement : l'Allemagne est *un pays puissant*. Voici dans quel esprit nous devons aborder ces questions : *nous sommes déjà arrivés à faire tant de choses – nous allons y arriver ! Nous allons y arriver*, et là où surgit une difficulté, nous devons la surmonter, nous devons nous y atteler.

(19)

Wir stehen vor *einer nationalen Aufgabe*. [...] *Wir schaffen das*. (Interview im *Berliner Morgenpost*, 5. September 2015)

Nous sommes face à *un devoir national*. [...] *Nous allons y arriver*.

(20)

[...] ich bin überzeugt, dass *unser starkes Land* mit seinen Menschen *es schaffen kann*, diese *Herausforderung* erfolgreich zu meistern [...]. (Interview in der *FAZ*, 17. Oktober 2015)

[...] je suis convaincue que *notre puissant pays*, grâce à l'engagement de sa population, *peut arriver à relever ce défi* avec succès.

(21)

Liebe Mitbürgerinnen und Mitbürger, es stimmt: Es ist *eine besonders herausfordernde Zeit*, in der wir leben. Aber es stimmt auch: *Wir schaffen das*, denn Deutschland ist *ein starkes Land*. (Neujahrsansprache 2016)

Mes chers compatriotes, c'est vrai, nous vivons *une époque particulièrement éprouvante*. Mais ce qui est vrai aussi, c'est que *nous allons y arriver*, car l'Allemagne est *un pays puissant*. (Allocution du Nouvel An 2016)

32 Les exemples cités montrent que la phrase *Wir schaffen das!*, déclinée sous différentes variantes, peut s'interpréter de deux manières. Parfois, elle équivaut à *Wir sollen das schaffen!* (« Nous devons y arriver ! »), notamment dans l'emploi 19, où elle résonne en écho à l'appel au « devoir national » (*nationale Aufgabe*). Cependant, elle

signifie le plus souvent *Wir können das schaffen!* (« Nous pouvons y arriver ! ») puisqu'elle est liée à l'idée d'un « pays puissant » (*starkes Land* : 18, 20, 21), capable de surmonter toutes sortes d'épreuves et donc d'absorber un tel flux migratoire. La force de cette formule tient à son caractère performatif : elle proclame d'autorité l'accueil inconditionnel des réfugiés en jouant sur le sentiment de fierté nationale, de sorte qu'elle implique la mise à exécution de cette décision politique et son issue favorable.

- 33 Ainsi, cette phrase devenue emblématique de la politique migratoire d'Angela Merkel fonctionne en parallèle avec la notion de défi (*Herausforderung*) observée précédemment, comme l'illustre bien le dernier cas cité (21) : en conclusion de son allocution, la chancelière évoque le caractère « particulièrement éprouvant » de notre époque (*eine besonders herausfordernde Zeit*) pour mieux justifier la nécessité d'agir et la capacité de l'Allemagne à « y arriver » (*Wir schaffen das*). On peut certes voir là un trait d'optimisme, mais il ne repose que sur une formule stimulante, qui engage l'avenir d'une nation sans répondre à la question cruciale du « comment » à l'instant présent. Cette phrase-choc laisse ainsi plusieurs points importants dans le flou : l'agent exprimé (*wir*), l'action à entreprendre (*schaffen*) et l'objet de celle-ci (*das*) semblent amalgamer toute la société allemande derrière un projet mal défini, qui relève avant tout d'une opération de communication.

3.2. La volonté d'intégration

- 34 Le défi à relever implique une forte volonté d'intégrer les populations accueillies, conformément à la nouvelle politique migratoire de l'Allemagne, mise en œuvre dans les années 2000. La chancelière présente même le « devoir d'intégration » (*Integrationsaufgabe*) comme une « épreuve probatoire »

(*Bewährungsprobe*), source d'« opportunités » (*Chancen*) pour l'Europe tout entière.

(22)

[...] nur gemeinsam wird es uns gelingen, die gewaltige *Integrationsaufgabe* zu bewältigen, die uns noch fordern wird. [...] Wenn wir diese *Herausforderung* als unsere gemeinsame europäische und globale verstehen, dann werden wir auch die ökonomischen und gesellschaftlichen *Chancen* dieser *Bewährungsprobe* erkennen und nutzen können. (Rede vor dem Europäischen Parlament, 7. Oktober 2015 : 3-4)

[...] c'est seulement tous ensemble que nous allons réussir à accomplir ce *devoir d'intégration* d'une ampleur colossale, qui va encore nous demander beaucoup d'efforts. [...] Si nous considérons ce *défi* comme un enjeu européen et global commun, alors nous percevrons aussi les *opportunités* qu'offre cette *épreuve probatoire* pour nos économies et nos sociétés, et nous pourrons les saisir. (Discours devant le Parlement européen)

35 Or, le « *devoir d'intégration* » passe aussi par la langue, c'est-à-dire par le soin apporté à la désignation des immigrés et de leur statut. Cet effort transparaît dans les deux extraits suivants, où la chancelière revient sur les erreurs commises dans les années 1960.

(23)

Wir haben [...] lange den Fehler gemacht, *Gastarbeiter* als *Gastarbeiter* zu bezeichnen, und sind glücklicherweise seit geraumer Zeit dazu gekommen zu sehen, dass es unsere *Mitbürger* sind, ganz gleich welcher Abstammung. [...] Wir haben gesetzlich und rechtlich sehr viel gemacht, was zum Teil gar nicht bekannt ist, weil wir das Ganze nicht „*Einwanderungsgesetz*“, sondern „*Aufenthaltsgesetz*“ nennen. (Sommerpressekonferenz, 31. August 2015)

Nous avons [...] longtemps commis l'erreur de qualifier les *travailleurs immigrés* de *Gastarbeiter* [« *travailleurs invités* »] ; heureusement, depuis déjà longtemps, nous avons admis l'idée que ce sont nos *concitoyens*, quelles que soient leurs origines. [...] Nous avons vraiment beaucoup fait au niveau légal et juridique, ce qui reste largement méconnu, parce que nous ne baptisons pas l'ensemble « *loi sur l'immigration* », mais « *loi relative au droit de séjour* ».

(24)

Diejenigen, die als Asylsuchende zu uns kommen oder als Kriegsflüchtlinge anerkannt werden, brauchen unsere Hilfe, damit sie *sich schnell integrieren* können. [...] Viele von ihnen werden *Neubürger* unseres Landes werden. Wir sollten aus den Erfahrungen der 60er-Jahre, als wir *Gastarbeiter* zu uns gerufen haben, lernen und von Anfang an der *Integration allerhöchste Priorität* einräumen.

Wenn wir es gut machen, dann birgt das mehr *Chancen* als Risiken. (Rede im Deutschen Bundestag, 9. September 2015)

Ceux qui arrivent chez nous en tant que demandeurs d'asile ou qui sont reconnus comme réfugiés de guerre ont besoin de notre aide pour pouvoir *s'intégrer* rapidement. [...] Beaucoup d'entre eux deviendront *de nouveaux citoyens* de notre pays. Nous devrions tirer les leçons des années 1960, pendant lesquelles nous avons fait appel aux *travailleurs immigrés*, et d'emblée considérer *l'intégration* comme *la priorité suprême*. Si nous nous y prenons bien, cela recèle plus d'*opportunités* que de risques.

- 36 Ces propos indiquent une remise en cause du terme *Gastarbeiter*, qui fait partie des dénominations controversées dans le domaine de l'immigration¹¹ : critiquant ce nom qui désigne un « travailleur invité » à titre provisoire, la chancelière opte pour les appellations *Mitbürger* (23) et *Neubürger* (24), qui correspondent respectivement à « concitoyen » et « nouveau citoyen ». Les deux termes marquent explicitement la volonté d'intégrer d'emblée les immigrés dans la communauté nationale et rappellent l'expression courante *die ausländischen Mitbürger* (« les concitoyens étrangers »), sorte d'oxymore qui mêle origine étrangère et appartenance nationale. Ces appellations euphémiques sont surtout répandues dans la langue administrative (*Amtsdeutsch*) et révèlent un effort particulier des autorités compétentes pour gommer toute référence à « l'immigration » (*Einwanderung*) et conforter le statut des nouveaux résidents. Dans le même esprit, Angela Merkel souligne (23) que la nouvelle loi migratoire n'a pas été intitulée « loi sur l'immigration » (*Einwanderungsgesetz*), mais « loi relative au droit de séjour » (*Aufenthaltsgesetz*), ce qui tend également à faciliter l'installation des personnes accueillies en masquant leur origine.
- 37 Considérée comme une « priorité suprême » (24 : *allerhöchste Priorität*), l'intégration résonne donc ici comme une sorte de credo susceptible de régler toutes les difficultés causées par un tel afflux de population. Ce discours volontariste s'appuie sur des termes inclusifs

qui occultent sciemment l'aspect migratoire et suggèrent la pleine insertion des étrangers dans la société, si bien qu'il réunit les deux principales caractéristiques du « politiquement correct » sur cette question sensible. Le fait que certains termes relèvent du langage administratif ou juridique marque une étape importante dans la progression de ce type de discours, comme le souligne Rainer Wimmer (1998 : 45) : la judiciarisation des appellations « politiquement correctes » constitue un point d'ancrage qui favorise leur diffusion dans le but d'imposer une nouvelle norme de désignation.

- 38 En choisissant ce mode d'expression, Angela Merkel s'inscrit dans cette tendance, qui correspond parfaitement à la nouvelle attitude de l'Allemagne en tant que « pays d'immigration » (*Einwanderungsland*). Les mots de la chancelière confirment ainsi le constat dressé par Martin Wichmann (2018 : 393) dans son étude du discours migratoire à travers l'évolution des métaphores utilisées : les images négatives des années 1990 ont peu à peu fait place à des tournures positives, qui témoignent du nouveau regard porté sur l'immigration et de la priorité accordée à l'intégration. L'auteur y voit également l'influence du « politiquement correct », qui marque une prise de conscience du rôle de la langue sur ce sujet sensible ¹².
- 39 Enfin, la volonté d'intégration prend la forme d'une négation de la réalité, par exemple lorsqu'Angela Merkel est appelée à réagir à « l'irritation » (*Irritation*) ressentie par de nombreux Allemands face au « flot ininterrompu de réfugiés qui arrivent ici avec leurs conflits et leur culture ». Dans cette interview, elle cherche une échappatoire en saluant l'attitude inverse, c'est-à-dire l'aide apportée aux migrants et l'engagement de la population à leurs côtés (*Hilfs- und Einsatzbereitschaft*), avant d'en revenir au « défi » (*Herausforderung*) que représente cet accueil pour les Allemands :

(25)

– Dennoch sind viele Deutsche besorgt wegen des endlosen Stroms von Flüchtlingen, die ihre Konflikte und ihre Kultur mitbringen. Spüren Sie, wie groß diese *Irritation* ist?

– Natürlich, wie ich gleichzeitig *eine unglaubliche Hilfs- und Einsatzbereitschaft* spüre. Die entscheidende Frage ist, wie wir Deutschen mit dieser *Herausforderung* umgehen. Meine Antwort ist: indem wir versuchen, sie zu meistern. (Interview in der FAZ, 17. Oktober 2015)

(25)

– Pourtant, beaucoup d'Allemands sont inquiets en raison du flot ininterrompu de réfugiés qui arrivent ici avec leurs conflits et leur culture. Sentez-vous à quel point cette *irritation* est grande ?

– Bien sûr, tout comme je sens en même temps *une incroyable volonté de les aider et de s'engager auprès d'eux*. La question cruciale est de savoir comment nous autres Allemands allons gérer ce *défi*. Ma réponse est la suivante : en essayant de le relever.

- 40 Ce type de propos est caractéristique du contournement pratiqué par la chancelière dans ses interventions sur l'immigration : défendant obstinément sa politique d'intégration, elle refuse de nommer explicitement les différences ethniques et culturelles qui peuvent compliquer l'accueil des migrants. Ce faisant, elle donne parfois l'impression de nier le mécontentement exprimé par la population en insistant exclusivement sur les valeurs qui rassemblent.

4. Synthèse

- 41 La crise migratoire de 2015 marque une évolution dans le discours du gouvernement allemand sur l'immigration, qui s'observe à travers les interventions de la chancelière Angela Merkel sur la question. Ses prises de parole de l'automne 2015 révèlent en effet une double tendance :
- 42 1) La désignation des migrants par le terme *Flüchtlinge* (« réfugiés ») résulte d'une interprétation extensive, qui vise à privilégier l'aspect

humain par rapport au statut juridique strictement défini. L'évitement des termes génériques usuels (*Migranten* : « migrants » ; *Einwanderer, Zuwanderer* : « immigrés ») au profit de dénominations spécifiques (telles que *Bürgerkriegsflüchtlinge* ou *Schutzbedürftige* : « réfugiés de guerre civile » / « personnes à protéger ») est directement lié à la situation des migrants syriens, qui se voient *de facto* reconnus « demandeurs d'asile » (*Asylbewerber*). Ce souci de formulation se traduit aussi par l'emploi fréquent du mot *Menschen* (« êtres humains »), qui insiste sur le respect dû à toute personne. De même, l'afflux de population n'est pas perçu comme une « crise des réfugiés » (*Flüchtlingskrise*), mais plutôt comme un « mouvement de réfugiés » ou un « mouvement d'exode » (*Flüchtlingsbewegung, Fluchtbewegung*), voire comme une urgence humanitaire s'apparentant à une « catastrophe » ou à une « tragédie » (*Flüchtlingskatastrophe, Tragödie*). Cette désignation bienveillante a un double objectif : d'une part, elle permet de ne pas exclure d'emblée un groupe de migrants en lui attribuant une étiquette restrictive ou discriminatoire ; d'autre part, elle évite le terme de « crise » à l'effet anxiogène pour le pays d'accueil.

- 43 2) Ce discours correspond à la nouvelle position de l'Allemagne, qui se définit désormais comme un « pays d'immigration » (*Einwanderungsland*) et cherche à soigner cette image. L'accueil des nouveaux migrants représente un « défi » (*Herausforderung*) que doit relever la société pour rester fidèle aux valeurs humanistes qui constituent les fondements de la démocratie allemande et de l'Union européenne. Ce « devoir national » (*nationale Aufgabe*) résumé par la célèbre formule *Wir schaffen das!* (« Nous allons y arriver ! ») inclut un « devoir d'intégration » (*Integrationsaufgabe*) qui doit corriger les errements du passé en évitant les termes condescendants à l'égard de la population immigrée : la chancelière condamne explicitement

l'usage du mot *Gastarbeiter* renvoyant aux « travailleurs invités » des années 1960. La volonté d'intégration passe ainsi par un effort de désignation qui s'applique à la fois aux personnes visées (*Mitbürger* plutôt que *Ausländer* : « concitoyen » et non « étranger ») et aux textes juridiques qui définissent leur statut (*Aufenthaltsgesetz* plutôt que *Einwanderungsgesetz* : « loi relative au droit de séjour » et non « loi sur l'immigration »). Plus généralement, les différences ethniques et culturelles sont minimisées par des formules édulcorées qui contournent la réalité, ce qui revient finalement à dire sans dire.

5. Conclusion

- 44 La communication officielle de la chancelière s'inscrit donc dans une stratégie argumentative qui comporte un double versant :
- d'une part, elle repose sur un langage policé, empreint d'humanisme, qui reflète les convictions profondes d'Angela Merkel et l'amène à observer les précautions d'usage sur une question aussi sensible, particulièrement dans le contexte explosif de l'année 2015 ;
 - d'autre part, sa stratégie est fondée sur un évitement systématique des termes potentiellement clivants au profit de tournures euphémiques, destinées à justifier une politique migratoire controversée, y compris dans les rangs de son propre parti, la CDU (l'Union chrétienne-démocrate).
- 45 Si le premier versant témoigne d'un discours de responsabilité tout à fait légitime de la part de la chancellerie, le second révèle un net penchant pour le « politiquement correct » au sens strict, dans la mesure où le choix des mots vise à occulter certains aspects de la réalité et à imposer une « culture de l'accueil » (*Willkommenskultur*) en dépit des réticences de la société. L'accumulation de termes inclusifs, connotés positivement, a certes un effet pacificateur, mais elle traduit aussi un certain dogmatisme, qui tend à ériger une vision du monde en modèle dominant.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus

BUNDESKANZLERIN ANGELA MERKEL (2015), *Mediathek*, en ligne sur <www.bundestkanzlerin.de/bkin-de/aktuelles>.

- Sommerpressekonferenz (31. August 2015).
- Interview, *Berliner Morgenpost* : « Ganz Europa ist gefordert » (5. September 2015).
- Rede im Deutschen Bundestag (9. September 2015).
- Rede vor dem Europäischen Parlament (7. Oktober 2015).
- Interview, *Bild* : « Meine Aufgabe ist es, Lösungen zu finden » (12. Oktober 2015).
- Interview, *FAZ* : « Arbeite mit aller Kraft für tragfähige Lösungen » (17. Oktober 2015).
- Rede beim Jahresessen des Industrie-Club Düsseldorf e.V. (4. November 2015).
- Interview, *ZDF* : « Besserer Schutz der EU-Außengrenzen nötig » (13 novembre 2015).
- Rede beim 8. Integrationsgipfel (17. November 2015).
- Rede bei der Veranstaltung „60 Jahre Gastarbeiter in Deutschland“ (7. Dezember 2015).
- Neujahrsansprache 2016 (31. Dezember 2015).

Références bibliographiques

BECKER Maria (2015), *Der Asyldiskurs in Deutschland. Eine medienlinguistische Untersuchung von Presstexten, Onlineforen und Polit-Talkshows*, Francfort-sur-le-Main : Peter Lang.

BUNDESAMT FÜR MIGRATION UND FLÜCHTLINGE (2016), *Das Bundesamt in Zahlen 2015*, en ligne sur <<https://www.bamf.de/SharedDocs/Anlagen/DE/Statistik/BundesamtinZahlen/bundesamt-in-zahlen-2015.html>> (18 novembre 2020).

BUNDESMINISTERIUM DER JUSTIZ UND FÜR VERBRAUCHERSCHUTZ, *Grundgesetz für die Bundesrepublik Deutschland*, en ligne sur <www.gesetze-im-internet.de/gg/> (18 novembre 2020).

- BUNDESMINISTERIUM FÜR BILDUNG (2015), *Sprache und Politik, Polis Aktuell*, 1, en ligne sur <[www.politik-lernen.at/\[...\]Sprache_und_Politik_web.pdf](http://www.politik-lernen.at/[...]Sprache_und_Politik_web.pdf)> (18 novembre 2020).
- BUTTERWEGGE Carolin (2005), « Von der „Gastarbeiter“-Anwerbung zum Zuwanderungsgesetz », en ligne sur *bpb.de* : <www.bpb.de/gesellschaft/migration/dossier-migration-ALT/56377/migrationspolitik-in-der-brd> (18 novembre 2020).
- DUBOIS Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis, MARCELLESI Christiane, MARCELLESI Jean-Baptiste & MÉVEL Jean-Pierre (2007), *Grand dictionnaire. Linguistique & Sciences du langage* [1994], Paris : Larousse.
- DUDEN, *Wörterbuch*, en ligne sur <www.duden.de> (18 novembre 2020).
- FORSTER Iris (2010), « Political Correctness / Politische Korrektheit », en ligne sur *bpb.de* : <[https://www.bpb.de/politik/grundfragen/sprache-und-politik/\[...\]politische-korrektheit](https://www.bpb.de/politik/grundfragen/sprache-und-politik/[...]politische-korrektheit)> (18 novembre 2020).
- KILIAN Jörg, NIEHR Thomas & SCHIEWE Jürgen (2010), *Sprachkritik. Ansätze und Methoden der kritischen Sprachbetrachtung*, Berlin / New York : De Gruyter.
- NHUMA (2018), *Linguistique des noms d'humains*, en ligne sur <nomsdhumains.weebly.com> (18 novembre 2020).
- PRAK-DERRINGTON Emmanuelle, DURAND Marie-Laure & LEFÈVRE Michel (2017), « Comment en est-on arrivé là ? », *Cahiers d'études germaniques*, 73, *Crises et catastrophes*, 7-16, <<https://doi.org/10.4000/ceg.2226>>.
- ROBERT Paul (2014), *Le Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris : Le Robert.
- UNHCR, *Genfer Flüchtlingskonvention*, en ligne sur <[www.unhcr.org/\[...\]/Genfer_Fluechtlingskonvention_und_New_Yorker_Protokoll.pdf](http://www.unhcr.org/[...]/Genfer_Fluechtlingskonvention_und_New_Yorker_Protokoll.pdf)>.
- SCHNEDECKER Catherine (dir.) (2018), « Présentation », *Dire l'humain : les noms généraux dénotant les humains*, *Linx*, 76, <<https://doi.org/10.4000/linx.2342>>.
- SCHULMINISTERIUM NRW (2010), *Mehr Lehrkräfte mit Zuwanderungsgeschichte*, en ligne sur <[www.schulministerium.nrw.de/\[...\]lehrkräfte_mit_zuwanderungsgeschichte\[...\]](http://www.schulministerium.nrw.de/[...]lehrkräfte_mit_zuwanderungsgeschichte[...]>)> (18 novembre 2020).
- WICHMANN Martin (2018), *Metaphern im Zuwanderungsdiskurs. Linguistische Analysen zur Metaphorik in der politischen Kommunikation*, Berlin : Peter Lang.
- WIERLEMANN Sabine (2002), *Political Correctness in den USA und in Deutschland*, Berlin : E. Schmidt.
- WIMMER Rainer (1998), « Politische Korrektheit (political correctness). Verschärfter Umgang mit Normen im Alltag », *Der Deutschunterricht*, 50(3), 41-48.

NOTES

1. Plus généralement, cette question renvoie à la désignation de l'humain, qui a fait l'objet d'études récentes. Il s'agit notamment des travaux de sémantique lexicale réalisés par C. Schnedecker et W. Mihatsch sur « les noms d'humains ». Leurs publications sont présentées dans le numéro 76 de la revue *Linx* (2018) intitulé : *Dire l'humain : les noms généraux dénotant les humains*. On peut aussi consulter le site du projet NHUMA : *Linguistique des noms d'humains*.
2. Voir en particulier le chapitre 4, consacré aux différentes formes de discrimination par la langue et aux alternatives proposées.
3. Cette évolution décisive est résumée par deux formules tranchantes : la première, *Deutschland ist kein Einwanderungsland* (« L'Allemagne n'est pas un pays d'immigration »), est supplantée par la seconde, *Deutschland ist ein Einwanderungsland geworden* (« L'Allemagne est devenue un pays d'immigration »), qui correspond à la nouvelle position du gouvernement, décrétée au début des années 2000. Les étapes de cette transition sont bien présentées dans l'article de Carolin Butterwegge (2005) publié sur le site de la Bundeszentrale für politische Bildung.
4. Il s'agit d'un projet développé par le ministère de l'Éducation du land de Rhénanie du Nord-Westphalie (Schulministerium für Schule und Bildung des Landes Nordrhein-Westfalen) depuis 2007. Il est présenté sur le site correspondant (voir bibliographie).
5. Tous les exemples cités en allemand sont traduits en français. Dans les deux langues, l'italique attire l'attention sur les termes importants, analysés dans le développement.
6. Le statut défini par la Loi fondamentale (*Grundgesetz*) s'applique spécifiquement aux personnes persécutées politiquement par l'État, tandis que celui de la Convention de Genève s'étend à différentes formes de persécution, subies ou redoutées (voir la définition citée).
7. Ces statistiques du BAMF correspondent aux demandes d'asile (*Asylanträge*) effectivement déposées en Allemagne. Celles-ci sont à distinguer des arrivées enregistrées au total, qui s'élèvent à plus d'un million pour l'année 2015. La différence importante entre les deux chiffres (plus de 500 000 cas) s'explique par le fait qu'une grande partie des migrants n'a pas déposé de demande d'asile officielle.
8. Cette conférence de presse débute par un développement sur la crise migratoire. Dans cette partie introductive (p. 1 à 4), le mot *Menschen* est employé douze fois en référence aux migrants qui affluent vers l'Europe. À cela s'ajoute l'emploi des mots *Humanität* (« humanité ») et *Menschenwürde* (« dignité humaine »), qui soulignent le regard humain que porte l'Allemagne sur leur situation.
9. Cela renvoie plus largement aux notions de « crise » et de « catastrophe » devenues omniprésentes dans le discours politique contemporain. Leur sens et leur utilisation font l'objet du numéro 73 des *Cahiers d'études germaniques* (2017) intitulé *Crises et catastrophes*, qui

rassemble les travaux du SELIA (Séminaire de linguistique allemande) sur cette question. On peut se référer à l'article « Comment en est-on arrivé là ? », (Prak-Derrington, Durand & Lefèvre, 2017 : 7-16), qui expose clairement la problématique liée à ce mode de désignation.

10. La définition du *Duden* est la suivante : « *Anlass, tätig zu werden; Aufgabe, die einen fordert* ».

11. Voir la partie introductive : « L'Allemagne face à l'immigration ».

12. À propos des tournures métaphoriques assimilant l'immigration à une menace (*Bedrohungs-Metaphorik*), Wichmann (2018 : 393) note ainsi : « *Die geringere Bedeutung des Metaphernbereichs könnte auf ein gestiegenes sprachkritisches Bewusstsein in Verbindung mit einem stärkeren Bemühen um politische Korrektheit sowie auf eine veränderte gesellschaftliche Perspektive auf Zuwanderung zurückzuführen sein.* » (« Le déclin de ce domaine métaphorique pourrait se rapporter à une conscience de la langue aiguisée par une perception plus critique, en liaison avec les efforts fournis en vue d'une formulation politiquement correcte, et il pourrait aussi s'expliquer par un changement de regard de la société sur l'immigration. »)

RÉSUMÉS

La crise migratoire de 2015, à laquelle l'Allemagne a été directement confrontée, soulève de nombreux problèmes de désignation et constitue un terrain favorable au « politiquement correct » dans sa dimension originelle, c'est-à-dire en tant que mode d'expression soucieux du respect des minorités. L'analyse des principales interventions de la chancelière Angela Merkel sur la question révèle deux tendances qui vont dans cette direction : d'une part, l'évitement des termes connotés négativement au profit de dénominations positives qui donnent aux migrants un visage humain et valorisent leur situation ; d'autre part, l'emploi de termes inclusifs et de tournures euphémiques qui visent à faciliter leur intégration en occultant les difficultés rencontrées et les craintes exprimées par la société d'accueil. Le discours de la chancelière se caractérise donc par une formulation bienveillante, en accord avec les précautions d'usage sur ce sujet sensible, mais il présente aussi les traces d'un contournement sémantique qui montre un net penchant pour le « politiquement correct » au sens strict.

The 2015 migration crisis, which affected Germany directly, raised numerous issues of terminology and was fertile ground for the “politically correct” in its original dimension, meaning a mode of expression to avoid showing disrespect to minorities. An analysis of the main speeches by Chancellor Angela Merkel on this issue reveals two trends leading in this

direction: firstly, the avoidance of terms with a negative connotation and the preference for positive notions underlining that migrants are human beings and need help; secondly, the use of inclusive terms and euphemisms that aimed to facilitate their integration by masking the difficulties encountered and the fears expressed by the local population. Thus, the Chancellor's discourse was characterised not only by compassionate wording, with a careful choice of vocabulary necessary for this sensitive subject, but it also presented traces of semantic circumvention with a clear preference for the "politically correct" in its strictest sense.

INDEX

Mots-clés : immigration, crise migratoire, discriminations, désignation, euphémismes, « politiquement correct »

Keywords : immigration, migration crisis, discrimination, designation, euphemisms, "politically correct"

AUTEUR

PHILIPPE VERRONNEAU

Maître de conférences, Université Bourgogne Franche-Comté, TIL (EA 4182).

Philippe Verronneau est maître de conférences à l'Université Bourgogne Franche-Comté, où il enseigne l'allemand dans les filières LLCE et LEA. Ses recherches portent sur certains faits de langue caractéristiques des domaines spécialisés (économie, droit) et sur les spécificités du discours médiatique. Actuellement, il s'intéresse en particulier à la communication politique sur des sujets de société (immigration, situations de crise, cohésion nationale).

philippe.verronneau@u-bourgogne.fr

La désignation « politiquement correcte » des étrangers dans les manuels d'enseignement de l'allemand langue étrangère en France

A “Politically Correct” Designation for Foreigners in Textbooks for German as a Foreign Language in France

Laure Gautherot

1. Introduction

- 1 L'arrivée massive de 1,1 million de réfugiés en 2015 en Allemagne a placé la société devant des défis sociaux, économiques, politiques et humanitaires d'une ampleur inédite. Rapidement, les manifestations épilinguistiques dans les discours publics et médiatiques ont fait apparaître des dénominations à connotation négative comme « *Flüchtlingskrise* » (« crise des réfugiés »), « *Migrantenkrise* » (« crise migratoire »), illustrant une désignation discriminante des groupes migratoires associés (Wissmann, 2016 : 16). Or les implications sociologiques et linguistiques de l'opération de désignation sont fondamentales pour les individus. Sur le plan sociologique, la

désignation s'inscrit dans les rapports de lutte pour la reconnaissance des individus des sociétés modernes en ce sens qu'elle constitue un élément de visibilité, condition nécessaire à la reconnaissance et au développement de leur identité. Sur le plan pragmatique, la désignation est un acte performatif de catégorisation du réel par le langage, par lequel le locuteur inscrit l'Autre (ou le groupe de personnes) dans la réalité. Une désignation inadéquate compromet la visibilité de l'individu (et donc sa reconnaissance dans les interactions sociales) et lui refuse une inscription dans la représentation mentale de cette réalité. Une désignation discriminante frappe l'individu ou le groupe d'individus d'ostracisme, le(s) condamnant à une forme de « bannissement linguistique ». En ces deux points, la désignation des individus rejoint le trait antidiscriminatoire originel du mouvement du « politiquement correct » initié aux États-Unis : d'une part assurer la visibilité linguistique des personnes non représentées dans certains énoncés, d'autre part assurer la dignité des personnes par la lutte contre la discrimination des groupes minoritaires.

- 2 En parallèle, la censure linguistique et morale attribuée aux effets du « politiquement correct », considéré alors comme une instance autoritaire de l'idéologie bienpensante, se trouve liée à la thématique des étrangers en Allemagne. Un premier sondage intitulé *Grenzen der Freiheit* (« Les limites de la liberté ») effectué par l'institut Allensbach en mai 2019 place l'item « *Flüchtlinge* » (« réfugiés ») en haut de la liste des « sujets délicats ». Une autre étude effectuée par Shell publiée en octobre 2019 indique que 68 % des jeunes Allemand.e.s âgé.e.s de 15 à 25 ans sont d'accord avec l'affirmation suivante : « Il n'est pas possible de s'exprimer de façon négative sur les étrangers en Allemagne sans être taxé de racisme ¹ . » La « force négative » du « politiquement correct » (Schafroth,

2012 : 102) reste donc d'actualité à l'automne 2019 en Allemagne² et rappelle la forte sensibilité lexicale des locuteurs germanophones.

- 3 Partant de l'hypothèse que les concepteurs de manuels s'efforcent d'intégrer l'évolution sociolinguistique de l'allemand moderne, et que les apprenant.e.s au lycée possèdent une conscience métalinguistique dans leur langue maternelle partiellement transposable en langue cible, nous nous posons les questions suivantes : par quels moyens morpho-lexicaux la désignation des étrangers est-elle représentée dans les manuels d'allemand du lycée français ? Le relevé des désignations indique-t-il une évolution pragmatique du respect de ces groupes d'allocuté.e.s ?

2. Contexte institutionnel français

- 4 Le contexte d'enseignement en lycée français est actuellement celui d'une refonte des modalités d'organisation du Baccalauréat, dont l'objectif annoncé est la fin des séries (littéraire, scientifique, économique et sociale) afin de promouvoir un accès plus démocratique aux études supérieures. Les derniers textes officiels en vigueur sont donc très récents, les *Programmes de langues vivantes* ont été publiés le 22 janvier 2019.

2.1. La désignation et les nouveaux programmes pour le lycée

- 5 Les derniers programmes donnent une orientation pédagogique nouvelle en permettant d'introduire davantage de faits linguistiques de l'allemand contemporain. Un chapitre intitulé « L'étude de la langue » arrive directement après le sommaire et le préambule des programmes de la classe de seconde et du cycle terminal et présente une partie « Maîtrise du vocabulaire ». Cette dernière ouvre la voie à

une exploitation de la désignation « politiquement correcte » en cours de langue : « En outre, [le] vocabulaire est mis en réseau au moyen de procédés techniques tels que la composition et la dérivation morphologiques, ainsi que par le recours aux champs sémantiques présents dans le programme culturel. » (*Programme de langues vivantes de seconde*, 2019 : 3) Plus loin : « La maîtrise du vocabulaire consiste en la capacité des élèves, à terme, de choisir, dans leur répertoire, l'expression adéquate. » (*Ibid.* ; *Programme de langues vivantes de première et terminale*, 2019 : 4) La sensibilisation aux potentialités morpho-lexicales de l'allemand (par les procédés de dérivation notamment) applicables à la désignation « politiquement correcte », ainsi que la stratégie lexico-pragmatique de choix d'une désignation « adéquate » sont nécessaires à une réflexion métalinguistique sur la désignation de l'Autre, favorisant le développement d'une « conscience morphologique » (Carlisle, 2000 ; Menzel, 2018) chez les élèves.

- 6 Dès le préambule, les nouveaux programmes des deux cycles font de l'ouverture des élèves à « des mondes et des espaces nouveaux grâce à une présentation dénuée de stéréotypes et de préjugés » (*Programme de langues vivantes de seconde générale et technologique, enseignements commun et optionnel*, 2019 : 2 ; *Programme de langues vivantes de première et terminale générales et technologiques, enseignements commun et optionnel*, 2019 : 2) une priorité de l'enseignement du cours de langue. Cet aspect se retrouve en particulier dans deux des huit axes thématiques développés dans le programme de première et terminale : dans l'axe 1, intitulé « Identités et échanges » et l'axe 7 « Diversité et inclusion ». L'axe 1 traite le thème de la mobilité des personnes et propose une liste de mots-clés accompagnant la description de cet axe. Parmi ces mots-clés, « frontières / conflits / contacts / ghettos / migrations / exils »

invitent à une exploitation thématique des étrangers en Allemagne et impliquent le recours à la désignation dans les documents de l'appareil pédagogique et les activités langagières. Dans les thématiques de l'axe 7 « Diversité et inclusion », il est indiqué :

Les langues vivantes jouent un rôle fondamental pour l'insertion et la cohésion sociales dans des sociétés de plus en plus cosmopolites. L'étude de la diversité culturelle au sein d'une aire linguistique donnée ou de la variété linguistique au sein d'une aire culturelle favorise une réflexion sur le rapport à l'Autre et permet la mise en place de projets interculturels et plurilingues. (2019 : 9)

Les mots-clés « intégration / liberté de mouvement / discriminations / minorités » accompagnant le descriptif de l'axe confirment le traitement sociolinguistique de la question des groupes minoritaires et du rapport à l'altérité.

2.2. L'activité langagière de médiation

- 7 L'évolution majeure des derniers programmes réside certainement dans l'ajout de la médiation aux cinq activités langagières « traditionnelles » (écouter et comprendre, parler en continu, réagir et dialoguer, lire et comprendre, écrire) du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)* de 2001. Développée dans le *Volume complémentaire au CECR* (2018), la médiation en contexte scolaire apparaît comme une activité à entraîner en cours de langue vivante à travers différents exercices allant de la traduction et de l'explicitation de contenus jusqu'au doublage de scènes de films pour autrui. Le tableau des nouveaux descripteurs de l'activité de médiation mentionne pour le niveau B1 une compétence socio-pragmatique des apprenant.e.s et une connaissance interculturelle au prisme de la capacité d'empathie :

Peut utiliser un répertoire limité pour présenter des personnes de différentes cultures et montrer qu'il est conscient(e) que certaines choses peuvent être perçues différemment selon les cultures. Peut assurer un échange interculturel en montrant de l'intérêt et de l'empathie par ses questions et ses réponses simples.

- 8 Or le niveau B1 représente le niveau à atteindre pour tou.te.s les apprenant.e.s des langues vivantes A et B : en fin d'année de première pour la langue vivante A et en fin de terminale pour la langue vivante B. Dans le programme du cycle terminal, la médiation apparaît dans la liste de mots-clés de l'axe 1, en lien avec la thématique des groupes migratoires (*Programme de langues vivantes pour la classe de première et terminale*, 2019 : 8).
- 9 L'intérêt récent accordé à la médiation dans le milieu éducatif s'explique d'une part par sa double nature : inter-linguistique, elle amène l'élève à intervenir dans des situations communicatives d'incompréhension due à des problèmes linguistiques (l'élève-médiateur prend le rôle du traducteur) ; socio-culturelle, elle l'amène à intervenir dans les situations d'incompréhension due à des différences de culture et de sensibilité (y compris linguistique). Dans cette dernière constellation, l'élève joue alors le rôle de facilitateur dans la communication. La médiation, à la fois plurilingue et pluriculturelle, requiert alors des compétences linguistiques, culturelles autant que socio-pragmatiques. D'autre part, la médiation inter-linguistique et socio-culturelle prend en compte la réalité sociale des élèves. Nombre d'élèves connaissent d'autres langues que le français lorsqu'ils sont issus de familles où le français est la langue vernaculaire et non la langue maternelle.

3. Analyse des relevés de 2001 à 2019

- 10 Notre analyse de corpus porte sur 54 manuels édités à partir de l'année 2001³. Ces supports présentent les caractéristiques communes du type de texte « manuel scolaire d'allemand langue étrangère », dont les plus importantes sont :

- une intention pédagogique d'accompagnement ;

- un cadrage institutionnel par un inspecteur ou une inspectrice de l'Éducation nationale ou un.e représentant.e de l'Institut de formation des enseignant.e.s ;
- un discours normatif où les représentations sociales et la langue cible des manuels relèvent d'un usage contrôlé ;
- une multimédialité des formes communicatives.

3.1. Démarche d'analyse

- 11 Nous nous appuyons sur l'étude lexicographique du « politiquement correct » effectuée par Elsner-Petri (2015) dans les éditions du dictionnaire de référence *Duden Universalwörterbuch* de 1983 à 2006. L'auteure a établi que les entrées lexicales relevant du champ thématique de l'origine et la migration (« *Herkunft / Migration* ») affichaient le plus grand nombre de modifications lexicales et sémantiques imputables à l'influence du « politiquement correct » (194 sur les 594 relevées) :

*Die Relevanz dieses Wortschatzbereichs kann auf mehreren Ebenen als besonders hoch eingeschätzt werden: Er enthält nicht nur die meisten Lemmata, sondern die am häufigsten bezeugten, darunter die „Spitzenreiter“ Neger, Negerkuss, Schwarzer, Sinti und Roma sowie das Stichwort mit den meisten Belegen: Zigeuner. Diese Bezeichnungen stellen bis heute regelrechte „Reizwörter“ dar, die inzwischen beinahe Schlagwortcharakter haben und immer wieder aufgenommen werden, um PC-Absichten zu illustrieren*⁴. (Elsner-Petri, 2015 : 241)

- 12 Nous bornons la période historique des référents de désignations individuelles et collectives des groupes migratoires étrangers à l'histoire migratoire de l'Allemagne après 1945, plus particulièrement aux deux stades établis par Jung, Niehr et Böcke (2000 : 18) : a) l'arrivée de main d'œuvre étrangère et de leurs familles ; b) l'arrivée de réfugiés et demandeurs d'asile étrangers.
- 13 Sont donc exclues de l'analyse les désignations antérieures à 1945 comme les Huguenots (« *Hugenotten* », également appelés « *Glaubensflüchtlinge* » ou « réfugiés confessionnels »), qui ont fui la France au XVII^e siècle. Les référents des Allemands issus des pays de l'Est, les « Russes allemands » (« *Russlanddeutsche* »), de même que les

« réfugiés de RDA » (« *DDR-Flüchtlinge* ») n'ont pas été retenus pour l'analyse en raison de leur ambiguïté sémantique. En effet, si les référents des désignations de groupes migratoires étrangers sont caractérisés par les quatre traits sémantiques suivants :

[+ PRESENT.E EN TERRITOIRE GERMANOPHONE]

[+ PERCU.E COMME D'ORIGINE ETRANGERE]

[- RESSORTISSANT.E ALLEMAND.E OU PERCU.E COMME TEL.LE]

[- EN TERRITOIRE GERMANOPHONE POUR MOTIF TOURISTIQUE]

alors les référents des désignations « *Russlanddeutsche* » et « *DDR-Flüchtlinge* » ne peuvent être considérés comme des représentants prototypiques de cette catégorie, car ils ne portent pas le troisième trait sémantique.

- 14 À la date de rédaction du présent article, un seul éditeur a fait le choix du tout numérique en proposant son dernier manuel *Ideal das Lernportal* (2019), à destination des classes de seconde, exclusivement sous ce format. Il offre néanmoins la possibilité d'accompagner ce manuel numérique d'un « cahier d'appropriation » (« *Begleitheft* ») imprimé sur papier. Les autres maisons d'édition ont continué à envoyer un spécimen papier aux enseignant.e.s avec proposition de souscription à l'offre numérique. Notre analyse de corpus a donc été faite de façon traditionnelle, en procédant par indexation des formes linguistiques présentes dans les manuels sur format papier. Nous préférons une approche textométrique plutôt que lexicométrique, la première mettant en évidence la présence de toute réalisation graphématique relevant d'une stratégie discursive. Ce type d'approche élargit le spectre des formes relevées au-delà du lexique normé, qui implique un degré de lexicalisation (notamment figement graphique) de l'unité lexématique — mesuré à son indexation dans les outils normatifs du type grammaires et dictionnaires — et exclurait *de facto* les formes grapho-stylistiques déviant de la norme (du type astérisque du genre).

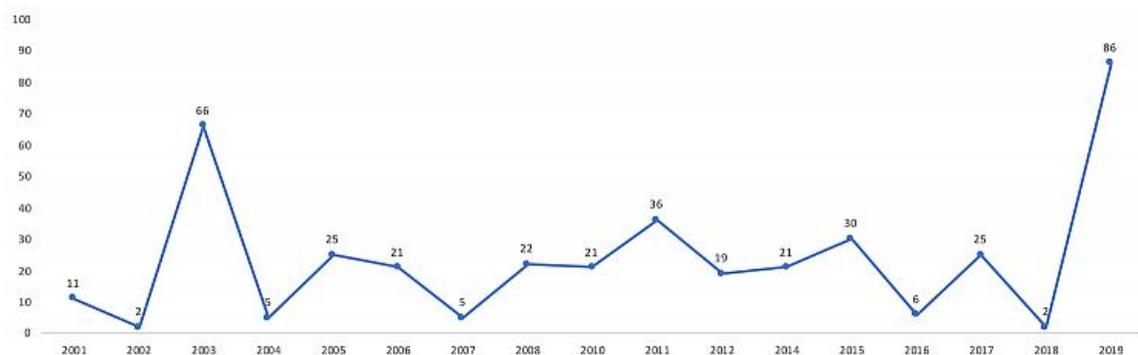
15 Le relevé a été effectué sur les parties textuelles du corpus et non sur les supports audio et audiovisuels, pour des raisons d'accessibilité aux sources. Les occurrences relevées ont été classées dans deux catégories :

- les formes qui figurent dans les documents authentiques – sans intervention des concepteurs autre que par la sélection du support – que nous considérons comme objets de réflexion métalinguistique explicites. Ces formes font partie de thématiques pertinentes pour notre objet d'étude et incitent à l'utilisation d'une désignation de l'étranger dans les rapports sociaux d'équité/égalité ou de prise en compte de l'altérité, comme : « *Anders sein* » (« être différent.e ») ou « *Chancengleichheit* » (« l'égalité des chances ») ;
- les formes qui figurent dans l'appareil pédagogique rédigé par les concepteurs de manuels (c'est-à-dire les consignes aux élèves, aides à la compréhension, intitulés des exercices...) que nous considérons comme des marqueurs pragma-discursifs. Ces formes relèvent d'un choix éthique délibéré des éditeurs et/ou concepteurs des manuels.

3.2. Analyse des complexes lexicaux

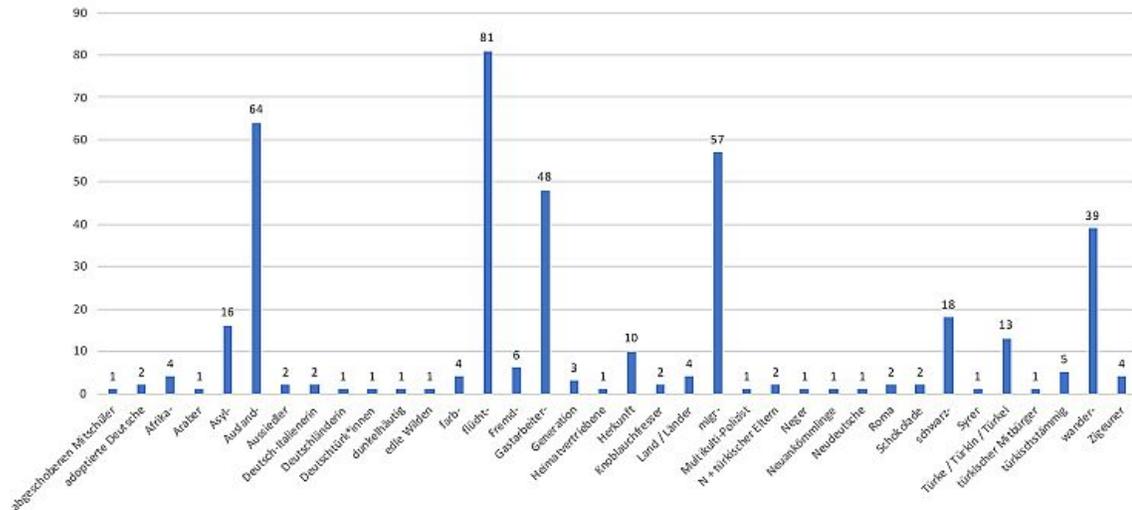
16 Un premier relevé permet d'établir une liste de 403 occurrences de désignations de personnes et groupes migratoires étrangers utilisées dans les manuels d'allemand langue étrangère. Le graphique 1 présente la fréquence des différentes désignations sur la période 2001-2019.

Graphique 1. – Fréquence des différentes désignations.



17 Les deux pics observables de 2003 et 2019 coïncident avec la parution des nouveaux programmes de l'Éducation nationale. La première augmentation significative relevée en 2003 correspond à l'année de publication du *Programme des classes de première générale et technologique*, qui introduit la nouvelle thématique générale « Relations de pouvoir ». Pour traiter le contenu culturel du programme de la classe de première, le texte officiel indique que « l'intégration des flux divers d'immigrés ou de réfugiés venus des pays de l'Est, l'accession à la nationalité et l'évolution en matière tant du droit d'asile que du code de la nationalité constituent des spécificités à prendre en compte » (*Programme des classes de première*, 2003 : 9). De la même façon, l'augmentation la plus importante en 2019 relève du contenu thématique des derniers programmes, mais peut-être également de la prise en compte de l'activité de médiation, ce qui reste à confirmer par l'analyse qualitative. Les 403 occurrences de désignations sont réparties autour de 36 entrées lexicales, allant de l'occasionalisme comme « *Neudeutsche* » (« Nouvel Allemand »), « *edle Wilden* » (« nobles sauvages ») et « *Multikulti-Polizist* » (« policier multiculturel »), à des complexes lexicaux autour d'un même lexème-base.

Graphique 2. – Spectre lexical.



18 Le graphique 2 fait apparaître une saillance de cinq complexes lexicaux majeurs dans le spectre des désignations relevées. Le premier complexe autour du lexème-base « *flucht-* » (« fuite ») regroupe 20 % des occurrences (81 occurrences sur 403), suivi par le complexe autour du lexème-base « *ausland-* » (« étranger ») à hauteur de 15,8 % (64 occurrences), puis celui autour du lexème-base « *migr-* » (« migr- ») à hauteur de 14,1 % (57 occurrences). Ils couvrent à eux trois presque la moitié (49,9 %) du spectre lexical total des désignations relevées, et font l'objet d'une analyse qualitative.

Tableau 1. – Complexe lexical « *flucht-* ».

Occurrences	2003	2005	2006	2007	2008	2010	2011	2015	2017	2019	Total général
der "geduldete" Flüchtling				1							1
der Flüchtling		3			1		1	1		2	8
der Flüchtling (-e)										2	2
der Flüchtling aus Kosovo		1	1								2
der Flüchtling(e)										2	2
der politische Flüchtling				1							1
die Geflüchteten									1	1	2
ein Flüchtling										1	1
Ein Flüchtling bei einer deutschen Familie										1	1
einen Flüchtling auf/nehmen								1			1
Flüchtling								4	1		5
Flüchtling aus Syrien										1	1
Flüchtlinge	3	1					1	2	13	15	35
Flüchtlingsfamilie										1	1
Geduldete Flüchtlinge	1	1									2
Geflüchtete										4	4
Geflüchtete wie Deaa										1	1
Kriegsflüchtlinge	2	1									3
MUF = Minderjährige unbegleitete Flüchtlingskinder				1							1
politische Flüchtlinge	1										1
Sohn libanesischer Flüchtlinge							1				1
Wirtschaftsflüchtlinge								1			1
Total général	8	7	2	1	1	1	2	9	15	31	77

- 19 Le complexe autour du lexème-base « *flucht-* » apparaît pour la première fois dans des manuels de 2003 et présente une variation lexicale importante. Aux 54 occurrences du lexème simple « *Flüchtling* » s'ajoutent d'une part des lexèmes composés « *Kriegsflüchtlinge* » (« réfugiés de guerre »), « *Wirtschaftsflüchtlinge* » (« réfugiés économiques ») et d'autre part des expansions adjectivales « *der politische Flüchtling* » (« le réfugié politique »), « *der „geduldete“ Flüchtling* » (« le réfugié "toléré" »). La variation lexicale s'explique en partie par la complexité référentielle du lexème « *Flüchtling* », qui combine à la fois le trait sémantique de la mobilité [+MOBIL] d'après la définition du dictionnaire *Duden* : « *Person, die aus politischen, religiösen, wirtschaftlichen oder ethnischen Gründen ihre Heimat eilig verlassen hat oder verlassen musste und dabei ihren Besitz zurückgelassen hat* ⁵ » et la désignation d'un statut juridique : « *als Flüchtling anerkannt werden* » (« être reconnu comme réfugié », *ibid.*). La composition nominale et l'élément adjectival opèrent une catégorisation des réfugiés en indiquant le motif de la fuite ou le statut juridique du référent, utilisé en mention dans l'occurrence de 2007 par la mise entre guillemets « *der „geduldete“ Flüchtling* ». La

désignation « *Wirtschaftsflüchtlinge* » porte une connotation péjorative induite par le jugement porté à la motivation à quitter son pays qui ne relève pas de l'urgence vitale. Cette connotation fait l'objet d'un marquage stylistique dans les éditions du dictionnaire *Duden* depuis 2001 (Elsner-Petri, 2015 : 238), par la mention « *abwertend* » (« péjoratif »), ce qui peut expliquer l'unique occurrence relevée dans un manuel de 2015.

- 20 D'autres désignations précisent l'origine du référent par une expansion prépositionnelle, apportant une valeur spatiale : « *Flüchtling aus Syrien* » (« réfugié de Syrie »), « *der Flüchtling aus Kosovo* » (« le réfugié du Kosovo ») ou une valeur locative « *Ein Flüchtling bei einer deutschen Familie* » (« un réfugié dans une famille allemande »). Trois occurrences inscrivent la désignation dans la constellation familiale : « *Sohn libanesischer Flüchtlinge* » (« fils de réfugiés libanais », *Perspektiven* 2^{de}, 2010 : 60), « *Flüchtlingsfamilie* » (« famille de réfugiés », *Impulse* 2^{de}, 2019 : 41), « *Flüchtlingskinder* » (« enfants de réfugiés », *Projekt Deutsch Neu* 2^{de}, 2006 : 110). Les désignations comportant le déterminatif « *Flüchtling-* » révèlent un potentiel stigmatisant, non seulement par effet d'exclusion (les enfants de réfugiés vont dans des classes spéciales) mais aussi par la péjoration du terme « *Flüchtling* », générique qui catégorise l'individu et mène à des banalisations et images stéréotypées (Leonhard & Siegel, 2019 : 189). Cette connotation négative commune aux dérivés nominaux par le suffixe *-ling* avait déjà été mentionnée par la Société pour la langue allemande (*Gesellschaft für deutsche Sprache*) en 2015 lorsque le terme avait été élu « Mot de l'année » :

Gebildet aus dem Verb flüchten und dem Ableitungssuffix -ling (Person, die durch eine Eigenschaft oder ein Merkmal charakterisiert ist), klingt Flüchtling für sprachensible Ohren tendenziell abschätzig: Analoge Bildungen wie Eindringling, Emporkömmling oder Schreiberling sind negativ konnotiert, andere wie Prüfling, Lehrling, Findling,

Sträfling oder Schützling haben eine deutlich passive Komponente. Neuerdings ist daher öfters alternativ von Geflüchteten die Rede ⁶.

- 21 Le procédé lexical de conversion d'une forme verbale vers un participe II substantivé « *Geflüchtete/r* » (« celui/celle qui a fui ») propose une alternative en désignant l'agent d'un procès de migration sans connotation négative. Outre l'avantage lexicopragmatique à éviter l'effet stigmatisant de la désignation à base « *Flüchtling-* », cette désignation présente l'avantage morpho-lexical de s'appliquer aux référents masculins et féminins. L'utilisation de cette modification lexicale est relativement récente dans les manuels d'allemand langue étrangère, car elle n'apparaît qu'à partir de 2017. On compte une occurrence de la désignation au pluriel « *die Geflüchteten* » en 2017 en tant que marqueur pragma-discursif dans une consigne d'expression écrite et 7 occurrences dans les manuels de 2019, toutes en objets de réflexion métalinguistique, comme dans l'exemple suivant :

Mitreden 1^{re}, Hachette Éducation, 2019 : 16.

Sharehouse Refugio

Vor dem Hören

1. „Sharehouse Refugio“: Was könnte das sein?
Schau die Fotos an und stelle Hypothesen auf.

Hör das Audiodokument an GRUPPE

Sharehouse Refugio – ein Familienhaus für
Geflüchtete in Neuköln (TV.Berlin, 2016)



- die Unterstützung: *le soutien*
- die Verantwortung (en): *la responsabilité*
- die Abgrenzung: *la délimitation*
- die Wertschätzung: *l'estime*
- der Wert (e): *la valeur*

2. Hör dir den Anfang der Reportage über dieses Haus an.
 - a. Waren deine Hypothesen richtig?
 - b. Was ist das „Sharehouse Refugio“ von Berlin-Neuköln? → [Vokabelcoach](#)
3. Ergänze folgenden Steckbrief von Frau Jazmati.

Tableau 2. – Complexe lexical « *ausland-* ».

Occurrences	2001	2003	2004	2005	2006	2008	2010	2011	2012	2015	2017	2018	2019	Total général
"Ausländer"		1							1		1			3
"ihre" Ausländer		1		1										2
Ausländer		14		3	2	3	1	1		1			1	26
Ausländer in Deutschland									1					1
Ausländer, die aus zahlreichen Ländern nach Berlin kommen und oft auch bleiben										1				1
Ausländer, die schon länger in Deutschland leben					1									1
Ausländergemeinschaft in Deutschland		1												1
Ausländerin					1									1
Ausländern				1										1
ausländische Arbeiter									1					1
ausländische Bevölkerung	3	1												4
Ausländische Eltern			1											1
ausländische Elternteile			1											1
ausländische Fachkräfte													1	1
ausländische Schulkameraden		1												1
ausländische Studenten						1								1
der Ausländer (-)			1									1		2
der Ausländer / die Ausländerin					1		1							2
der Ausländer(-) / die Ausländerin(-nen)													1	1
der ausländische Mitbürger								1						1
die Ausländer in Deutschland		1												1
Die Ausländerinnen und Ausländer			1											1
die ausländischen Mitbürger		1												1
die meisten Ausländer, die heute in Deutschland leben			1											1
Ex-Ausländer										1				1
Experten aus dem Ausland			1											1
Kinder ausländischer Eltern	1													1
unsere ausländischen Mitbürger								1						1
Total général	6	21	4	5	5	4	4	1	3	3	1	1	3	61

- 22 Le relevé atteste une première utilisation dès l'année 2001 avec 6 occurrences autour du lexème-base « *ausland-* ». Parmi les procédés lexicaux utilisés, on note seulement 2 occurrences de lexèmes composés « *Ausländergemeinschaft* » (« communauté d'étrangers ») et

« *Ex-Ausländer* » (« ex-étranger »). Parmi les 34 occurrences des désignations « *Ausländer* » et de sa dérivation au féminin, il faut signaler 5 utilisations en mention dont 2 qui relèvent d'un acte de dénigrement. Dans l'extrait de texte de Renan Demirkan, l'auteure rapporte la désignation stigmatisante de sa famille turque par les locuteurs germanophones après leur arrivée en Allemagne : « *Trotz alledem waren sie für viele Einheimische „Knoblauchfresser“ und „Kümmeltürken“. In die Geheimnisse der anderen Mädchen wurde sie nicht eingeweiht. Ihre Eltern waren „Ausländer“, demzufolge auch sie und ihre Schwester.* » (« Malgré tout ils étaient pour beaucoup d'autochtones des “bouffeurs d'ail” et des “turcs au cumin”. Elle ne partageait pas les secrets des autres filles. Ses parents étaient “des étrangers”, sa sœur et elle l'étaient donc aussi », *Fokus Terminale*, 2017 : 29 [2012 : 24]). Le sème de l'altérité du lexème « *Ausländer* » est ici accentué par l'acte d'exclusion sociale qui accompagne la réalisation de la désignation ostracisante. La mention complémentaire du dictionnaire *Duden* indiquant le changement opéré sous l'influence du politiquement correct confirme le potentiel discriminatoire de la désignation : « *Die Bezeichnung „Ausländer“ für (aus Sprecherperspektive) im eigenen Land lebende Menschen ausländischer Herkunft gilt zunehmend als diskriminierend. Sie wird deshalb immer häufiger durch Bezeichnungen wie ausländischer Mitbürger oder (vor allem bei dauerhaftem Zuzug) „Migrant“ ersetzt*⁷. » La substitution par un syntagme comprenant une dérivation adjectivale évoquée par le *Duden* est en effet utilisée de façon relativement régulière entre 2001 et 2019. Le lexème « *ausländisch* » (« étranger ») apparaît en expansion de plusieurs bases nominales et s'applique à la désignation de différents groupes de la population allemande (« *ausländische Bevölkerung* » ou « population étrangère ») : les travailleurs (« *ausländische Arbeiter* » ou « travailleurs étrangers » ;

« *ausländische Fachkräfte* » ou « main-d'œuvre étrangère qualifiée »), les parents (« *ausländische Eltern* » ou « parents étrangers » ; « *ausländische Elternteile* » ou « parent étranger »), les écoliers et étudiants (« *ausländische Studenten* » ou « étudiants étrangers » ; « *ausländische Schulkameraden* » ou « camarades d'école étrangers »). Le passage de la désignation monolexématique « *Ausländer* » à un GN élargi permet de transformer la désignation ostracisante « *Ausländer* » en une désignation de type qualificative. La collocation à valeur inclusive « *ausländisch + Mitbürger* » (« concitoyen + étranger ») recommandée dans le *Duden* n'est relevée que dans 3 occurrences dans des manuels de 2001 et 2010 : comme titre d'un graphique (*Projekt Deutsch 2^{de}*, 2001 : 127), les deux autres, issues du même manuel, comme item d'une liste de vocabulaire de fin de chapitre et dans une consigne d'activité d'expression orale : « *Mit welchen Schwierigkeiten werden unsere ausländischen Mitbürger konfrontiert?* » (« À quelles difficultés sont confrontés nos concitoyens étrangers ? », *Welten Neu 2^{de}*, 2010 : 83). Cette collocation correspond à l'avant-dernière étape de la chaîne euphémistique de la désignation « *Ausländer* », utilisée par la communauté linguistique germanophone comme mécanisme d'évitement du « politiquement correct » (Gautherot, 2018 : *Ausländer* > *ausländische Arbeitnehmer* > *ausländische Mitbürger* > *Mitbürger mit Migrationshintergrund* (étranger > travailleur étranger > concitoyen étranger > concitoyen avec arrière-plan migratoire).

- 23 Les réalisations les plus étendues présentent des GN élargis de base « *Ausländer* » avec une relative : « *Ausländer, die aus zahlreichen Ländern kommen und oft auch bleiben* » (« étrangers qui viennent de nombreux pays et souvent restent ») ; « *Ausländer, die schon länger in Deutschland leben* » (« étrangers qui vivent en Allemagne depuis longtemps ») ; « *die meisten Ausländer, die heute in Deutschland leben* »

(« la plupart des étrangers qui vivent en Allemagne aujourd’hui ») ainsi qu’une occurrence d’expansion à gauche de N : « *die heute in Deutschland lebenden Ausländer* » (« les étrangers vivant aujourd’hui en Allemagne »), qui équivaut à la transformation de la relative précédente en groupe participial. La longueur de ces syntagmes est iconique de la précaution oratoire du locuteur : il utilise une désignation détaillée pour rendre compte au mieux de la réalité de l’individu ou du groupe d’individus concerné. La relative neutralise alors l’effet discriminant de la désignation « *Ausländer* » par la précision locative « *in Deutschland leben* ».

Tableau 3. – Complexe lexical « *migr-* ».

Occurrences	2002	2003	2006	2008	2010	2011	2012	2014	2015	2016	2017	2019	Total général
bekannte Persönlichkeiten mit Migrationshintergrund					1								1
Berlinerin mit Migrationshintergrund												1	1
Berlinerinnen mit Migrationshintergrund												1	1
der / die Migrant/in									1				1
Der aus Russland nach Berlin emigrierte Wladimir						1							1
der Emigrant(-), die Emigrantin(nen)												1	1
der Immigrant(en), die Immigrantin(nen)												1	1
der Migrant						1							1
der Migrant (-en,-en)				1									1
der Migrant (-en)												2	2
der Migrant (en,en)							1						1
der Migrant (en)							1						1
der Migrationshintergrund								1				1	2
deutsche Persönlichkeiten mit Migrationshintergrund					1								1
DFB-Mitgliedern mit Migrationshintergrund									1				1
die Einzige "mit Migrationshintergrund"								1					1
die serbischen und türkischen Migranten											1		1
eine Migrationsgeschichte haben												1	1
einen Migrationshintergrund (haben)							1						1
Emigrantin		1											1
Familien mit Migrationshintergrund												1	1
Fotomodell mit Migrationshintergrund										1			1
Immigrantenkinder						1							1
junge Migranten						1			1				2
Kinder mit Migrationshintergrund												1	1
Menschen mit Migrationshintergrund							1					2	3
Migranten			3	1	3	2	1					2	12
Migranten mit mangelnden Deutschkenntnissen												1	1
Migrantengruppe			1										1
Migrantenkind								1					1
Migrantenkinder							1						1
Migrationshintergrund (haben)								1					1
Migrationshintergrund haben							1					2	3
mit Migrationshintergrund												1	1
Personen mit Migrationshintergrund					1								1
Problemfamilien mit Migrationshintergrund								1					1
Sprach-Immigrantin ins Deutsche										1			1
Total général	1	4	1	1	6	12	5	1	3	2	1	18	55

24 Le troisième complexe autour du lexème-base « *migr-* », attesté depuis 2002, présente la plus grande variation avec 39 entrées différentes, réparties entre deux pôles de désignations nominales : d’une part celles de base « *Emigrant* » (« émigré ») ; « *Immigrant* » (« immigré ») ; « *Migrant* » (« migrant ») avec 31 occurrences ; et

d'autre part celles construites avec le N déterminatif « *Migrations-* », présent dans 25 occurrences. On note une seule occurrence d'un participe II en expansion nominale : « *der aus Russland nach Berlin emigrierte Wladimir* » (« Wladimir, émigré de Russie à Berlin ») dans le chapeau d'un texte autobiographique de Wladimir Kaminer (*Team Deutsch* 1^{re}, 2011 : 30). Comme son équivalent en français, la désignation « *Migrant* » partage avec la désignation « *Flüchtling* » un trait sémantique de la mobilité, mais il n'a pas d'entrée dans le lexique juridique, contrairement au réfugié qui donne accès à une protection juridique (Calabrese, 2018 : 154). La définition présente dans le dictionnaire *Duden* établit le trait sémantique de la mobilité [+MOBIL] : « *Jemand, der in ein anderes Land, in eine andere Gegend, an einen anderen Ort abwandert* ⁸ » sans mention particulière d'un sème péjoratif ou d'un potentiel discriminant. Pourtant, la discrimination lexicale des migrants est évoquée dans plusieurs travaux récents sous l'appellation « *Migratismus* » (AG Feministisch Sprachhandeln, 2014/2015 : 42 ; Nübling, 2018 : 220 ; Pusch, 2016 : 40).

- 25 L'ajout d'un groupe prépositionnel fait de la construction polylexicale >NOM + MIT MIGRATIONSHINTERGRUND< la dernière étape dans la chaîne euphémistique « *Ausländer > ausländische Arbeitnehmer > ausländische Mitbürger > Mitbürger mit Migrationshintergrund* ». En effet, les unités polylexématiques comme « *Menschen mit Migrationshintergrund* » (« personnes avec un arrière-plan migratoire ») ou « *Deutsche mit Migrationshintergrund* » (« Allemand.e.s avec un arrière-plan migratoire ») augmentent le potentiel euphémistique de la désignation en reculant le trait sémantique de la mobilité [+MOBIL] après le trait humain [+MENSCH]. Contrairement au monolexème « *Migrant* », cette linéarisation pose le premier élément N, porteur du trait sémantique humain, comme marqueur d'identification à la

place du trait sémantique migratoire. Ce dernier devient alors une propriété additionnelle du désigné. De plus, cette construction offre une palette plus large de référents en commençant par la désignation de la personne, de la personnalité médiatique « *bekannte Persönlichkeiten mit Migrationshintergrund* » (personnalités connues avec un arrière-plan migratoire »), « *Fotomodell mit Migrationshintergrund* » (« mannequin photo avec un arrière-plan migratoire »), aux groupes d'individus anonymes « *Bürger mit Migrationshintergrund* » (« citoyens avec un arrière-plan migratoire ») ; « *Familie mit Migrationshintergrund* » (« famille avec un arrière-plan migratoire »). L'utilisation de la construction en >NOM + MIT MIGRATIONSHINTERGRUND< est récente puisqu'elle apparaît dans les manuels à partir de 2010. Une utilisation en mention dans une consigne d'un exercice de compréhension orale sensibilise même les apprenant.e.s à cette nouvelle désignation : « *In den Medien wird oft von „Deutschen mit Migrationshintergrund“ gesprochen. Zwei Beispiele wecken Ihr Interesse.* » (« Dans les médias il est souvent question d'« Allemand.e.s avec un arrière-plan migratoire ». Deux exemples attirent votre attention », *Einblick* 1^{re}, 2011 : 48).

- 26 Sur les deux pics d'occurrences des désignations du complexe « *migr-* » relevés en 2011 avec 13 occurrences et en 2019 avec 19 occurrences, le deuxième pic indique une majorité de désignations nominales et verbales euphémistiques avec le lexème « *Migrationshintergrund* » et une occurrence du lexème « *Migrationsgeschichte* » (« histoire de migration »), contre 5 occurrences de la désignation directe « *Migrant* » et 2 occurrences d'aides lexicales à la compréhension : « *der Emigrant(-), die Emigrantin(nen)* » et « *der Immigrant(-), die Immigrantin(nen)* ». La substitution de la désignation monolexicale « *Migrant* » par la structure polylexicale euphémistique en >NOM + MIT

MIGRATIONSHINTERGRUND< confirme la prise en compte d'une désignation « politiquement correcte » dans les manuels d'allemand les plus récents.

3.3. Désignations de la couleur de peau

- 27 Le relevé des occurrences indique une utilisation non négligeable de désignations du groupe migratoire des étrangers d'après le trait qualificatif de la couleur de peau.

Tableau 4. – Couleur de peau.

Occurrences	2003	2006	2008	2010	2012	2014	2015	Total général
3 Kinder verschiedener Hautfarbe	1							1
der Farbige(r)					1			1
der Schwarze						15		15
der weiße Neger Wumbaba		1						1
ein Farbiger					1			1
ein Schwarzer						1		1
ein schwarzes Mädchen			1					1
gebürtige Schwarzafrikaner				1				1
ihren dunkelhäutigen Freundinnen						1		1
Menschen aller Hautfarben	1							1
Schokolade						1	1	2
Total général	2	1	1	1	2	18	1	26

- 28 Le tableau indique 26 occurrences de désignations qualificatives d'après la couleur de peau de leur porteur. Tous les monolexèmes de la chaîne euphémistique *Neger* > *Farbige* > *Schwarze* (nègre > personne de couleur > noir) sont représentés, y compris le terme « *Neger* », mot tabou que les communautés linguistiques évitent de prononcer ou réaliser entièrement en lui préférant la graphie « N-Wort ». Le « politiquement correct », considéré comme l'extension du phénomène ethno-linguistique du tabou (Gautherot, 2015) frappe d'interdit les désignations discriminantes et les mots tabous dans les discours. Au cœur du mouvement du « politiquement correct » états-unien, la désignation « *Neger* » représente l'une des entrées lexicales

les plus documentées dans le marquage du dictionnaire *Duden* depuis 1983 (Elsner-Petri, 2015 : 223). Aujourd'hui, le simple fait qu'il existe une mention particulière pour cette entrée lexicale apparaît en rouge sur le site internet du dictionnaire, avant même la définition du mot et ladite mention particulière⁹. Dans notre relevé, la désignation apparaît une seule fois, sous la forme d'un GN oxymorique « *der weiße Neger Wumbaba* ». En associant deux traits sémantiques de la couleur de peau contraires : [-WEISS] porté par le monolexème « *Neger* » à celui de l'adjectif qualificatif qui le précède [+WEISS], la désignation pose un problème d'identification du référent. Elle apparaît dans une question de compréhension écrite sur un extrait textuel d'Axel Hacke : « *Hätte es den weißen Neger Wumbaba auch gegeben, wenn die Hörer den Text des Gedichtes gelesen hätten?* » (« Le nègre blanc Wumbaba aurait-il existé si les auditeurs avaient lu le texte du poème ? » *Alternative Terminale*, 2006 : 98), et ne relève pas d'une utilisation conflictuelle. L'auteur raconte la confusion phonétique faite par un auditeur venu à l'une de ses lectures publiques, entre le vers d'un poème de Matthias Claudius « *aus den Wiesen steigt der weiße Nebel wunderbar* » (« le brouillard blanc monte merveilleusement des prairies ») et ce que l'auditeur a compris « *aus den Wiesen steigt der weiße Neger Wumbaba* » (« le nègre blanc Wumbaba monte des prairies »). Le chapitre dans lequel est situé ce texte, intitulé « *Zu(m) Wort kommen* » (« en venir au(x) mot(s) »), traite des potentialités créatives de la langue allemande avec des exemples de jeux de mots, poésie concrète et quiproquos linguistiques. Le fait qu'une telle utilisation apparaisse dans un manuel de terminale suppose que les apprenant.e.s aient un degré de conscience métalinguistique avancé pour saisir l'impropriété lexicale de cet emploi « politiquement incorrect ».

- 29 Les 2 occurrences de la désignation « *Farbiger* » sont tirées du manuel *Perspektiven Terminale* (2012). La première occurrence est un objet de réflexion linguistique utilisé par Philipp Rösler, ancien ministre allemand né au Vietnam et adopté par des parents allemands. Il raconte dans une interview une anecdote au Parlement fédéral où il désigne un employé de l'entreprise de restauration de la façon suivante : « *Da kam irgendwann ein Farbiger auf mich zu* » (« Un homme de couleur vint alors me voir », *Perspektiven Terminale*, 2012 : 18). Le co-texte de l'énoncé indique qu'il ne s'agit pas, là non plus, d'une utilisation conflictuelle, car le ministre poursuit : « *Und wissen Sie, was der sagte: „Ich finde es ganz toll, dass einer von uns es bis ganz oben geschafft hat.“* » (« Savez-vous ce qu'il m'a dit : “Je trouve ça super que l'un d'entre nous ait réussi à aller aussi loin.” ») Le fait que le locuteur 2 reconnaît le locuteur 1 comme appartenant au groupe des étrangers comme lui et le considère comme « l'un des siens » remotive la désignation « *ein Farbiger* » comme auto-désignation. Cette réappropriation de la désignation péjorative légitime un acte pragmatique du locuteur à ne pas vouloir utiliser une désignation de substitution ou une désignation euphémistique pour désigner un référent du même groupe. La deuxième occurrence est l'aide lexicale accompagnant le texte : « *der Farbige* = l'homme de couleur ». Ces désignations font partie de l'unité « *Dazugehören?* » (« Être à sa place ? ») qui présente des exemples d'intégration de ressortissants allemands d'origine étrangère.
- 30 Il en est autrement de la désignation « *Schwarze* » (« noirs »). Les 15 occurrences de la désignation « *der Schwarze* » (« le noir ») et l'occurrence « *ein Schwarzer* » (« un noir ») proviennent toutes du même document textuel tiré du manuel *Fokus* de 2014. Le narrateur raconte la rencontre du personnage principal avec un demandeur d'asile africain. La perception de ce dernier est marquée par de

nombreux préjugés et il n'est désigné que par l'adjectif substantivé : « *Als er [Heinz] zu seinem Tisch zurückstapfte, traute er seinen Augen nicht: Ein Schwarzer saß an seinem Platz und aß seelenruhig seine Gemüsesuppe!* » (« Lorsqu'il [Heinz] retourna à sa table il n'en crut pas ses yeux : un noir était assis à sa place et mangeait tranquillement sa soupe de légumes ! », *Fokus 2^{de}*, 2014 : 154). Le document fait partie du chapitre intitulé « *Vorurteile* » (« préjugés ») et sert d'illustration aux perceptions erronées de l'Autre. La première question d'expression qui suit les exercices de compréhension écrite du texte incite l'apprenant.e à réfléchir à la perception discriminante : « *Ist Heinz ein Rassist? Überlegen Sie, welche Vorurteile er zu Beginn hat – und weshalb – und wie sich die Situation ändert.* » (« Heinz est-il raciste ? Réfléchissez aux préjugés qu'il a au début – et pourquoi – et à la façon dont la situation évolue », *Fokus 2^{de}*, 2014 : 157). Toutefois, le degré de réflexion n'atteint pas encore le domaine métalinguistique et l'utilisation de la désignation discriminante comme potentiellement conflictuelle. Il est intéressant de noter que les désignations sous la forme d'adjectifs substantivés « *ein Farbiger* », « *ein Schwarzer* », qui réduisent le référent au trait qualificatif unique de la couleur de peau [-WEISS], sont utilisées différemment. « *Schwarzer* », qui contrairement à « *Farbiger* » ne fait pas l'objet d'une péjoration sémantique ou d'une valeur discriminante documentée dans le *Duden* (Elsner-Petri, 2015 : 230), est utilisé avec intention conflictuelle, tandis que les désignations « *Neger* » et « *Farbiger* », dont la valeur performative discriminante est avérée, apparaissent dans des contextes communicatifs sans intention conflictuelle.

4. Conclusion

- 31 L'analyse des relevés d'occurrences établit des pics d'occurrences de désignations de groupes migratoires suggérant une application de haut en bas des directives officielles. Les occurrences des trois complexes lexicaux « *flucht-* », « *ausland-* » et « *migr-* » ont livré des indicateurs sur le traitement de la désignation des étrangers dans les manuels d'allemand langue étrangère. Si les occurrences du complexe lexical « *ausland-* » sont stables entre 2001 et 2015, celles des complexes « *flucht-* » et « *migr-* » décrivent une utilisation plus irrégulière avec deux pics d'occurrences, en 2017 et 2019 pour les désignations du complexe « *flucht-* », et en 2011 et 2019 pour celles du complexe « *migr-* ». Les désignations de couleur de peau, ostracisantes et stigmatisantes, disparaissent des manuels à partir de 2015. L'année 2015, année d'affluence des migrants en Allemagne consacrant la désignation « *Flüchtling* » comme « mot de l'année », apparaît donc comme une année charnière de la désignation des groupes migratoires étrangers. L'année 2019 semble amorcer une évolution pragmatique et idéologique de l'enseignement de l'allemand langue étrangère, avec l'actualisation des désignations. La complexité référentielle autour de la désignation « *Flüchtling* » et l'utilisation pérenne de la désignation euphémistique avec la construction polylexicale >NOM + MIT MIGRATIONSHINTERGRUND< annoncent un changement de paradigme dans le rapport à l'altérité et la perception des représentants de ces groupes.
- 32 La question du choix des « bons mots » et des « mots tabous » en fonction du contexte communicatif et la mise en place de stratégies discursives adaptées représentent un enjeu de la didactique des langues étrangères. La désignation « politiquement correcte » s'inscrit alors dans une démarche d'« intervention linguistique » (Hornscheidt, 2012 : 223). Cette posture éthique semble corroborée par les derniers programmes de l'Éducation nationale, à travers

l'activité de médiation. Le désigné appartenant au groupe migratoire des étrangers devient, en tant que représentant prototypique de la catégorie de l'Autre, le référent principal de l'activité de médiation. Il est à la fois destinataire d'exercices de la médiation de textes et de concepts et partenaire des échanges dans la médiation de la communication. Pourtant, le relevé montre l'absence de la désignation « politiquement correcte » dans les activités de médiation des manuels de 2019. En effet, les référents mouvants de ces désignations, enjeux politiques et éthiques, sont pour le moment représentés dans les consignes des activités de médiation uniquement comme objets d'une médiation de concepts et non comme destinataires de l'activité, comme dans l'exemple suivant :

Mitreden 1^{re}, Hachette Éducation, 2019 : 19.

Euer Projekt **Nimm eine Geschichte auf** Mediation

Das Auswandererhaus von Bremerhaven sammelt Lebensgeschichten für sein „Oral-History-Archiv“. Du nimmst eine Geschichte für dieses Archiv auf.

Schritt 1

- Wähle eine Person aus (sie kann auch aus deiner Familie kommen).
Es kann ein Flüchtling, ein Auswanderer, ein Einwanderer sein.
→ Wortschatz, p. 18

Schritt 2

- Sammle Informationen zu dieser Person und schreibe sie auf:
 - Herkunft;
 - Reiseziel;
 - Familienverhältnisse;
 - Ziel der Reise und Projekt.

Schritt 3

- Schreibe die Geschichte und nimm sie auf.

DEUTSCHES AUSWANDERERHAUS

Mention légale : Heinz Wohner / LOOK-foto / Getty images.

- 33 La perception de l'Autre reste donc encore majoritairement objet de réflexion métalinguistique et nécessite l'intervention de l'enseignant.e ou mieux, de l'apprenant.e, pour être intégrée aux activités de médiation. Cela serait finalement l'aboutissement d'une démarche actionnelle et empathique vers l'altérité : que les apprenant.e.s soient à l'origine de la désignation « politiquement correcte » d'un.e allocuté.e du groupe migratoire des étrangers.
-

BIBLIOGRAPHIE

Sources du corpus

Manuels d'enseignement de l'allemand langue étrangère

Alternative Terminale (2006), Paris : Didier.

Einblick 1^{re} (2011), Paris : Hatier.

Fokus 2^{de} (2014), Paris : Bordas.

Fokus Terminale (2017 [2012]), Paris : Bordas.

Ideal! Das Lernportal – Begleitheft (2019), Paris : Didier.

Impulse 2^{de} (2019), Paris : Nathan.

Mitreden 1^{re} (2019), Vanves : Hachette Éducation

Perspektiven 2^{de} (2010), Paris : Nathan.

Perspektiven Terminale (2012), Paris : Nathan.

Projekt Deutsch 2^{de} (2001), Paris : Nathan.

Projekt Deutsch Neu 2^{de} (2006), Paris : Nathan.

Team Deutsch 1^{re} (2011), Paris : EMDL.

Welten Neu 2^{de} (2010), Paris : Bordas.

Sources institutionnelles

CONSEIL DE L'EUROPE (2001), *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*, en ligne sur <<https://rm.coe.int/16802fc3a8>> (12 décembre 2020).

CONSEIL DE L'EUROPE (2018), *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer. Volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs*, en ligne sur <<https://rm.coe.int/cecr-volume-complementaire-avec-de-nouveaux-descripteurs/16807875d5>> (12 décembre 2020).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2002), *Programmes d'enseignement des langues vivantes en classe de seconde générale et technologique*, Bulletin officiel n° 7 de l'Éducation nationale, 3 octobre 2002.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2003), *Programmes des lycées. Allemand. Classes de première générale et technologique*, Bulletin officiel n° 7 de l'Éducation nationale, 28 août 2003.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2019), *Programme de langues vivantes de seconde générale et technologique, enseignements commun et optionnel*, Bulletin officiel spécial n° 1 de l'Éducation nationale, 22 janvier 2019.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE (2019), *Programme de langues vivantes de première et terminale générales et technologiques, enseignements commun et optionnel*, Bulletin officiel spécial n° 1 de l'Éducation nationale, 22 janvier 2019.

Références bibliographiques

AG FEMINISTISCH SPRACHHANDELN DER HUMBOLDT-UNIVERSITÄT ZU BERLIN (2014/2015), *Was tun? Sprachhandeln — Aber wie? W_Ortungen statt Tatenlosigkeit!*, Berlin : Hinkelstein-Druck sozialistische GmbH.

CALABRESE Laura (2018), « Migrant ou réfugié ? L'enjeu des dénominations des personnes dans le discours médiatique », L. Calabrese & M. Veniard (dir.), *Penser les mots, dire la migration*, Louvain-la-Neuve : L'Harmattan, 153-160.

CARLISLE Joanne F. (2000), « Awareness of the Structure and Meaning of Morphologically Complex Words: Impact on reading », *Reading and Writing: An Interdisciplinary Journal*, 12, 169-190.

- ELSNER-PETRI Sabine (2015), *Political Correctness im Duden-Universalwörterbuch. Eine diskurslinguistische Analyse*, Brême : Hempen Verlag.
- GAUTHEROT Laure (2015), *Le changement des normes communicatives en allemand contemporain. Mots et discours* (thèse de doctorat sous la direction d'Odile Schneider-Mizony), Université de Strasbourg, Strasbourg.
- GAUTHEROT Laure (2018), « Lexikalische Neubildungen der Politischen Korrektheit im heutigen Deutsch », G. Schmale (dir.), *Lexematische und polylexematische Einheiten des Deutschen*, Tübingen : Stauffenburg, 211-228.
- GESELLSCHAFT FÜR DEUTSCHE SPRACHE (2015), « GfdS wählt „Flüchtlinge“ zum Wort des Jahres 2015 – Meldung vom 11. Dezember 2015 », en ligne sur GfdS : <<https://gfds.de/wort-des-jahres-2015>> (12 décembre 2020).
- HORNSCHEIDT Lann (2012), *feministische w_orte. ein lern-, denk- und handlungsbuch zu sprache und diskriminierung, gender studies und feministischer linguistik*, Francfort-sur-le-Main : Brandes und Apsel.
- JUNG Matthias, NIEHR Thomas & BÖKE Karin (2000), *Ausländer im Spiegel der Presse. Ein diskurshistorisches Wörterbuch zur Einwanderung seit 1945*, unter Mitarbeit von Nils Dorenbeck, Wiesbaden : VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- KOTTHOFF Helga, NÜBLING Damaris & SCHMIDT Claudia (2018), *Genderlinguistik. Eine Einführung in Sprache, Gespräch und Geschlecht*, Tübingen : Narr.
- LEONHARD Jens & SIEGEL Vanessa (2019), « SPDLing, Systemling, Veganling – Eine morphologisch-semantische Analyse neuer ling-Derivationen im Gegenwartsdeutschen », *Deutsche Sprache, Zeitschrift für Theorie, Praxis, Dokumentation*, 2, 174-190.
- MENZEL Katrin (2018), « Morphological Awareness and Translation Studies », T. Tinnefeld (dir.) with the collaboration of R. Kresta & J. Szakos, *Challenges of Modern Foreign Language Teaching – Reflections and Analyses*, Sarrebruck : htw saar, 181-206.
- PUSCH Luise (2016), *Die Sprache der Eroberinnen und andere Glossen*, Göttingen : Wallstein.
- SCHAFROTH Elmar (2010), « Die Janusköpfigkeit der Political Correctness. Dargestellt am Beispiel der sprachlichen Feminisierung in Quebec und Frankreich und an anderen Phänomenen », *Zeitschrift für Kanada-Studien*, 30(2), 101-124.
- WISSMANN Nele Katharina (2016), « Les réfugiés en Allemagne : Plus de chances que de risques ? Ou : Plus de risques que de chances ? », *Allemagne d'aujourd'hui*, 2, 16-19.

Dictionnaire en ligne

Duden Universalwörterbuch Online :

<www.duden.de/rechtschreibung/Auslaender> (12 décembre 2020).

<www.duden.de/rechtschreibung/Fluechtling> (12 décembre 2020).

<www.duden.de/rechtschreibung/Migrant> (12 décembre 2020).

<www.duden.de/rechtschreibung/Neger> (12 décembre 2020).

Instituts de sondage et presse

ALLENSBACHER INSTITUT FÜR DEMOSKOPIE (2019), *IfD-Umfrage 12003*, mai 2019, Allensbacher Archiv.

Der Spiegel, 45/2019.

Die Frankfurter Allgemeine Zeitung, 119, 23 mai 2019.

Die Zeit, 45/2019, 30 octobre 2019.

SHELL (2019), 18. *Shell Jugendstudie 2019 – Eine Generation meldet sich zu Wort*, en ligne sur

<[https://www.shell.de/ueber-uns/shell-](https://www.shell.de/ueber-uns/shell-jugendstudie/[...]/toptasks.stream/1570708341213/4a002dff58a7a9540cb9e83ee0a37a0ed8a0fd55/shell-youth-study-summary-2019-de.pdf)

[jugendstudie/\[...\]/toptasks.stream/1570708341213/4a002dff58a7a9540cb9e83ee0a37a0ed8a0fd55/shell-youth-study-summary-2019-de.pdf](https://www.shell.de/ueber-uns/shell-jugendstudie/[...]/toptasks.stream/1570708341213/4a002dff58a7a9540cb9e83ee0a37a0ed8a0fd55/shell-youth-study-summary-2019-de.pdf)> (12 décembre 2020).

NOTES

1. « *In Deutschland darf man nichts Schlechtes über Ausländer sagen, ohne gleich als Rassist beschimpft zu werden.* » (*Schell Jugendstudie*, 2019 : 16).

2. Plusieurs grands journaux d'information allemands consacrent leur une à l'automne 2019 à cette thématique : « *MeinUNgsFREIheit. Über echte und gefühlte Grenzen des Sagbaren* » (« NON-liberté de pensée. Sur les frontières réelles et ressenties de l'indicible »), *Der Spiegel*, 45/2019 ; « *63 % der Deutschen glauben, man müsse sehr aufpassen, wenn man seine Meinung öffentlich äußert* » (« 63 % des Allemand.e.s croient qu'il faut être très prudent.e lorsque l'on exprime publiquement son opinion »), *Die Zeit*, 45/2019.

3. Pour respecter le cadre imparti, seules les métadonnées citées dans l'article font l'objet d'un référencement bibliographique.

4. « Ce domaine lexical peut être considéré à plusieurs niveaux comme particulièrement important : il ne contient pas seulement la plupart des lemmes mais également les plus attestés, parmi lesquels les “têtes de liste” *nègre, tête de nègre, noir, Sinté et Roms* de même que l'entrée affichant le plus de relevés : *gitan*. Ces désignations représentent aujourd'hui encore des “mots irritants” qui sont entre-temps devenus des mots-clés sans cesse repris pour illustrer des intentions “politiquement correctes”. »

5. « Personne qui a (dû) quitter précipitamment son pays pour des raisons politiques, religieuses, économiques ou ethniques en abandonnant tous ses biens. » (*Duden*, <www.duden.de/rechtschreibung/Fluechtling>)
 6. « Formé à partir du verbe *flüchten* et du suffixe de dérivation *-ling* (“personne caractérisée par une propriété ou un trait distinctif”), le terme *Flüchtling* a une consonance dévalorisante aux oreilles (linguistiquement) sensibles : des constructions analogues comme *Eindringling*, *Emporkömmling* ou *Schreiberling* ont une connotation négative, d’autres comme *Prüfling*, *Lehrling*, *Findling*, *Sträfling* ou *Schützling* ont une composante clairement passive. Récemment on utilise donc davantage l’alternative *Geflüchtete*. » (*GfdS*, <<https://gfdS.de/wort-des-jahres-2015>>)
 7. « La désignation *étranger* pour les personnes d’origine étrangère vivant (du point de vue du locuteur) dans son propre pays est considérée comme discriminante. À ce titre, elle est de plus en plus souvent remplacée par des désignations comme *concitoyen étranger* ou *migrant* (surtout pour un séjour de longue durée). » (*Duden*, <www.duden.de/rechtschreibung/Auslaender>)
 8. « Quelqu’un qui part pour un autre pays, une autre région, un autre lieu. » (*Duden*, <www.duden.de/rechtschreibung/Migrant>)
 9. Cf. <www.duden.de/rechtschreibung/Neger>.
-

RÉSUMÉS

L’article étudie la désignation des groupes migratoires étrangers dans les manuels d’enseignement de l’allemand langue étrangère au lycée français. Il s’agit de déterminer dans quelle mesure les désignations présentes dans les manuels relèvent d’une stratégie discursive antidiscriminatoire « politiquement correcte ». Dans un premier temps, l’article précise le contexte institutionnel français faisant de la désignation de l’Autre un enjeu pragmatique actuel. L’article procède ensuite à une analyse quantitative des procédés lexicaux relevés dans un corpus composé de 54 manuels édités depuis l’année 2001, pour montrer l’évolution sémantique et idéologique en matière de désignation des étrangers. La mise en perspective des résultats dans les manuels édités suite aux derniers Programmes de langues vivantes de l’Éducation nationale parus le 22 janvier 2019 permet de déterminer en quoi la désignation « politiquement correcte » des étrangers s’inscrit dans une démarche prescriptive de l’institution auprès des enseignant.e.s. L’article conclut sur l’enjeu

pédagogique que représente la désignation « politiquement correcte » dans l'enseignement de l'allemand langue étrangère.

This article examines designations used to describe foreign migratory groups in textbooks for German as a foreign language in French public high school. We raise the question of how the designations found in German textbooks are part of an anti-discriminatory discursive strategy of “political correctness”. The article begins by describing the French institutional context, examining why such designations are a topical pragmatic issue. The article continues with a quantitative, lexical analysis of a corpus of 54 textbooks published since 2001, showing the evolution of semantics and ideology to designate foreigners. The corpus includes textbooks published within the latest National Education *Modern Language Programmes* of 22 January 2019, permitting analysis of the “politically correct” designation of foreigners as part of the institution’s prescriptive approach by the teachers. The article concludes with a discussion of the pedagogical implications of a “politically correct designation” in the teaching of German as a foreign language.

INDEX

Mots-clés : désignation, politiquement correct, didactique de l'allemand langue étrangère, manuels scolaires

Keywords : designation, politically correct, didactics of German as a foreign language, textbooks for German as a foreign language

AUTEUR

LAURE GAUTHEROT

Université de Strasbourg, LiLPa/GEPE.

Laure Gautherot est chargée de cours au département d'allemand de l'université de Strasbourg en parcours EàD (Enseignement à distance), rattachée à l'équipe de recherche LiLPa, EA 1339, dans le groupe de recherche du GEPE et enseignante d'allemand en lycée. Après avoir soutenu une thèse de doctorat sur le changement des normes communicatives en allemand contemporain, elle poursuit ses recherches sur la désignation politiquement correcte, en particulier sur son traitement dans l'enseignement de l'allemand en France.
laure.gautherot3@gmail.com

Le concept de « politiquement (in)correct » est-il pertinent dans la Rome républicaine ? Réflexions autour de quelques dénominations de la plèbe

Is It Relevant to Think about Political Correctness in Ancient Roman Republic? About a Few Names of the Plebs

Pedro Duarte

1. Introduction

- 1 Dans la Rome républicaine, de nombreuses luttes sociales opposèrent patriciens et plébéiens, notamment à l'occasion de revendications de la plèbe pour accéder à une position sociale plus enviable, cependant que les patriciens possédaient originellement toutes les responsabilités et charges et, partant, tous les leviers institutionnels. Au regard de ces luttes, la plèbe constitue le sujet le plus favorable à une réflexion sur la pertinence ou l'impertinence du « politiquement (in)correct » dans la république romaine, sachant que les enjeux de la paix intérieure sont constamment évoqués lors de ces luttes sociales. Le « groupe¹ » que forme la plèbe permettra de

s'interroger sur les dénominations qu'elle eut et sur les enjeux « politiquement (in)corrects » qui lui sont attachés. Dans une perspective linguistique, il s'agira de voir quelles appellations mais aussi quels discours permettent d'apprécier des faits associables au « politiquement (in)correct ». Une telle recherche, fondée sur des concepts modernes, implique un recul critique et l'appréciation de la pertinence de ces concepts. Pour proposer un cadre théorique à la notion de « politiquement correct », nous partons de la définition de Gardelle :

D'un point de vue linguistique, les partisans du politiquement correct ont pour point commun de prôner des *réformes du discours et de la langue*, dans le but d'éliminer les termes standards relatifs aux *minorités* lorsqu'ils sont jugés dégradants. Ils visent ainsi à faire évoluer les mentalités, suivant le postulat de la relativité linguistique, selon lequel la langue conditionne la pensée. (2010 : 81 ; souligné par nous)

- 2 Si une telle définition nous semble opérante pour l'analyse de l'aspect linguistique du « politiquement correct », elle appelle plusieurs réflexions pour les mondes anciens : est-il possible de parler de « politiques linguistiques », qui laisseraient envisager des réformes non seulement du discours mais aussi de la langue, selon la distinction benvenistienne ? En outre, la notion même de minorité est difficile à apprécier : nous ne saurions partir d'une conception moderne des « minorités » sans opérer des anachronismes malvenus. S'il existe, en l'espèce, une haute conscience de classe de la part des patriciens², il n'est pas évident que la plèbe possédât une conscience de classe — à supposer qu'elle fût une classe ! Il convient ainsi de croiser les sources d'information pour aborder la réalité sociale, politique et culturelle qu'est la plèbe, sans quoi il est impossible d'apprécier les enjeux linguistiques du « politiquement correct », tant les aspects socio-politique et culturel sont indissociables des considérations linguistiques. Enfin, si Antoine (2002) insiste surtout sur l'aspect lexical d'une approche

linguistique du « politiquement correct », il paraît important de s'interroger aussi sur les discours voire métadiscours en lien avec ces dénominations qualifiées de « politiquement correct ». Dans les limites de cet article, il s'agira d'aborder quelques dénominations de la plèbe à la période républicaine, et plus particulièrement le terme *prōlētārius*, pour donner à entendre les principaux enjeux du « politiquement (in)correct » envisageables et la pertinence possible de ce concept moderne dans la Rome républicaine.

2. Prolégomènes

2.1. Présentation des réalités sociales étudiées

- 3 Au sein du corps civique, la distinction originelle entre patriciens et plébéiens évolue historiquement, même si la distinction entre classes supérieures et classes inférieures reste, somme toute, opératoire. Les luttes sociales portées par la plèbe jalonnent l'histoire de la République romaine, avec nombre d'acquis, souvent difficilement obtenus, dont la création du tribunat de la plèbe, la constitution de son droit électoral, la possibilité de briguer certaines magistratures ³, ou encore de nouer des alliances familiales avec les patriciens. Nous ne saurions rappeler en quelques lignes des siècles d'histoire sociale mais tâcherons d'appuyer sur certains événements particulièrement essentiels ⁴.
- 4 La réforme servienne au VI^e siècle av. J.-C. change substantiellement la constitution du corps social par l'introduction d'une distribution censitaire des groupes civiques : cette réorganisation timocratique ne change pas de prime abord nettement la distribution, mais définit des classes selon les revenus. Or, cette valorisation des revenus ouvre la voie à une ascension sociale fondée sur l'acquisition de

biens et de richesses : la polarisation entre deux grands groupes sociaux — les classes supérieures et les classes inférieures — reste ainsi opérante durant la république romaine, avec la nouveauté d'une ouverture par le bas des classes supérieures ⁵.

5 Ces réformes et acquis accentuent une différence autre, au sein même de la plèbe, entre riches et pauvres. Dès lors, la constitution d'une conscience de classe est toujours remise en question par les déplacements de revendications sociopolitiques propres à telle ou telle frange de la plèbe. En somme, les plus riches des plébéiens tendent à vouloir s'extraire, personnellement, de la plèbe pour parvenir à une condition plus enviable, *a fortiori* une fois le mariage autorisé entre patriciens et plébéiens ⁶. Le témoignage de l'épigraphie est également précieux à cet égard : les épitaphes plébéiennes mentionnent plus volontiers le métier du défunt que son appartenance à tel ou tel corps civique ⁷.

6 Ces données extralinguistiques doivent à l'évidence être considérées en ce que les revendications et aspirations « de la plèbe » déterminent le discours social et politique, et en ce que la cohérence de la plèbe est ébranlée par des aspirations diverses, à la période républicaine du moins ⁸. Au fil des siècles effectivement, plus particulièrement entre le v^e et le iii^e siècle av. J.-C., la dislocation interne de la plèbe se traduit par une distinction plus accentuée entre les plébéiens nantis et les autres plébéiens, ce qui contribue à la mise en correspondance entre plèbe et pauvreté ⁹.

2.2. Quelques principes méthodologiques

7 L'état fragmentaire de notre documentation grève singulièrement l'appréciation de faits linguistiques, particulièrement quand il s'agit d'analyser les discours sur les plébéiens et *a fortiori* par les plébéiens.

Ainsi que le signale Flaig (1994 : 22), les plébéiens n'ont que deux espaces publics pour faire entendre leur voix : la rue et l'espace civique des jeux. En outre, une grande partie des textes conservés est composée par des auteurs plutôt favorables au patriciat, dont Tite-Live ou Salluste ¹⁰. La nature de notre documentation tend ainsi à majorer la place des patriciens puis des puissants plébéiens (*capita plebis*, « les têtes de la plèbe », Tite-Live, X, 6) et laisse en bonne partie dans l'ombre une frange importante de la société, dont il est difficile mais non impossible d'apprécier la « culture », comme le propose Courrier (2014). Force est de signaler qu'il faut souvent travailler « en creux », même si cette approche est délicate en ce qu'elle se rapproche d'une argumentation *e silentio*. Outre ce premier écueil, se pose également la question de l'interprétation des sources autorisées, tels les écrits de Tite-Live : l'historien padouan est une source importante de notre connaissance de la Rome républicaine, mais il a tendance à écrire sur les réalités sociales anciennes en projetant les réalités de la société romaine qui lui est contemporaine, comme au sujet de l'ordre équestre (Hellegouarc'h, 1972 : 467-468). Ce biais maintes fois observable a une incidence indéniable sur l'emploi des termes. Enfin, pour ne citer qu'un troisième point essentiel dans la méthodologie d'analyse des sources, nous avons une appréciation très parcellaire des différences diamétriques très probables entre latin oral et latin écrit.

2.3. Enjeux linguistiques des dénominations

- 8 Les textes latins témoignent d'une réflexion linguistique sur la correction de l'expression, mais ces réflexions portent bien plutôt sur une correction strictement linguistique ou morale. Ainsi en va-t-il de tel passage d'Aulu-Gelle relativement aux dénominations des « nains » :

Alors Fronton dit à Apollinaris : « Je t'en prie, maître, enseigne-moi si j'ai eu raison de refuser de dire *nanos* des gens de taille excessivement petite et de préférer les appeler *pumiliones*, parce que je me souvenais que ce mot est écrit dans les livres des anciens, tandis que *nanos* était un mot bas et barbare (*sordidum [...] uerbum et barbarum*), je le croyais. » — « Ce mot en vérité, dit Apollinaris, est fréquent dans la langue usuelle de la foule ignorante (*in consuetudine inperiti uulgi frequens*), mais il n'est pas barbare et son origine se trouve, pense-t-on, dans la langue grecque ; en effet les Grecs ont appelé *νάνοι* [*nanoi*] des gens de corps court et bas, se dressant peu au-dessus de la terre et ils l'ont dit en appliquant un raisonnement étymologique qui s'accorde avec le sens du terme et, si ma mémoire ne chancelle pas, il est écrit dans une comédie d'Aristophane dont le titre est *Ὀλκάδες* [*Holkades*] *Les navires marchands*. Mais ce mot aurait reçu de toi le droit de cité romaine ou serait devenu colonie latine, si tu avais daigné t'en servir, et il eût été beaucoup plus facile à approuver que les mots trop peu nobles et trop bas que Labérius a introduits dans l'usage de la langue latine. » (Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XIX, 13, 2-3, trad. Y. Julien, C.U.F., 2002)

- 9 Le débat ne porte pas proprement sur l'identification d'une appellation « politiquement correcte » en regard d'une autre qui ne le serait guère, alors que la périphrase descriptive (*parua nimis statura homines*, « gens de taille excessivement petite ») aurait pu inviter à cette réflexion. L'enjeu des débats érudits porte sur une autre forme de correction : une correction linguistique relevant d'une problématique du « bon usage ». Ce passage est illustratif de la plupart des métadiscours latins sur les dénominations et appellations¹¹. Il est effectivement bien plus rare qu'un métadiscours laisse affleurer une problématique assimilable à du « politiquement correct », tel le passage suivant sur le mot *hostis* « ennemi » :

Je remarque en outre que la tristesse de la réalité a été atténuée par la douceur du terme (*lenitate uerbi*), en ceci que fut appelé *hostis*, celui qui à proprement parler (*proprio nomine*) était *perduellis*. On nommait *hostis* en effet chez nos aïeux, celui que maintenant nous nommons *peregrinus*, étranger. [...] Que peut-on ajouter à cette bienveillance (*mansuetudinem*) : appeler celui contre qui on fait la guerre, d'un nom si bénin (*tam molli nomine*) ? Il est vrai que le temps, déjà, a fait ce mot plus dur : il s'est éloigné en effet de *peregrinus*, étranger et s'est attaché à celui qui porte les armes contre nous. (Cicéron, *De officiis*, I, 37, trad. M. Testard, C.U.F., 1974)

10 Dans le même traité, Cicéron soutient que tout échange verbal doit prendre en considération l'énonciateur de manière à ne pas le blesser : « En outre, nous devons surtout veiller à manifester et du respect (*uereri*) et de l'affection (*diligere*) à nos interlocuteurs. » (*De officiis*, I, 38) Les paroles participent ainsi du *decorum* (« convenable »), avec les actes et l'attitude du corps. Certes, il faudrait pouvoir certifier que Cicéron envisageait ici largement tous les interlocuteurs possibles. En outre, cette conception est assez propre à Cicéron, qui le reconnaît lui-même, en signalant qu'il fait preuve d'une attitude néo-académicienne. Il signale notamment que les cyniques et les stoïciens ne suivraient pas de semblables préceptes. De fait, la conception de l'*urbanitas* (modération dans les propos) n'est nullement négligeable, même si elle rencontre dans le même temps une autre tradition philosophique importante, à savoir celle du « franc-parler », la *παρρησία* (*parrhēsia*) grecque, convertie en latin notamment sous l'appellation de *libertas* (*loquendi*). La notion était connue des Romains, au moins par le truchement du philosophe Philodème de Gadara qui composa un traité *Sur le franc-parler* (*Περὶ παρρησίας*, *Peri parrhēsias*) ; mais avant même l'acculturation de cette notion grecque, la franchise constituait un élément important de la prise de parole publique à Rome.

3. Quelques dénominations des classes inférieures

3.1. Importance des termes dépréciatifs

11 Dans le cadre de cette étude, il est bien sûr impossible de traiter de manière extensive l'ensemble des appellations conservées de la plèbe. Il s'agit bien plutôt de rendre compte des principaux enjeux

de dénominations, mais également de « nomination¹² ». Il conviendra tout particulièrement de nous attarder sur certains cas de distinction diaphasique, en considérant le choix discursif de la dénomination, voire nomination, selon le locuteur et l'interlocuteur, et selon les conditions d'énonciation. Comme le note Dickey (2013 : 294-295), plusieurs noms collectifs sont rarement usités comme appellatifs : *plebs* est ainsi fort peu utilisé pour s'adresser à la plèbe. Cette distinction entre appellatifs (adresse directe à un interlocuteur) et dénominations (le sujet étant alors délocuté) apparaît ainsi pertinente.

- 12 Il est d'emblée notable que nombre de dénominations de la plèbe, et plus particulièrement encore la partie la plus basse de la plèbe, sont dépréciatifs : « foule » (*multitūdo*¹³, *turba*) ou encore « pauvres » (*pauperes*, *inopes*) et « les plus humbles » (*humillimi*¹⁴) figurent en bonne place parmi ces dénominations, notamment au titre des traits saillants retenus : leur nombre et la question de leurs ressources. Il est avant tout remarquable que ces dénominations deviennent banales et ordinaires : la motivation de la dénomination dépréciative fait déplacer la connotation au niveau de la dénotation. L'orthonyme même *plebs* donne lieu à un diminutif dépréciatif *plēbēcula* ou *plēbicula*, certes rarement attesté¹⁵. Il est surtout significatif que ce diminutif se trouve dans des textes satiriques ou bien, dans l'œuvre de Cicéron, dans la correspondance et non dans les discours publics, soit dans une situation d'énonciation entre familiers.
- 13 La plèbe est ainsi gratifiée de dénominations peu enviables, qui ne semblent pourtant pas soumises à une controverse voire à une condamnation, notamment au titre de propos « politiquement incorrects ». Cela est d'autant plus notable que, en contrepartie, les patriciens ont pour autres appellatifs que l'orthonyme *patriciū* des dénominations positives et flatteuses, dont *boni* (« les hommes de

bien ») et *optimī* (« les meilleurs »)¹⁶. Dans le même ordre d'idées, nous n'avons pas conservé trace d'un diminutif dépréciatif forgé sur *patriciī* ou *patres*.

- 14 Or, la question du nom ne pouvait échapper aux plébéiens puisque les patriciens construisaient notamment leur identité et culture sur leur *gens* (« famille [noble] »), dont l'un des héritages est précisément le nom, mais aussi les appellatifs. Cette question de l'héritage est un trait mis en avant par les plébéiens, dès lors que certains Romains issus de la plèbe sont parvenus à certaines distinctions et ont donc permis la construction d'une identité plébéienne pour partie comparable à celle des patriciens en termes de *nōbilitās* (Jacotot, 2013). Ainsi en va-t-il du discours¹⁷ du plébéien Publius Decius Mus, à l'occasion d'une polémique portant sur l'ouverture de sacerdoces aux plébéiens. Le fils de l'illustre consul plébéien s'adresse alors en particulier aux sénateurs patriciens (« vous ») par opposition à un « nous (plébéiens) » :

N'avez-vous donc jamais ouï dire que les premiers patriciens ne sont pas tombés du ciel mais qu'ils ont été choisis parmi ceux qui pouvaient donner le nom de leur père, c'est-à-dire parmi des hommes libres. Je peux dès maintenant me dire fils de consul, mon fils pourra se dire petit-fils de consul. Le fait est, Quirites, que nous finissons toujours par obtenir ce que vous avez commencé par nous refuser. (Tite-Live, *Ab Vrbe condita*, X, 8 ; trad. A. Flobert, GF-Flammarion, 1996)

3.2. *Plebs* et *populus*

- 15 Malgré l'importance des dénominations dépréciatives, il faut relever en contrepoint l'émergence d'autres formulations, positives. Le lexème *plebs*¹⁸, orthonyme pour désigner la plèbe, entre ainsi parfois en concurrence avec *populus*¹⁹, plus particulièrement à partir de la période impériale²⁰. Si *populus* désignait originellement la part des citoyens qui se distingue de la classe sénatoriale, comme en garde trace SPQR *Senatus PopulusQue Romanus* (« le sénat et le

peuple romain »), et s'il conserve également ce signifié, il peut désigner la plèbe²¹, comme en atteste tel passage du Pseudo-Salluste²² :

La république a toujours été divisée en deux classes (*partes*), je le pense, ainsi qu'en fait foi la tradition de nos pères : les patriciens et les plébéiens. Autrefois, l'autorité suprême était dévolue aux patriciens ; à la plèbe la force du nombre, de loin le plus grand. Aussi y eut-il souvent des sécessions dans l'état : la noblesse ne cessa de perdre de ses privilèges, tandis que les droits du peuple (*ius populi*) s'étendaient. Or, la plèbe (*plebes*) agissait librement parce qu'il n'y avait personne dont le pouvoir fût au-dessus des lois : ce n'étaient ni les richesses, ni l'orgueil, mais la considération et la valeur, qui mettaient le patricien (*nobilis*) au-dessus du plébéien (*ignobilem*). Dans son champ ou à l'armée, le moindre individu (*humillumus quisque*), ne manquant jamais de l'honnête nécessaire, se suffisait à lui-même et suffisait à la patrie. Mais, lorsque, chassés peu à peu de leur patrimoine, les citoyens eurent été réduits par l'oisiveté et la misère à n'avoir plus de demeure assurée, ils commencèrent à compter sur les richesses d'autrui, et à faire de leur liberté et de la chose publique un trafic honteux. Ainsi, peu à peu, le peuple (*populus*), qui était souverain et pouvait commander à toutes les nations, en est venu à se désorganiser ; et, au lieu d'une part dans l'autorité publique, chacun s'est créé sa servitude personnelle. C'est cette multitude (*multitudo*) donc, d'abord infectée de mauvaises mœurs, puis adonnée à une diversité infinie de métiers et de genres de vie, composée d'éléments incohérents, qui est, à mon avis, bien peu propre au gouvernement de l'état. (Pseudo-Salluste, *Lettre à César*, I, 5)

- 16 Ainsi, selon les occurrences, *populus* désigne soit la plèbe, soit l'ensemble du corps civique²³, par opposition alors à *turba* — la foule qui n'est pas un corps politique constitué. Par rapport à l'orthonyme *plebs* auquel pouvait être attachée une connotation péjorative, le terme *populus* a ainsi pu constituer une dénomination en bonne part de la plèbe, sans doute du fait même de l'empan sémantique de ce terme²⁴ et de ses emplois pour désigner tout le corps civique. Néanmoins, même *populus* « plèbe » n'est pas exempt d'occurrences où le contexte confère une caractérisation négative à la plèbe.

La noblesse (*nobilitas*) et le peuple (*populus*) mirent au service de leurs passions, l'une, sa dignité, l'autre sa liberté ; et chacun de tirer à soi, de piller, de voler. (Salluste, *Guerre de Jugurtha*, XLI, 5 ; trad. A. Ernout, C.U.F., 1947)

- 17 Partant, le mot même est-il entaché du contenu associatif lié à la représentation de la plèbe ? Telle est la question soulevée par Cicéron, *mutatis mutandis*, dans la lettre à Pétus au sujet des mots « obscènes ²⁵ » : le contenu négatif est-il dans le mot ou dans la chose ? Surtout, les dénominations de la plèbe, même si elles peuvent être renouvelées par des « chaînes euphémistiques » (Uría Varela, 1997 : 4-32), tendraient ainsi à recevoir les connotations péjoratives associées aux dénominations anciennes, et le renouvellement des dénominations « politiquement correctes » n'aurait qu'un effet temporaire.

3.3. Un « ordre plébéien » ?

- 18 La plèbe constituait-elle alors un ordre ²⁶ ou bien était-ce là l'une de ses revendications ? Il s'agit là d'un débat historiographique persistant : d'aucuns, comme Cohen (1975), pensent que la plèbe constituait un ordre, entendu au sens politique du terme, d'autres, comme Hellegouarc'h (1972), non ²⁷. En tout état de cause, nous n'avons aucune occurrence du syntagme *ordo plebeius*. Une telle lexie serait supputable au regard de *tertius ordo* « troisième ordre » (Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, XXXIII, 29), par distinction avec l'ordre sénatorial (*ordo senatorius*) et l'ordre équestre (*ordo equester*). Le syntagme *ordo pedester* (« ordre pédestre ») laisse quant à lui penser à une locution forgée sur *ordo equester* (et *ordo senatorius* dans une moindre mesure) :

Aussitôt le peuple accourt à la Curie. C'est l'ordre pédestre (*pedestris ordinis*) qui vient à présent, disent-ils, sans attendre son tour (*extra ordinem*), pour s'engager à servir la république soit à Véies, soit partout où l'on voudra le mener ; si c'est à Véies qu'on les mène, ils affirment ne pas en revenir avant la prise de cette ville ennemie. (Tite-Live, V, 7, 6-7)

- 19 L'intérêt du passage livien est de formuler une revendication émanant de la plèbe même, en lien avec la dénomination qui lui

serait désormais attachée : la plèbe serait alors à l'origine de la nouvelle dénomination qui lui siérait. À supposer l'authenticité de la revendication et de son expression linguistique — rien n'est moins évident —, il n'en demeure pas moins que cette appellation apparaît comme une construction en regard d'une classe dominante, l'*ordo equester*, et que l'appellation même d'*ordo pedester* n'est par ailleurs pas attestée. Il serait possible de se demander, dès lors, si cette revendication de la plèbe n'avait pas un caractère provocateur, inconcevable du point de vue des patriciens, à dessein de faire progresser la réflexion des puissants sur une meilleure incorporation de la plèbe.

- 20 Des discours adressés à la plèbe mettent volontiers en avant la qualité d'*ordo* revendiquée par la plèbe, mais souvent avec l'absence de prise en charge de l'énoncé par l'énonciateur, comme dans l'expression *ordo uester* « votre ordre », qui peut s'entendre comme « ce que vous appelez “ordre” (mais moi, non) », voire « votre forme d'ordre ». Ainsi en va-t-il dans le discours du tribun Memmius qui fustige les plébéiens pour les piquer au vif : « De nombreux hommes qui appartenaient à votre ordre (*uostri ordinis*) ont été tués en prison. » (Salluste, *Jug.*, XXXI, 7).
- 21 La reconnaissance de la plèbe comme *ordo* entendu au sens politique ²⁸ semble ainsi difficile, notamment dans l'hypothèse selon laquelle la plèbe aurait voulu obtenir cette reconnaissance par l'émergence d'une appellation singulière, en regard de l'*ordo senatorius/equester*. Il est toutefois possible de trouver une reconnaissance pour ainsi dire indirecte de la plèbe comme un *ordo* dans la formulation d'une unité civique : le concept de philosophie politique qu'est la *concordia ordinum* ²⁹ (« la concorde / bonne entente entre les ordres ») est alors souvent signalé ³⁰. Ce syntagme serait un indice du statut de la plèbe comme ordre. Le concept de *concordia ordinum* invite à tout le

moins à une réflexion sur le consensus des différents groupes (ou ordres) citoyens. Pour Flaig (1994), cela constitue d'ailleurs le fondement de la motivation des actions politiques de la plèbe : cette dernière ne se manifesterait que lorsque les actions de l'aristocratie mettent à mal le consensus. C'est la transgression des normes sociales qui constituerait le mobile premier d'interventionnisme politique de la plèbe.

- 22 Nous n'aurons pas la prétention de trancher ici le débat historiographique sur l'*ordo plebeius*, mais souhaiterions signaler en quoi la réponse à ce débat laisserait émerger une véritable problématique de « politiquement correct ». Supposons que la plèbe ne constituât pas un ordre : dès lors la dénomination *ordo plebeius* serait une revendication, fondamentalement politique, pour un changement. Il ne s'agit pas, dans ce cas, de changer de dénomination pour supprimer la connotation négative attachée à une appellation ordinaire, mais plus substantiellement de changer de statut tout en obtenant une dénomination nouvelle : ce ne serait pas un enjeu relevant du « politiquement correct », mais un enjeu plus politique encore. Linguistiquement parlant, il s'agirait d'un acte de baptême d'une toute nouvelle dénomination. En revanche, si nous considérons que la plèbe constituait bel et bien un ordre, l'absence de l'appellation *ordo plebeius* et l'existence de formules contournées pour laisser entendre que la plèbe est elle aussi un *ordo* peut soulever un enjeu de « politiquement correct » : un discours plébéien revendique alors l'appellation d'*ordo plebeius*. Linguistiquement parlant, se trouve là une problématique de nomination. Il serait certes possible que ces revendications ne nous soient pas parvenues directement en raison d'une forme de censure opérée par les auteurs favorables au patriciat et qui récuseraient cet usage. Toutefois, si l'importance des sources favorables au patriciat est incontestable,

ces textes ne sont pas les seuls documents existants et nous pourrions attendre quelque occurrence du syntagme *ordo plebeius*, notamment dans le discours des *populāres* — ces politiques favorables au peuple.

- 23 Surtout, la conscience politique des enjeux de reconnaissance d'un *ordo* est avant tout fondée sur les actes politiques. La conscience historique des acquis peut d'ailleurs réapparaître à l'occasion de nouvelles crises politiques comme lors du débat sur l'intégration des Gaulois de la Gaule chevelue dans le sénat romain. L'empereur Claude avance alors un argument historique à la fin de son discours en faveur de l'intégration de nouveaux sénateurs :

Pères conscrits, tout ce que nous considérons maintenant comme parfaitement antique fut nouveau en son temps : des magistrats plébéiens après les magistrats patriciens, des magistrats latins après les plébéiens, des magistrats issus des autres nations italiennes après les latins. Elle vieillira également, cette mesure, et ce qu'aujourd'hui nous justifions par des précédents comptera parmi les précédents. (Tacite, *Annales*, XI, 24, 7).

- 24 La question politique des dénominations, voire des nominations, est moins bien documentée : cela ne signifie pas pour autant l'absence de conscience de cet enjeu pour ainsi dire politico-linguistique. Nous n'avons pas conservé de témoignages de polémiques liées au « politiquement correct », comparables à ce que nous connaissons de nos jours, notamment qu'il s'agisse de partisans ou d'opposants à de telles formulations nouvelles, les premiers défendant l'interventionnisme linguistique au titre de considérations sociales, cependant que les seconds y perçoivent une interdiction voire une censure linguistique. Toutefois, la notion même d'interventionnisme linguistique est peu probante dans l'Antiquité gréco-romaine (Dubuisson, 1982), ce qui peut expliquer l'absence d'un tel discours.

4. *Prōlētārius*

4.1. Premières attestations

- 25 Il convient désormais de s'attarder sur les termes qui désignent la frange inférieure de la plèbe, notamment à partir de la division entre plébéiens propriétaires contribuables (*adsidui*) et plébéiens non propriétaires (*prōlētārii*), cette dernière distinction s'inscrivant traditionnellement dans la réforme servienne (VI^e s. av. J.-C., voir Knopf, 2018 : 50) :

<Il [Servius Tullius] constitua> dix-huit <centuries>, formées des citoyens les plus riches. Ensuite, il sépara de l'ensemble du peuple (*populi*) la masse des cavaliers ; il répartit le reste des citoyens en cinq classes et distingua les plus âgés des plus jeunes ; il les subdivisa de manière que les votations dépendissent non de la multitude, mais des riches propriétaires ; bref, il prit soin, d'après le principe qu'il faut toujours respecter en politique, que le plus grand nombre ne disposât pas de la plus grande puissance. [*Description des premières classes*]. Quant au reste beaucoup plus considérable de la foule (*reliquaque multo maior multitudo*), formant quatre-vingt-seize centuries, elle ne devait ni être privée du droit de vote, pour qu'elle ne sentît pas le mépris (*ne superbum esset*), ni avoir une force exagérée, pour qu'elle ne constituât pas un danger (*ne esset periculosum*). Dans cette organisation, Servius choisit avec soin même les termes et les noms à employer (*in quo etiam uerbis ac nominibus ipsis fuit diligens*) : il appela les riches *assidui* (contribuables), d'après l'acte de payer l'impôt en as. Ceux qui possédaient moins de mille cinq cents as, ou qui n'avaient comme cens que leur propre personne, il les nomma « prolétaires », pour faire comprendre qu'on attendait d'eux qu'ils fussent pour ainsi dire « prolifiques », en donnant des enfants à la cité (*ut ex iis quasi proles, id est quasi progenies ciuitatis, expectari uideretur*). (Cicéron, *De republica*, II, 22, 39-40 ; trad. E. Bréguet, C.U.F., 1991)

- 26 Le baptême linguistique est ainsi lié au roi Servius Tullius, qui aurait consacré des appellations au moment de sa réforme du corps civique. La motivation des appellations est essentielle et semble répondre à la fois à une motivation fonctionnelle (dire comment telle classe civique participe à la société) et politique de paix sociale (valoriser les uns et les autres). Selon Richard (1978b), la réforme servienne entendait réunir les citoyens dans un corps social et politique, sachant que le fonds « autochtone » de la Rome archaïque s'inscrivait plutôt dans l'agriculture et l'élevage. Les activités

« urbaines », souvent d'origine étrusque, soulevaient ainsi un problème d'intégration : pauvres mais aussi commerçants étaient alors retenus sous l'appellation de *prōlētārius*. La motivation de l'appellation en ressort d'autant plus importante.

- 27 Après la réforme servienne, *prōlētārius* est attesté dans la loi des XII Tables, traditionnellement datée de 451-450 av. J.-C, plutôt sous la forme du syntagme *prōlētārius ciuis* selon l'établissement du texte le plus autorisé (Richard, 1978b : 438, n. 1). Dans la première table consacrée aux procès est enregistrée la différence entre *adsiduī* et *prōlētāriū*. Il est alors dit du *prōlētārius* dans les principales familles de manuscrits ³¹ :

(1) *Proletario cui quis uolet uindex esto*

Pour un prolétaire, que le défende qui le voudra bien.

(2) *Proletario iam ciui qui quis uolet uindex esto*

Maintenant, pour un citoyen prolétaire, que le défende qui le voudra bien.

Deux établissements modernes du texte proposent :

(3) *Proletario <iam ciui> quis uolet uindex esto* (Schoell, 1866)

Maintenant, pour un citoyen prolétaire, que le défende qui le voudra bien.

(4) *Proletario ciui quis uolet uindex esto* (Mommsen, 1887)

Pour un citoyen prolétaire, que le défende qui le voudra bien.

- 28 En l'espèce, si la loi des XII Tables est souvent présentée comme le résultat d'une *aequatio iuris* (« égalité de droits ») négociée entre patriciens et plébéiens ³², la mention des *prōlētāriū* laisse percevoir ici un certain désintérêt pour leur sort.

4.2. Motivation du terme

- 29 En revenant sur la motivation du terme *prōlētārius*, force est de souligner le caractère inhabituel de la morphologie lexicale. Le terme a ainsi nourri diverses hypothèses :

- Pour Ernout et Meillet (*DELL*, s.v. *alō*), il s'agit d'un dérivé de *prōlēs* avec une suffixation par mécoupure sur le modèle de *sōlitārius* (*sōlit-ārius* réinterprété en *sōli-tārius*, avec réanalyse d'un suffixe en *-tārius*). Un argument supplémentaire en faveur de cette analyse serait que *prōlētārius* suivrait ainsi le modèle des noms de métier en *-ārius*, particulièrement important dans la constitution de l'identité sociale de la plèbe (Courrier, 2014 : 292). Cependant, *prōlētārius* n'est pas proprement un nom de métier.
- Pour Bréal, *prōlētārius* provient d'un « ancien mot *proletum*, qui désignait la population en général » (1902 : 603). Or, il propose en l'espèce une base de dérivation *ad hoc*, *proletum* n'étant nullement attesté dans la littérature latine.
- Pour Pagliaro (1967), le mot provient d'une métathèse d'un dérivé de *prōtēlum* « suite » (**prōtēlārius* > *prōlētārius*). Le sens étymologique de *prōlētārius* serait alors « migrant ». Cette formation, qui résout certes le problème de la suffixation, n'est pas satisfaisante d'un point de vue sémantique, puisque le sens étymologique proposé est mal assuré au regard du sens premier de *prōtēlum*.
- Pour Pisani (1950), le mot provient de **prō-d^hēt-* > **prō-dēt-ārios* > *prōlētārius* (avec « l sabin »). L'intérêt de cette hypothèse réside dans le parallèle avec la réforme solonienne : le latin *prōlētārius* serait proche du grec **d^hēt-s* > θής [*thēs*], « ouvrier » ; « thète » (citoyen de la quatrième et dernière classe dans la réforme solonienne ³³). Ce parallèle paraît intéressant quand nous pensons à l'influence des lois grecques sur le droit romain.

30 En définitive, le signifié étymologique reste incertain et discuté. Il paraît cependant important de retenir l'étymologie synchronique : dans la continuité de Cicéron (I^{er} s. av. J.-C.), Festus (I^{er} s. apr. J.-C.), Aulu-Gelle (II^e s. apr. J.-C.) ou encore Augustin (IV-V^e s. apr. J.-C.) ³⁴ rapprochent *prōlētārius* de *prōlēs*, terme archaïque et d'usage poétique pour désigner la descendance ³⁵.

Alors par hasard nous aperçûmes Julius Paulus, le poète le plus savant de notre temps, qui passait. Nous le saluons, et comme nous lui avons demandé de nous renseigner sur le sens et l'étymologie de ce mot [*sc. proletarius*] : « Ceux qui dans la plèbe romaine, dit-il, étaient les plus démunis et les plus pauvres et ne déposaient pas plus de mille cinq cents livres de bronze pour le cens, ont été appelés *proletarii* : mais ceux qui étaient recensés pour n'avoir pas du tout de bronze ou vraiment peu, on les appelait *capite censi* (« recensés personnellement ») [...]. Mais puisque les biens et la fortune de la maison paraissaient servir de garantie et de gage auprès de l'État et constituaient une assurance d'amour de la patrie et un moyen de le prouver, ni les *proletarii* ni les *capite censi* n'étaient inscrits comme soldats, si ce n'est dans l'alerte la plus grande, parce qu'ils n'avaient de bien de famille que faible ou nul. Les prolétaires

cependant avaient un rang quelque peu plus honorable que les *capite censi* et en réalité et en nom (*et re et nomine*) : en effet aussi bien aux temps les plus durs de la République, quand on manquait de jeunesse à mobiliser, ils étaient recrutés pour l'armée en cas d'alerte extrême et les armes leur étaient fournies aux frais de l'État et on les a nommés non du recensement par tête mais d'un nom plus heureux (*prosperiore uocabulo*), en raison de leur fonction et de leur devoir de donner jour à une descendance (*proles*), parce que comme leur bien de famille modeste ne leur permettait pas d'aider la république, ils peuplaient cependant la cité par leur faculté de mettre au monde une descendance (*quod [...] subolis tamen gignendae copia ciuitatem frequentarent*) [...]. (Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XVI, 10, 9-13 ; trad. Y. Julien, C.U.F., 2002)

- 31 Dès lors, la forgerie même du mot a été l'objet de discussions concernant les conditions d'emploi de ce terme : dans les *Nuits attiques*, le très cultivé poète Julius Paulus décèle dans *prōlētārius* une formulation que nous pourrions qualifier de « politiquement correcte », puisque le terme est considéré comme une dénomination plus favorable (*prosperiore nomine*). Cependant, certains auteurs modernes, à l'instar de von Ungern-Sternberg (2002), récusent cette analyse en avançant qu'une première dénomination historique ne saurait être « politiquement correcte », mais qu'une appellation « politiquement correcte » serait forcément seconde : il s'agirait en l'espèce de la périphrase descriptive *capite censi*. Gargola (1989) considère d'ailleurs que *prōlētārii* et *capite censi* ne renvoient pas à deux sous-groupes parmi les citoyens romains les plus pauvres (Eder, 2005), mais que cette distinction est une erreur d'appréciation d'Aulu-Gelle ou de sa source, en raison de la technicité de ces dénominations peu usitées. Les deux appellations se succéderaient en fait.
- 32 Une telle argumentation semble toutefois irrecevable et entachée d'un présupposé infondé au moins sur la conception de l'acte de nomination :
- Avec l'emploi ancien de *hostis* comme dénomination bienveillante des ennemis, Cicéron atteste que des dénominations historiquement premières peuvent être forgées avec

des considérations « politiquement correctes » ou plus particulièrement « diplomatiquement correctes », si nous pouvons le formuler ainsi.

- Voir dans *capite censi* une formulation « politiquement correcte » est discutable : certes, il s'agit d'une périphrase descriptive, et cette matrice morphosyntaxique est fréquemment observée dans la constitution de formulations « politiquement correctes ». Cependant, au regard de ce qu'est la réforme servienne, à savoir une révolution où le citoyen n'est plus considéré individuellement, mais selon ses ressources³⁶, la dénomination *capite censi* « recensés *personnellement* » renvoie plutôt à l'état antérieur de la constitution du corps civique.
- Enfin, on ne saurait négliger la possibilité d'une autre hypothèse, à savoir une chaîne euphémistique : l'appellation technique *prōlētārius*, « politiquement correcte », perdrait son aspect « politiquement correct » et serait remplacée par une nouvelle appellation, « politiquement correcte » elle aussi. Le phénomène linguistique des chaînes euphémistiques est banal, et une dénomination potentiellement polémique comme celle des citoyens de la dernière classe a pu être exposée à cette forme de renouvellement lexical. Cependant, nous devons émettre quelque réserve sur cette dernière hypothèse puisque la dénomination *capite censi* est constamment attestée à partir de la fin de la République romaine. Or, les chaînes euphémistiques tendent à être associées à des renouvellements lexicaux plus fréquents. En outre, cela suppose une perte de la valeur positive de *prōlētārius*. À notre sens, il ne faudrait pourtant pas faire du terme *prōlētārius* un terme nécessairement connoté de manière négative, voire une injure, comme le propose Dubreuil (2013) : dans les faits, aucune occurrence de *prōlētārius* comme injure ne nous est parvenue. Quant au passage de Plaute qui présente la locution *proletario sermone* « un parler prolétaire », « un parler de pauvres », le contexte d'énonciation de ce syntagme — qui est un *unicum* — mérite d'être rappelé : la formule se rencontre dans un texte comique, dont la puissance comique repose pour partie sur des traits caricaturaux.

PÉRIPECTOMÈNE. — Tu arrêtes avec ces propos vieux jeu ?

Tu parles comme les pauvres quand ils sont invités (*Proletario sermone nunc quidem, hospes, utere*)

Ils s'installent dans la salle du banquet et quand les plats arrivent ils disent

« Il ne fallait pas, toutes ces dépenses pour nous

Tu as fait des folies, il y en a pour dix »

Ils vous reprochent ce que vous avez acheté pour eux mais dévorent tout

(Plaute, *Miles gloriosus*, 751-756 ; trad. F. Dupont ; 2019)

33 En outre, la rareté d'emploi du terme *prōlētārius*³⁷ n'est pas un argument en faveur de son caractère polémique : le terme *classicus* « de la première classe » est aussi peu attesté que *prōlētārius* et se

trouve enregistré par des érudits pour la valeur documentaire de la mention, suivant le courant « antiquaire » : Varron, *De lingua Latina*, V, 16 et VI, 19, et Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, VI, 13, 3. Il s'agit donc plutôt de termes techniques, peu usités dans le *sermo quotidianus* (« parler ordinaire »).

- 34 Cette appellation technique ne fait donc pas florès en dehors de son contexte d'énonciation privilégié et il est loisible de s'interroger avec Bréal (1902) sur la compréhension que les Anciens avaient déjà de ce lexique technique et peu usité. Même si le terme est attesté dans un texte de loi, dont la force illocutoire est normalement reconnue³⁸, il n'a pas prévalu pour la dénomination des « prolétaires ». Il paraît ainsi plus fondé d'envisager que le terme *prōlētārius* était un terme technique dont la motivation a pu certes répondre à une forme de « politiquement correct », pour valoriser une partie de la société plutôt dépréciée. Le travail sur la dénomination n'aura cependant pas substantiellement changé la situation, puisque le technicisme *prōlētārius* est visiblement rapidement tombé dans l'oubli vu les discussions d'érudits dès le II^e siècle apr. J.-C. À ce compte, *prōlētārius* constituerait un mot de la « langue de chêne » (puis « langue de bois ») : comme le rappelle Antoine (2002), l'expression « langue de chêne » naît en Russie pour désigner un « style administratif pesant qu'affectionnait la bureaucratie tsariste ». *Mutatis mutandis*, le lexique technique des classes sociales dans la Rome républicaine a pu participer d'un tel travail d'élaboration linguistique. En tout cas, il n'existe aucun discours critique sur l'appellatif *prōlētārius* comme « langue de bois » ou « politiquement correct », pour reprendre les concepts modernes : nul témoignage hostile n'avance là quelque interdiction langagière, voire une atteinte au franc-parler (*libertas*), avec la disparition souhaitée de certaines appellations polémiques au profit

d'autres qui seraient plus consensuelles et en premier lieu bien accueillies par les personnes ainsi désignées et dénommées.

- 35 À supposer donc que la dénomination fût « politiquement correcte » à sa création, sa faiblesse d'emploi finit par effacer toute considération possible de ce type. Il n'en demeure pas moins notable que les historiens ne l'emploient pas là où il pourrait être attendu, notamment dans la description de la réforme servienne³⁹. Quand Salluste évoque le fait que Marius ait, le premier, recruté des prolétaires dans les légions, l'historien n'utilise pas le terme *prōlētārius* mais la locution *capite censi* (*Jug.*, 86, 2). Le terme *prōlētārius* est tout aussi absent des discours des *populāres*, fait encore plus remarquable.

5. Conclusion

- 36 Dans la Rome républicaine, un discours plébéen ou favorable aux plébéiens (notamment par les *populāres*) aux échos « politiquement correct » a pu émerger pour enlever de ses oripeaux les dénominations insultantes envers la plèbe. Néanmoins, ce discours a du mal à faire surface dans les textes qui nous sont parvenus, pour quatre raisons essentiellement :

- en raison de la nature des textes transmis (aspect fragmenté et engagement politique des auteurs plus souvent en faveur du patriciat) ;
- en raison de la nature même du discours politique des plébéiens, qui tend plutôt à une meilleure reconnaissance par des actes politiques. Si une réflexion sur les enjeux politiques de la nomination affleure, cet aspect des actions politiques semble moins développé ou en tout cas moins attesté ;
- en raison d'une politisation complexe des plébéiens : la cohésion de la plèbe a souffert de l'émergence d'intérêts personnels de la part des plébéiens qui ont acquis quelque fortune et qui souhaitent s'extraire de cette origine sociale ;
- en raison de la rareté des commentaires métadiscursifs (ou métaénonciatifs) sur les termes qui nous intéressent. Lorsqu'ils existent, les commentaires portent plus volontiers sur la correction linguistique, sur le « bon usage ».

37 En somme, les revendications sociopolitiques que les textes laissent percevoir de la part de la plèbe restent insuffisamment documentées pour comprendre l'enjeu précis des dénominations, pour autant qu'il pût y avoir la volonté affichée de voir une ou des dénomination(s) « politiquement correcte(s) » primer. Assurément, l'enjeu est avant tout politique : celui d'une reconnaissance à égalité dans le corps civique pour venir constituer un *ordo* (un « ordre »). Que cette revendication s'accompagnât d'une réflexion sur les dénominations est perceptible à défaut d'être suffisamment documenté, mais quand la société républicaine romaine reste fondamentalement inégalitaire, il y a lieu de s'interroger sur la place possible d'un discours « politiquement correct » : le mépris affiché par une partie de l'aristocratie romaine à l'endroit de la plèbe, et plus particulièrement de la plèbe qui ne possède pas de richesses, constitue un trait récurrent dans les discours conservés et n'est guère modéré voire neutralisé que dans les limites pragmatiques des conditions d'un maintien de la paix sociale. Le discours « politiquement correct » constitue ainsi bien plutôt en l'espèce un acte de flatterie, une concession pour résorber un risque factieux, souvent redouté par l'aristocratie romaine. À cet égard, est-il légitime de parler de « politiquement correct » quand cette concession est circonstanciée et nullement orientée vers une évolution de la reconnaissance d'une part de la communauté civique dans l'ensemble du corps civique ? La réponse n'est pas évidente en ce que la notion de *concordia ordinum* correspond à une réponse politique de premier ordre dans l'Antiquité gréco-romaine, sans qu'il faille considérer la *concordia* comme un discours hypocrite et opportuniste, tant s'en faut.

BIBLIOGRAPHIE

ALFÖLDY Géza (1991), *Histoire sociale de Rome*, Paris : Picard.

ANTOINE Gérard (2002), « De la “langue de bois” au “politiquement correct” », É. Bordas & C. Rannoux (dir.), *Clichés et clichages : mélanges offert à Anne-Marie Perrin-Naffakh*, Poitiers : La Licorne, 121-132, disponible en ligne sur <<https://academiesciencesmoralesetpolitiques.fr/wp-content/uploads/2018/08/languedebois.pdf>> (17 décembre 2020).

BRÉAL Michel (1902), « Sur la langue de la loi des XII Tables », *Le Journal des savants*, novembre, 599-608.

CHANTRAINE Pierre (1999), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque [DELG] [1968-1980]*, Paris : Klincksieck.

COHEN Benjamin (1975), « La notion d'ordo dans la Rome antique », *Bulletin de l'Association G. Budé*, 2, 259-282.

COURRIER Cyril (2014), *La plèbe de Rome et sa culture (fin du II^e siècle av. J.-C. - fin du I^{er} siècle apr. J.-C.)*, Rome : École française de Rome.

DICKEY Eleanor (2013), *Latin Forms of Address: From Plautus to Apuleius [2002]*, Oxford : Oxford University Press.

DUBREUIL Philippe (2013), *Le marché aux injures à Rome. Injures et insultes dans la littérature latine*, Paris : L'Harmattan.

DUBUISSON Michel (1982), « Y a-t-il une politique linguistique romaine ? », *Ktèma*, 7, 187-210.

DOCOS Michèle (1978), *L'influence grecque sur la loi des douze tables [1975]*, Paris : PUF.

EDER Walter (2005), « The Political Significance of the Codification of Law in Archaic Societies: An Unconventional Hypothesis », K. A. Raafaub (dir.), *Social Struggles in Archaic Rome. New Perspectives on the Conflict of the Orders [1986]*, Malden : Blackwell Publishing, 239-267.

ERNOUT Alfred & MEILLET Antoine (2001), *Dictionnaire étymologique de la langue latine [DELL] [1931]*, Paris : Klincksieck.

FLAIG Egon (1994), « Repenser le politique dans la République romaine », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 105, 13-25.

FOUCAULT Michel (2016), *Discours et vérité*, précédé de *La parrhēsia*, Paris : Vrin [cycle de conférences de 1982-1983].

- GARDELLE Laure (2010), « Du sexe au genre : euphémisme et politiquement correct », D. Jamet & M. Jobert (dir.), *Empreintes de l'euphémisme : tours et détours*, Paris : L'Harmattan, 81-92.
- GARGOLA Daniel J. (1989), « Aulus Gellius and the Property Qualifications of the *Proletarii* and the *Capite Censi* », *Classical Philology*, 84(3), 231-234.
- HELLEGOUARC'H Joseph (1972), *Le vocabulaire latin des relations et des partis politiques sous la République*, Paris : Les Belles Lettres.
- JACOTOT Mathieu (2013), *Question d'honneur : les notions d'honos, honestum et honestas dans la République romaine antique*, Rome : École française de Rome.
- KNOFF Fabian (2018), *Die Partizipationsmotive der plebs urbana im spätrepublikanischen Rom*, Berlin / Münster : LIT.
- MOMMSEN Theodor (1887), *Römisches Staatsrecht, Dritter Band* (3^e éd.), Leipzig : S. Hirzel.
- MOURITSEN Henrik (2001), *Plebs and Politics in the Late Roman Republic*, Cambridge : Cambridge University Press.
- NICOLET Claude (1988), *Le métier de citoyen dans la Rome républicaine* [1976], Paris : Gallimard.
- PAGLIARO Antonino (1967), « *Proletarius* », *Helikon*, 7, 395-401.
- PÉREZ Antoine (2016), *La société romaine* [2002], Paris : Ellipses poche.
- PISANI Vittore (1950), *Testi latini arcaici e volgari con commento glottologico*, Turin : Rosenberg & Sellier.
- RICHARD Jean-Claude (1978a), *Les origines de la plèbe romaine : essai sur la formation du dualisme patricio-plébéien*, Rome : École française de Rome.
- RICHARD Jean-Claude (1978b) : « *Proletarius* : quelques remarques sur l'organisation servienne », *L'Antiquité classique*, 47(2), 438-447.
- SCHOELL Rudolf (1866), *Legis duodecim Tabularum reliquiae*, Leipzig : Teubner.
- SIBLOT Paul (2001), « De la dénomination à la nomination », *Cahiers de praxématique*, 36, 189-214.
- UNGERN-STERNBERG Jürgen VON (2002), « *Proletarius* — eine wortgeschichtliche Studie », *Museum Helveticum*, 59(2), 97-100.
- URÍA VARELA Javier (1997), *Tabú y eufemismo en latín*, Amsterdam : A. M. Hakkert.
- UTARD Régine (2004), *Le discours indirect chez les historiens latins : écriture ou oralité ?*, Louvain : Peeters.
- VIRLOUVET Catherine (2009), *La plèbe frumentaire dans les témoignages épigraphiques. Essai d'histoire sociale et administrative du peuple de Rome antique*, Rome : École française de Rome.

NOTES

1. L'appellation « groupe » est volontairement large puisqu'elle constitue l'un des enjeux relatifs à l'identité de la plèbe : groupe, classe ou ordre ?
2. Pour en prendre une illustration linguistique, le verbe *ēnūbere* signifie « se marier en dehors de sa classe », « faire une mésalliance » et se trouve surtout employé pour une femme d'origine patricienne qui s'unit à un plébéien.
3. Sur le consulat plébéien, voir Tite-Live, VI, 42.
4. Alföldy (1991). Nous citerons, de manière illustrative, une partie du discours du plébéien Publius Decius Mus (fils d'un consul plébéien) adressé aux patriciens : « Au fond, Quirites, il n'est qu'une vérité : nous parvenons toujours à obtenir ce qui nous a d'abord été refusé. Les patriciens ne cherchent que le combat, sans se soucier de l'issue du combat qu'ils pourront obtenir. » (Tite-Live, X, 8, 11-12). Sauf mention contraire, les traductions sont personnelles.
5. Les relations sociales sont encore plus complexes : à cet égard, les systèmes de clientèle (*clientēla*) et de *sodālītās* (« camaraderie », « association politique ») méritent d'être rappelés.
6. Courrier (2014 : 468-469) reprend les analyses de Hopkins sur l'établissement de rituels par l'aristocratie romaine afin de maintenir un certain contrôle sur l'ensemble du peuple romain. Dans le même temps, nous pouvons considérer ce qu'écrit Mouritsen : « *While there was no formal exclusion of the lower classes, the logic of the system naturally favoured people with time, resources, interest and a certain level of integration into the world of politics.* » (2001 : 130)
7. Dans les limites de cet article, nous ne pouvons étudier le corpus épigraphique : voir Virlouvet (2009) concernant la plèbe frumentaire dans le Haut-Empire et les témoins épigraphiques qui lui sont relatifs.
8. Pour Flaig (1994), la plèbe présente une plus grande cohérence à la période impériale, ce qui est essentiel dans la construction d'une opinion politique partagée et d'actions collectives.
9. E.g. Plaute, *Poenulus*, 515 : *plebeii et pauperes* (hendiadyin : « les pauvres plébéiens »).
10. Des effets de dramatisation sont bien entendu à l'œuvre dans l'écriture des récits historiques, ce qui peut majorer l'impression d'hostilité à l'endroit des plébéiens.
11. Sur les concepts de *dénomination*, *appellation*, mais aussi *nomination*, voir Siblot (2001).
12. Siblot (2001 : 200) : la *nomination* est l'« acte antérieur à l'enregistrement de la dénomination ».
13. Tite-Live, II, 28, 6 : « la foule (*multitudo*), amassée comme pour une réunion publique, soutenait qu'on ne pouvait pas se jouer davantage de la plèbe ». Il faut noter l'emploi de *multitūdo* pour qualifier la plèbe en mauvaise part, en regard de *plebs*. Hellegouarc'h (1972) analyse *multitūdo* comme une « appellation à caractère polémique ».
14. E.g. Liv., IX, 46.
15. Cicéron, *Att.*, I, 16, 11 ; XVI, 8, 2 ; Horace, *Epist.*, II, 1, 186 ; Perse, IV, 6 ; Suétone, *Vesp.*, 18.

16. Hellegouarc'h (1972) a étudié l'ensemble des termes positifs, notamment en opérant la distinction entre ordre sénatorial et ordre équestre.

17. Ces discours sont des constructions littéraires, dont l'élaboration est complexe et significative (Utard, 2004).

18. Terme sans étymologie assurée, dont la forme est variable (*plebes*, *pleps*), notamment à la période archaïque ; peut-être emprunté : voir *DELL* s.v. Denys d'Halicarnasse emploie à deux reprises la transcription πλήβειοι (*plēbeïoi*) pour désigner les plébéiens. Il attribue cette appellation à Romulus (*Antiquités romaines*, II, 8) et établit une correspondance approximative avec le grec δημοτικοί (*dēmotikoi*, « populaire », d'où « plébéien »).

19. Terme à l'étymologie incertaine, mais attesté dans divers parlers italiques ; possible emprunt, comme *plebs*. Voir *DELL* s.v.

20. *E.g.* Pline l'Ancien, XVIII, 15.

21. Pour une analyse détaillée de ces termes à la période républicaine, voir Knopf (2018).

22. Voir Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, X, 20, 5 : « Quant à *plebes* (la plèbe), Capito, dans la même définition, l'a distinguée de *populus* (le peuple), parce que, dit-il, dans le *populus* toute portion de citoyens et tous les ordres sont compris, alors qu'est appelé *plebes* un ensemble dont les familles patriciennes sont exclues. »

23. Voir Cicéron, *Rep.*, I, 25, 39.

24. Certaines occurrences de *populus* sont d'ailleurs ambiguës : « peuple (romain) » ou « plèbe » ? *E.g.* Virgile, *Aen.*, I, 148.

25. Cicéron, *Fam.*, IX, 22 (= DCCCCXLIII éd. Beaujeu).

26. Selon l'analyse de Cohen (1975 : 282), un *ordo* est « un groupe stable, défini par l'État, de citoyens dont la spécificité collective atteint le niveau d'un statut civique distinct dans la société romaine ».

27. À la suite de Hellegouarc'h (1972), Courrier (2014) propose de réfléchir à la valeur métaphorique de cet emploi de *ordo* appliqué à la plèbe par flatterie.

28. Le lexème *ordo* est polysémique et peut signifier « classe », entendu non pas en tant que distinction politique, mais comme appartenance à un corps de métier.

29. Voir *discordia ordinum*, *e.g.* Liv., XXIII, 35, 7, ou encore Cicéron, *Pro C. Rabirio*, 27 : « Que dirons-nous des tribuns du Trésor et des hommes de tous les ordres qui prirent alors les armes pour la liberté de tous ? »

30. Voir Cicéron, *Att.*, I, 17, 9 ; I, 18, 3.

31. Ce passage nous est connu par Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XVI, 10, 5. Famille des manuscrits les plus anciens pour cette partie des *Nuits attiques* : *familia* γ, manuscrits *FOXIGN*. La seconde leçon donnée est assurée par deux manuscrits plus récents de la *familia* δ (QZ). Pour le détail des manuscrits, voir Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, tome I (Paris, C.U.F., 2002), p. XLII-LXV.

32. Voir Liv., III, 31 ; 34 ; 53. Ducos (1978 : 49) : « [...] aux yeux des anciens, les Douze Tables avaient réalisé l'*aequatio iuris* et apparaissaient par conséquent comme une des conquêtes

de la plèbe en lutte contre les patriciens. L'exactitude de ce tableau est peu aisée à déterminer. » La loi des XII Tables est alors considérée plutôt comme une réponse pragmatique des puissants pour conserver leur ascendant politique.

33. L'étymologie et la formation en sont discutées : voir *DELG*, s.v.

34. Festus 253 L. ; Aug., *La Cité de Dieu*, III, 17.

35. Cicéron, *De oratore*, III, 153 sur *prōlēs*. L'importance d'avoir des enfants est soulignée par Denys d'Halicarnasse dans la distinction des corps civiques romains (*Antiquités romaines*, II, 8).

36. Voir Liv., I, 42, 5, la réforme servienne est précisément saluée à ce compte : « Il institua effectivement le cens, création très salutaire pour l'avenir d'un si grand empire. C'est à partir du cens que la contribution, en temps de guerre et en temps de paix, serait définie, non plus tête par tête — comme précédemment —, mais selon les ressources de chacun. »

37. Seize occurrences jusqu'au II^e siècle apr. J.-C., dont dix dans les *Nuits attiques* d'Aulu-Gelle.

38. Voir *DELL*, s.v. *lex* ; Ducos (1978 : 69 ; 74-75).

39. Voir Liv., I, 42, 4-43, 11.

RÉSUMÉS

Dans la Rome républicaine, la plèbe occupe une place difficile et entend ainsi revendiquer des progrès substantiels, au moins pour une intégration meilleure dans le corps civique. Ces revendications invitent à une réflexion conjointe sur les enjeux des dénominations attachées à la plèbe et plus particulièrement encore aux franges inférieures de la plèbe, dont les *proletarii*. Force est de signaler la complexité de ce groupe social qu'est la plèbe, ensemble composite et parfois disparate dans son positionnement politique, ce qui rend plus malaisée la constitution d'un discours cohérent de la plèbe. Comment les plébéiens sont-ils dénommés et comment entendent-ils être appelés ? Ces enjeux linguistiques peuvent rencontrer un écho pertinent à travers les concepts modernes de « politiquement (in)correct ».

In the Ancient Roman Republic, the plebs had a difficult position as citizens. Therefore, for several centuries they requested more rights in comparison with the patricians', and even claimed the same rights for many important offices. Such demands should be related to the linguistic issue of naming, for plebeians were mainly dispraised, and the lowest range of the plebeians, the *proletarii*, even more. Though, the plebs as a complex social group were not

coherent. Within the frame of modern concepts of “politically (in)correct”, how could we appreciate the speeches about plebs and particularly the names of the plebs?

INDEX

Mots-clés : dénomination, franc-parler, plèbe, prolétaire, Rome antique

Keywords : naming, straight talk, plebs, proletarian, Ancient Rome

AUTEUR

PEDRO DUARTE

Aix-Marseille Université, TDMAM – UMR 7297.

Pedro Duarte est maître de conférences en langue et littérature latines à l’université d’Aix-Marseille (TDMAM – UMR 7297). Ses travaux portent sur les enjeux linguistiques de l’écriture encyclopédique et sur le collectionnisme dans la Rome républicaine et du Haut-Empire.

pedro.duarte@univ-amu.fr